



**Réformes économiques**

**Objectif  
croissance**

**2007**

**OCDE**



**ÉDITIONS OCDE**

**Politiques structurelles dans les pays de l'OCDE :  
Indicateurs et priorités**



Réformes économiques

# Objectif croissance

2007



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

# ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

*Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.*

Publié en anglais sous le titre :

Economic Policy Reforms

**Going for Growth – 2007**

© OCDE 2007

---

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com) ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com).

---

Objectif croissance a été lancé en 2005, inaugurant une nouvelle forme de surveillance structurelle qui vient compléter les études par pays et par secteur réalisées depuis longtemps à l'OCDE. En ligne avec la Convention fondatrice de l'OCDE de 1960, le but est d'aider à promouvoir une croissance économique vigoureuse et durable et à améliorer le bien-être des citoyens des pays de l'OCDE.

Cette surveillance est fondée sur une analyse systématique et en profondeur des politiques structurelles et de leurs résultats, à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de politiques comparables internationalement et mis à jour régulièrement, dont les liens avec la performance économique sont clairement avérés. À partir de ces indicateurs, et en tirant parti également de l'expertise accumulée par les comités et les experts de l'OCDE, des priorités et des recommandations de politiques publiques sont formulées pour chaque membre. D'une année à la suivante, Objectif croissance fait le point sur les recommandations passées et les priorités évoluent, notamment suite aux mesures prises par les gouvernements dans les domaines jugés prioritaires.

Le point de départ de cet exercice est que savoir tirer les leçons des succès et des échecs des uns et des autres est un puissant moteur de progrès. S'il faut bien sûr tenir compte de choix de société qui peuvent légitimement différer entre membres de l'OCDE, la singularité des situations nationales ne doit pas servir à justifier des politiques inefficaces.

L'appréciation de la performance est centrée sur le PIB par tête, la productivité et l'emploi. Comme le souligne la livraison 2006 d'Objectif croissance, ceci conduit à laisser de côté certaines dimensions importantes du bien-être. Il semble notamment que si un PIB par tête élevé tend à contribuer à de meilleurs résultats en matière de santé et d'éducation, il ne suffit pas à assurer la cohésion sociale, même si un niveau élevé d'emploi peut y aider. Toutefois, à des fins de politique économique, le PIB par tête et l'emploi permettent d'approcher mieux que les autres indicateurs disponibles cette notion de bien-être.

Objectif croissance est le fruit d'un effort conjoint entre divers Départements et Directions de l'OCDE, dont pour les chapitres thématiques de cette année le Département des affaires économiques, la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, et la Direction des affaires financières et des entreprises.

## Éditorial

**L**es évolutions récentes ont été favorables dans bien des économies de l'OCDE, en particulier là où le PIB par tête se situe très en deçà des mieux disants. Au Japon et en Corée, par exemple, la croissance est restée dynamique alors qu'en Europe les retardataires bénéficient désormais d'une reprise forte et soutenable à l'horizon de quelques années.

Cette embellie tient largement à des facteurs conjoncturels, avec une reprise européenne qui s'affirme enfin après plusieurs faux départs. Mais elle reflète aussi dans une certaine mesure les progrès plus profonds accomplis du côté des marchés des biens et services et du travail. En dépit d'une croissance longtemps timide, l'Europe a bénéficié de créations d'emploi soutenues, au cours de ces dernières années avec une baisse de près d'un point du taux de chômage structurel, alors que par ailleurs les marchés de biens et services bénéficiaient d'une libéralisation très significative.

Du point de vue de la poursuite des réformes, cette amélioration bienvenue des perspectives économiques de court terme n'est pas sans ambiguïté : une forte reprise facilite la réforme mais la rend en même temps apparemment moins nécessaire, dès lors que les risques de difficultés majeures s'estompent pour un temps. Ce paradoxe est confirmé par des recherches récentes de l'OCDE, résumées dans le chapitre spécial sur l'« économie politique des réformes structurelles ».

Cette tentation du relâchement dans le domaine des réformes doit être combattue. En Europe continentale et parmi les membres asiatiques de l'OCDE, une plus grande ouverture des marchés de biens et services et des marchés financiers reste nécessaire pour stimuler la productivité et la croissance à long terme. De telles réformes permettraient, en outre, de déplacer la répartition du revenu national, des profits vers les revenus du travail et l'emploi.

Le numéro d'Objectif croissance publié l'an dernier avait largement documenté le « dividende de croissance » résultant de marchés financiers plus ouverts et de bonnes politiques d'innovation. Cette année nous consacrons deux chapitres à la concurrence sur les marchés de biens et services.

Le premier d'entre eux tente de quantifier les gains de productivité et d'innovation résultant d'un surcroît de concurrence sur les marchés de biens et services. À cet égard, ce n'est pas un hasard si les États-Unis et l'Europe du Nord sont aujourd'hui les principaux bénéficiaires de la révolution des nouvelles technologies de l'information et des communications. Ils avaient été les premiers, en effet, à ouvrir leurs marchés de biens et services à la concurrence. Et les recherches empiriques de l'OCDE suggèrent que des marchés de biens et services plus ouverts stimulent l'innovation en poussant les « retardataires » à rattraper leurs concurrents, voire même à « faire la course en tête ». De nouveaux progrès sont nécessaires, dans bien des pays de l'OCDE, pour abaisser les barrières à l'entrée. C'est le cas en particulier dans des secteurs tels que l'énergie, les transports, les communications et les professions libérales, sans oublier les marchés agricoles. Assouplir les restrictions, formelles et informelles, aux investissements directs étrangers reste en outre une nécessité dans des pays tels que la Corée, le Japon ou le Mexique.

Le second chapitre traite des politiques et des institutions susceptibles d'influer sur l'intensité de la concurrence au sein des pays de l'OCDE. Il met en évidence les défis et les complexités auxquels sont confrontés ceux qui ont la charge de la promouvoir. Il rappelle aussi que l'application du droit de la concurrence manque parfois de vigueur et que, dans bien des secteurs, notamment les secteurs à

réseaux, des réglementations entravent encore le jeu normal de l'économie de marché. Il met enfin en exergue l'importance de régulateurs puissants et bien « dotés » en expertise économique.

Sans minimiser les obstacles et complications qui s'attachent à la réforme des marchés de biens et services, c'est du côté de l'éducation et des marchés du travail que les pays de l'OCDE sont confrontés à leurs plus grands défis.

Le chômage a certes reculé au fil des ans dans bien des pays de l'OCDE et des progrès tangibles ont été accomplis pour rendre les sorties d'activité moins attrayantes financièrement, en particulier dans le domaine des préretraites. Et le taux de participation au marché du travail des quinquagénaires et des sexagénaires s'est accru en conséquence.

Les taux d'emploi restent malgré tout bien faibles dans certaines zones de l'Europe continentale. Dans la plupart des pays de l'OCDE la performance des marchés du travail reste en outre une source de préoccupation constante, nourrie du sentiment de plus en plus vif que les inégalités de salaires s'accroissent. Les nouvelles technologies de l'information et la concurrence des grandes économies émergentes semblent en effet exercer une influence négative sur l'emploi et les revenus des moins qualifiés alors que par ailleurs elles améliorent fortement les perspectives des plus qualifiés. Aux États-Unis ces phénomènes pourraient bien avoir contribué à une polarisation marquée de l'échelle des rémunérations, avec des gains modestes ou inexistantes pour les salariés situés dans la moitié inférieure de l'échelle des salaires. Ailleurs, ce sont les perspectives d'emploi qui ont pu se détériorer, là en particulier où les institutions du marché du travail étaient déjà défailtantes.

Dans un monde où les qualifications professionnelles ont une importance croissante, les systèmes éducatifs ont un rôle essentiel à jouer pour accroître et égaliser les chances et ce dès la petite enfance, où la scolarisation reste souvent insuffisante. Trop de jeunes sortent également de l'enseignement secondaire sans qualifications professionnelles adaptées dans certains pays anglophones et en Europe centrale. L'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur reste enfin un objectif partagé, au sein de l'OCDE dans son ensemble. Les défis auxquels sont confrontés les systèmes d'enseignement supérieur sont particulièrement imposants en Europe continentale où il faut à la fois fortement augmenter les financements et donner beaucoup plus d'autonomie aux universités.

Il faut encore réformer les marchés du travail dans bien des pays de l'OCDE afin de retrouver le plein emploi et d'en finir avec la fracture entre inclus et exclus. Suite à l'actualisation récente de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, un chapitre spécial est consacré à ces réformes.

S'agissant de réformes du marché du travail, il est bien sûr beaucoup plus facile de conseiller que de mettre en œuvre. L'un des obstacles à la réforme tient au sentiment largement partagé qu'il s'agit là d'un choc supplémentaire, venant s'ajouter à tous ceux qu'entraîne déjà la mondialisation. Il devrait pourtant être clair désormais que les stratégies reposant sur des réformes à la dérobée ou aux marges du marché du travail ont échoué. Elles ont peu fait pour le retour au plein emploi et, selon toute vraisemblance, beaucoup pour accroître la précarité au travail.

De fait, le conservatisme en matière institutionnelle a conduit bien souvent à aggraver le sentiment d'insécurité et à déprimer la confiance des ménages. Cette timidité est bien compréhensible étant donné le saut qu'implique l'adaptation aux changements souvent rapides de l'économie. Mais elle est aussi paradoxale, sachant qu'existent au sein de l'OCDE de bonnes politiques du marché du travail, connues de tous et dont on peut s'inspirer. C'est le cas notamment dans le domaine des politiques d'activation et d'indemnisation du chômage, qui peuvent et devraient être conçues pour ne pas enfermer les bénéficiaires dans l'inactivité tout en leur apportant un revenu suffisant. C'est vrai également des prélèvements obligatoires et du coût du travail qui ne devraient pas écarter les jeunes les moins qualifiés du marché du travail. Tirer avantage des meilleures pratiques en matière de politiques visant à valoriser le travail permettrait enfin de progresser dans la réduction de la pauvreté au travail et de mieux combiner activités parentales et emploi.

Dans un environnement où les marchés du travail pourraient se caractériser par une polarisation accrue des salaires et de la qualité de l'emploi, il est important que les institutions ne contribuent pas, par erreur, à aggraver de telles évolutions. Ceci pourrait bien être le cas, hélas, dans le domaine essentiel que constitue la protection de l'emploi. Dans bien des pays, une protection trop rigoureuse des emplois permanents a été contrebalancée par une flexibilité accrue des contrats temporaires, ce qui a contribué, selon toute vraisemblance, au dualisme du marché du travail dont souffre actuellement l'Europe continentale. En parallèle, la fracture entre inclus et exclus s'est elle aussi creusée au Japon et en Corée.

Dans des pays comme l'Allemagne, l'Espagne et la France, où la protection des emplois permanents est très stricte, des jeunes et des femmes sont exclus de l'emploi et souffrent de carrières erratiques. L'expérience d'autres pays européens suggère que l'on peut restaurer des règles du jeu plus équitables. Elle suggère notamment d'aller vers des réformes des contrats permanents visant à rendre les coûts liés aux licenciements moins imprévisibles pour les employeurs tout en assurant aux travailleurs des garanties suffisantes en termes de revenus et de réinsertion dans l'emploi.

Mais pourquoi, en définitive, les bonnes pratiques ne s'étendent-elles pas toujours aux pays qui en auraient le plus grand besoin? Cela tient au fait que la réforme est perçue, souvent à tort, comme un danger pour la cohésion sociale et certaines valeurs fondamentales. Mais indépendamment des objections philosophiques que peuvent susciter des réformes visant à conforter l'économie de marché, l'immobilisme trouve souvent son origine dans la résistance au changement de ceux qui craignent d'y perdre. L'analyse économique suggère en effet que si les réformes de marché contribuent à stimuler le pouvoir d'achat global, elles peuvent aussi créer des « perdants », en l'absence tout au moins de dédommagements.

Parce qu'ils prennent du temps à se matérialiser et sont souvent diffus, les gains issus des réformes sont perçus comme incertains. Par contraste, les perdants à la réforme n'ont aucune peine à en prendre conscience et à s'unir pour bloquer le changement conduisant ainsi à la « tyrannie du statu quo ». Les difficultés auxquelles se trouve confrontée l'action collective dans le domaine des réformes sont bien illustrées dans notre chapitre sur « l'économie politique des réformes structurelles », qui suggère que la crise est le principal levier du changement institutionnel. Ce qui serait nécessaire, c'est bien plutôt la réforme en temps utile. Celle qui permet d'éviter les situations où finalement le coût de l'inaction est devenue si manifestement prohibitif qu'il éclipse les coûts temporaires de la réforme.

De manière plus positive, nos travaux de recherche suggèrent que les petits pays sont plus alertes et plus enclins à réformer en temps utile. Il en irait de même là où les systèmes politiques conduisent à la stabilité gouvernementale et où la situation budgétaire est suffisamment solide pour permettre le dédommagement des perdants de la réforme.

Certaines réformes peuvent être en outre plus faciles à conduire que d'autres. La libéralisation des marchés financiers, de biens et services ou du commerce international semble politiquement moins « sensible » que la réforme du marché du travail. Historiquement, ces réformes ont été mises en œuvre en premier, sans doute parce que l'ouverture des marchés financiers, des biens et services et du commerce international peuvent mettre de l'huile dans les rouages de la réforme des marchés du travail. En effet, comme on l'a souligné, elles tendent à modifier le partage de la valeur ajoutée, au détriment des revenus du capital et des exportateurs étrangers et au profit des salariés/consommateurs.



Jean-Philippe Cotis  
Chef économiste de l'OCDE

# Table des matières

## Partie I

### Bilan des politiques structurelles dans les pays de l'OCDE

Chapitre 1. <b>Priorités de politique structurelle</b> .....	13
Introduction .....	14
Les performances de croissance des pays de l'OCDE : principales caractéristiques .....	14
Domaines d'action prioritaires .....	15
Notes .....	24
Annexe 1.A1. Les grandes tendances des performances de croissance .....	30
Annexe 1.A2. Choix des priorités d'action .....	36
Chapitre 2. <b>Notes par pays</b> .....	43
Chapitre 3. <b>Indicateurs de politique structurelle</b> .....	107

## Partie II

### Études thématiques

Chapitre 4. <b>Les effets des politiques et des institutions sur l'emploi</b> .....	133
Introduction .....	134
Évolution des marchés du travail au cours de la dernière décennie et principaux enjeux .....	135
Politiques visant à accroître l'offre de travail .....	137
Politiques visant à accroître la demande de main-d'œuvre .....	139
Influence de la conjoncture et des politiques macroéconomiques .....	142
L'impact agrégé des réformes passées et les gains en emploi des réformes futures .....	144
Notes .....	145
Bibliographie .....	147

Chapitre 5. <b>La réglementation des marchés de produits et convergence de la productivité</b> .....	149
Introduction .....	150
Les réformes passées de la réglementation et les obstacles à la concurrence qui subsistent encore .....	151
Les réglementations limitant la concurrence et l'évolution de la productivité .....	152
Comment une réglementation restrictive ralentit la diffusion des nouvelles technologies .....	155
L'impact positif de nouvelles réformes réglementaires sur la convergence de la productivité .....	157
Notes .....	158
Bibliographie .....	159
Chapitre 6. <b>Renforcer la concurrence sur les marchés de produits</b> .....	161
Introduction .....	162
Le droit de la concurrence et son application .....	163
Restrictions à la concurrence étrangère .....	168
Obstacles réglementaires à la concurrence .....	168
Notes .....	175
Bibliographie .....	175
Chapitre 7. <b>La mise en œuvre des réformes structurelles : quels sont ses déterminants?</b> .....	177
Introduction .....	178
Le chemin sinueux de la réforme structurelle .....	178
Quels sont les facteurs qui influent sur les progrès de la réforme structurelle? .....	181
Stratégies de réforme .....	187
Notes .....	188
Bibliographie .....	190

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de standardisation (ISO). En voici la liste (les codes ISO des pays apparaissent par ordre alphabétique)

Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie
AUS	Australie	AUD
AUT	Autriche	EUR
BEL	Belgique	EUR
CAN	Canada	CAD
CHE	Suisse	CHF
CZE	République tchèque	CZK
DEU	Allemagne	EUR
DNK	Danemark	DKK
ESP	Espagne	EUR
EU	Union européenne (15 membres avant l'élargissement de 2004)	n.d.
FIN	Finlande	EUR
FRA	France	EUR
GBR	Royaume-Uni	GBP
GRC	Grèce	EUR
HUN	Hongrie	HUF
IRL	Irlande	EUR
ISL	Islande	ISK
ITA	Italie	EUR
JPN	Japon	JPY
KOR	République de Corée	KRW
LUX	Luxembourg	EUR
MEX	Mexique	MXN
NLD	Pays-Bas	EUR
NOR	Norvège	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
POL	Pologne	PLN
PRT	Portugal	EUR
SVK	République slovaque	SKK
SWE	Suède	SEK
TUR	Turquie	TRL
USA	États-Unis	USD



## PARTIE I

# Bilan des politiques structurelles dans les pays de l'OCDE

*En règle générale, les informations utilisées dans la partie I ont été collectées jusqu'à la fin 2006.*



## PARTIE I

### Chapitre 1

# Priorités de politique structurelle

*Un grand nombre de pays de l'OCDE n'étant pas parvenus cette dernière décennie à rattraper leur retard de PIB par habitant sur les pays les plus performants, il y a lieu de réévaluer les principales politiques qui ont un impact sur les déterminants essentiels de la croissance. Ce chapitre dresse un panorama des grandes tendances des performances de croissance au cours des dernières années et des priorités d'action qui ont été définies pour chaque pays afin de remédier à certains points faibles qui nuisent à la performance. Le niveau élevé du chômage et les faibles taux d'activité restent deux grandes préoccupations dans de nombreux pays d'Europe continentale, les mesures visant à améliorer la performance du marché du travail représentent pour ces pays la majorité des priorités. Pour les pays à bas revenu, tout comme pour certains pays à revenu élevé, l'enjeu majeur est l'accélération de la productivité, de sorte que les priorités sont davantage axées sur la libéralisation des marchés de produits, surtout dans les industries de réseau et les services. Les pays anglophones ont généralement un marché du travail performant, mais doivent tous relever le niveau de qualification de leur main-d'œuvre, en particulier en améliorant leur enseignement secondaire.*

## Introduction

Les écarts de niveau de vie matériel entre les pays de l'OCDE tiennent en partie à des différences dans la nature et la mise en place des politiques structurelles. Dès lors, un revenu relativement faible par habitant et l'absence de convergence par rapport aux pays dont les revenus sont les plus élevés peuvent donc traduire des politiques qui ne sont pas aussi propices à la croissance qu'elles le pourraient. Dans les études empiriques successives qu'elle a réalisées, l'OCDE s'est efforcée d'identifier les principaux leviers à la portée des pouvoirs publics ayant une influence déterminante sur le PIB par habitant. Dans le cadre de ces exercices, des indicateurs qui résument les performances des principales composantes du PIB par habitant et l'orientation des politiques qui s'y rattachent ont été mis au point, et ce d'une manière cohérente d'un pays et d'une période à l'autre.

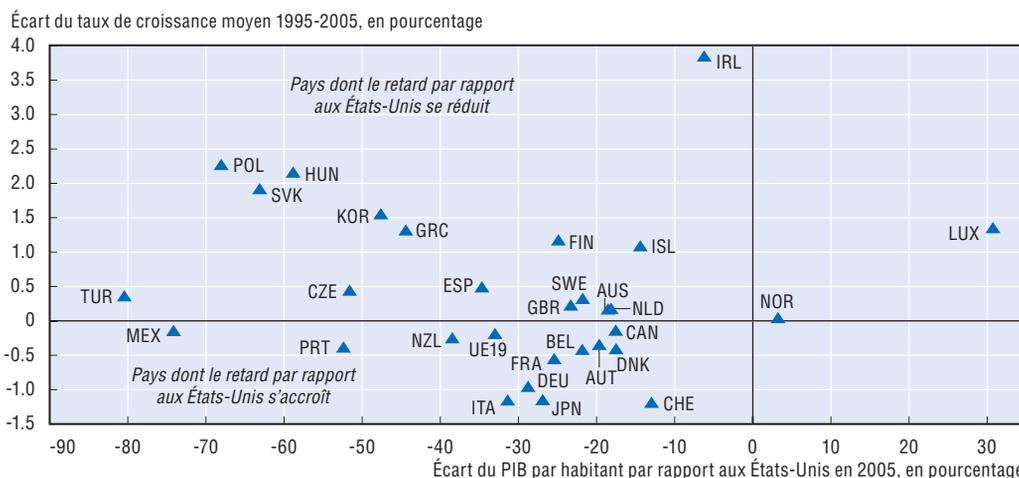
Comme pour l'évaluation présentée dans *Objectif croissance 2005*, ce numéro s'appuie sur ces indicateurs et études pour définir les priorités d'action dans l'optique d'une augmentation du PIB par habitant, à partir d'un référentiel international de comparaison des performances et des politiques. Ce chapitre présente une vue d'ensemble des grandes évolutions récentes des performances de croissance, et également des priorités d'action retenues pour remédier aux faiblesses que dénotent ces performances. Les priorités d'action sont examinées plus en détail dans les notes par pays, qui figurent au chapitre 2.

## Les performances de croissance des pays de l'OCDE : principales caractéristiques<sup>1</sup>

La moitié environ des pays de l'OCDE ont progressé dans la convergence vers le niveau de vie du pays de référence (États-Unis) ces dix dernières années (graphique 1.1)<sup>2</sup>. Le niveau de vie relatif s'est effectivement amélioré en Irlande et dans quelques pays à faible revenu, mais l'écart ne s'est pas modifié dans le cas des deux économies de l'OCDE qui ont le niveau de revenu le plus faible. Le niveau de vie matériel n'est supérieur à celui des États-Unis qu'au Luxembourg et en Norvège<sup>3</sup>.

L'écart de PIB par habitant par rapport au pays de référence peut être décomposé en deux éléments : la contribution de la productivité du travail et celle de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Dans plusieurs pays d'Europe continentale, l'écart de PIB par rapport aux États-Unis s'explique surtout par une faible utilisation des ressources en main-d'œuvre (graphique 1.2). Cela traduit le bas niveau des taux d'activité, se doublant souvent d'une faible durée du travail et d'un chômage élevé. De plus, même si la productivité du travail mesurée est souvent proche de celle des États-Unis dans ces pays, ceci reflète en partie un effet de composition, les taux relativement faibles d'emploi des travailleurs non qualifiés se traduisant par une production moyenne comparativement élevée par personne occupée et par heure travaillée. Selon une étude récente, la productivité du travail mesurée serait plus faible dans certains pays par rapport aux États-Unis – la différence pouvant atteindre 15 % – si les taux d'emploi et le nombre moyen d'heures travaillées étaient les mêmes (Bourlès et Cette, 2005)<sup>4</sup>.

Graphique 1.1. **Niveau et taux de croissance du PIB par habitant**  
Écart par rapport aux États-Unis<sup>1</sup>



1. Le taux de croissance moyen du PIB par habitant est calculé à partir des données en volume provenant des comptes nationaux. Le niveau du PIB par habitant est calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de l'année 2005. Dans le cas du Luxembourg, la population est augmentée du nombre des travailleurs frontaliers pour prendre en compte leur contribution au PIB. Les données pour la Grèce ne prennent pas en compte l'augmentation de 25 pour cent du niveau du PIB annoncée en 2006.

Source : OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 2006* et *Perspectives économiques de l'OCDE, n° 80*.

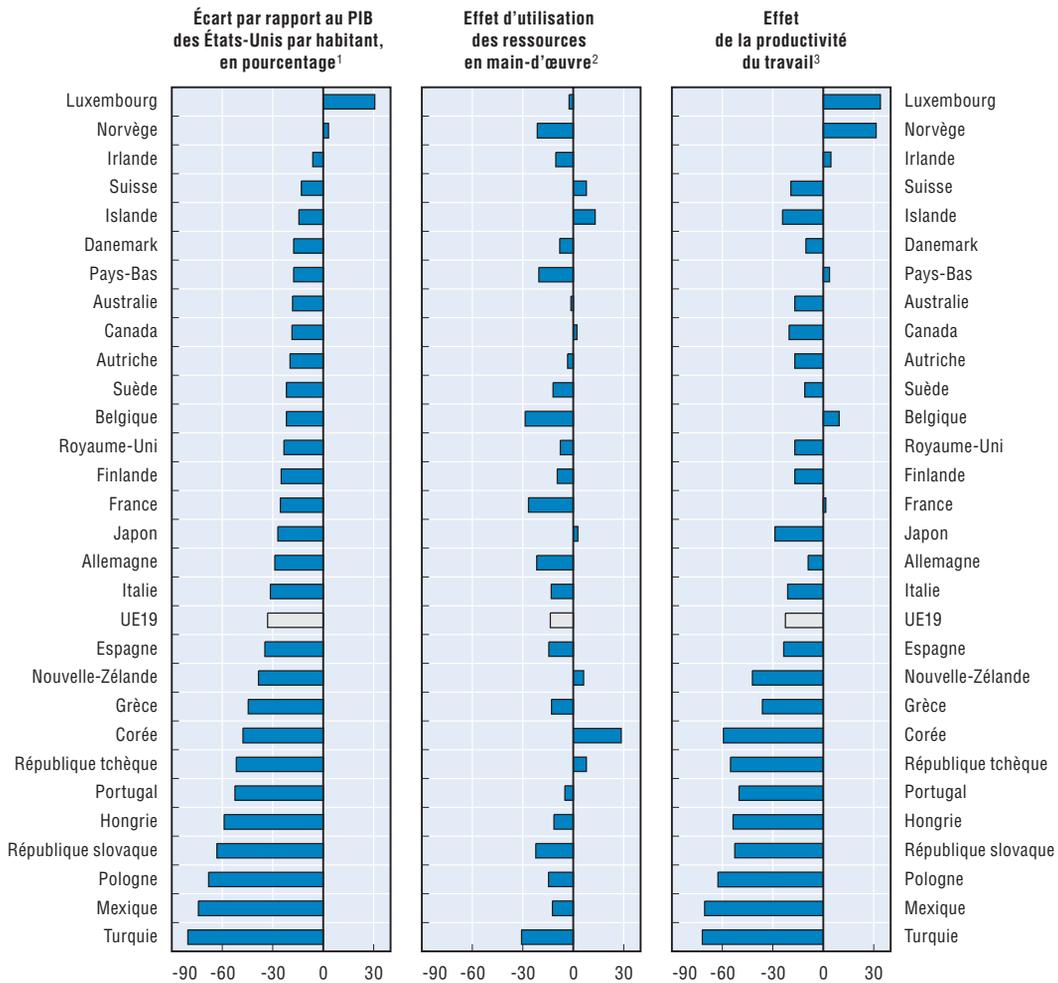
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/565255530000>

Dans les autres pays, le retard du PIB par habitant par rapport au pays de référence est davantage expliqué par l'écart de productivité du travail. Ainsi, le niveau plus faible de production par heure travaillée représente plus de la totalité ou la majeure partie de l'écart de PIB par habitant en Suisse, en Islande, en Corée, au Japon et dans les pays anglophones hors États-Unis. La productivité du travail est aussi le principal facteur à l'origine du retard de PIB par habitant dans les économies à faible revenu, bien que l'utilisation des ressources en main-d'œuvre soit également généralement inférieure au niveau observé dans le pays de référence, en raison de faibles taux d'activité et, dans plusieurs cas, d'un chômage élevé. Dans certains pays nordiques (Danemark, Finlande et Suède), les écarts de productivité du travail et d'utilisation des ressources contribuent dans des proportions similaires au niveau plus faible de PIB par habitant par rapport aux États-Unis. La moindre utilisation des ressources en main-d'œuvre observée dans ces pays tient essentiellement au bas niveau moyen des heures travaillées par employé.

## Domaines d'action prioritaires

C'est sur la base de critères normalisés (encadré 1.1) qu'ont été choisies les priorités d'action destinées à remédier aux faiblesses des pays sur le plan de la productivité du travail ou de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Le résumé des priorités d'action présenté ci-après concerne tout d'abord les mesures qui ont pour but de corriger les faiblesses des performances en termes de productivité, puis les mesures visant à améliorer l'utilisation des ressources en main-d'œuvre (tableau 1.1). Il faut toutefois garder à l'esprit qu'une réforme retenue pour améliorer les performances dans un domaine peut aussi avoir des effets bénéfiques dans l'autre domaine.

Graphique 1.2. Déterminants des écarts de revenu réel, 2005



- Basé sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) de l'année 2005. Dans le cas du Luxembourg, la population est augmentée du nombre de travailleurs frontaliers pour prendre en compte leur contribution au PIB. Les données pour la Grèce ne prennent pas en compte l'augmentation de 25 pour cent du niveau du PIB annoncée en 2006.
- L'utilisation des ressources en main-d'œuvre est mesurée en nombre total d'heures travaillées, divisé par la population.
- La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée.

Source : OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80 et *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/837041084315>

### Politiques visant à améliorer la productivité du travail

La productivité du travail peut être plus forte si l'orientation des politiques est propice à un investissement rentable en capital matériel (y compris les technologies de l'information et des communications) et en capital humain ainsi qu'en recherche-développement. Un domaine d'action est tout particulièrement à prendre en compte dans ce contexte : la réglementation des marchés de produits, notamment à travers les entraves réglementaires à la concurrence sur les marchés de produits qui prennent la forme d'un contrôle par l'État, ou d'obstacles administratifs ou juridiques aux nouvelles entrées d'entreprises ou aux échanges internationaux et à l'investissement direct étranger (IDE) (voir les chapitres 5 et 6). De fait, vu les gains d'efficacité – en particulier via un renforcement de l'activité d'innovation – qui peuvent être obtenus si l'on expose le secteur des entreprises à une plus

### Encadré 1.1. **Objectif croissance 2007 : finalité et principes**

Cette surveillance structurelle a pour objet de déterminer, pour les différents pays et pour l'Union européenne, les cinq priorités d'action les plus susceptibles d'augmenter à l'avenir la croissance du PIB par habitant\*. Trois de ces priorités se fondent sur des indicateurs de performance et d'orientations des politiques qui sont comparables au niveau international, avec confirmation par les spécialistes du pays considéré. Les deux autres priorités ne s'appuient pas nécessairement sur des indicateurs, mais reposent sur le jugement de ces mêmes spécialistes, de façon à prendre en compte d'importants domaines d'action pour lesquels une évaluation sur la base d'indicateurs quantitatifs n'est pas toujours possible.

Le point de départ pour le choix des priorités qui se fondent sur des indicateurs est un examen détaillé de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de la productivité du travail, de manière à mettre en lumière les points forts et les points faibles (la méthodologie est présentée à l'annexe 1.A2). Les indicateurs de performance sont juxtaposés à un large ensemble d'indicateurs des politiques (voir le chapitre 3) qui s'avèrent avoir un impact sur l'élément considéré de la performance, le but étant de déterminer les cas où la performance et les points faibles des politiques paraissent liés. Plus précisément, pour éviter une approche uniformisée de la réforme des politiques, un écart par rapport à une pratique propice à la croissance dans un domaine d'action n'est considéré comme justifiant une priorité que si une faible performance est également détectée dans un domaine subissant l'influence de la politique en question. Lorsqu'il y a plus de trois possibilités de priorités d'action fondées sur des indicateurs, on en ramène le nombre à trois en choisissant celles qui ont l'effet le plus marqué sur le PIB par habitant selon les études précédentes de l'OCDE.

Le présent exercice a été élargi aux politiques en faveur de l'innovation, qui viennent s'ajouter aux domaines d'action précédemment pris en compte, à savoir essentiellement les politiques concernant le marché du travail et les marchés de produits, complétées par certains indicateurs de performance, ou d'action des pouvoirs publics, pour la santé et l'éducation. L'édition 2006 d'*Objectif croissance* a formulé une série de recommandations pour renforcer l'innovation dans tous les pays de l'OCDE; dans le présent numéro, ces recommandations sont intégrées aux priorités globales dans la mesure où elles sont considérées comme prioritaires pour accélérer la croissance économique, en fonction des critères de choix mentionnés ci-dessus. Certains des facteurs qui sont liés aux politiques mises en œuvre et qui influent directement sur la productivité du travail et sur l'utilisation des ressources en main-d'œuvre ont également un effet sensible sur l'intensité de la R-D, et donc indirectement sur la productivité. Lorsque ces politiques sont retenues comme priorité au regard des objectifs généraux de productivité et d'emploi, elles auront donc aussi des effets bénéfiques via l'activité d'innovation.

\* Le même nombre de priorités a été retenu pour tous les pays de l'OCDE, de manière à déterminer les réformes contribuant à améliorer les performances de chacun, y compris lorsqu'il s'agit des pays les plus performants. Le choix d'un même nombre de priorités vise aussi à assurer un certain degré d'égalité de traitement entre les pays membres. Cela implique que, dans le cas des pays médiocrement performants où l'orientation des politiques n'est pas conforme aux meilleures pratiques dans un grand nombre de domaines, d'importantes priorités d'action sont laissées de côté. À l'inverse, les priorités retenues pour les pays dont la performance est généralement bonne peuvent ne pas toujours être apparaitres comme particulièrement urgentes.

vive concurrence, ces entraves constituent l'un des principaux domaines d'action prioritaires afin d'accélérer la productivité du travail<sup>5</sup>. Un autre domaine d'action qui revêt une importance majeure pour l'amélioration de la productivité est la mise en valeur du capital humain.

### Réglementation des marchés de produits

Les pouvoirs publics sont de plus en plus conscients du rôle que peut jouer une vive concurrence sur les marchés de produits dans la performance sur le plan de la productivité; en témoignent les mesures prises ces dernières années pour diminuer les restrictions dans ce domaine. Sous la pression persistante de l'achèvement du marché intra-européen, de nouveaux progrès ont été accomplis dans les pays de l'UE – et en particulier dans les nouveaux États membres d'Europe centrale – pour l'assouplissement des mesures de contrôle à l'entrée et la réduction des interventions de l'État, en particulier dans les grandes industries de réseau. De plus, même si la nouvelle Directive sur les Services adoptée au début de 2006 n'est pas à la hauteur des ambitions initiales, elle devrait imprimer un élan supplémentaire à l'intégration des marchés de services. En dehors de l'Europe continentale, la réglementation des marchés de produits est traditionnellement moins restrictive et des progrès ont été réalisés ces dernières années, surtout pour la réduction des obstacles à l'entrée, le renforcement du droit de la concurrence et l'assouplissement des mesures de contrôle de l'IDE.

Malgré les grandes tendances à la privatisation des entreprises publiques et à l'ouverture des marchés, de nombreux pays accusent encore dans le domaine de la productivité des déficiences qui tiennent à une stricte réglementation dans certains secteurs. Pour améliorer la productivité, notamment *via* un renforcement de l'innovation, la priorité est d'intensifier la concurrence dans les secteurs qui restent jusqu'à présent largement protégés. Plus précisément :

- Il faudrait réduire les obstacles réglementaires à la concurrence dans les industries de réseau en Allemagne, en Australie, en Autriche, au Canada, en Corée, en France, en Grèce, en Irlande, au Mexique, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en Suisse. Cela est particulièrement urgent dans le secteur de l'énergie (gaz et électricité) et, à un moindre degré, dans les transports et les communications (télécommunications et poste). Pour intensifier la concurrence dans ces activités, il faudrait diminuer les restrictions aux prises de participation et les autres obstacles à l'entrée, et il faudrait aussi faciliter l'accès des tiers au réseau.
- Les obstacles réglementaires à la concurrence devraient être également réduits dans les services professionnels et/ou le commerce de détail en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Canada, en Espagne, en France, au Japon, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Pologne.
- L'action menée pour remédier à la complexité ou à l'opacité des règles et procédures d'autorisation et/ou pour alléger les charges administratives des entreprises nouvellement créées devra être poursuivie en Corée, au Danemark, en République tchèque et en Turquie.
- Une moindre intervention de l'État dans les activités des entreprises de divers secteurs, soit par diminution de l'actionnariat public direct, soit par élimination progressive des contrôles des prix, demeure prioritaire en Finlande, en Islande, en Italie, au Mexique, en Norvège et en Pologne.
- Il faudrait encore assouplir les restrictions aux prises de participation étrangères et autres mesures décourageant les influx d'IDE au Canada, en Corée, en Islande, au Japon et au Mexique.

Il subsiste dans la plupart des pays de l'OCDE de fortes distorsions sur les marchés de produits agricoles, qui entraînent une mauvaise allocation des ressources au niveau national et limitent les possibilités de croissance dans la zone hors OCDE. Des mesures ont

été prises pour modifier la composition de l'aide en mettant en place des formules qui faussent moins les échanges, mais il n'y a pas eu de réforme importante dans ce domaine ces dernières années, dans l'attente du résultat du cycle de Doha de l'OMC. Après la suspension officielle de ces négociations en juillet 2006, des discussions préliminaires ont eu lieu durant les premières semaines de 2007 en vue de leur reprise. Il est important que les résultats des négociations multilatérales conduisent à terme à une réduction sensible des distorsions actuelles. La réforme du soutien à l'agriculture est jugée prioritaire pour l'Union européenne de même que pour la Corée, les États-Unis, l'Islande, le Japon, la Norvège et la Suisse. Ces réformes devraient avoir un double objectif : abaisser le niveau global des subventions et atténuer les distorsions pour un niveau de soutien donné en découplant le soutien de la production.

### Capital humain

L'accumulation de compétences et de qualifications grâce à des systèmes éducatifs de haute qualité est considérée depuis longtemps comme l'un des facteurs fondamentaux de la croissance, en particulier *via* son impact sur la création et la diffusion des nouvelles technologies. Mais, s'il est vrai que les résultats quantitatifs et qualitatifs du système éducatif sont importants, on n'a pas encore suffisamment mis en lumière les orientations politiques qui contribuent le plus aux bons résultats dans ces domaines. Faute d'indicateurs directs des politiques se rattachant clairement aux résultats, et contrairement à la façon dont les priorités dans les autres domaines ont été identifiées, les priorités pour les réformes dans le secteur de l'éducation ont été choisies en fonction des performances comparatives des pays, notamment le niveau d'instruction (taux d'obtention d'un diplôme) pour l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur, et les compétences des élèves de 15 ans dans certains domaines (scores PISA).

Malgré les réformes mises en œuvre ces dernières années, notamment par une refonte des programmes, par l'établissement de normes éducatives à l'échelle nationale et par l'amélioration de l'accès à l'enseignement professionnel, le renforcement du capital humain demeure l'une des grandes priorités d'action dans un grand nombre de pays :

- Au niveau primaire ou préscolaire, il faudrait surtout développer le contenu éducatif (Danemark) et élargir les possibilités d'éducation dans la petite enfance (Allemagne, États-Unis, Irlande, République slovaque et Turquie).
- Au niveau secondaire, les priorités sont de réduire le nombre des élèves ne terminant pas leurs études en renforçant l'enseignement professionnel, en aidant davantage les catégories défavorisées et/ou en développant les programmes (Australie, Hongrie, Irlande, Islande, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, République slovaque et Royaume-Uni); de relever le niveau éducatif en faisant en sorte que les établissements scolaires soient plus autonomes et rendent davantage de comptes (Allemagne, États-Unis, République slovaque et Turquie), et en augmentant la part des dépenses non salariales tout en modernisant les programmes (Mexique et Portugal).
- Pour l'enseignement supérieur, l'objectif commun demeure l'amélioration des taux d'obtention d'un diplôme, les mesures préconisées étant notamment d'accroître le niveau de financement – en particulier *via* les frais de scolarité – et/ou d'accorder aux universités plus d'autonomie pour la gestion de leurs ressources humaines et de leurs programmes (Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque et Suède).

### **Autres domaines d'action**

Plusieurs priorités visant à une plus grande efficacité économique globale se situent dans des domaines qui ne sont pas couverts par des indicateurs. Par exemple, plusieurs pays pourraient améliorer le rapport coût-efficacité des services publics en réformant leur administration publique (Hongrie, Islande, Nouvelle-Zélande, Portugal, République tchèque et Royaume-Uni), alors que la réforme du système fiscal est prioritaire au Canada, aux États-Unis, au Mexique et au Portugal. En outre, les goulets d'étranglement dans les infrastructures, surtout en ce qui concerne les transports, doivent tout particulièrement retenir l'attention des pouvoirs publics en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et au Royaume-Uni. Par ailleurs, des mesures spécifiques sont recommandées pour renforcer l'efficacité du système d'innovation – notamment en mettant davantage en concurrence les entreprises pour les financements publics consacrés à l'innovation – dans quelques pays (Corée, Irlande et Japon). Enfin, la réforme du marché du logement (où des systèmes de prêts immobiliers) est prioritaire au Danemark, en Islande, aux Pays-Bas, en République slovaque et en Suède, le but devant être, entre autres, de réduire un investissement excessif dans le secteur résidentiel, mais aussi d'améliorer la mobilité des travailleurs.

### **Politiques visant à une meilleure utilisation des ressources en main-d'œuvre**

Étant donné la relative sous-utilisation des ressources en main-d'œuvre dans certains pays d'Europe continentale, ce sont surtout ces pays qui sont concernés par les mesures à prendre prioritairement pour accroître les taux d'activité et les taux d'emploi ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées. Ces mesures peuvent être classées en trois grandes catégories : fiscalité ; prestations sociales et aides au revenu ; réglementation du marché du travail<sup>6</sup>.

### **Taxation moyenne et marginale des revenus du travail**

Un coin fiscal élevé pouvant avoir des effets négatifs sur l'emploi et sur l'efficacité, notamment par son influence sur la taille de l'économie souterraine, plusieurs pays ont réduit ces deux dernières années leur coin fiscal moyen ou marginal. Mais une nouvelle réduction reste prioritaire pour améliorer l'utilisation des ressources en main-d'œuvre dans la plupart de ces pays ; par ailleurs, plusieurs autres pays n'ont pas encore commencé à alléger l'impôt sur les revenus du travail :

- Dans un grand nombre de cas, les réformes devraient avoir pour but de diminuer le coin fiscal en général, ou les cotisations patronales de sécurité sociale en particulier, afin d'augmenter les taux d'activité et/ou les créations d'emplois (Allemagne, Belgique, Finlande, Hongrie, Italie, Pologne, République slovaque et République tchèque).
- Dans d'autres cas, il faudrait surtout abaisser les taux marginaux d'imposition pour augmenter le nombre d'heures travaillées (Australie, Autriche, Danemark et Suède).

Les priorités d'action dans ce domaine sont assorties de recommandations complémentaires quant à la façon de financer l'allègement de l'impôt. Il est ainsi recommandé de renoncer à certaines dépenses publiques (Belgique, Hongrie, et République tchèque), de diminuer les dépenses fiscales (Allemagne, Autriche et Italie) et de transférer la charge fiscale sur d'autres secteurs (Danemark, Finlande, République slovaque et Suède). Dans le cas de l'Allemagne, il est tout spécialement recommandé de limiter les dépenses au titre de la santé et des prestations sociales. Vu le niveau déjà élevé

des coûts des soins de santé et des pressions à la hausse sur les coûts de main-d'œuvre non salariaux qui en découlent, un objectif important aux États-Unis et en Suisse consiste à dégager des gains d'efficience dans la prestation des soins de santé.

### **Prestations sociales**

Malgré certaines réformes ces dernières années, la conception des systèmes de retraite et des autres dispositifs d'aide au revenu contribue à de faibles taux d'activité des travailleurs âgés dans un grand nombre de pays. Mesurée par l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé<sup>7</sup>, la désincitation au travail était très forte dans certains pays en 2005, en particulier pour les travailleurs âgés entre 55 et 65 ans. En raison de cette orientation des politiques défavorable à l'emploi, une action correctrice est prioritaire pour plusieurs pays. Plus précisément, il faudrait que les régimes de retraite soient plus neutres au plan actuariel, de façon qu'il soit financièrement plus avantageux pour les salariés âgés de demeurer actifs plus longtemps (Espagne, Grèce, Luxembourg, Norvège, République slovaque et Turquie). Il conviendrait en outre de réformer les mesures qui constituent une autre voie d'accès à une retraite anticipée, en durcissant des conditions d'ouverture des droits et en éliminant la désincitation à la poursuite de l'activité (Autriche, Belgique, Finlande et France).

Dans de nombreux pays, les mesures qui ont limité les possibilités de cessation anticipée d'activité autres que la retraite ont coïncidé avec une augmentation rapide et régulière du nombre de titulaires de prestations d'invalidité, en particulier parmi les travailleurs plus âgés. En Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, la proportion de la population d'âge actif percevant des prestations sociales, qui était déjà forte à la fin des années 90, s'est encore accrue durant la première moitié de la présente décennie<sup>8</sup>. Ce phénomène s'est produit malgré les mesures prises dans la plupart des pays pour enrayer les entrées dans ces dispositifs en durcissant les contrôles, en limitant de plus en plus fréquemment la durée des prestations et en accordant une aide à la recherche d'emploi aux personnes ayant une capacité résiduelle de travail. En conséquence, la réforme des régimes d'invalidité est jugée prioritaire dans ces pays et, pour plusieurs d'entre eux, elle devrait se doubler de réformes des régimes de congés pour maladie.

Lorsqu'un chômeur bénéficie d'une aide au revenu d'un niveau élevé, il est moins incité à rechercher un nouvel emploi, surtout lorsque cette aide est accordée longtemps et n'est assortie que de conditions peu contraignantes. Les réformes mises en œuvre dans ce domaine ces deux dernières années ont surtout consisté, en général, à renforcer les mesures d'activation, notamment en fixant des conditions plus sévères pour l'ouverture des droits et pour l'appréciation du critère de disponibilité pour un emploi, en développant l'aide à la recherche d'un emploi et, dans certains cas, en créant des prestations conditionnelles à l'exercice d'une activité. La réforme de l'assurance chômage est considérée comme prioritaire pour quelques pays. En Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et en Pologne, il faudrait que le chômeur indemnisé durant une longue période soit soumis à des conditions plus restrictives pour pouvoir continuer à percevoir l'allocation chômage et il faudrait simultanément accroître l'efficacité de l'aide à la recherche d'un emploi et des autres mesures d'activation. En Finlande, le soutien financier disponible pour les chômeurs de longue durée devrait être réduit. Il conviendrait en outre de revoir le système d'aide au revenu au Canada, afin de limiter les possibilités qui s'offrent aux entreprises dont les activités sont saisonnières ou temporaires de tirer indûment parti de ce système.

Dans le même ordre d'idées, l'activité féminine à temps plein peut être entravée par le niveau élevé des taux implicites d'imposition en cas d'entrée ou de retour sur le marché du travail, ou d'augmentation du nombre d'heures travaillées, surtout si l'on prend en compte les frais de garde des enfants. Pour valoriser le travail des femmes qui ont des enfants et dont le potentiel salarial est relativement faible, il faudrait atténuer les désincitations fiscales à une activité à temps plein et/ou améliorer l'accès à des formules abordables de garde des enfants dans les pays suivants : Allemagne, Corée, Irlande, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

### **Réglementation du marché du travail et conventions collectives**

Une stricte protection de l'emploi nuit au dynamisme du marché du travail, car elle a des effets négatifs sur les perspectives d'emploi de certaines catégories et sur la productivité. Les stratégies de réforme dans ce domaine ont en général consisté à assouplir la réglementation des contrats à durée déterminée, mais pas celle des contrats à durée indéterminée, et à exclure certaines catégories de travailleurs de l'application de certaines dispositions de la loi (encadré 1.2). À court terme, cela a pu améliorer l'emploi, mais au prix d'un dualisme plus marqué du marché du travail, avec sans doute un effet négatif sur l'efficacité à long terme ainsi que sur les conditions de travail de certains travailleurs. Pour remédier à l'impact défavorable de la législation sur la protection de l'emploi sur l'utilisation des ressources en main-d'œuvre de certaines catégories et sur la croissance en général, une réforme du dispositif est prioritaire, surtout pour les contrats à durée indéterminée, en Espagne, en France, en Grèce, au Japon, au Luxembourg, au Portugal, en République tchèque, en Suède et en Turquie. Les options privilégiées pour une réforme incluent la mise en place d'un contrat unique avec lequel la protection s'accroît en fonction de l'ancienneté – par exemple en faisant verser par l'employeur des cotisations régulières à des comptes individuels de cessation d'activité, dont le salarié bénéficierait en cas de licenciement – et la réduction de l'incertitude judiciaire qui découle de la définition floue du licenciement abusif par le législateur.

Le niveau élevé des minima légaux fixés pour les coûts horaires de main-d'œuvre, c'est-à-dire les salaires minima horaires et les cotisations de sécurité sociale correspondantes, peut nuire aux perspectives d'emploi de certaines catégories, en particulier les jeunes. Face à ce problème, plusieurs pays européens se sont efforcés d'alléger les cotisations de sécurité sociale sur les bas salaires plutôt que d'abaisser les salaires minima par rapport au salaire moyen. La réduction du coût minimum du travail est jugée prioritaire en France, en Grèce et en Turquie. Ceci peut-être obtenu en limitant les hausses futures du salaire minimum de manière à ce que le coût minimum du travail diminue en termes relatifs, en allégeant les cotisations patronales de sécurité sociale et/ou en créant un salaire minimum spécifique pour les jeunes.

L'extension des conventions collectives à des travailleurs ou employeurs qui ne sont pas signataires de la convention initiale risque de porter les coûts de main-d'œuvre à un niveau trop élevé dans certaines activités et dans certaines régions. Plus généralement, les processus de négociations collectives en Australie, en Belgique, en Espagne, en Finlande et en Italie doivent être réformés de manière à faire en sorte que la productivité du travail et son coût concordent mieux au niveau local.

### **Résumé**

Dans la mesure où les priorités sont déterminées en fonction des points faibles dans la performance des pays, leur distribution entre les différents domaines d'action reflète

### Encadré 1.2. Les réformes en matière de protection de l'emploi concernent souvent l'exclusion du champs d'application de la législation

La mise à jour 2006 de l'indicateur pour la législation sur la protection de l'emploi (LPE) ne fait apparaître aucun changement par rapport à 2003 dans la plupart des pays, ce qui peut laisser penser qu'il n'y a pas eu de réformes au cours de cette période. Or, l'indicateur de l'OCDE ne prend pas en compte les modifications de la LPE qui sont intervenues dans quelques pays comme l'Allemagne, l'Australie, la France et la Suède. Cela tient essentiellement à ce que cet indicateur est basé sur la protection pour le travailleur « type », alors que les réformes de ces dernières années ont souvent visé certaines catégories de travailleurs, en particulier les salariés des petites entreprises. Les dérogations en fonction de la taille de l'entreprise sont pratiquées depuis plus longtemps dans d'autres pays de l'OCDE. Le tableau ci-après illustre les types de réglementation et la proportion des salariés du secteur privé exclus en raison de la petite taille de leur entreprise dans les pays où ces informations étaient disponibles.

#### Exclusion de certaines mesures de protection de l'emploi en fonction de la taille de l'entreprise

Type de protection	Proportion des salariés du secteur privé concernés (%)
Allemagne	Licenciement abusif : le seuil de protection a été relevé en 2004 de 5 salariés à 10. 19
Australie	Licenciement abusif : la loi de 2005 modifiant la loi sur les relations du travail a introduit un seuil de 100 salariés pour la protection dans le cas des entreprises constituées en société et a exclu les entreprises non constituées en société dans le cadre du système fédéral. 34
Corée	Code du travail : la plupart de ses dispositions s'appliquent à partir de cinq salariés permanents. 20
France	Période d'essai : le contrat nouvelles embauches (CNE), créé en 2005, a porté à deux ans la période d'essai pour les travailleurs des entreprises de moins de 20 salariés. Durant ces deux ans, les salariés recrutés sur un CNE bénéficient néanmoins d'une très large protection. 29
Italie	Réintégration et indemnisation : les entreprises de moins de 60 salariés (ou les établissements de moins de 15 salariés) peuvent convertir leur obligation de réintégration en une indemnité égale à 15 mois de salaire. Un taux d'indemnisation à deux niveaux prend également en compte le même seuil. 33
Portugal	Licenciement abusif et procédure de notification : les micro-entreprises de 9 salariés au maximum ne sont pas soumises à certaines dispositions en cas de licenciement abusif – notamment à l'obligation de réintégration en ce qui concerne les salariés occupant un poste de cadre – et elles n'ont pas à justifier le licenciement devant le comité d'entreprise. 39
République slovaque	Emplois temporaires : les petites entreprises de moins de 20 salariés peuvent renouveler les contrats temporaires au-delà de trois ans. 35
Suède	Licenciement abusif : la règle « dernier entré, premier sorti » ne s'applique plus aux entreprises qui ont jusqu'à 10 salariés. n.d.
Turquie	Loi sur le travail : elle ne s'applique pas aux travailleurs des entreprises de moins de 50 salariés dans l'agriculture et la sylviculture. n.d.

généralement les différences observées dans le profil de la performance<sup>9</sup>. De plus, les regroupements des pays en fonction des priorités d'action correspondent à peu près à ceux qui se fondent sur la performance d'ensemble. Par exemple, les priorités en vue de l'amélioration de l'utilisation globale des ressources en main-d'œuvre concernent davantage les pays d'Europe continentale. Pour les pays où l'écart de PIB par habitant est très marqué, de même que pour le Japon et la Suisse, l'augmentation de la productivité est l'enjeu essentiel, de sorte que les priorités sont en général davantage axées sur la libéralisation des marchés de produits, surtout dans les industries de réseau et dans les

services. Les pays anglophones ont le plus souvent un marché du travail qui fonctionne bien, mais leur défi commun est de relever le niveau de qualification de leur main-d'œuvre, tout particulièrement en améliorant leur enseignement secondaire. Enfin, un grand nombre de pays de l'UE doivent renforcer leur enseignement supérieur afin d'améliorer les taux de diplômés et/ou la qualité de l'enseignement et de la recherche.

En moyenne entre une et deux priorités sur les cinq qui figuraient dans *Objectif croissance 2005* ne sont plus mentionnées dans le présent exercice. Dans la majorité des cas où une priorité n'apparaît plus, des mesures avaient déjà été prises et signalées dans *Objectif croissance 2006*, ou ont été prises depuis lors. Même si les réformes n'ont dans bien des cas que partiellement remédié aux faiblesses recensées de l'orientation des politiques dans le domaine en question, cela suffit pour que d'autres domaines d'action passent à un niveau de priorité plus élevé. De plus, le fait d'élargir l'exercice à l'innovation, conjugué à une amélioration de l'ensemble des indicateurs pour les domaines d'action pris en compte antérieurement et à une réévaluation des impératifs d'action, a conduit à exclure certaines priorités, même en cas d'inaction des pouvoirs publics ou d'action de faible envergure.

## Notes

1. On trouvera à l'annexe 1.A1 une analyse plus détaillée des évolutions de ces performances et de leur origine. Faute de révisions suffisantes *a posteriori* au moment de la publication, les chiffres pour la Grèce ne prennent pas en compte la nette révision à la hausse des comptes nationaux annoncée par les autorités à l'automne 2006.
2. La comparaison internationale de la performance économique en termes de PIB par habitant et dans l'optique des principales composantes est facilitée par l'utilisation d'un pays de référence ou « numéraire ». Du fait de leur taille et de leur position parmi les pays en tête pour le PIB par habitant, les États-Unis constituent un choix naturel pour le rôle de numéraire.
3. Dans ces pays, les facteurs spéciaux augmentent le PIB par habitant : dans le cas de la Norvège, l'extraction du pétrole, et dans le cas du Luxembourg, les travailleurs frontaliers et les marchés de capitaux.
4. Boulès, R. et G. Cette (2005), « Une comparaison des niveaux de productivité structurels des grands pays industrialisés », *Revue économique de l'OCDE*, n° 41.
5. Les données présentées au chapitre 4 montrent qu'une plus vive concurrence sur les marchés de produits peut également accroître l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.
6. Pour un examen plus détaillé des facteurs liés à l'action des pouvoirs publics qui déterminent la performance du marché du travail, voir le chapitre 4.
7. L'imposition implicite est égale au changement du patrimoine retraite en cas de poursuite de l'activité pour un certain nombre d'années. Le patrimoine retraite est défini comme l'ensemble des flux actualisés des prestations correspondant à la pension de retraite (ou des autres prestations de retraite *de facto*), moins les cotisations à ces régimes. Voir à ce sujet le chapitre 5 d'*Objectif croissance 2005*.
8. Dernièrement, cette proportion s'est stabilisée dans certains de ces pays (l'Australie, par exemple). Parmi les autres pays pour lesquels des données sont disponibles, quelques-uns seulement (par exemple, l'Italie et la Pologne) sont parvenus à réduire nettement le nombre des demandeurs au cours de la première moitié des années 2000.
9. Les mesures destinées à améliorer la performance du marché du travail représentent plus d'un tiers de l'ensemble des priorités, la proportion étant d'un quart environ pour les mesures concernant la réglementation des marchés de produits, les échanges internationaux et l'innovation. Les politiques en matière d'éducation restent également un important domaine d'action prioritaire (environ 15 %), avec répartition égale entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Les autres priorités correspondent aux recommandations formulées pour des domaines qui n'ont pas donné lieu à l'établissement d'un indicateur, notamment l'efficacité du secteur public, les obstacles non tarifaires aux échanges, les infrastructures publiques et le logement.

Tableau 1.1. **Politiques structurelles et performance : priorités proposées<sup>1</sup>**

	Domaine de la performance	
	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité du travail
<b>Allemagne</b>	<p>Renforcer l'incitation au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus du travail.</p> <p><i>Atténuer la désincitation au travail à temps plein pour les femmes en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants et en allégeant l'impôt pour le deuxième apporteur de revenu.</i></p> <p><i>Renforcer l'incitation des bénéficiaires de prestations sociales en leur offrant des services de placement plus efficaces et en leur imposant des conditions plus strictes.</i></p>	<p>Développer le capital humain dans son ensemble en améliorant l'efficacité du système éducatif.</p> <p>Promouvoir la concurrence dans les services professionnels et les industries de réseau en réduisant les obstacles réglementaires à l'entrée.</p>
<b>Australie</b>	<p>Poursuivre la réforme des régimes d'invalidité pour encourager les bénéficiaires suffisamment aptes au travail à exercer un emploi.</p> <p>Renforcer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés en améliorant l'enseignement professionnel.</p> <p><i>Mettre fin au système actuel de fixation des salaires (sentences arbitrales) pour permettre plus de souplesse dans les négociations salariales.</i></p> <p><i>Réduire encore les taux marginaux effectifs d'imposition des bas salaires afin d'encourager le travail à temps plein.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en favorisant une plus grande cohérence réglementaire et l'intégration des marchés entre les États et Territoires.</p>
<b>Autriche</b>	<p>Réduire les désincitations au travail à un âge avancé en limitant les possibilités de retraite anticipée via l'indemnisation du chômage.</p> <p><i>Renforcer l'incitation au travail en réduisant les taux marginaux d'imposition des revenus du travail.</i></p>	<p>Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur en développant les financements fondés sur les résultats.</p> <p>Favoriser la concurrence dans les industries de réseau en réduisant les restrictions aux prises de participation et les autres obstacles à l'entrée.</p> <p><i>Promouvoir la concurrence dans les services en assouplissant les dispositions législatives concernant les professions artisanales, commerciales et libérales et en mettant fin à l'adhésion obligatoire à une chambre professionnelle.</i></p>
<b>Belgique</b>	<p>Réduire le coin fiscal sur les bas salaires, de manière à accroître les possibilités d'emploi de cette catégorie.</p> <p>Atténuer la désincitation au travail à un âge avancé, en réformant les voies d'accès à une retraite anticipée.</p> <p><i>Renforcer l'application de l'obligation de recherche d'un emploi en coordonnant mieux l'action des organismes de placement.</i></p> <p><i>Remédier aux déséquilibres géographiques sur le marché du travail en offrant davantage de possibilités aux entreprises de ne pas participer aux conventions salariales de branche à l'échelle nationale.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans le commerce de détail en assouplissant davantage les règles d'urbanisme et les heures d'ouverture des magasins.</p>
<b>Canada</b>	<p><i>Remédier à l'inefficacité de l'assurance chômage pour permettre une baisse des cotisations.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence sur les marchés de l'électricité en encourageant la libéralisation et l'intégration entre les provinces.</p> <p>Promouvoir la concurrence dans les services professionnels en diminuant le nombre des professions réglementées et les autres obstacles aux échanges interprovinciaux.</p> <p>Réduire encore les obstacles à l'investissement direct étranger pour faciliter le transfert de nouvelles technologies et de pratiques de gestion en provenance de l'étranger.</p> <p><i>Alléger davantage la taxation sur la détention du capital des entreprises et harmoniser les taux effectifs d'imposition entre les entreprises de façon à encourager l'investissement privé.</i></p>
<b>Corée</b>	<p><i>Renforcer l'activité des femmes en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans le secteur non manufacturier en réduisant les obstacles réglementaires à l'entrée d'entreprises nationales et supprimer les obstacles pour les investissements directs étrangers.</p> <p>Réduire les aides à la production dans l'agriculture, surtout celles qui faussent le plus les échanges.</p> <p>Réduire les coûts administratifs pour les entreprises nouvellement créées afin de stimuler la concurrence sur les marchés de produits.</p> <p><i>Améliorer le système d'innovation en renforçant les droits de propriété intellectuelle et les interactions entre l'industrie et la science.</i></p>

Tableau 1.1. **Politiques structurelles et performance : priorités proposées<sup>1</sup>** (suite)

	Domaine de la performance	
	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité du travail
<b>Danemark</b>	<p>Atténuer la désincitation à accroître la durée du travail en réduisant la taxation marginale des revenus du travail.</p> <p>Modifier les régimes d'assurance maladie et d'invalidité de façon à favoriser l'exercice d'un emploi par les personnes suffisamment aptes au travail.</p> <p><i>Réduire les aides au logement et supprimer le contrôle des loyers de façon à atténuer les distorsions sur le marché du logement et à faciliter la mobilité des travailleurs.</i></p>	<p>Améliorer le niveau d'instruction pour accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p><i>Alléger les charges réglementaires pesant sur les activités des entreprises afin de stimuler la concurrence sur les marchés de produits.</i></p>
<b>Espagne</b>	<p>Favoriser plus de souplesse dans la détermination des salaires en limitant l'extension administrative des conventions collectives.</p> <p>Atténuer le dualisme du marché du travail en abaissant le coût de la LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée.</p> <p><i>Atténuer la désincitation au travail à un âge avancé en établissant un lien plus étroit entre les prestations de retraite et les cotisations sur l'ensemble de la carrière.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans le commerce de détail en réduisant les obstacles réglementaires à l'entrée.</p> <p><i>Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur en accordant plus d'autonomie aux universités.</i></p>
<b>États-Unis</b>	<p>Limiter la hausse des coûts de main-d'œuvre en réformant le programme Medicare afin d'enrayer la hausse des coûts des soins de santé.</p> <p><i>Transférer une partie du poids de la fiscalité sur la consommation et élargir la base d'imposition.</i></p> <p><i>Modifier les régimes d'invalidité afin d'encourager à exercer un emploi les personnes suffisamment aptes au travail.</i></p>	<p>Améliorer les résultats éducatifs dans l'enseignement secondaire afin d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p>Réduire les aides à la production dans l'agriculture, en particulier celles qui faussent le plus les échanges.</p>
<b>Finlande</b>	<p>Renforcer l'incitation au travail en réduisant davantage le coin fiscal sur les revenus du travail.</p> <p>Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé en réformant les voies d'accès à une retraite anticipée.</p> <p>Faire reculer le chômage de longue durée en diminuant l'indemnisation en fonction de la durée du chômage.</p> <p><i>Favoriser plus de flexibilité pour les accords salariaux centralisés afin d'accroître les possibilités d'emploi.</i></p>	<p><i>Réduire la présence de l'État-actionnaire dans l'économie afin de faciliter l'entrée et de stimuler la concurrence sur les marchés de produits.</i></p>
<b>France</b>	<p>Atténuer le dualisme du marché du travail en diminuant les coûts de la LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée.</p> <p>Stimuler la demande de main-d'œuvre pour les jeunes et les personnes peu qualifiées en faisant baisser comparativement le coût minimum du travail.</p> <p><i>Réduire l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé en réformant le système d'assurance chômage.</i></p>	<p>Favoriser la concurrence dans le commerce de détail et dans les industries de réseau en réexaminant la réglementation concernant les conditions d'accès et la fixation des prix.</p> <p><i>Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur en introduisant des frais de scolarité reposant sur des prêts étudiants remboursables en fonction du revenu.</i></p>
<b>Grèce</b>	<p>Stimuler l'embauche de travailleurs non manuels en réduisant le coût de la LPE pour cette catégorie.</p> <p>Réduire la désincitation au travail à un âge avancé en établissant un lien entre les prestations de retraite et les cotisations sur l'ensemble de la carrière.</p> <p><i>Stimuler la demande de travail pour les jeunes en mettant en place à leur intention un salaire inférieur au minimum.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en réduisant les restrictions aux prises de participation et les autres obstacles à l'entrée.</p> <p><i>Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur en développant les financements sur la base des résultats.</i></p>
<b>Hongrie</b>	<p>Renforcer l'incitation au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus du travail.</p> <p>Poursuivre la réforme des régimes d'invalidité de façon à encourager l'exercice d'un emploi par les personnes suffisamment aptes au travail.</p> <p><i>Réformer la fiscalité et les prestations sociales pour favoriser l'emploi dans le secteur formel.</i></p>	<p>Accroître le capital humain dans son ensemble en améliorant l'efficacité du système éducatif.</p> <p><i>Accroître l'efficacité des dépenses publiques en accélérant la réforme administrative et en remédiant aux faiblesses de la planification budgétaire.</i></p>

Tableau 1.1. **Politiques structurelles et performance : priorités proposées<sup>1</sup>** (suite)

	Domaine de la performance	
	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité du travail
<b>Irlande</b>	Renforcer l'incitation au travail pour le deuxième apporteur de revenu et pour les parents isolés en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants.	Favoriser la concurrence dans les industries de réseau en facilitant l'entrée et l'accès à certains éléments du réseau. Accroître globalement le capital humain en améliorant le financement et l'efficacité du système éducatif.  <i>Améliorer la gouvernance des établissements de recherche pour que l'innovation soit plus fructueuse.</i> <i>Améliorer les infrastructures publiques dans de bonnes conditions de coût et d'efficacité afin de réduire les goulets d'étranglement.</i>
<b>Islande</b>		Promouvoir la concurrence dans les secteurs de la pêche et de l'énergie en réduisant les restrictions aux prises de participation qui entravent l'entrée d'entreprises nationales et étrangères. Réduire les aides à la production dans l'agriculture, surtout celles qui faussent le plus les échanges. Améliorer les taux d'obtention d'un diplôme à partir du deuxième cycle de l'enseignement secondaire afin d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre. <i>Réduire la garantie publique dont bénéficient les obligations émises par la Caisse de financement du logement afin d'atténuer les distorsions sur le marché du logement.</i> <i>Accroître l'efficacité du secteur public en accélérant la réforme administrative.</i>
<b>Italie</b>	Renforcer l'incitation au travail en réduisant le coin fiscal sur les revenus du travail.  <i>Favoriser plus de flexibilité pour la négociation des salaires en décentralisant les dispositifs de fixation des rémunérations dans le secteur public.</i>	Favoriser une plus vive concurrence dans les services en mettant pleinement en œuvre les réformes récentes et les réformes programmées dans le secteur des services publics locaux. Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur en réexaminant le financement et la gouvernance des universités.  <i>Améliorer le gouvernement d'entreprise en réformant la supervision des marchés financiers et la procédure de faillite.</i>
<b>Japon</b>	Atténuer le dualisme du marché du travail en abaissant le coût de la LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée.	Favoriser une plus vive concurrence dans le commerce de détail et les services professionnels en facilitant l'entrée. Réduire les aides à la production dans l'agriculture, surtout celles qui faussent le plus les échanges. <i>Encourager l'innovation en élargissant l'accès au capital-risque et en améliorant le système éducatif.</i> <i>Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger de manière à accroître les transferts de nouvelles technologies et de pratiques de gestion en provenance de l'étranger.</i>
<b>Luxembourg</b>	Atténuer la désincitation au travail à un âge avancé en établissant un lien plus étroit entre les prestations de retraite et les cotisations sur l'ensemble de la carrière. Renforcer l'incitation des bénéficiaires de prestations sociales à travailler en introduisant des conditions plus sévères pour l'ouverture des droits à prestations. <i>Réduire le dualisme du marché du travail en abaissant le coût de la LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée.</i>	Améliorer les résultats éducatifs, au niveau primaire et secondaire, afin d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.  <i>Promouvoir la concurrence dans les services professionnels en assouplissant la réglementation des conditions d'exercice et les obligations d'autorisation.</i>
<b>Mexique</b>	<i>Transférer une partie de l'impôt sur la consommation en élargissant l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée.</i>	Améliorer les résultats éducatifs et le niveau d'instruction dans l'enseignement obligatoire afin d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre. Favoriser la concurrence dans l'industrie en réduisant les restrictions aux prises de participation et les autres obstacles à l'entrée. Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères afin d'accroître les transferts de technologie en provenance de l'étranger. <i>Renforcer la confiance des investisseurs en améliorant les voies d'exécution des contrats.</i>

Tableau 1.1. **Politiques structurelles et performance : priorités proposées<sup>1</sup>** (suite)

	Domaine de la performance	
	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité du travail
<b>Norvège</b>	<p>Modifier les régimes d'assurance maladie et d'invalidité afin de favoriser l'exercice d'un emploi par les personnes suffisamment aptes au travail.</p> <p><i>Mettre en œuvre le projet de réforme des retraites afin d'inciter davantage à la poursuite de l'activité à un âge avancé.</i></p>	<p>Réduire les aides à la production dans l'agriculture, en particulier celles qui faussent le plus les échanges.</p> <p>Réduire le périmètre de la propriété publique dans les services financiers et dans les industries de réseau afin de favoriser l'investissement étranger et la concurrence des entreprises étrangères.</p> <p><i>Promouvoir la concurrence sur le marché des produits en renforçant l'indépendance des autorités de la concurrence.</i></p>
<b>Nouvelle-Zélande</b>	<p>Renforcer l'incitation des femmes à travailler à temps plein en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants.</p> <p><i>Accroître l'efficacité du secteur public en fixant des objectifs de performance bien conçus dans les secteurs de la santé et de l'éducation.</i></p>	<p>Stimuler l'investissement dans l'électricité en remédiant au flou de la réglementation.</p> <p>Améliorer le niveau d'instruction, en particulier des minorités ethniques, pour accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p><i>Améliorer le système de tarification de l'usage des routes, afin de réduire les goulets d'étranglement dans les transports.</i></p>
<b>Pays-Bas</b>	<p>Renforcer l'incitation à travailler à plein-temps pour un deuxième apporteur à faible revenu, en réduisant son taux marginal effectif d'imposition.</p> <p>Poursuivre la réforme des régimes d'invalidité pour encourager l'exercice d'un emploi par les personnes suffisamment aptes au travail.</p> <p><i>Stimuler la mobilité des travailleurs en revoyant les restrictions d'urbanisme dans le domaine du logement.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en facilitant l'entrée et l'accès des tiers à certains éléments du réseau.</p> <p><i>Favoriser la concurrence dans le commerce de détail en assouplissant les restrictions concernant les grandes surfaces.</i></p>
<b>Pologne</b>	<p>Renforcer l'incitation à travailler en réduisant le coin fiscal et en subordonnant les aides aux chômeurs à des conditions plus strictes.</p> <p><i>Accroître la mobilité des travailleurs en améliorant les infrastructures de transport et de logement.</i></p>	<p>Alléger le contrôle de l'État dans divers secteurs afin de stimuler l'investissement privé et d'introduire une concurrence efficace.</p> <p>Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur en mettant en place des frais de scolarité reposant sur des prêts étudiants remboursables en fonction du revenu.</p> <p><i>Promouvoir la concurrence dans les services professionnels et dans les télécommunications en simplifiant la réglementation et en facilitant l'accès des tiers.</i></p>
<b>Portugal</b>	<p>Atténuer la segmentation du marché du travail et faciliter la mobilité des travailleurs en réduisant le coût de la LPE.</p>	<p>Améliorer les résultats éducatifs et le niveau d'instruction dans l'enseignement obligatoire afin d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau et dans les services en assouplissant les obstacles réglementaires à l'entrée.</p> <p><i>Accroître l'efficacité du secteur public en accélérant la réforme administrative.</i></p> <p><i>Stimuler l'investissement privé en simplifiant l'impôt sur les sociétés et en réduisant les coûts de mise en conformité avec la réglementation.</i></p>
<b>République slovaque</b>	<p>Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à faible revenu afin d'augmenter les possibilités d'emploi de cette catégorie.</p> <p>Atténuer la désincitation au travail à un âge avancé en établissant un lien plus étroit entre les prestations et les cotisations sur l'ensemble de la carrière.</p> <p><i>Réformer le marché du logement afin d'atténuer les distorsions et de faciliter la mobilité des travailleurs.</i></p>	<p>Accroître globalement le capital humain en améliorant l'efficacité du système éducatif.</p> <p><i>Renforcer le développement des activités marchandes dans le secteur formel en faisant en sorte que les réglementations et les contrats puissent être exécutés plus efficacement.</i></p>
<b>République tchèque</b>	<p>Stimuler l'embauche en réduisant les coûts de la LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée.</p> <p>Réduire le coin fiscal sur les bas salaires de façon à accroître les possibilités d'emploi de cette catégorie.</p>	<p>Réduire les coûts administratifs pour les entreprises nouvellement créées afin de stimuler la concurrence sur les marchés de produits.</p> <p><i>Améliorer l'efficacité du secteur public en réformant le système de santé et en renforçant l'incitation financière en cas de regroupement de communes.</i></p> <p><i>Augmenter les financements pour l'enseignement supérieur en mettant en place un régime de frais de scolarité s'appuyant sur des prêts étudiants remboursables en fonction des revenus.</i></p>

Tableau 1.1. **Politiques structurelles et performance : priorités proposées<sup>1</sup>** (suite)

	Domaine de la performance	
	Utilisation des ressources en main-d'œuvre	Productivité du travail
<b>Royaume-Uni</b>	<p>Renforcer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés en améliorant les résultats des études secondaires.</p> <p>Poursuivre la réforme des régimes d'invalidité afin d'encourager à exercer un emploi les personnes suffisamment aptes au travail.</p> <p><i>Renforcer l'incitation des parents vivant seuls et des deuxièmes apporteurs de revenu à travailler à temps plein en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants.</i></p>	<p>Améliorer les infrastructures publiques, en particulier dans le domaine des transports, afin de réduire encore les goulets d'étranglement.</p> <p><i>Accroître l'efficacité du secteur public en renforçant l'incitation à poursuivre des objectifs de performance dans les services financés par les pouvoirs publics.</i></p>
<b>Suède</b>	<p>Modifier les régimes d'assurance maladie et invalidité afin d'encourager à travailler les personnes suffisamment aptes au travail.</p> <p>Renforcer l'incitation à accroître la durée du travail en réduisant les taux marginaux d'imposition des revenus du travail.</p> <p><i>Réformer la politique du logement afin d'atténuer les distorsions et de faciliter la mobilité des travailleurs.</i></p>	<p>Abaisser le coût de la LPE pour faciliter la gestion des ressources humaines et pour stimuler l'innovation.</p> <p><i>Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur en incitant davantage les étudiants à commencer et achever plus rapidement les programmes universitaires.</i></p>
<b>Suisse</b>	<p>Renforcer l'incitation des femmes à travailler à plein-temps en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants.</p> <p><i>Promouvoir la concurrence dans la fourniture de produits et services médicaux afin d'enrayer la hausse des soins de santé.</i></p>	<p>Promouvoir la concurrence dans les industries de réseau en réduisant les obstacles réglementaires à l'entrée.</p> <p>Réduire les aides à la production dans l'agriculture, en particulier celles qui faussent le plus les échanges.</p> <p><i>Revoir les réglementations techniques concernant les produits faisant l'objet d'échanges internationaux afin de stimuler les échanges transfrontières et la concurrence.</i></p>
<b>Turquie</b>	<p>Stimuler l'emploi des jeunes et des personnes faiblement qualifiées dans le secteur formel en faisant en sorte d'obtenir une baisse relative du coût minimum du travail.</p> <p>Favoriser l'embauche de travailleurs sous contrat à durée indéterminée dans le secteur formel et faciliter la mobilité des travailleurs en réduisant le coût de la LPE.</p> <p><i>Atténuer la désincitation au travail à un âge avancé en augmentant progressivement la neutralité actuarielle du système de retraite.</i></p>	<p>Améliorer les résultats éducatifs dans le deuxième cycle du secondaire afin d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre.</p> <p><i>Réduire les coûts administratifs des jeunes entreprises pour stimuler la concurrence sur les marchés de produits.</i></p>
<b>Union européenne</b>	<p><i>Améliorer la mobilité des travailleurs dans l'UE en faisant en sorte que les droits à retraite et les autres droits à prestations soient davantage transférables.</i></p>	<p>Assouplir les obstacles réglementaires internes aux échanges transfrontaliers et à l'entrée des entreprises pour diminuer les coûts de mise en conformité des entreprises.</p> <p>Promouvoir la concurrence sur les marchés de produits en réduisant encore les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau.</p> <p>Réduire les aides à la production dans l'agriculture, en particulier celles qui faussent le plus les échanges.</p> <p><i>Améliorer la concurrence dans les services financiers en appliquant pleinement le Plan d'action pour les services financiers.</i></p>

1. Les priorités en italiques ne reposent pas nécessairement sur des indicateurs.

## ANNEXE 1.A1

## *Les grandes tendances des performances de croissance*

Cette annexe offre une vue d'ensemble des grandes tendances des performances de croissance des pays de l'OCDE. L'évolution de la croissance globale du PIB est d'abord passée en revue, suivie d'un examen des deux composantes principales du PIB par habitant : la productivité du travail et l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

### **PIB par habitant et revenu**

La plupart des pays de l'OCDE n'ont pas réussi ces dix dernières années à rattraper le niveau de vie des États-Unis au même rythme qu'au cours des premières décennies d'après-guerre. Le PIB tendanciel par habitant a augmenté sensiblement plus vite que dans le pays de référence uniquement en Corée, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Luxembourg, en Pologne, et en République slovaque. La croissance tendancielle au Mexique et en Turquie s'est révélée médiocre cette dernière décennie, surtout si l'on considère le potentiel considérable de rattrapage de ces économies. Des signes d'amélioration notable sont toutefois observés depuis cinq ans. Curieusement, le niveau de vie matériel en Allemagne, en France, en Italie et au Japon, n'a pas suivi ces dix dernières années le rythme de croissance tendancielle du PIB par habitant des États-Unis.

La convergence du PIB par habitant ne mesure que partiellement le resserrement de l'écart de niveau de vie entre les pays. Comme on l'a vu dans l'édition de 2006 d'*Objectif croissance*, le PIB par habitant mesure le revenu, et pas la richesse, et il ignore en outre les revenus en provenance ou à destination de l'étranger. Néanmoins, le lien entre le PIB et les autres indicateurs du bien-être économique, notamment le revenu national net, est étroit sauf dans quelques cas. Par exemple, bien que l'Irlande ait pratiquement rattrapé le niveau de PIB par habitant des États-Unis, les investisseurs étrangers recueillent maintenant une forte proportion des bénéfices, de sorte que le revenu national net par habitant a moins convergé. Pour la Pologne et la République tchèque, l'augmentation observée cette dernière décennie des transferts nets de revenus à l'étranger a elle aussi sensiblement ralenti la progression du revenu national par rapport à la production. L'évolution des termes de l'échange a également eu un impact négatif très marqué sur la croissance des revenus réels dans les pays spécialisés dans la production de TIC (par exemple, en Corée, en Finlande et en Suède), ce qui a en partie neutralisé l'incidence qu'une bonne performance pour la croissance du PIB a eue sur le bien-être de ces pays. En revanche, ces dix dernières années, l'évolution des termes de l'échange a été bénéfique du point de vue du revenu réel pour les pays richement dotés en ressources naturelles comme l'Australie et la Norvège.

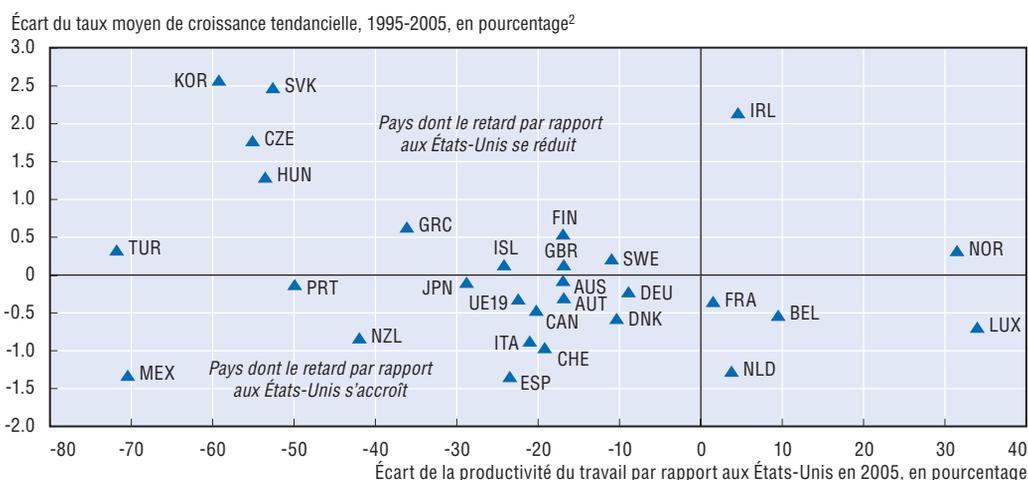
## Productivité du travail

Dans la plupart des pays, l'écart de PIB par habitant tient en grande partie à une plus faible productivité par rapport aux États-Unis. C'est le cas des pays anglophones (hors États-Unis) et des pays nordiques, ainsi que des économies à faible revenu. Même dans les pays d'Europe continentale dont la productivité du travail mesurée est proche de celle des États-Unis, la véritable capacité productive est probablement moindre, parce que l'utilisation des ressources en main-d'œuvre est faible dans ces pays et que les travailleurs à bas niveau de productivité y sont moins susceptibles d'exercer un emploi (voir le texte principal).

Lorsque l'écart de niveau de vie par rapport aux États-Unis s'est resserré ces dix dernières années, c'est essentiellement grâce à une croissance plus rapide de la productivité du travail. Pour regagner du terrain sur le plan de la productivité cette dernière décennie, les pays ont dû améliorer rapidement leur production horaire, car la productivité du travail s'est accélérée aux États-Unis à partir du milieu des années 90 et a encore progressé à partir de 2000. La croissance de la production horaire a généralement été la plus forte dans les pays dont le niveau initial de productivité était faible et qui avaient donc le plus de possibilités de rattrapage (graphique 1.A1.1). Cependant, le rythme de croissance de la productivité du travail même dans ces pays ne permet qu'une très lente convergence vers le niveau du pays de référence\*. Quant au Mexique, la croissance de sa productivité du travail n'a pas suffi pour empêcher que l'écart par rapport aux États-Unis ne se creuse davantage.

### Graphique 1.A1.1. Niveaux et taux de croissance de la productivité du travail

Écart par rapport aux États-Unis<sup>1</sup>



1. Le taux moyen de croissance tendancielle de la productivité du travail, mesuré en PIB par heure travaillée, est calculé à partir des données en volume provenant des comptes nationaux. Les données pour la Grèce ne prennent pas en compte l'augmentation de 25 pour cent du niveau du PIB annoncée en 2006.
2. 1998-2005 pour la République tchèque, 1995-2004 pour le Mexique et la Turquie; la Pologne n'est pas incluse dans les pays UE19, par manque de données sur les heures travaillées en 1995.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 80 et OCDE, Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/374432717547>

\* Par exemple, la Hongrie, qui se situe pourtant au cinquième rang des pays de l'OCDE depuis dix ans pour le rythme de croissance tendancielle de la productivité du travail, devrait encore attendre dix ans avant d'atteindre la moitié du niveau de productivité du travail des États-Unis.

La léthargie persistante de la productivité du travail en Espagne et aux Pays-Bas cette dernière décennie peut s'expliquer dans une certaine mesure par les progrès accomplis du point de vue de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. L'augmentation rapide de l'emploi des travailleurs moins qualifiés, combinée à des départs en retraite moins précoces, a tendance à diminuer la productivité moyenne du travail mesurée et à fausser la véritable capacité productive sous-jacente.

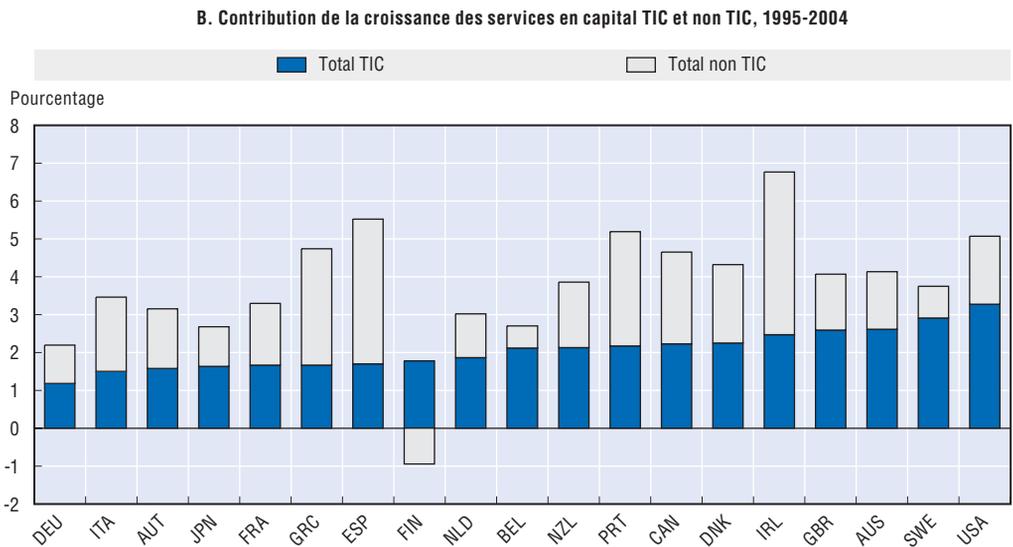
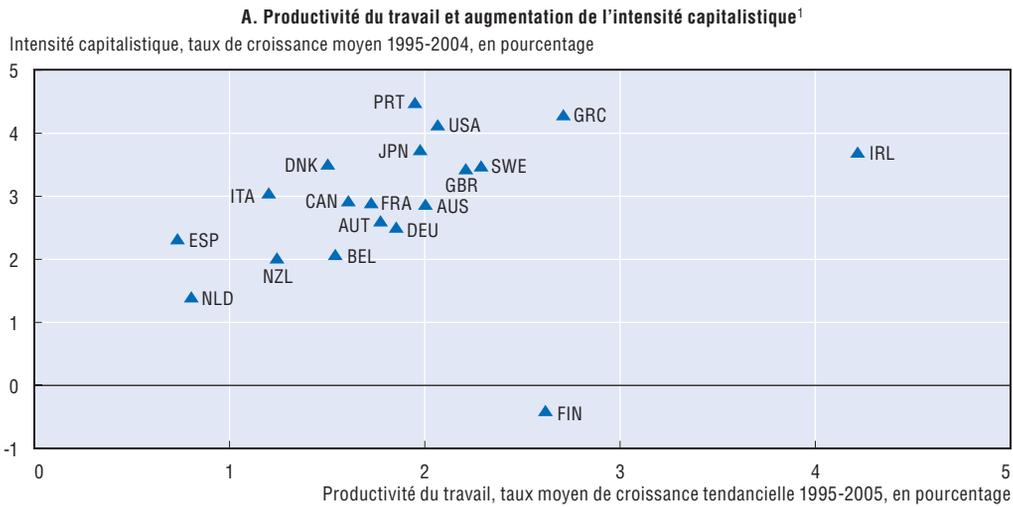
L'une des raisons qui expliquent pourquoi la plupart des pays ne sont pas parvenus à rattraper une partie de l'écart de productivité est que l'intensité capitaliste, c'est-à-dire le niveau de services en capital physique par heure travaillée, a davantage augmenté aux États-Unis que dans la plupart des autres pays pour lesquels les données sont disponibles (graphique 1.A1.2). Ce bon résultat des États-Unis est lié à un investissement particulièrement vigoureux dans les équipements à base de TIC. La croissance des services en capital a été généralement plus faible dans les pays, comme ceux d'Europe continentale, où la contribution des services en capital de TIC a été moindre. Dans les pays anglophones hors États-Unis, les services en capital de TIC ont fortement contribué à la croissance, mais moins qu'aux États-Unis. Pour de nombreux pays, cette plus faible augmentation de l'intensité capitaliste par rapport aux États-Unis explique leur relative faiblesse pour la croissance de la productivité du travail. Dans d'autres pays (Canada, Danemark, Espagne, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suisse), la croissance relativement faible de la productivité du travail tient essentiellement à une croissance de la productivité multifactorielle tendancielle nettement inférieure à celle observée aux États-Unis. En revanche, la productivité multifactorielle tendancielle a largement contribué à la convergence de la productivité du travail dans le cas d'un petit nombre de pays comme la Finlande, l'Irlande, l'Islande et la Norvège.

### Utilisation des ressources en main-d'œuvre

Dans les grands pays d'Europe continentale, l'écart de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre – le nombre total d'heures travaillées rapporté à la population totale – vis-à-vis du pays de référence, est dû essentiellement à la conjonction d'un faible nombre moyen d'heures travaillées par personne exerçant un emploi et de faibles taux d'activité (graphique 1.A1.3). L'utilisation moins intense des ressources en main-d'œuvre dans les pays nordiques s'explique pour beaucoup par le faible nombre moyen d'heures travaillées par personne exerçant un emploi, car les taux d'activité sont en général relativement élevés. En revanche, l'écart dans les pays à bas revenu comme la Hongrie, le Mexique, la Pologne et la Turquie a pour origine de faibles taux d'activité, car le nombre moyen d'heures travaillées par personne exerçant un emploi est élevé. Un chômage élevé a un effet négatif sensible sur l'écart pour l'utilisation des ressources en main-d'œuvre dans le cas de la Pologne et de la République slovaque.

Les taux d'emploi particulièrement bas dans certains pays tiennent en grande partie au faible taux d'emploi de certaines catégories, notamment les jeunes travailleurs, les femmes et les personnes de plus de 55 ans; la contribution des hommes d'âge essentiellement actif à l'emploi étant très similaire d'un pays à l'autre (graphique 1.A1.4). L'emploi des femmes est relativement limité dans les pays à bas revenu et dans les pays de l'OCDE se situant en Asie et autour de la Méditerranée. L'emploi des jeunes et des travailleurs âgés est faible dans certains pays à bas revenu et dans les pays d'Europe continentale. Tout en expliquant dans une large mesure la différence d'un pays à l'autre, les variations de l'emploi pour ces catégories représentent également une forte proportion

## Graphique 1.A1.2. Contribution de l'investissement en capital physique



1. La productivité du travail est définie comme précédemment dans le graphique 1.A1.1. Le changement dans l'intensité capitalistique correspond à la variation de la contribution des services en capital, moins la contribution de la variation du nombre total d'heures travaillées.

Source : OCDE, base de données sur la productivité; OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 2006 et Perspectives économiques de l'OCDE, n° 80*.

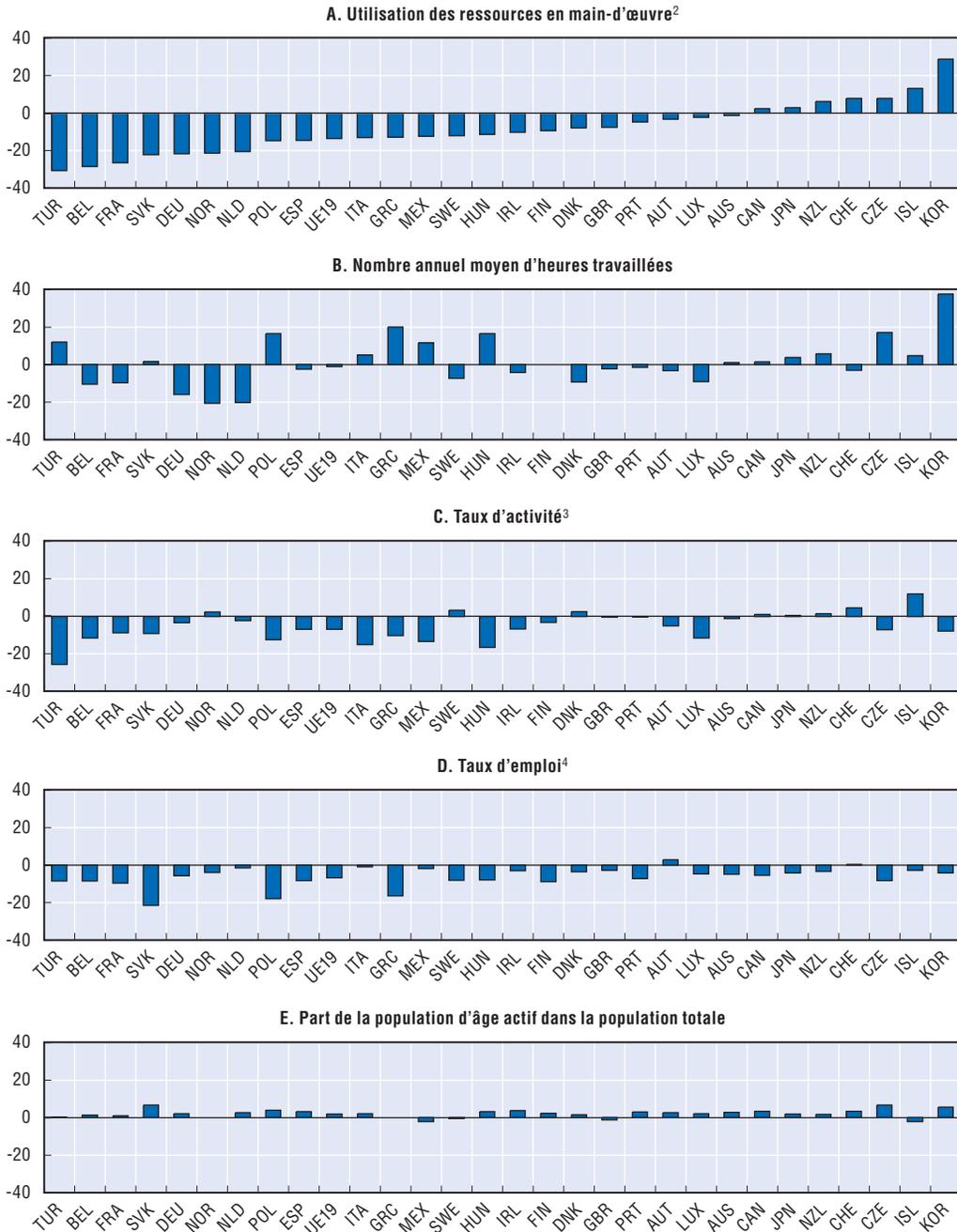
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/722417882578>

de la hausse du taux global d'emploi. Par exemple, le taux global d'emploi a augmenté ces dix dernières années en Finlande, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas en partie à la faveur d'une augmentation de l'emploi des travailleurs âgés.

Au total, les progrès ont été contrastés ces dernières années pour ce qui est de l'amélioration de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. La performance du marché du travail s'est améliorée assez nettement aux États-Unis à la fin des années 90, mais le taux tendanciel d'emploi et le nombre moyen d'heures par travailleur diminuent depuis 2000. L'utilisation tendancielle des ressources en main-d'œuvre a également progressé ces dix dernières années dans quelques pays où elle était traditionnellement faible, notamment en Espagne, en Irlande et aux Pays-Bas, de même que dans un grand

### Graphique 1.A1.3. Origine des différences d'utilisation des ressources en main-d'œuvre, 2005<sup>1</sup>

Écart en pourcentage par rapport aux États-Unis

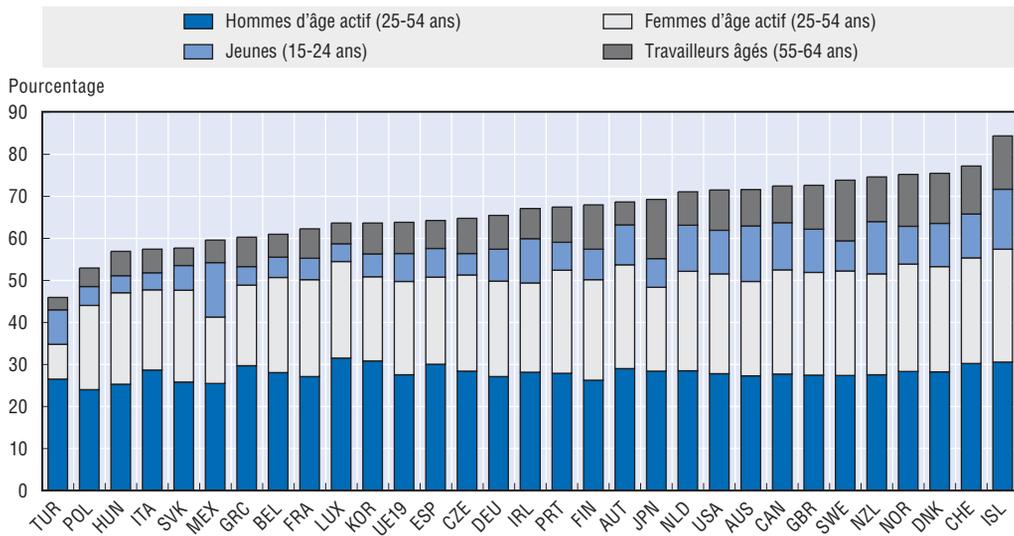


1. Les pays ont été classés en fonction de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre. Dans le cas du Luxembourg, la population est augmentée du nombre des travailleurs frontaliers pour prendre en compte leur contribution au PIB.
2. Nombre d'heures travaillées durant l'année divisé par la population.
3. Population active divisée par la population d'âge actif.
4. Nombre de personnes occupant un emploi divisé par la population active. Le nombre de personnes occupant un emploi est basé sur les données des comptes nationaux. Pour la plupart des pays, les différences entre les données d'emploi des comptes nationaux et celles des enquêtes de la population active sont minimales, sauf dans le cas des États-Unis où les données provenant des comptes nationaux sont nettement plus élevées.

Source : OCDE, base de données des statistiques de la population active; et OCDE, base de données sur la productivité.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/374565207757>

Graphique 1.A1.4. Contribution au taux global d'emploi, par âge et sexe, 2005



Source : OCDE, base de données des statistiques de la population active.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/265831443208>

nombre de pays qui étaient déjà performants dans ce domaine, comme le Canada et la Nouvelle-Zélande. En revanche, l'utilisation tendancielle des ressources en main-d'œuvre a encore baissé, à partir d'un niveau déjà faible, en France et en Turquie. La hausse des taux d'activité a généralement contribué à améliorer l'utilisation des ressources en main-d'œuvre dans la plupart des pays ces dix dernières années, à la faveur d'un léger recul du chômage dans un grand nombre de pays. Cette plus forte proportion d'actifs a généralement été compensée, au moins en partie, par une diminution du nombre moyen d'heures travaillées par personne exerçant un emploi, ce qui est dû dans une certaine mesure à la plus forte fréquence du travail à temps partiel.

## ANNEXE 1.A2

## *Choix des priorités d'action*

Cette annexe décrit la procédure de choix des priorités d'action énumérées au tableau 1.1 et détaillées dans les notes par pays du chapitre 2. Les cinq priorités sont choisies en fonction d'indicateurs et à la lumière de l'expertise de l'OCDE. Le choix se fait en deux phases :

- Première phase – détermination des faiblesses de performances à un niveau global et/ou à un niveau désagréé sur la base d'un référentiel international.
- Deuxième phase – identification des priorités d'action potentielles quand les performances médiocres sont liées à une orientation des politiques qui est faible par rapport aux autres pays.

Chacune de ces phases est maintenant examinée.

### **Détermination des faiblesses des performances**

L'indicateur de performance qui se situe au niveau le plus élevé est le niveau et le taux de croissance du PIB par habitant par rapport aux États-Unis. Ce pays est choisi comme référence pour évaluer la performance relative parce qu'il fait partie depuis longtemps des pays de l'OCDE en tête pour le niveau de vie matériel.

Pour le choix des priorités, l'écart de PIB par habitant est ventilé entre ses principales composantes, l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et la productivité du travail. Cette ventilation permet d'évaluer plus finement la performance et de déceler des points faibles même dans les pays qui sont en tête du point de vue du PIB global par habitant.

L'écart de productivité du travail, c'est-à-dire la différence avec le pays de référence pour la production par heure travaillée, peut lui-même être ventilé en deux éléments, les services en capital disponibles par heure travaillée et la productivité multifactorielle.

De même, l'écart d'utilisation des ressources en main-d'œuvre – qui mesure l'écart en termes de nombre moyen d'heures totales travaillées rapporté à la population par rapport au pays de référence – peut être décomposé en trois éléments : le nombre moyen d'heures travaillées par personne exerçant un emploi, le taux d'emploi par personne de la population d'âge actif et la part de la population d'âge actif dans la population totale.

Le taux global d'emploi est complété en tant que mesure de performance par les taux d'emploi par catégorie, qui permettent de localiser plus précisément les points faibles de la performance. Un grand nombre des différences entre pays dans les niveaux et les variations du taux global d'emploi peuvent s'expliquer si l'on considère différentes catégories comme les jeunes, les femmes et les travailleurs âgés.

## Détermination des priorités d'action

Pour chaque pays, cinq priorités d'action correspondant aux points faibles de la performance sont établies. Trois des priorités sont choisies à la lumière d'une comparaison des indicateurs de l'orientation des politiques des pays, avec confirmation fondée sur l'opinion et l'expérience des experts du pays. Les deux autres priorités relèvent essentiellement de l'expertise, tout en faisant souvent appel également à des indicateurs. Cela donne une certaine marge de manœuvre pour choisir des priorités d'action dans les domaines qui ne sont pas couverts par le jeu d'indicateurs.

### Choix des priorités à base d'indicateurs

Les priorités à base d'indicateurs sont définies en comparant les politiques des pays membres de l'OCDE.

La comparaison s'appuie sur un ensemble d'une cinquantaine d'indicateurs (voir le chapitre 3). Ces indicateurs couvrent un large éventail de domaines, notamment le marché du travail, l'éducation, la réglementation des marchés de produits et la santé. Ils sont élaborés en faisant appel à l'expertise de plusieurs directions de l'OCDE :

- Le marché du travail et les indicateurs politiques sont suivies régulièrement, avec diffusion des résultats, dans plusieurs publications de l'OCDE : les *Perspectives de l'emploi* et *Prestations et salaires*, ainsi que d'autres rapports comme *Les pensions dans les pays de l'OCDE : panorama des politiques publiques*.
- Le champ et la qualité de l'éducation des jeunes et de l'ensemble de la population sont examinés régulièrement et font l'objet d'une publication dans *Panorama de l'éducation*, dans les rapports du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et dans les examens par pays.
- L'évolution de la fiscalité des revenus du travail et des indicateurs fiscaux normalisés est commentée dans *Les impôts sur les salaires*.
- Les politiques agricoles dans les pays de l'OCDE sont consacrées au soutien à l'agriculture.
- Les performances des politiques pour la science, la technologie et l'industrie sont passées en revue dans *Science, technologie et industrie : perspectives*, les *Perspectives des technologies de l'information*, les *Perspectives des communications* et les *Perspectives sur les PME et l'entrepreneuriat*.
- Les politiques qui concernent la réglementation, la concurrence et l'ouverture des marchés sont régulièrement analysées dans la série des *Examens de l'OCDE de la réforme de la réglementation*.

De nouveaux indicateurs ont été ajoutés pour le choix des priorités à base d'indicateurs en vue du présent numéro d'*Objectif croissance*. Il s'agit des indicateurs de politique de l'innovation issus des analyses présentées dans *Objectif croissance 2006*.

Les indicateurs visent à quantifier de façon synthétique l'orientation des politiques dans un certain domaine. Dès lors, ils ne prennent pas nécessairement en compte tous les aspects de l'environnement des politiques, ni la façon dont les politiques sont mises en œuvre dans chaque pays. L'élaboration d'indicateurs exigeant beaucoup de ressources, une mise à jour très fréquente n'est pas toujours possible. C'est pourquoi les indicateurs ne reflètent pas nécessairement l'évolution récente des politiques, et certaines réformes ne seront pas prises en compte si elles ne relèvent pas des aspects retenus pour l'élaboration de l'indicateur. Devant ces difficultés, il est indispensable de porter une appréciation et de

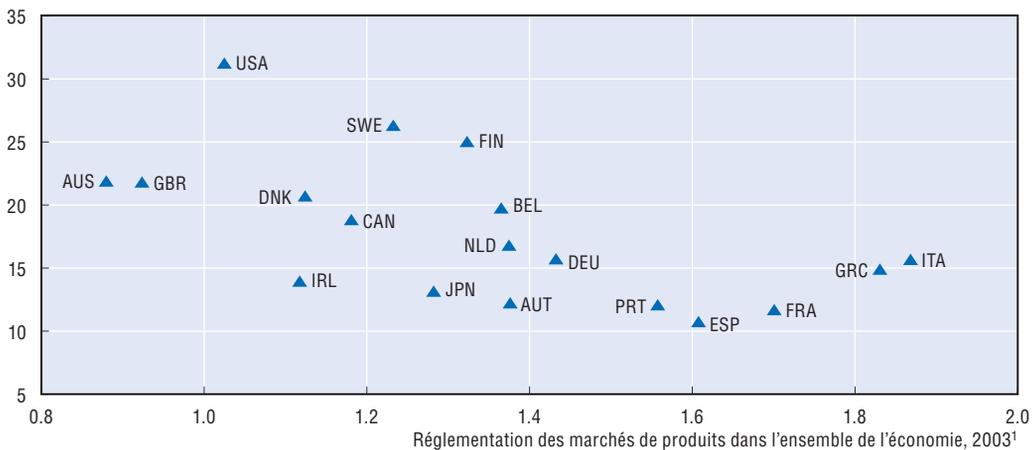
s'appuyer sur l'expertise disponible lorsqu'on utilise des indicateurs pour définir des priorités d'action. À cet égard, aligner les priorités d'action sur les faiblesses des performances permet d'atténuer le risque d'employer des indicateurs qui pourraient être trompeurs, en vertu de la contrainte voulant qu'un indicateur révélant une politique médiocre ait pour contrepartie une faible performance dans un domaine subissant l'influence de cette politique.

Le rapprochement entre la performance et le domaine d'action repose sur une analyse économique de l'impact des politiques, à la lumière des données empiriques. Une analyse économétrique multivariée est généralement nécessaire pour faire apparaître de manière plus robuste les liens présumés entre performance et politique, compte tenu des autres déterminants de la performance. Ce lien entre l'orientation des politiques et la performance économique peut néanmoins être illustrée par un exemple. Comme le montre le chapitre 5, la réglementation des marchés de produits (RMP) à l'échelle de l'ensemble de l'économie peut limiter la concurrence. Les entreprises sont moins incitées à investir dans les équipements TIC et le processus d'adoption des nouvelles technologies se trouve ralenti. La relation entre la RMP et la plus faible part des investissements en TIC dans le PIB est clairement négative, car une réglementation très stricte réduit l'investissement dans les TIC (graphique 1.A2.1). Sur la base de ce rapprochement spécifique entre performances et politiques, si une part relativement faible des TIC dans l'investissement total et des obstacles réglementaires à la concurrence relativement élevés étaient observés simultanément dans un pays donné, ceci suggérerait qu'un assouplissement de la réglementation des marchés de produits constituerait pour ce pays un candidat pour une priorité d'action.

On peut illustrer par l'exemple de différentes économies (graphique 1.A2.2) la détermination des priorités d'action pour chaque pays par rapprochement entre une orientation déficiente des politiques et une faible performance. Les indicateurs de

Graphique 1.A2.1. **Mise en relation des politiques et des performances : réglementation des marchés de produits et part des TIC dans l'investissement total**

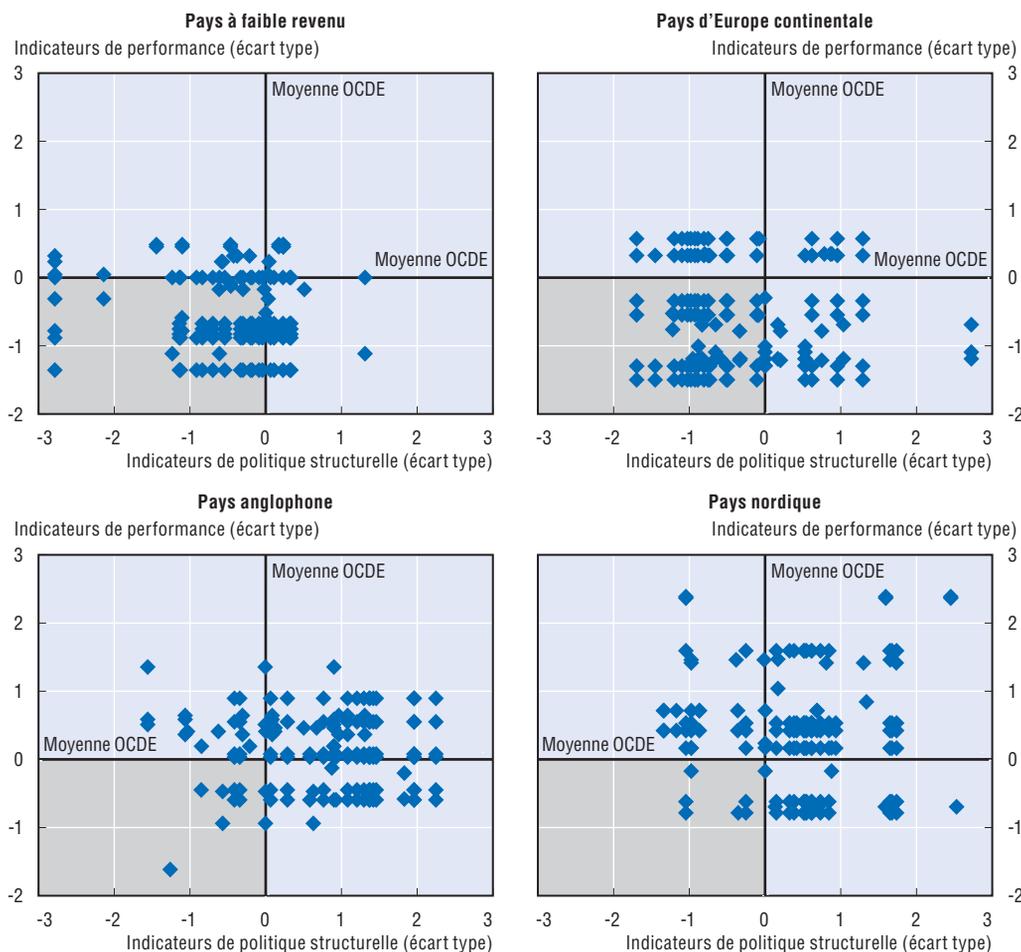
Investissement moyen en TIC, en pourcentage de l'investissement total, 1995-2003



1. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif.

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits et OCDE, base de données de la productivité.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/527616787615>

Graphique 1.A2.2. Exemples de rapprochement entre performance et politique structurelle<sup>1</sup>

1. Les écarts des indicateurs de performance et de politique structurelle par rapport à la moyenne de l'OCDE, les nombres positifs indiquant une position au dessus de la moyenne. Le quadrant inférieur gauche compte les champs d'action publique susceptibles d'être retenus comme priorité. Les indicateurs ont été recalculés afin d'obtenir une moyenne de zéro et un écart type de un à travers les pays.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/156466172277>

performance et d'orientation des politiques sont remis à l'échelle de façon à ce que chacun ait une moyenne à travers les pays égale à zéro et un écart-type égal à 1. Puisque plusieurs politiques peuvent influencer sur un indicateur de performance et qu'une politique peut influencer sur la performance par différents canaux, un grand nombre de paires politique/performance peuvent être considérées comme pouvant constituer une priorité. L'orientation d'une politique est susceptible de donner lieu à une priorité si une performance inférieure à la moyenne dans un domaine (par exemple, l'investissement en TIC) va de pair avec un orientation inadéquate (par exemple la réglementation des marchés de produits), les moyennes respectives pour la zone de l'OCDE servant de référence.

Par conséquent, les paires performance/politique qui se trouvent dans le quadrant inférieur gauche de chaque partie du graphique 1.A2.2 indiquent un champs d'action qui pourrait faire l'objet d'une priorité. Par exemple, un pays à *faible revenu* a typiquement un grand nombre de priorités d'action possibles, car le niveau de revenu inférieur à la moyenne tient souvent à une orientation et/ou une mise en œuvre déficiente des

politiques, qui se traduit par de faibles performances pour les principaux déterminants de la croissance, notamment la productivité du travail. En revanche, il est en général plus difficile de déterminer les priorités possibles dans les pays *anglophones*, dont les politiques généralement une orientation plus favorable que la moyenne de l'OCDE et donc également des performances comparativement meilleures.

Les pays d'*Europe continentale* ont en général une orientation des politiques qui est un peu moins propice à la croissance et à l'emploi que la moyenne OCDE, tant et si bien que, malgré un niveau de revenu supérieur à la moyenne, de nombreuses possibilités s'offrent pour les priorités d'action concernant ces pays. Les *pays nordiques* ont un certain nombre d'orientations des politiques qui seraient généralement considérés comme plus faibles que la moyenne OCDE, mais qui n'ont pas été retenues parce qu'il n'y a pas en contrepartie de points faibles comparatifs au niveau de la performance, et ce en raison d'autres politiques et d'autres caractéristiques de l'économie.

Dans le cas d'un grand nombre de pays pour lesquels il y a de multiples possibilités de priorités, on utilise des informations et critères supplémentaires pour déterminer, sur la base des indicateurs, les priorités d'action les plus urgentes. Par exemple, on peut considérer que la différence entre l'indicateur des politiques et la moyenne OCDE reflète le degré auquel l'orientation d'une politique est éloignée des bonnes pratiques comparativement à d'autres politiques. En général, plus une politique est éloignée de la référence, plus il y a de chances qu'elle donne lieu à une priorité d'action. Les estimations économétriques de l'impact d'un changement de politique sur la performance servent de repère supplémentaire pour choisir les politiques qui auraient probablement le plus d'impact sur la performance si elles étaient améliorées en les alignant sur la moyenne OCDE. Enfin, on prend également en compte l'évolution récente des politiques et des performances pour déterminer les priorités d'action. Par exemple, l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'assurance maladie et de l'assurance invalidité ces dernières années est à considérée comme préoccupante, même si elle ne s'accompagne pas toujours d'une faiblesse évidente sur le plan de la performance, y compris dans les pays où régler ce problème est perçu comme une priorité.

### **Autres grandes priorités**

Il restera toujours inévitablement un certain nombre de domaines d'action importants pour lesquels une évaluation au moyen d'un indicateur quantitatif n'est pas possible, même si l'on élargit le jeu d'indicateurs. On a donc choisi deux autres priorités pour chaque pays, la plupart du temps à la lumière de l'expertise approfondie des comités de l'OCDE et des experts des pays. Ces questions ont en principe été traitées dans une *Étude économique* récente du pays concerné pour des informations et analyses complémentaires. Dans un grand nombre de cas, ces priorités s'appuieront également sur un indicateur des politiques, mais dans l'hypothèse contraire, une appréciation est portée afin de déterminer l'impact sur un élément particulier de la performance économique.

### **Implications et évolution des priorités**

Un nombre identique de priorités politiques est choisi pour chaque pays, essentiellement par souci d'identifier les réformes de nature à améliorer la performance dans tous les pays, y compris les plus performants. Ceci implique que pour les pays qui connaissent des problèmes de performance plus marqués et dont l'orientation des politiques est en général déficiente, certaines recommandations d'action ne seront pas

retenues parmi les cinq priorités, même si elles peuvent paraître importantes au vu de la performance. À l'inverse, dans le cas des pays les plus performants, pour lesquels il peut être difficile de déceler des faiblesses absolues, certaines des priorités d'action retenues peuvent apparaître moins urgentes.

Bien entendu, certaines des cinq priorités d'action sont différentes de celles qui avaient été retenues dans *Objectif Croissance 2005*. Il y a eu depuis un changement d'une à deux priorités en moyenne par pays. Cela tient aux réformes et aux améliorations de la performance qui ont rendu un dossier moins prioritaire par rapport aux autres, même si la réforme est parfois incomplète ou ne suffit pas nécessairement à éliminer totalement le point faible. L'élargissement du jeu d'indicateurs et les nouvelles analyses effectuées ont en outre abouti à la définition de nouvelles priorités, dans le cas de l'innovation par exemple, et qui ont remplacé une priorité précédente, même si aucune mesure n'a été prise pour cette priorité.



PARTIE I  
*Chapitre 2*

## Notes par pays

*Ce chapitre présente en détail les priorités d'action essentielles pour chacun des pays membres de l'OCDE ainsi que pour l'Union européenne.*

## ALLEMAGNE

*L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants s'est encore creusé. Le chômage de longue durée est élevé et le nombre annuel d'heures travaillées par salarié est faible.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire le coïncidence fiscale moyenne sur les revenus du travail

Le coïncidence fiscale moyenne sur les revenus de travail est généralement élevé en comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, surtout en raison de lourdes charges sociales, ce qui réduit l'incitation au travail.

**Mesures prises :** Le gouvernement affecte actuellement à une baisse des charges sociales une proportion substantielle des recettes liées à la hausse de la TVA en 2007. Les dépenses consacrées à des mesures actives du marché du travail inefficaces ont été réduites et l'âge légal de la retraite a été relevé, ce qui devrait permettre d'alléger les charges sociales.

**Recommandations :** Diminuer les cotisations de sécurité sociale et financer cette baisse en élargissant les possibilités de contrats sélectifs et de soins coordonnés dans le domaine de la santé, en rationalisant encore les mesures actives du marché du travail et en réduisant encore les aides au secteur des entreprises ainsi que les dépenses fiscales.

#### Améliorer l'efficacité du système éducatif

Les résultats éducatifs sont faibles pour une forte proportion des jeunes de 15 ans. Les taux d'obtention d'un diplôme dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont élevés, alors que pour l'enseignement supérieur ils comptent parmi les plus bas dans la zone OCDE, limitant le gisement de compétences pour les activités d'innovation.

**Mesures prises :** Les Länder ont défini d'un commun accord un certain nombre de normes minimales pour les établissements du secondaire, et mettent en place de plus en plus fréquemment des examens centralisés. Les financements consacrés à l'enseignement à temps plein ont augmenté. Des frais de scolarité, se doublant de prêts remboursables en fonction des revenus, sont perçus dans les universités de certains Länder. L'autonomie budgétaire des universités a été renforcée.

**Recommandations :** Évaluer les performances de tous les établissements scolaires par rapport à des normes nationales. Accorder plus d'autonomie aux établissements scolaires. Repousser l'âge de la sélection dans les différentes filières. Pour les universités, accroître encore leur autonomie et les financements en fonction des résultats. Étendre à tous les Länder les frais de scolarité dans l'enseignement supérieur, avec un dispositif de prêts remboursables en fonction des revenus.

#### Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

La réglementation dans plusieurs secteurs d'activité limite la concurrence et la productivité. Par exemple, la réglementation est relativement restrictive dans les services professionnels. En outre, les exigences de qualification pour l'accès à la profession freinent encore la concurrence dans les professions artisanales et commerciales. Aussi, les charges administratives sont trop lourdes pour les entreprises. Et, il n'y a pas d'entrées de nouvelles entreprises dans la plupart des industries de réseau.

**Mesures prises :** Une réglementation plus efficace de l'accès aux réseaux a été mise en place dans le secteur de l'énergie et un régulateur a été créé pour l'ensemble des industries de réseau. Les coûts administratifs liés, par exemple, aux obligations statistiques ont été réduits. Certains Länder ont introduit l'étude d'impact réglementaire.

**Recommandations :** Supprimer les exigences supplémentaires de qualification pour la création d'une entreprise dans les professions artisanales ou commerciales. Déréglementer les professions libérales en mettant fin à l'adhésion obligatoire aux associations professionnelles. Faciliter davantage l'entrée non discriminatoire dans les industries de réseau et accélérer les privatisations.

### Autres grandes priorités

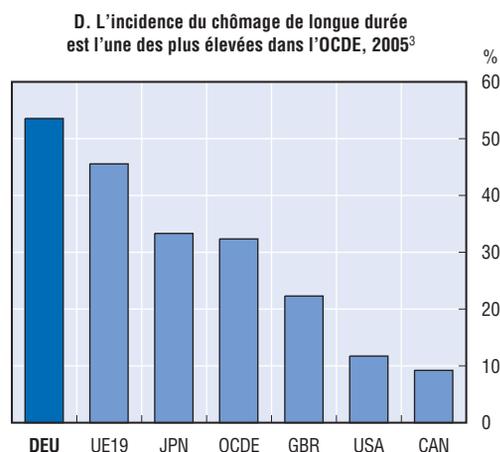
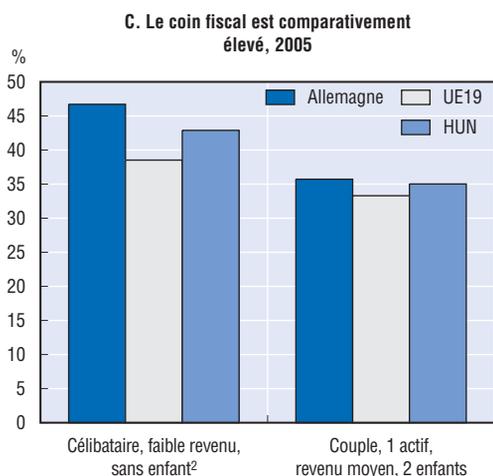
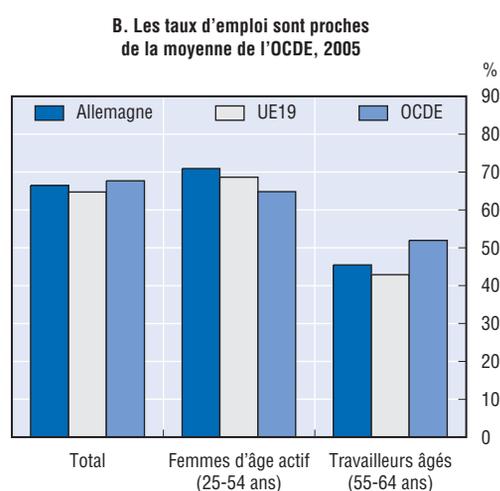
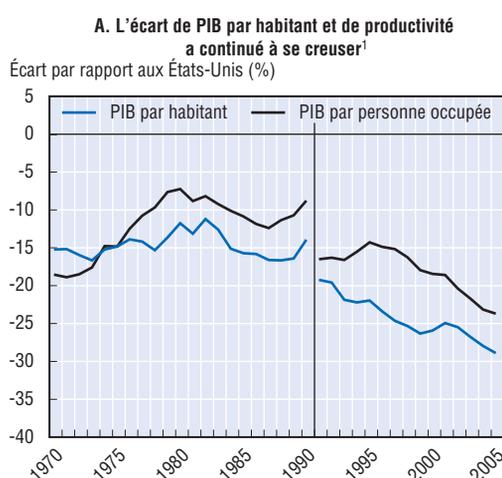
- Améliorer le placement des chômeurs de longue durée en répartissant plus efficacement les fonctions administratives de placement, en subordonnant plus strictement les prestations à la volonté de prendre un emploi et en revoyant le niveau des prestations.
- Réduire les obstacles à l'activité des femmes à temps plein en améliorant l'accès aux possibilités de garde d'enfants et de scolarisation à temps plus complet, tout en allégeant l'impôt pour le deuxième apporteur de revenu; un moyen d'y parvenir serait d'introduire une cotisation supplémentaire pour la couverture à l'assurance maladie publique du conjoint qui ne travaille pas.

## ALLEMAGNE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.4	1.4	1.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.5	-0.6	-0.3
dont : Taux d'emploi	0.2	0.1	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.6	-0.7	-0.5
Productivité du travail	1.8	2.0	1.7
dont : Intensité capitalistique	0.9	1.0	0.7
Productivité multifactorielle	1.0	1.0	1.0

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Rupture dans la série à partir de 1991 du fait de la réunification de l'Allemagne.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
3. Personnes au chômage depuis un an et plus, en pourcentage du chômage total.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des impôts sur les salaires; graphique D : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## AUSTRALIE

*La croissance a été vigoureuse et stable, mais l'écart de revenu avec les pays les plus performants reste important en raison d'un net retard de productivité. Les taux d'emploi des personnes peu qualifiées et des travailleurs âgés sont encore relativement faibles, malgré une amélioration récente.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réformer les régimes d'invalidité

La forte hausse du nombre de bénéficiaires de la pension d'invalidité (DSP), en particulier parmi les travailleurs plus âgés, s'est arrêtée en 2004, mais la persistance d'un niveau élevé de bénéficiaires contribue à un taux d'emploi relativement faible pour les personnes de 55 ans et plus.

**Mesures prises :** Le budget 2005/06 a renforcé l'obligation de travailler et durci les conditions d'ouverture des droits pour les nouveaux bénéficiaires de la DSP; en cas de capacité de travail de 15 heures ou plus par semaine, c'est l'allocation chômage qui est perçue au lieu de la pension d'invalidité, ce qui se traduit par une obligation plus stricte de recherche d'un emploi.

**Recommandations :** Étendre l'évaluation de la capacité de travail et les services connexes de soutien plus systématiquement aux personnes qui ont commencé de percevoir la DSP avant juillet 2006, en appliquant uniquement des critères médicaux pour déterminer les droits, éliminant ainsi le critère supplémentaire des perspectives d'emploi pour les personnes de plus de 55 ans.

#### Améliorer les résultats éducatifs dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

La forte proportion de personnes peu qualifiées qui se trouvent au chômage ou sont inactives, surtout pour celles qui sont sorties prématurément du système scolaire, montre que l'optique du deuxième cycle du secondaire, à savoir la préparation de l'université, est trop étroite.

**Mesures prises :** Le gouvernement a pris récemment une série d'initiatives qui ont pour but d'améliorer la réactivité du marché du travail et la flexibilité du système d'enseignement et de formation professionnels (VET). En particulier, de nouveaux programmes visent à améliorer les qualifications de base des travailleurs faiblement qualifiés de façon à ce qu'ils puissent atteindre un niveau de qualification VET ou de douzième année (dernière année) de scolarité.

**Recommandations :** Favoriser la filière VET et remédier au niveau élevé de non-achèvement de ces cours en améliorant leur qualité et en aidant davantage les catégories défavorisées, notamment les personnes ayant un niveau d'éducation antérieur minimal ou issues de familles à bas revenu.

#### Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Bien que la réglementation d'ensemble des marchés de produits compte parmi les moins restrictives de la concurrence dans la zone OCDE, il serait possible de renforcer la concurrence et l'efficacité au niveau national dans la distribution d'eau, les transports, l'électricité et les télécommunications.

**Mesures prises :** Un accord conclu en 2006 entre la Fédération et les gouvernements des États vise à mettre en œuvre un système national cohérent de réglementation économique pour les services d'infrastructure d'intérêt national. L'initiative nationale pour l'eau (NWI) lancée en 2004 a pour but de créer un système national de gestion des ressources en eau fondé sur les mécanismes du marché.

**Recommandations :** Mettre en place une réglementation uniforme au niveau national pour le réseau ferroviaire inter-États en prélude à une plus grande neutralité concurrentielle dans les transports ferroviaires et routiers. Dans le secteur de l'électricité, supprimer la réglementation des prix de détail pour les ménages et renforcer la concurrence pour la production en privatisant les producteurs à capitaux publics afin de renforcer la concurrence sur ce segment. Éliminer les contraintes réglementaires encore en vigueur pour les transactions sur l'eau, de façon à mieux valoriser l'usage de cette ressource.

### Autres grandes priorités

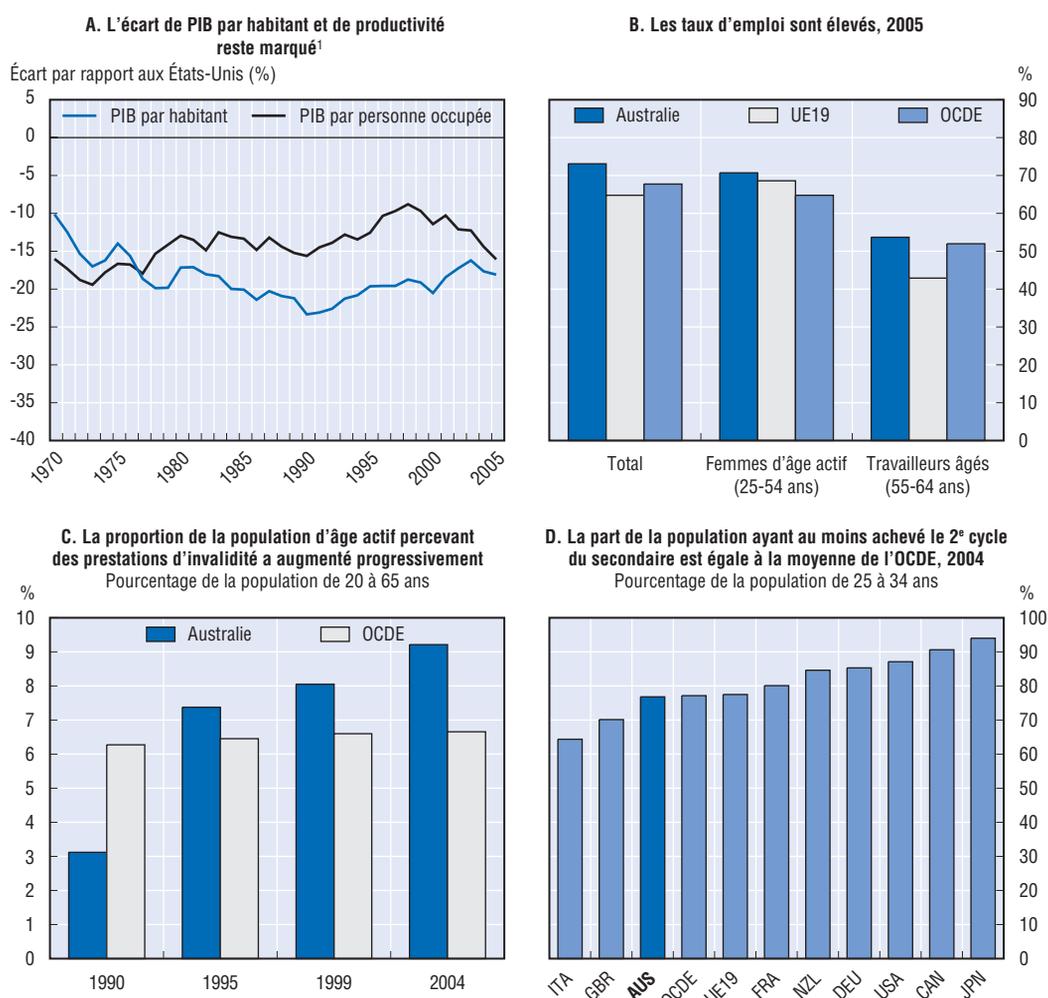
- Diminuer l'impact des trappes à bas salaires pour les salariés à faibles revenus, favorisant ainsi un passage du temps partiel au temps plein, en abaissant les taux d'imposition pour les premières tranches de l'impôt sur le revenu et en relevant les abattements personnels ou en abaissant les taux de retrait des prestations familiales subordonnées à un critère de ressources.
- Pour accroître la flexibilité des négociations salariales et de la fixation des salaires, supprimer ou rationaliser le système des « sentences arbitrales », qui laisse subsister un régime complexe de planchers de salaires dans des secteurs importants du marché du travail.

## AUSTRALIE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.3	2.4	2.2
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.4	0.2
dont : Taux d'emploi	0.6	0.6	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.2	-0.3
Productivité du travail	2.0	2.0	2.0
dont : Intensité capitalistique	0.8	0.7	0.9
Productivité multifactorielle	1.2	1.2	1.1

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Transformer le handicap en capacité*, 2003 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## AUTRICHE

*Le PIB par habitant est élevé, mais le retard se creuse par rapport aux pays les plus performants. Il tient à une productivité relativement faible et au bas niveau des taux d'emploi pour les travailleurs âgés.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

Les tarifs élevés d'accès aux réseaux et les participations publiques qui subsistent dans les industries de réseau empêchent une plus vive concurrence et contribuent à des prix élevés.

**Mesures prises :** Les tarifs d'accès aux réseaux ont été réduits, mais ils restent élevés.

**Recommandations :** Faciliter l'accès de nouveaux entrants aux réseaux en diminuant davantage les tarifs d'accès et les subventions croisées qui subsistent. Assouplir les restrictions aux prises de participation, qui créent de fortes barrières à l'entrée à divers stades de la production et de la distribution d'électricité. Privatiser totalement les secteurs des télécommunications et de l'électricité.

#### Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

La forte taxation implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé encourage la retraite anticipée et réduit les taux d'activité.

**Mesures prises :** La loi générale de 2004 sur les retraites s'est appuyée sur les réformes antérieures, mais a aussi rétabli les possibilités de retraite anticipée à 62 ans avec au moins 37.5 années de cotisations et introduit un nouveau régime de retraite anticipée pour les travailleurs ayant exercé un emploi pénible.

**Recommandations :** Faire en sorte que la pension de vieillesse soit davantage actuariellement neutre autour de l'âge légal de la retraite. Au minimum, revoir le régime des travailleurs ayant exercé un emploi pénible afin de durcir les conditions d'ouverture des droits et veiller à une stricte application à tous les niveaux d'administration. Continuer d'harmoniser les régimes de retraite du secteur public avec ceux du secteur privé. Mettre fin aux allocations chômage plus élevées pour les travailleurs âgés sans emploi et éliminer les aides pour l'emploi de travailleurs âgés à temps partiel.

#### Améliorer les taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur

La proportion de la population active titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est faible et certains programmes d'enseignement professionnel et d'enseignement supérieur restent d'une qualité inférieure à la normale. Cela freine la croissance de la productivité et l'innovation.

**Mesures prises :** Une réforme universitaire a été mise en place; elle établit un lien entre une partie des financements publics et des indicateurs de performance.

**Recommandations :** Renforcer le système de financement fondé sur les résultats dans l'enseignement supérieur. Il faudrait en outre relever les frais d'inscription, en mettant en œuvre un dispositif de prêts dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.

### Autres grandes priorités

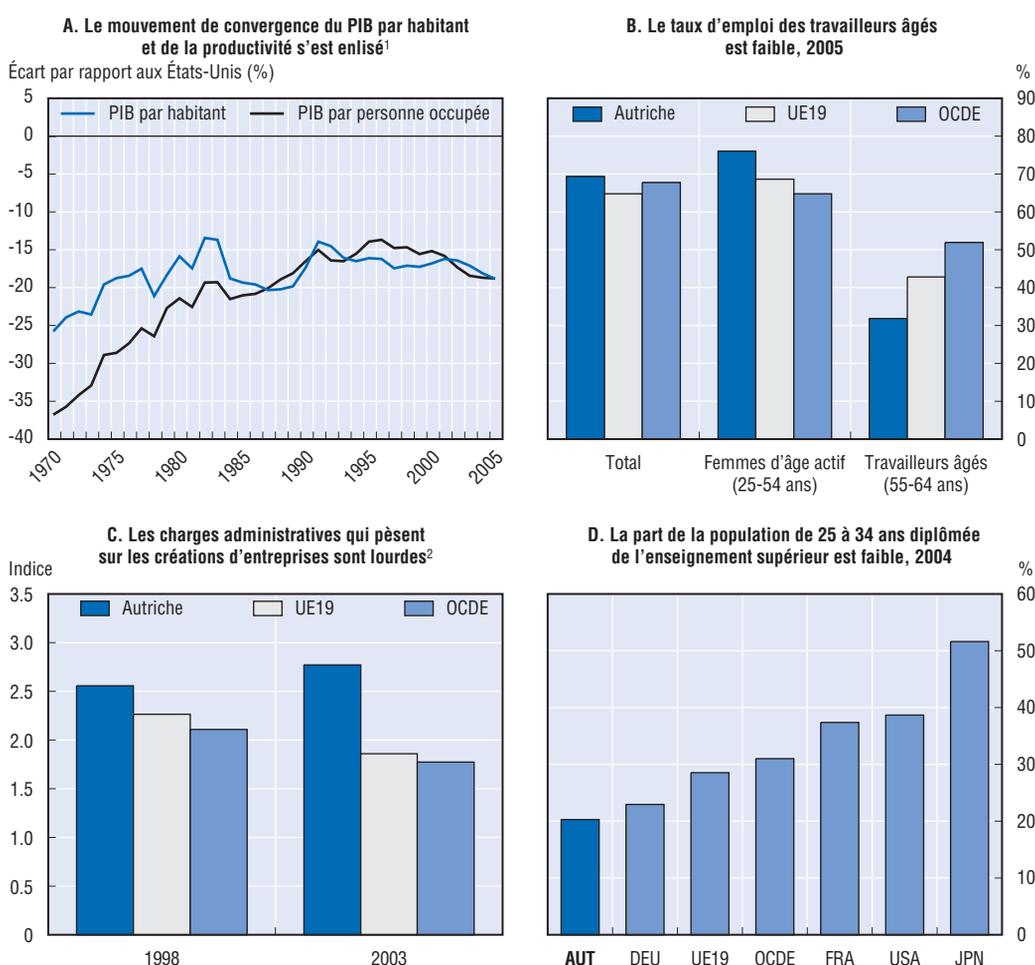
- Améliorer l'incitation au travail et l'esprit d'entreprise en réduisant les taux marginaux de l'impôt sur le revenu et en élargissant l'assiette de cet impôt en diminuant les abattements et les déductions.
- Les réglementations restrictives restent fréquentes dans les services, ce qui limite la concurrence et contribue à une faible croissance de la productivité. Il faudrait réduire l'autoréglementation et la réglementation publique dans les professions commerciales, artisanales et libérales. Il faudrait mettre fin pour les professions libérales à l'obligation d'adhérer à une chambre professionnelle. Il faudrait libéraliser davantage les heures d'ouverture des magasins.

## AUTRICHE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.0	2.2	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.2	0.3
dont : Taux d'emploi	0.3	0.3	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	-0.1	0.0
Productivité du travail	1.8	1.9	1.6
dont : Intensité capitalistique	0.6	0.7	0.4
Productivité multifactorielle	1.2	1.2	1.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits; graphique D : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## BELGIQUE

*L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants reste marqué, essentiellement en raison de faibles taux d'emploi des travailleurs âgés et des immigrants, et aussi à cause de déséquilibres géographiques sur le marché du travail.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé**

Le niveau élevé des aides publiques à la retraite anticipée, notamment via les prestations d'assurance chômage des travailleurs âgés et les régimes spéciaux de prépension, contribue à des taux d'emploi très faibles parmi la population d'âge avancé.

**Mesures prises :** L'âge minimum général pour la prépension dans le cadre de l'assurance vieillesse a été porté de 58 à 60 ans et plusieurs possibilités de retraite anticipée ont été supprimées. L'âge normal de la retraite pour les femmes est aligné sur celui applicable pour les hommes (65 ans). Les cotisations de sécurité sociale ont été allégées pour les travailleurs âgés.

**Recommandations :** Continuer de mettre fin aux autres voies de sortie possibles vers la prépension en alignant les conditions d'accès à ces régimes sur ceux de la pension normale de vieillesse. Il faudrait supprimer la possibilité, pour les bénéficiaires de régimes spéciaux de prépension, d'accumuler des droits à retraite et il faudrait que la pension de vieillesse en cas de retraite anticipée soit davantage actuariellement neutre.

#### **Réduire encore le coïncidence fiscale sur les bas salaires**

Le niveau élevé de l'imposition effective des revenus du travail contribue aux faibles taux d'activité des travailleurs à bas revenu et des immigrants.

**Mesures prises :** Les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont été encore réduits.

**Recommandations :** Procéder à de nouvelles baisses ciblées des cotisations de sécurité sociale et des taux d'imposition des personnes à bas revenu, ces mesures s'accompagnant d'une réduction équivalente des dépenses.

#### **Assouplir la réglementation dans le commerce de détail**

La réglementation du commerce de détail est plus stricte (en particulier du point de vue des règles d'urbanisme et des heures d'ouverture des magasins) que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, malgré les réformes récentes. Ce secteur a tendance à recruter un grand nombre de personnes dans les catégories à faible taux d'emploi, en offrant aux individus peu qualifiés des horaires flexibles de travail et des possibilités d'emploi.

**Mesures prises :** Récemment, le seuil de superficie à partir duquel une réglementation spéciale s'applique a été porté de 700 à 1 000 m<sup>2</sup> et les restrictions concernant les horaires d'ouverture des magasins ont été quelque peu assouplies.

**Recommandations :** Continuer d'assouplir les règles d'urbanisme dans ce domaine ainsi que les heures d'ouverture des magasins.

### Autres grandes priorités

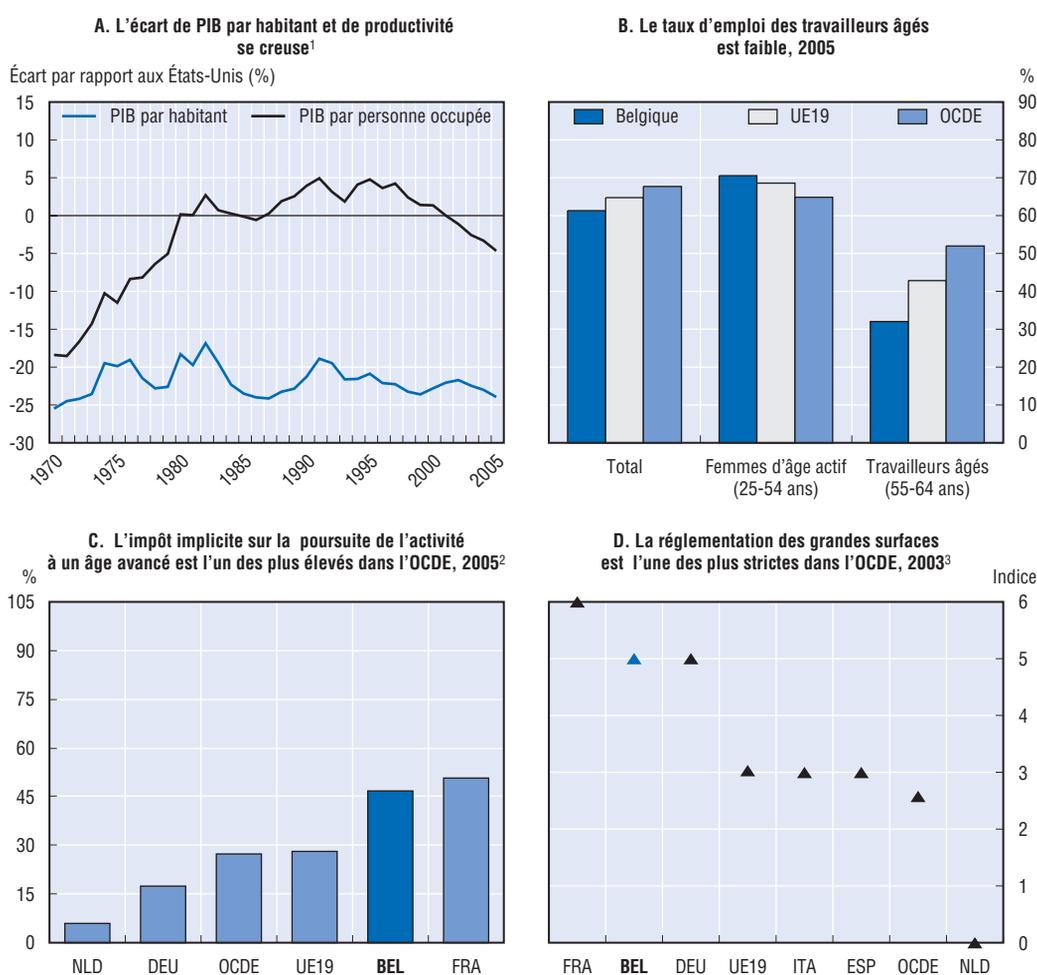
- Remédier aux déséquilibres géographiques sur le marché du travail en faisant en sorte que la détermination des salaires reflète la situation locale du marché du travail, avec plus de possibilités, pour les entreprises, de ne pas appliquer les accords de branche.
- Faire respecter plus strictement l'obligation de recherche d'emploi à laquelle sont soumis les chômeurs, redéployer les financements consacrés aux mesures actives du marché du travail en privilégiant la formation par rapport à l'emploi aidé et assurer une meilleure coordination des organismes de placement des différentes régions afin de faciliter le retour à l'emploi.

## BELGIQUE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.8	2.0	1.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.3	0.3
dont : Taux d'emploi	0.5	0.5	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.2	-0.1
Productivité du travail	1.5	1.7	1.4
dont : Intensité capitalistique	0.6	0.7	0.4
Productivité multifactorielle	1.0	1.0	1.0

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Impôt implicite intégré dans le système de pension de vieillesse qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 60 ans.
3. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## CANADA

*Malgré le dynamisme de l'emploi ces dernières années, l'écart du PIB par habitant par rapport aux États-Unis reste marqué, ce qui tient pour beaucoup à un plus faible niveau de productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire les obstacles à la concurrence dans les services professionnels

Environ 50 professions et 100 métiers sont réglementés dans au moins une province. Cela limite les échanges interprovinciaux dans le secteur des services.

**Mesures prises :** En avril 2006, l'Alberta et la Colombie britannique ont signé un accord afin d'accroître leurs échanges de biens et services, avec reconnaissance mutuelle des certifications professionnelles dans les deux provinces. En septembre 2006, le gouvernement fédéral, toutes les provinces et deux territoires sont convenus de se conformer d'ici avril 2009 aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur qui ont trait à la mobilité des travailleurs, et ce pour toutes les professions actuellement réglementées.

**Recommandations :** Éliminer les obstacles qui subsistent aux échanges interprovinciaux et réduire le nombre des « professions réglementées ».

#### Réduire davantage les obstacles aux participations étrangères

Les restrictions à l'investissement direct étranger restent plus marquées que dans la majorité des pays de l'OCDE, notamment dans les télécommunications, la radio/télévision et le transport aérien. Cela entrave l'investissement et ralentit la diffusion des nouvelles technologies et des nouvelles pratiques de gestion.

**Mesures prises :** Fin 2006, le gouvernement s'est engagé à réexaminer le cadre réglementaire de l'investissement étranger, et notamment le mécanisme de filtrage au titre de la loi sur Investissement Canada. Au cours de 2006, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications a recommandé une libéralisation progressive des restrictions aux participations étrangères dans le secteur. En outre, l'accord « ciel ouvert » avec les États-Unis a été mis à jour et élargi.

**Recommandations :** Réduire encore les obstacles en mettant fin aux restrictions aux participations dans les télécommunications et les transports et en faisant en sorte que les non-résidents puissent être majoritaires au conseil d'administration dans les secteurs où cela n'est pas possible actuellement.

#### Libéraliser les marchés de l'électricité

Les marchés de l'électricité ne connaissent qu'une concurrence limitée dans la plupart des provinces, les fournisseurs sont souvent intégrés verticalement et la propriété publique prédomine. Deux provinces seulement ont un marché de détail bien développé.

**Mesures prises :** De légers progrès ont été accomplis dans certaines provinces. En octobre 2005, l'Ontario a introduit la tarification aux heures de pointe pour les usagers résidentiels.

**Recommandations :** Développer un marché de détail concurrentiel dans toutes les provinces et faire en sorte que les prix soient fixés en fonction des mécanismes du marché. Une intégration plus étroite est nécessaire à la fois entre les provinces et avec le marché de l'électricité nord-américain.

### Autres grandes priorités

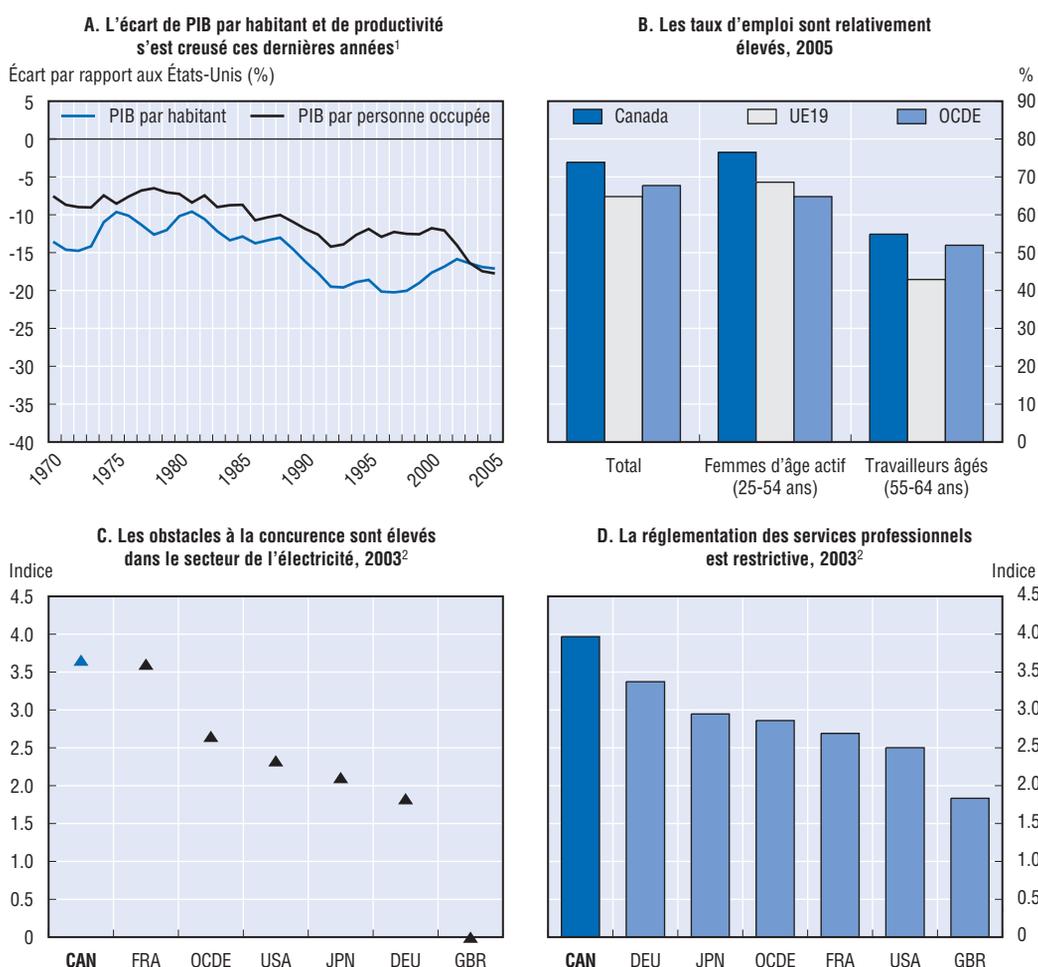
- Réformer le système d'assurance-emploi en instaurant un système de « bonus-malus » pour les entreprises ou en imposant un délai d'attente plus long pour l'ouverture des droits de façon à réduire les subventions croisées entre les entreprises qui ont joué en faveur des entreprises exerçant des activités temporaires ou saisonnières.
- Améliorer encore l'impôt sur les sociétés en mettant fin aux impôts sur le capital des entreprises qui subsistent dans les provinces et en introduisant une taxe sur la valeur ajoutée au lieu des taxes provinciales sur les ventes au détail. Élargir en outre l'assiette de l'impôt sur les sociétés et appliquer les mêmes taux effectifs à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur branche d'activité. Ces mesures complèteraient la réduction récente (et les réductions annoncées) des taux de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur les sociétés et renforceraient l'investissement des entreprises.

## CANADA

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.1	2.2	2.0
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.5	0.5	0.4
dont : Taux d'emploi	0.7	0.7	0.6
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.1	-0.3
Productivité du travail	1.6	1.6	1.6
dont : Intensité capitalistique	0.9	1.0	0.9
Productivité multifactorielle	0.7	0.7	0.7

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006 ; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006 ; graphiques C et D : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## CORÉE

*La convergence du PIB par habitant s'est poursuivie, mais l'écart par rapport aux pays les plus performants reste substantiel en raison du faible niveau de productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères

Le coût total, le capital minimum requis et le nombre de formalités à remplir en cas de création d'une entreprise sont nettement supérieurs à la moyenne pour la zone OCDE, ce qui réduit la concurrence de la part des nouveaux entrants potentiels et nuit ainsi à la productivité. En outre, les entrées relativement limitées d'investissements directs étrangers (IDE) font que la concurrence est restreinte sur le marché intérieur.

**Mesures prises :** En 2005, le gouvernement a entrepris, via la Commission de réforme de la réglementation, de réformer près de 1 000 réglementations sur les 7 900 relevant des divers ministères, ce qui a permis de progresser dans certains domaines, notamment par la déréglementation du secteur des valeurs mobilières.

**Recommandations :** Réduire encore les obstacles à l'entrée au moyen d'une réforme de la réglementation, en particulier dans le secteur non manufacturier. Favoriser l'IDE en éliminant les obstacles résiduels pouvant décourager les investisseurs étrangers potentiels, et en particulier les restrictions aux participations étrangères dans les télécommunications et l'électricité.

#### Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien à la production agricole est près du double de la moyenne pour la zone OCDE, ce qui fausse les échanges tout en maintenant trop de ressources dans des activités faiblement productives.

**Mesures prises :** La mise en place d'un système d'aides directes au revenu en 2005 devrait réduire la part du soutien des prix du marché, qui atteint actuellement l'essentiel du soutien à la production. Les achats de riz par les autorités publiques ont été supprimés en 2005 et l'accès minimal au marché en faveur des importations de riz doit passer de 4 % de la consommation intérieure à environ 8 %.

**Recommandations :** Modifier encore la composition du soutien en privilégiant les paiements directs par rapport au soutien des prix du marché et réduire le niveau global de l'aide. Éliminer les restrictions qui subsistent en ce qui concerne la taille des exploitations, de manière à améliorer la productivité.

#### Renforcer la concurrence dans le secteur de l'énergie

La restructuration n'a pas progressé dans les secteurs du gaz et de l'électricité, qui restent dominés par des monopoles à capitaux publics. Les distorsions dans la structure des tarifs se traduisent par des subventions croisées entre branches d'activité.

**Mesures prises :** Les prix de l'électricité ont été ajustés afin de mieux prendre en compte les coûts. Cinq sociétés de production ont été mises en place, mais la privatisation envisagée n'a pas été réalisée.

**Recommandations :** Créer des sociétés de production et de distribution indépendantes du réseau de transport. Faire en sorte que les prix reflètent davantage les coûts et mettre en place des régulateurs sectoriels indépendants.

### Autres grandes priorités

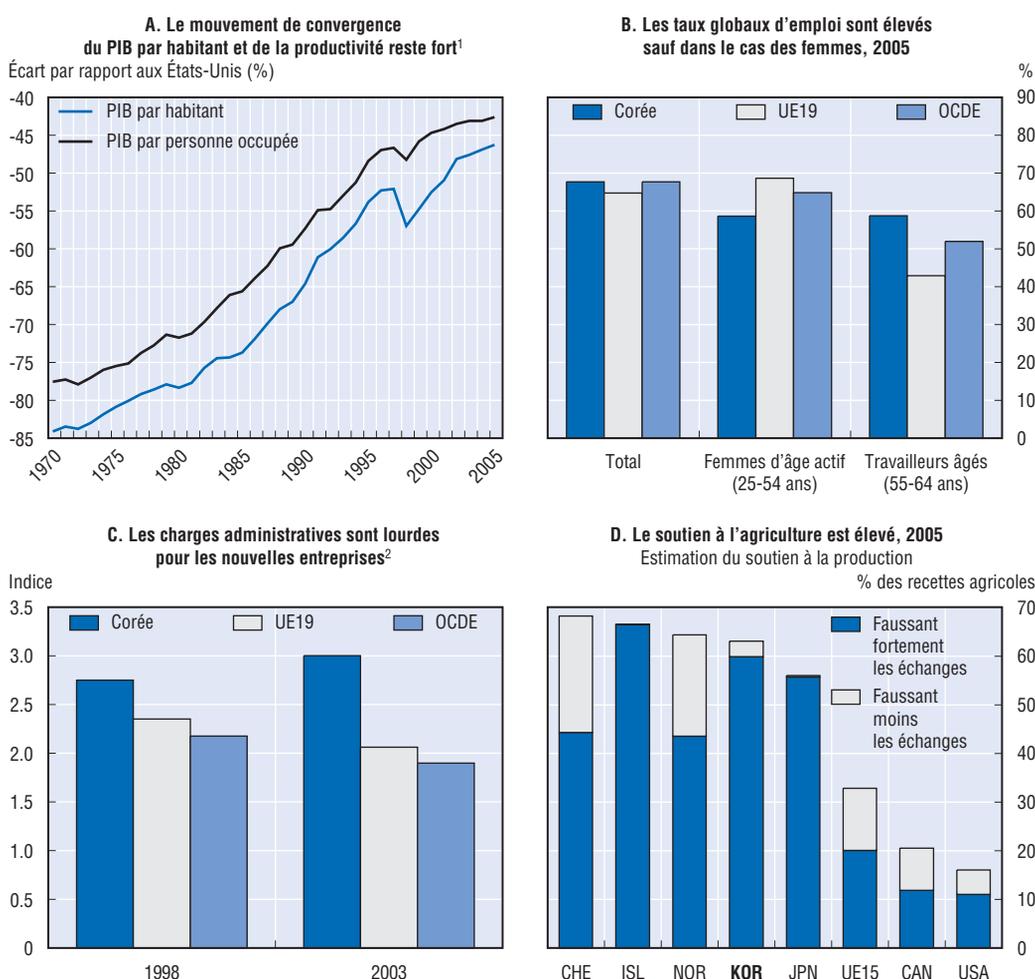
- Améliorer le système d'innovation en renforçant les liens entre les établissements de recherche des entreprises, des universités et du secteur public, en assurant une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle et en faisant en sorte que l'enseignement supérieur soit plus performant grâce à une déréglementation et à un renforcement de la concurrence.
- Afin d'accroître les taux d'activité des femmes, développer les établissements privés de garde des enfants en leur laissant plus de souplesse pour leur gestion et en supprimant les tarifs plafonnés fixés par les collectivités locales.

## CORÉE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	4.2	4.4	4.0
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.4	-0.4	-0.5
dont : Taux d'emploi	0.6	0.5	0.6
Nombre moyen d'heures travaillées	-1.0	-1.0	-1.1
Productivité du travail	4.6	4.8	4.5
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Charges administratives pour l'immatriculation d'une société. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits; graphique D : OCDE, base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## DANEMARK

*Le niveau de PIB par habitant est en baisse par rapport aux pays les plus performants, notamment parce que la productivité s'accroît plus lentement. Les taux d'emploi sont généralement élevés, mais le nombre moyen d'heures travaillées est relativement faible et l'utilisation des ressources en main-d'œuvre est peu intense pour certaines catégories.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire la taxation marginale des revenus du travail

L'impôt marginal est élevé et la tranche supérieure commence à un niveau de revenu relativement faible : les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu aboutissant à un taux marginal supérieur à 60 %, les salariés ne sont guère incités à travailler un plus grand nombre d'heures.

**Mesures prises :** Le « gel fiscal » a mis fin à la dérive à la hausse des taux d'imposition des revenus fixés par les communes, mais les contribuables sont de plus en plus nombreux dans la tranche supérieure d'imposition.

**Recommandations :** Si la situation conjoncturelle le permet, relever le seuil de revenu à partir duquel le taux maximum d'imposition s'applique. Augmenter le taux de l'impôt immobilier permettrait de réduire l'impôt sur les revenus du travail et contribuerait à diminuer les aides indirectes au logement qui découlent du gel nominal de l'impôt immobilier.

#### Améliorer l'efficacité du système éducatif

Les compétences des élèves de 15 ans en lecture et en sciences sont relativement faibles, alors que les dépenses comptent parmi les plus élevées dans la zone OCDE. La fiscalité et les bourses incitent les étudiants dans l'enseignement supérieur à commencer et achever tardivement leurs études.

**Mesures prises :** La mise en place de tests nationaux pour la lecture, les mathématiques, les sciences et l'anglais permettra de suivre les progrès accomplis dans les établissements scolaires, et la formation des maîtres sera renforcée dans les matières principales. Pour l'accès à l'université, on donnera priorité aux diplômés de l'enseignement secondaire qui s'inscriront deux ans au plus après la fin de leur scolarité secondaire. Les modalités de financement des universités et les programmes d'études seront modifiés de façon à ce que les études soient achevées plus tôt.

**Recommandations :** Développer le volet éducatif de l'année introductive pour les enfants de six ans afin d'améliorer leurs capacités d'apprentissage, et supprimer la dixième classe facultative. Mettre en place un régime de frais de scolarité et de prêts dans l'enseignement supérieur afin de raccourcir la durée des études.

#### Réformer les régimes d'invalidité

Tout en ayant commencé de diminuer, la proportion des titulaires d'une pension d'invalidité dans l'ensemble de la population est supérieure à la moyenne pour la zone OCDE. On utilise trop les subventions salariales et les aides visant à maintenir au travail des personnes handicapées qui ont encore une capacité importante de travail.

**Mesures prises :** La subvention salariale maximale dans le cadre de Flexjob a été réduite à partir de juillet 2006, mais elle est encore bien supérieure à la pension d'invalidité. Les conditions à remplir pour bénéficier de Flexjob ont en outre été durcies. On met en place actuellement des mesures qui devraient faciliter l'insertion en entreprise des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

**Recommandations :** Réduire encore la subvention maximale Flexjob et la limiter au nombre effectif d'heures travaillées, tout en versant une allocation chômage pour les heures non travaillées. Revoir régulièrement les pensions d'invalidité et les dossiers Flexjob en vue de ramener davantage de bénéficiaires dans un emploi non aidé. Développer encore la prévention et la réadaptation pour faciliter une nouvelle diminution du nombre de titulaires d'une pension d'invalidité.

### Autres grandes priorités

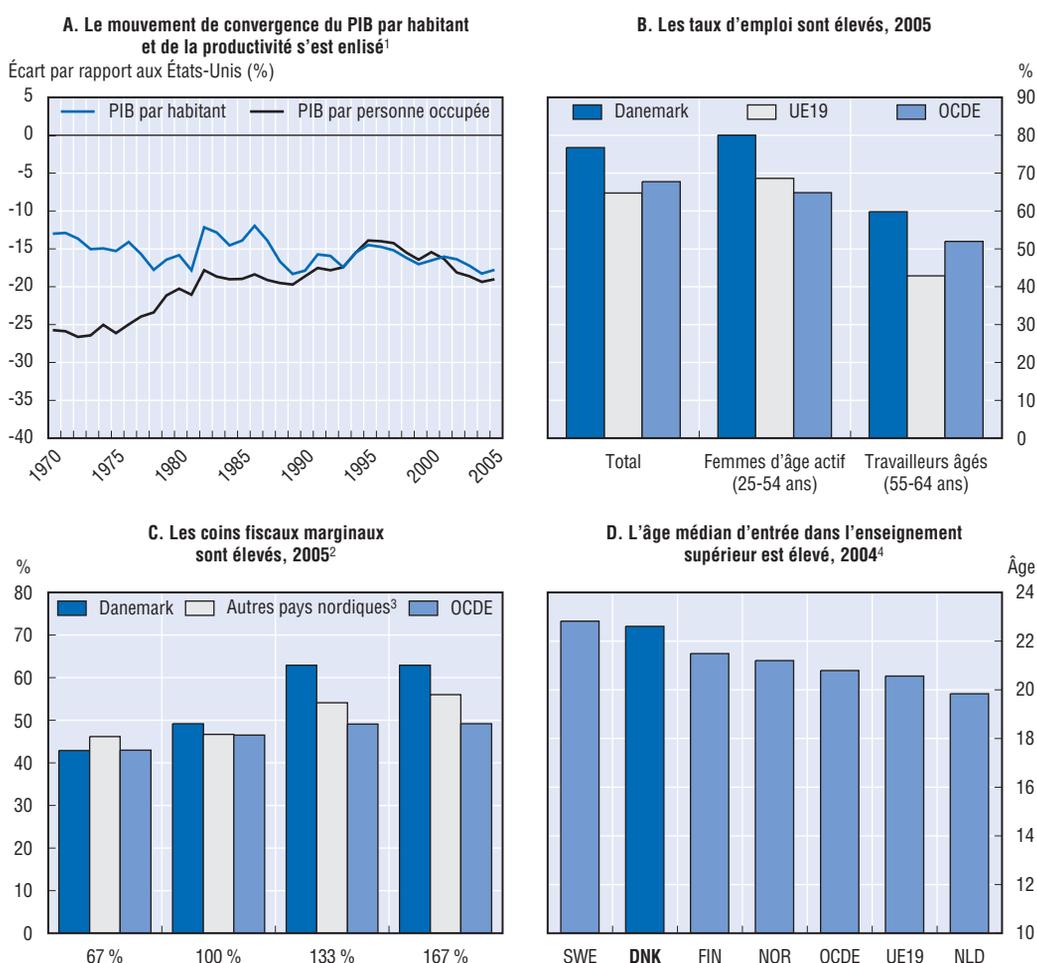
- Malgré une réglementation relativement favorable à la concurrence dans le secteur des entreprises, il faudrait assouplir les restrictions subsistant dans certaines branches d'activité. Ouvrir à la concurrence les services financés par les autorités publiques, poursuivre la privatisation et faciliter l'accès aux autorisations au moyen de guichets uniques. Rationaliser les missions des autorités de la concurrence et faire en sorte que les représentants des groupes d'intérêts ne siègent plus à leur conseil directeur.
- Réformer la politique du logement : dégager des ressources en réduisant les subventions au logement et relever l'impôt immobilier à un niveau plus neutre par rapport aux autres formes de taxation du capital. Supprimer le contrôle des loyers et ne plus subventionner le secteur locatif.

## DANEMARK

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.8	2.1	1.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.6	0.0
dont : Taux d'emploi	0.0	0.2	-0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	0.3	0.4	0.2
Productivité du travail	1.5	1.5	1.5
dont : Intensité capitalistique	1.0	0.9	1.1
Productivité multifactorielle	0.5	0.6	0.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- À 67 %, 100 %, 133 % et 167 % du salaire moyen.
- Moyenne simple pour la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.
- Taux d'entrée pour l'enseignement supérieur de type A.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des impôts sur les salaires; graphique D : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## ESPAGNE

*La convergence par rapport aux pays les plus performants s'est poursuivie ces dernières années, mais il subsiste un net écart de productivité et d'utilisation des ressources en main-d'œuvre.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Limiter l'extension administrative des conventions collectives**

Les négociations salariales interviennent essentiellement au niveau des provinces et des branches d'activité, et leur résultat est imposé à toutes les entreprises par voie d'extension administrative. Cette pratique, qui se double d'un large recours aux clauses d'indexation, se traduit par des salaires trop élevés pour certaines catégories dans certaines régions, au détriment de l'emploi.

**Mesures prises :** Des discussions entre les partenaires sociaux ont lieu actuellement à ce sujet.

**Recommandations :** Autoriser les entreprises à ne pas appliquer les accords salariaux conclus au niveau de la province et de la branche d'activité.

#### **Réformer la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs sous contrats permanents**

Le niveau élevé des indemnités de licenciement en cas de contrat à durée indéterminée, surtout par rapport au contrat à durée déterminée, a segmenté le marché du travail, avec un effet négatif sur la croissance de la productivité et l'innovation.

**Mesures prises :** La réforme récente de la législation du travail limite le nombre de renouvellements des contrats à durée déterminée, augmente les aides fiscales pour la création d'emplois sur contrat à durée indéterminée et comporte des avantages fiscaux transitoires pour transformer les contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.

**Recommandations :** Réduire davantage les coûts de licenciement en cas de contrat à durée indéterminée et promouvoir un contrat de travail unique, par lequel les indemnités de licenciement augmenteraient en fonction de l'ancienneté. Une solution consisterait à créer des comptes individuels de cessation d'activité où l'employeur effectuerait des versements réguliers dont le travailleur bénéficierait en cas de licenciement.

#### **Renforcer la concurrence dans le commerce de détail**

Les restrictions introduites par les autorités régionales pour l'ouverture de grandes surfaces entravent la concurrence dans le commerce de détail, ce qui contribue à de faibles gains de productivité et à des marges bénéficiaires excessives.

**Mesures prises :** Les autorités centrales ont pris des mesures pour recueillir davantage d'informations sur les prix et les marges dans le commerce de détail.

**Recommandations :** Éliminer les nombreux obstacles à l'ouverture de grandes surfaces et de centres commerciaux que les autorités régionales ont mis en place, en s'appuyant sur la nouvelle directive services de l'UE, qui permet aux autorités centrales de mettre fin aux restrictions en vigueur au niveau régional.

### Autres grandes priorités

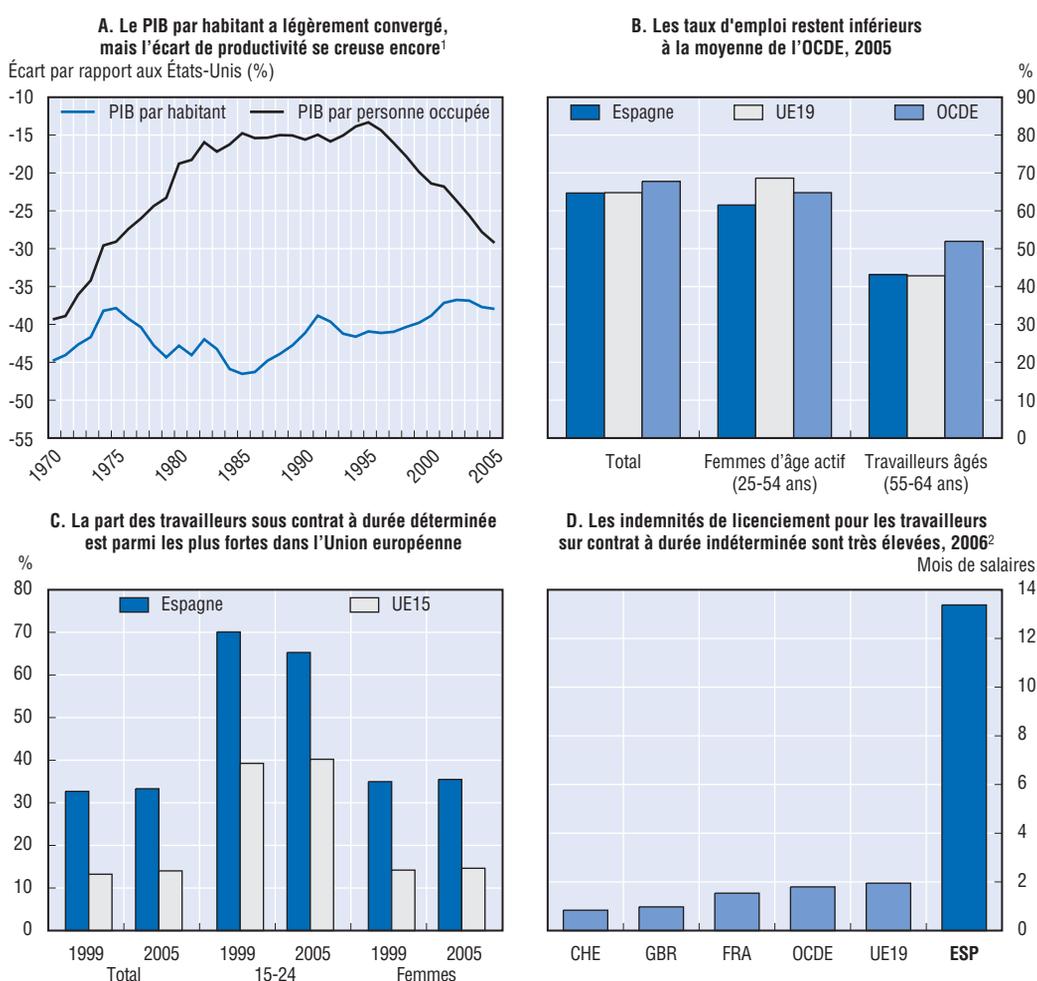
- Pour améliorer la formation de capital humain, réformer l'enseignement supérieur en accordant plus d'autonomie aux universités et en faisant en sorte qu'elles rendent mieux compte de leurs résultats, qui devraient pouvoir être facilement connus des enseignants, des étudiants et des employeurs.
- Afin de réduire les incitations de certaines catégories de travailleurs à prendre une retraite anticipée, améliorer l'équité actuarielle du système de retraite en alignant davantage les prestations sur les cotisations de l'ensemble de la carrière.

## ESPAGNE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.5	3.0	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	1.7	2.1	1.3
dont : Taux d'emploi	1.8	2.2	1.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	0.0	-0.2
Productivité du travail	0.7	0.9	0.6
dont : Intensité capitalistique	0.9	0.9	0.8
Productivité multifactorielle	-0.2	-0.1	-0.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Indemnités moyennes après 9 mois, 4 ans et 20 ans d'ancienneté.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006 ; graphiques B et C : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006 ; graphique D : OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 2), 2004 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## ÉTATS-UNIS

*La productivité du travail s'est accélérée depuis le milieu des années 90 par rapport à un rythme déjà élevé et le taux d'utilisation des ressources en main-d'œuvre atteint un haut niveau. Malgré tout, de nouveaux gains d'efficacité pourraient être obtenus dans plusieurs domaines.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Améliorer les résultats scolaires au niveau primaire et secondaire**

Les résultats pour la scolarité obligatoire sont médiocres, malgré des dépenses par élève qui sont plus élevées que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, ce qui freine les gains de productivité.

**Mesures prises :** La loi de 2002 intitulée « No Child Left Behind » prévoit des tests au niveau national, un renforcement des responsabilités et un choix plus large pour les parents; en outre, des financements fédéraux supplémentaires sont accordés aux établissements scolaires situés dans les zones à faible revenu.

**Recommandations :** Continuer les réformes dans le cadre de cette loi, en particulier en renforçant les responsabilités et en élargissant l'éventail des choix offerts aux parents lorsque l'établissement se montre déficient. Il faudrait résister aux pressions qui s'exercent sur les États pour qu'ils assouplissent les normes de performance.

#### **Limiter le coût du système de santé**

Les dépenses de santé représentent une bien plus forte proportion du revenu national que dans les autres pays de l'OCDE, mais les résultats du système de santé des États-Unis ne sont pas sensiblement meilleurs et un grand nombre d'Américains n'ont pas d'assurance maladie. Le niveau élevé des primes d'assurance peut gonfler les coûts de main-d'œuvre, ce qui a un impact négatif sur la performance du marché du travail.

**Mesures prises :** L'assurance « Medicare » pour les médicaments délivrés sur ordonnance a été étendue en 2006 à toutes les personnes âgées (des mesures d'économie n'étant mises en œuvre que progressivement). Le gouvernement a proposé d'étendre les comptes d'épargne santé pour atténuer les distorsions qui favorisent une surconsommation des services de santé.

**Recommandations :** Limiter la déductibilité fiscale des primes d'assurance maladie, qui n'est actuellement pas plafonnée. La réforme de « Medicare » devrait être axée sur la baisse du coût par affilié afin d'assurer la solvabilité à long terme de ce régime.

#### **Réduire le soutien à la production agricole**

Le soutien à l'agriculture est stable ces dernières années et inférieur à la moyenne OCDE. Il reste néanmoins à l'origine de fortes distorsions et maintient trop de ressources dans des activités à faible productivité.

**Mesures prises :** Le soutien à la production de tabac a été modifié en 2005 pour faire jouer davantage les mécanismes du marché, mais le soutien aux producteurs de lait, qui crée beaucoup de distorsions, a été élargi.

**Recommandations :** Réduire le soutien aux producteurs agricoles et ne pas le lier aux intrants ou à la production.

### Autres grandes priorités

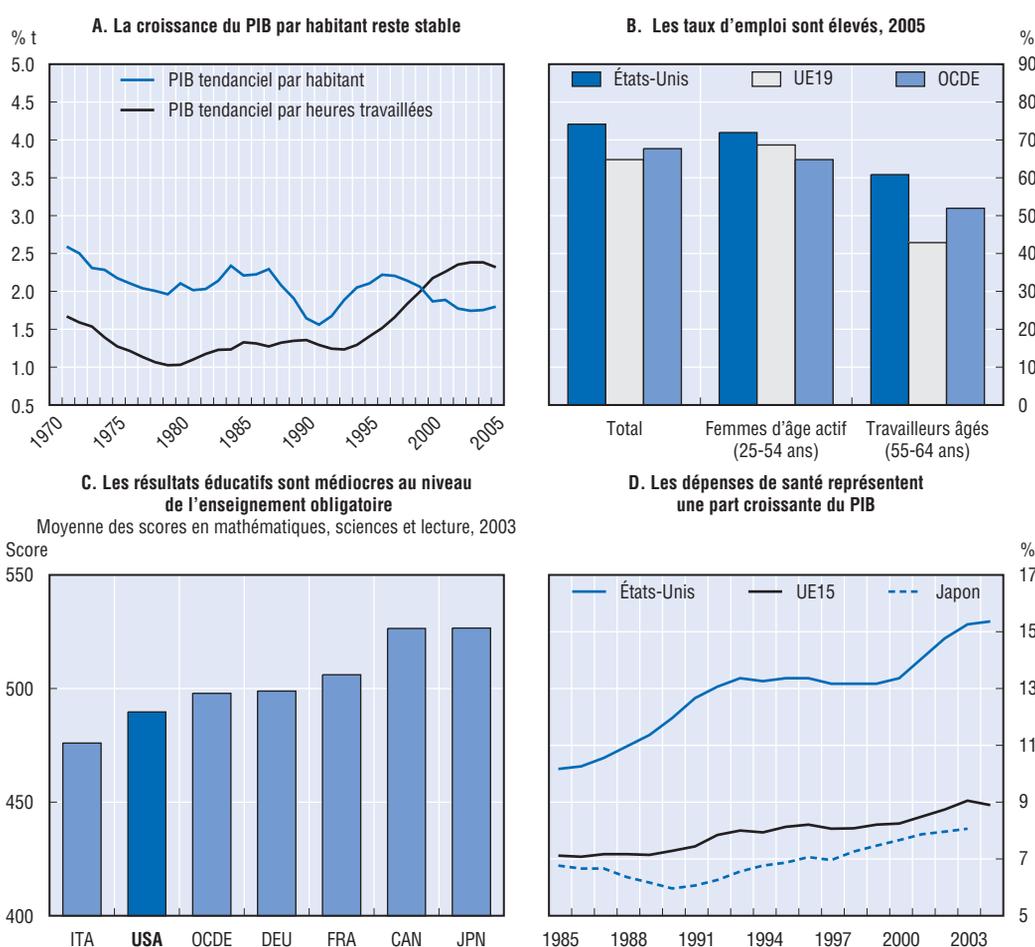
- Réduire les pertes d'efficacité dues à la fiscalité en élargissant les bases d'imposition et en passant d'un système d'imposition du revenu des personnes physiques à un système d'imposition de la consommation, notamment en allourdissant la taxation actuellement faible de la consommation d'énergie fossile, ce qui améliorerait en outre les résultats environnementaux.
- L'assurance invalidité a des effets de plus en plus désincitatifs en raison de la baisse du salaire relatif des travailleurs non qualifiés et de la hausse en termes réels des prestations médicales, de sorte qu'une proportion de plus en plus forte de la population ne réintègre pas le marché du travail. Il faudrait remédier à ces effets non voulus et fixer des critères plus sévères d'ouverture des droits.

## ÉTATS-UNIS

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.9	2.1	1.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	0.3	-0.5
dont : Taux d'emploi	0.0	0.3	-0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	0.0	-0.3
Productivité du travail	2.1	1.8	2.3
dont : Intensité capitalistique	1.2	1.1	1.2
Productivité multifactorielle	0.9	0.7	1.1

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données PISA 2003 et OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006; graphique D : *Éco-Santé OCDE 2006 : Statistique et indicateurs pour 30 pays*.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## FINLANDE

La convergence du PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants a été soutenue, grâce surtout au secteur des TIC. Toutefois, le chômage structurel reste élevé et l'emploi des travailleurs âgés et des jeunes est relativement faible.

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Les coins fiscaux moyen et marginal sur les revenus du travail comptent parmi les plus élevés dans la zone OCDE. Si l'on y ajoute l'étrécissement de l'éventail des salaires, cela pose des problèmes pour l'emploi, surtout des personnes peu qualifiées.

**Mesures prises :** L'impôt sur les revenus du travail a été réduit comme l'envisageait le gouvernement (réduction de près de 2 % du PIB sur la période 2004-07), mais la ponction fiscale reste relativement forte.

**Recommandations :** Continuer à réduire l'impôt sur les revenus du travail et veiller à la viabilité des finances publiques en transférant une partie de l'impôt sur des prélèvements ayant moins d'effets de distorsion, notamment les impôts sur la propriété.

#### Éliminer les voies d'accès à la retraite anticipée

L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est élevé, de sorte que le nombre prévisible d'années d'emploi pour un homme de 50 ans n'était que de 9 en 2005, soit bien au-dessous de la moyenne pour les autres pays nordiques.

**Mesures prises :** Une vaste réforme des retraites a été mise en place en 2005, l'objectif étant de prolonger la vie active de 2 à 3 ans en améliorant l'incitation financière à poursuivre l'activité et en limitant certaines voies d'accès à une retraite anticipée.

**Recommandations :** Soumettre les travailleurs de plus de 59 ans aux mêmes obligations d'activation que les travailleurs plus jeunes s'ils veulent bénéficier des allocations chômage. N'attribuer la pension d'invalidité que pour raison médicale, et pas selon des « critères sociaux » comme cela est possible avec le système actuel. Renforcer les mesures d'activation des travailleurs âgés et des titulaires d'une pension d'invalidité ayant une certaine capacité de travail.

#### Réformer l'indemnisation du chômage

Les taux nets de remplacement à l'issue d'une longue période de chômage, compte tenu des avantages fiscaux et des prestations sociales dont bénéficie le chômeur, comptent parmi les plus élevés dans la zone OCDE et constituent une contre-incitation au travail.

**Mesures prises :** Dans le cadre de la réforme des mesures d'activation applicables aux chômeurs de longue durée, une activation plus intense est obligatoire après 500 jours de chômage et il faudra participer à des programmes actifs du marché du travail pour pouvoir percevoir l'allocation chômage.

**Recommandations :** Réduire l'aide financière dont bénéficient les chômeurs de longue durée, afin de renforcer l'incitation à reprendre un emploi.

### Autres grandes priorités

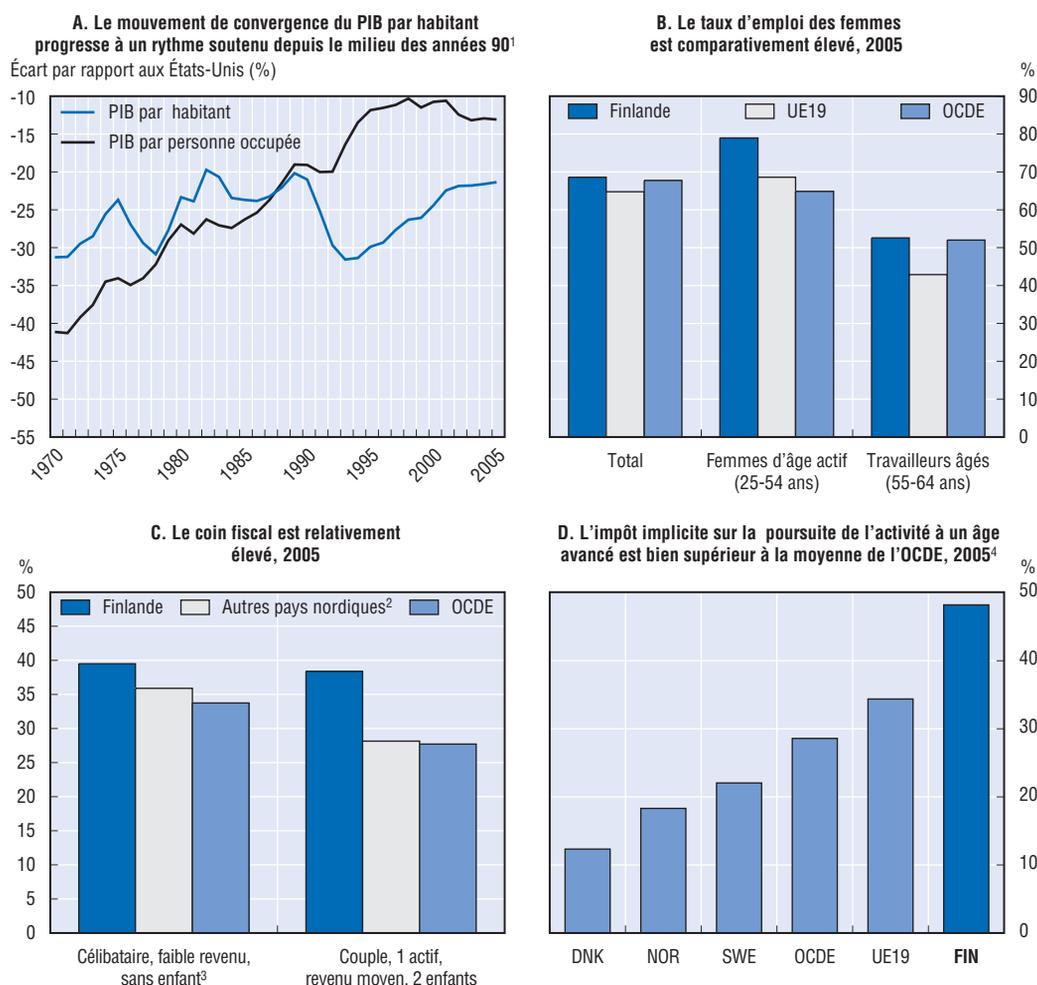
- Promouvoir l'emploi et la flexibilité économique en faisant en sorte que les négociations salariales annuelles interviennent davantage au niveau de l'entreprise et en autorisant les entreprises à ne pas appliquer les accords collectifs centraux, de façon que les salaires soient plus en phase avec la situation locale.
- Déréglementer encore les marchés de produits – en particulier en assouplissant la réglementation des heures d'ouverture des magasins et les règles d'urbanisme – afin de faciliter l'entrée dans la distribution de détail. Poursuivre en outre le processus en cours de privatisation.

## FINLANDE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.5	2.3	2.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	-0.5	0.2
dont : Taux d'emploi	0.2	-0.2	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.2
Productivité du travail	2.6	2.7	2.5
dont : Intensité capitalistique	0.1	0.3	-0.1
Productivité multifactorielle	2.5	2.4	2.6

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- Moyenne simple pour le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède.
- Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
- Impôt implicite intégré dans les régimes de retraite anticipée qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 55 et 60 ans.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des impôts sur les salaires; graphique D : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## FRANCE

En raison d'une hausse relativement faible de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre et de la productivité du travail, l'écart de PIB par habitant s'est encore creusé par rapport aux pays les plus avancés. Cet écart reflète surtout un faible niveau d'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire le coût minimum du travail

En comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, le coût minimum du travail est élevé relativement au coût médian. Ceci réduit la demande de travail, en particulier pour les travailleurs jeunes et peu qualifiés.

**Mesures prises :** Il n'y a pas eu de réduction des cotisations de sécurité sociale depuis les baisses liées aux 35 heures. Le gouvernement a toutefois proposé à la fin de 2006 de nouvelles baisses pour 2007.

**Recommandations :** Limiter la hausse future du salaire minimum, de sorte que le coût minimum du travail diminue en termes relatifs. Si la situation budgétaire le permet, procéder à la baisse envisagée des cotisations de sécurité sociale ou à une augmentation de la prime pour l'emploi afin d'améliorer le pouvoir d'achat des bas salaires.

#### Réformer la législation de la protection de l'emploi

La procédure de licenciement des travailleurs sous contrat à durée indéterminée est complexe, en comparaison notamment de celle applicable aux travailleurs sous contrat à durée déterminée et les motifs de licenciement retenus par la loi sont restrictifs de sorte que le résultat des procédures est difficilement prévisible. De plus, de lourdes obligations pèsent sur l'entreprise pour aider les travailleurs licenciés à rechercher un emploi. Tous ces facteurs découragent l'embauche sous contrat à durée indéterminée, au détriment en particulier des jeunes. Il en résulte une segmentation du marché du travail nuisible aussi bien à l'efficacité économique de long terme qu'à l'équité.

**Mesures prises :** Le gouvernement a créé des contrats spéciaux (les contrats nouvelles embauches) pour les entreprises de moins de 20 salariés laissant à celles-ci une grande latitude pour rompre le contrat au cours des deux premières années, moyennant néanmoins des indemnités de licenciement élevées.

**Recommandations :** Poursuivre l'effort d'assouplissement de la législation de protection de l'emploi et entreprendre sa simplification, tout en faisant en sorte que les coûts de licenciement soit plus prévisibles. Promouvoir la mise en place d'un contrat de travail unique où le degré de protection croît avec l'ancienneté.

#### Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Dans un certain nombre de secteurs, essentiellement le commerce de détail et certaines industries de réseau, le cadre réglementaire freine la concurrence, ce qui nuit à la croissance de la productivité et entrave également les créations d'emplois.

**Mesures prises :** La réglementation des prix de détail a été modifiée via une nouvelle définition de la vente à perte illicite, afin de favoriser les baisses de prix, mais cette nouvelle définition est plus complexe. Dans le secteur de l'électricité, on s'est borné à mettre en œuvre les directives de l'Union européenne.

**Recommandations :** Faire en sorte que le bien-être des consommateurs soit le principal objectif de la politique de la concurrence et de la réforme de la réglementation et ne pas laisser certains groupes d'intérêts définir les objectifs de cette politique. Mettre fin aux restrictions à la vente à perte, qui entravent la concurrence par les prix dans le commerce de détail, les règles actuelles concernant l'abus de position dominante devant être suffisantes à cet égard. Supprimer les obstacles réglementaires à l'entrée dans les secteurs potentiellement concurrentiels et faire respecter un régime d'accès non discriminatoire dans les segments non concurrentiels des industries de réseau.

### Autres grandes priorités

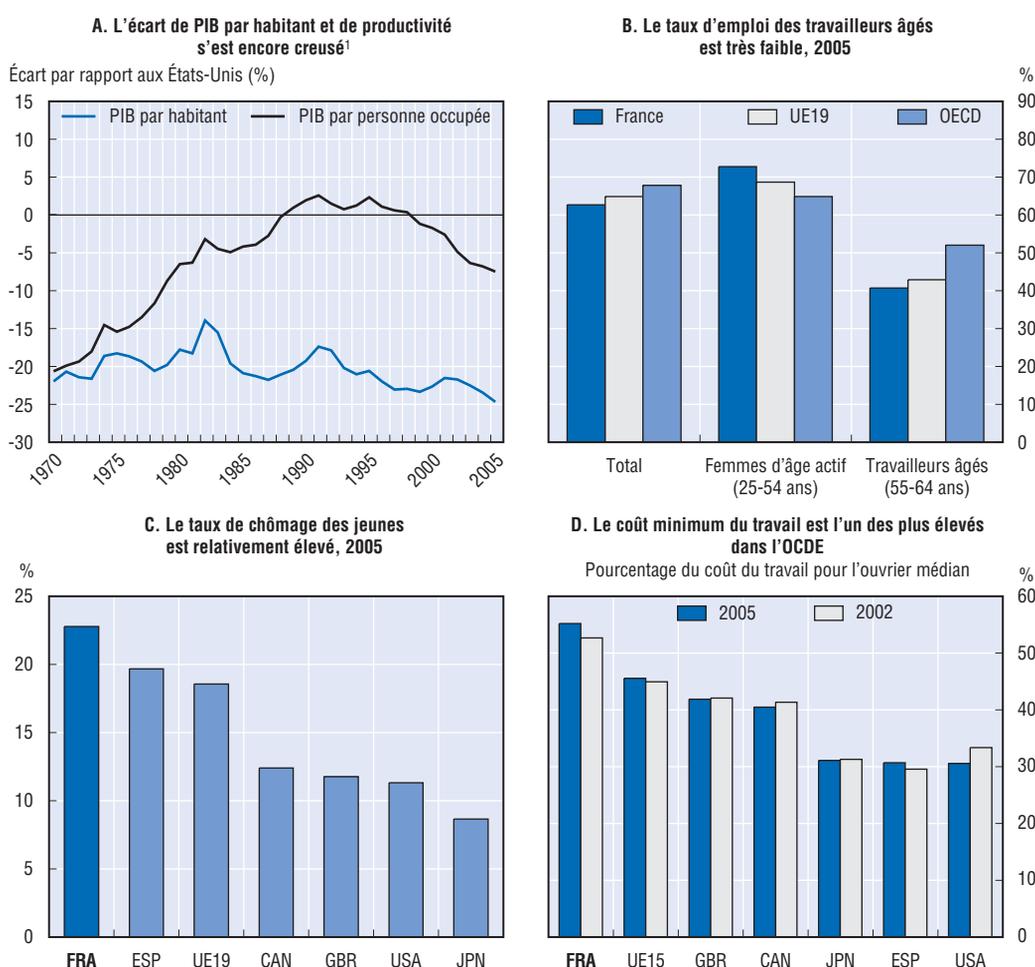
- Réduire la taxation implicite sur la poursuite d'activité aux âges élevés. Mettre en œuvre la suppression prévue de la contribution *Delalande*, qui entraîne actuellement un surcoût pour les entreprises licenciant des salariés de plus de 50 ans, et améliorer l'incitation à la poursuite d'activité aux âges élevés. Ne plus exempter les chômeurs âgés indemnisés de l'obligation de recherche d'emploi.
- Accroître le financement de l'enseignement supérieur en autorisant les établissements publics d'enseignement supérieur à percevoir des frais de scolarité auprès de tous les étudiants (ces frais ne devant pas nécessairement couvrir la totalité des coûts), tout en offrant davantage de bourses sous condition de ressources afin de préserver l'accès à l'enseignement supérieur. Il serait également nécessaire de mettre en place un système de prêts étudiants, dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.

## FRANCE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.6	1.8	1.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	0.1	-0.4
<i>dont</i> : Taux d'emploi	0.5	0.8	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.6	-0.6	-0.6
Productivité du travail	1.7	1.7	1.8
<i>dont</i> : Intensité capitalistique	0.8	0.8	0.9
Productivité multifactorielle	0.9	0.9	0.9

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 2006; graphiques B et C : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique D : OCDE, bases de données des impôts sur les salaires et des salaires minimum.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## GRÈCE

Malgré une croissance économique vigoureuse, l'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants reste très marqué à cause d'une productivité et d'une utilisation des ressources en main-d'œuvre qui sont insuffisantes.

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Le système de retraite décourage la poursuite de l'activité à un âge avancé, parce que les taux légaux de remplacement sont élevés et le lien est faible entre les cotisations et les prestations; en outre, la retraite est possible après 37 ans d'emploi, quel que soit l'âge. Il existe deux voies importantes de retraite anticipée : les régimes d'invalidité ou les dispositions spéciales concernant les métiers « pénibles », qui ne sont pas toujours bien définis.

**Mesures prises :** Le gouvernement a annoncé une consultation sur la viabilité à long terme du système.

**Recommandations :** Éliminer les désincitatifs au travail à un âge avancé en établissant un lien plus étroit entre la pension de retraite et les cotisations sur l'ensemble de la carrière, de façon à améliorer l'équité actuarielle. Adopter des critères plus stricts d'ouverture des droits pour les pensions d'invalidité et définir plus précisément les catégories bénéficiant du régime des métiers pénibles.

#### Réformer la législation sur la protection de l'emploi

La législation sur la protection de l'emploi contribue sans doute au bas niveau de la demande de main-d'œuvre de la part des travailleurs « non intégrés » et à la faible rotation des effectifs, ce qui empêche de progresser dans la réduction des déséquilibres très marqués du chômage selon le sexe et l'âge et entrave également les activités d'innovation.

**Mesures prises :** Une mesure récente a supprimé les contrats permanents pour tous les nouveaux salariés des entreprises publiques et autres entités publiques.

**Recommandations :** Rééquilibrer la protection de l'emploi, tout particulièrement en ramenant les coûts élevés de licenciement des employés et cadres au niveau de ceux des ouvriers.

#### Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

Malgré de nets progrès dans la privatisation des entreprises à capitaux publics, l'État conserve de fortes participations dans les principaux services d'utilité publique et la concurrence reste limitée dans les grandes industries de réseau, ce qui nuit à l'efficacité globale de l'économie.

**Mesures prises :** Deux lois ont été adoptées à la fin de 2005 pour libéraliser totalement le marché de l'électricité à partir de juillet 2007 et pour libéraliser progressivement le marché du gaz naturel. En outre, les missions du régulateur dans le secteur de l'énergie ont été élargies.

**Recommandations :** Il faudrait supprimer pour toutes les entreprises publiques les limites fixées en cas de privatisation. Il faudrait accélérer l'ouverture du secteur du gaz. L'une des grandes priorités devrait être d'assurer la concurrence sur les nouveaux marchés libéralisés, en particulier par le biais de régulateurs indépendants dotés des pouvoirs nécessaires.

### Autres grandes priorités

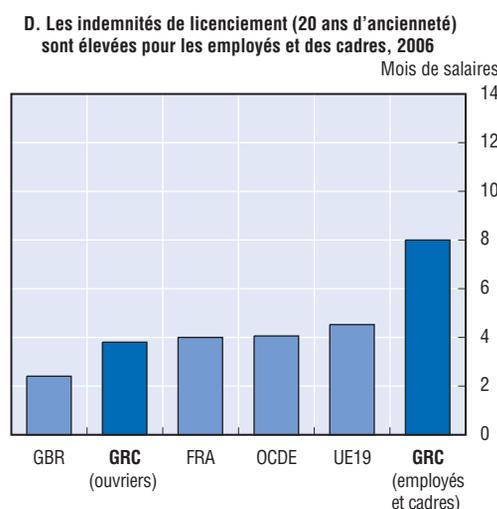
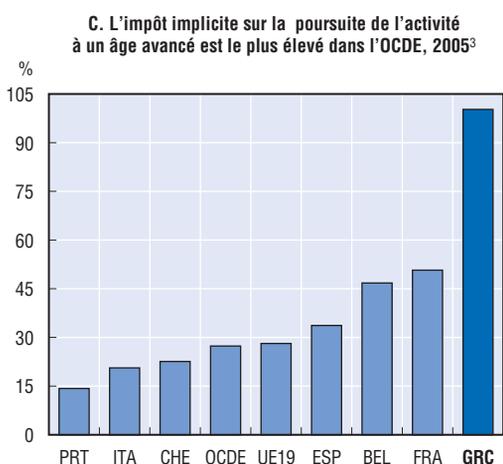
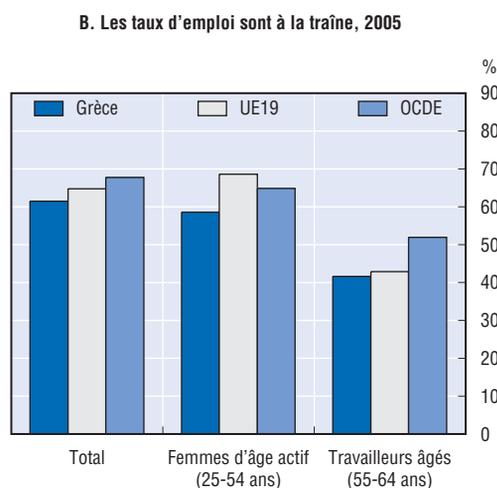
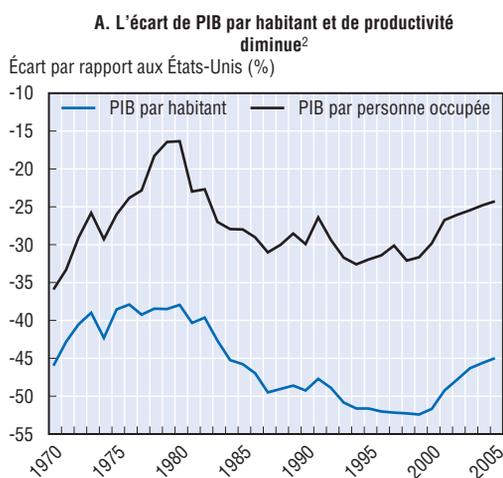
- Faire en sorte que l'enseignement supérieur soit plus efficace et atteigne un niveau international en mettant en place des financements qui soient fonction des résultats et en autorisant la création d'universités privées. Limiter en outre la durée des études et envisager d'introduire des frais de scolarité se doublant d'un dispositif de prêts remboursables selon le revenu.
- Il faudrait réduire le coût minimum du travail en créant un salaire minimum spécifique pour les jeunes et en ouvrant la possibilité de ne pas appliquer le salaire minimum national dans les régions où le chômage est élevé. Il faudrait réduire les cotisations de sécurité sociale pour les basses rémunérations, en finançant cette mesure par des économies sur d'autres postes budgétaires.

## GRÈCE

Indicateurs structurels<sup>1</sup>

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	3.0	2.4	3.5
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.3	0.0	0.5
dont : Taux d'emploi	0.3	0.0	0.6
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.0	0.0
Productivité du travail	2.7	2.4	3.0
dont : Intensité capitalistique	1.4	1.3	1.6
Productivité multifactorielle	1.3	1.1	1.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Faute de rétropolation suffisante au moment de la publication, les données du tableau et du graphique A ne prennent pas en compte la révision majeure des comptes nationaux annoncée en 2006.
2. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
3. Impôt implicite intégré dans le système de pension de vieillesse qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 60 ans.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE; graphique D : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 2), 2004 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## HONGRIE

Le PIB par habitant continue de se rapprocher de celui des pays les plus performants, mais l'écart reste très marqué à cause d'un niveau relativement faible de productivité et d'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Le coin fiscal relativement élevé sur les revenus du travail entrave la création d'emplois. Il tient à l'ampleur des recettes nécessaires pour couvrir de fortes dépenses publiques, mais aussi à l'étroitesse de l'assiette des impôts et des cotisations sociales du fait d'une importante activité économique souterraine.

**Mesures prises :** La cotisation patronale forfaitaire pour l'assurance maladie et d'autres cotisations patronales concernant certaines catégories de travailleurs ont été réduites. L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été allégé et des abattements et déductions spéciaux ont été introduits. Néanmoins, le coin fiscal se creusera en 2006 et 2007 en raison des mesures d'accroissement des recettes adoptées pour réduire le large déficit public.

**Recommandations :** Réduire le coin fiscal à moyen terme et financer cette mesure par une baisse des dépenses publiques. Les abattements et déductions spéciaux créent des mécanismes d'incitation trop complexes du point de vue de l'imposition marginale et un abattement universel serait une meilleure solution. Pour atteindre les objectifs de politique familiale, il faudrait mettre en place des mesures moins coûteuses que le dispositif actuel de grande ampleur qui prend la forme de dépenses fiscales et de prestations sociales.

#### Réformer encore le régime d'invalidité

Le régime d'invalidité a fini par bénéficier à une population bien plus nombreuse que celle qui était initialement visée, parce que les conditions d'ouverture des droits ont été trop souples ou n'ont pas été appliquées correctement; d'où un faible taux d'emploi, surtout parmi les travailleurs âgés.

**Mesures prises :** L'évaluation de l'invalidité a été centralisée après une affaire de corruption et de nouvelles directives médicales ont été adoptées.

**Recommandations :** Prendre davantage en compte la capacité résiduelle de travail pour évaluer le taux d'invalidité, et réduire le nombre des titulaires d'une pension d'invalidité en mettant l'accent sur la réadaptation.

#### Améliorer l'efficacité du système éducatif

La proportion de la population d'âge actif ayant reçu une éducation du niveau de l'enseignement supérieur est relativement faible, ce qui limite l'amélioration de la productivité et la diffusion des nouvelles technologies. Mais les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur augmentent rapidement, ce qui exige de profonds changements aussi bien dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire.

**Mesures prises :** Dans l'enseignement supérieur, on a créé de nouveaux cours de trois ans de type licence à orientation plus professionnelle. Dans l'enseignement secondaire, on accorde davantage d'importance aux compétences liées à l'emploi, notamment aux langues, et on met en place un nouveau dispositif d'évaluation des établissements scolaires et des élèves. Parmi les réformes envisagées figure l'introduction de frais de scolarité dans l'enseignement supérieur.

**Recommandations :** Appliquer le régime prévu de frais de scolarité dans le supérieur et poursuivre la réforme des programmes : remédier aux problèmes d'incitation que posent les barèmes de rémunération des enseignants, mais diminuer également le niveau de protection de l'emploi, qui nuit aux possibilités d'action en cas de performance insuffisante et empêche un rajeunissement de la profession.

### Autres grandes priorités

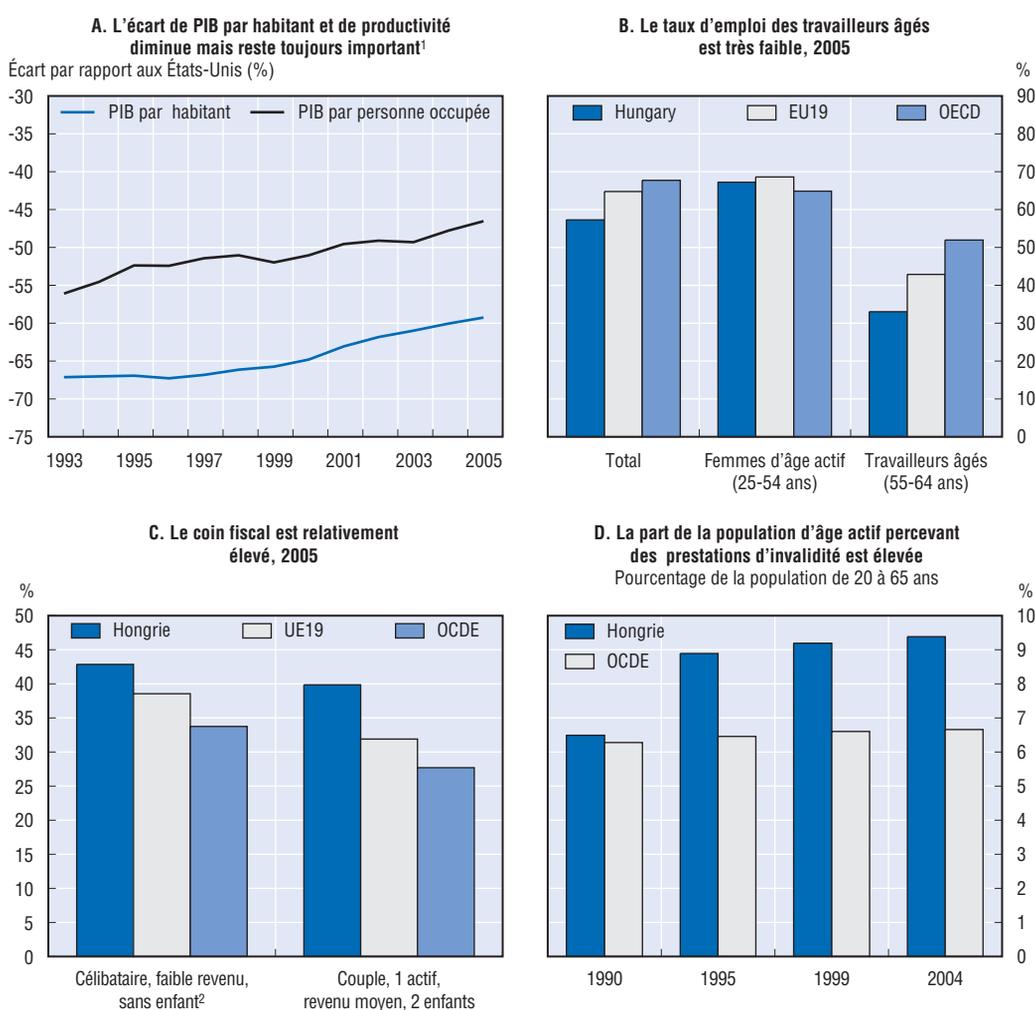
- Accroître l'efficacité des dépenses publiques en allant de l'avant avec les mesures prévues pour responsabiliser davantage l'administration publique et assurer une prestation efficace des services publics à un coût optimal. Au niveau des communes, la coopération pourrait être renforcée en développant la prestation conjointe des services.
- Faire reculer l'économie souterraine en subordonnant le bénéfice des services de santé au paiement de cotisations, en rééquilibrant les prestations sociales de façon qu'elles soient plus favorables à l'emploi et en portant les sanctions à un niveau dissuasif. Reconsidérer le système récemment mis en place de salaire minimum modulé en fonction du niveau d'éducation. Le nouveau système décourage les paiements en liquide, mais nuit à l'efficacité du marché du travail.

## HONGRIE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	4.4	4.0	4.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	1.0	1.1	0.9
dont : Taux d'emploi	1.0	0.8	1.1
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.2	-0.2
Productivité du travail	3.4	2.9	3.8
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des impôts sur les salaires; graphique D : OCDE, *Transformer le handicap en capacité*, 2003 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## IRLANDE

*Ces quinze dernières années, c'est en Irlande que la croissance du PIB par habitant a été la plus forte parmi les pays de l'OCDE. Mais les taux d'activité n'atteignent que la moyenne de l'OCDE et de nouveaux gains d'efficience pourraient être dégagés dans certains secteurs.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Renforcer l'incitation au travail des deuxièmes apporteurs de revenu et des parents vivants seuls avec de jeunes enfants**

La forte croissance de l'économie doit beaucoup à l'augmentation du taux d'activité des femmes. Malgré tout, l'activité féminine était si faible au départ que ce taux reste inférieur à la moyenne pour la zone OCDE.

**Mesures prises :** Les aides aux familles avec enfants ont nettement augmenté dans le budget 2005, mais sans fixer de conditions particulières, de sorte que l'incitation au travail n'est pas améliorée autant qu'elle le pourrait. Des subventions sont accordées pour la création de services d'accueil de l'enfance.

**Recommandations :** Continuer de réduire le taux moyen et le taux marginal effectif d'imposition pour le deuxième actif à bas revenu. Subordonner les aides pour la garde d'enfants, notamment le supplément pour la petite enfance, à l'exercice d'un emploi ou à l'utilisation de services de garde, et mettre fin au crédit d'impôt pour l'éducation de l'enfant au foyer. Fournir aux parents vivants seuls une aide à la recherche d'un emploi, tout en renforçant leur obligation de rechercher un emploi. Étaler davantage la plage de revenus sur laquelle l'allocation familiale pour parent vivant seul est supprimée progressivement.

#### **Renforcer la concurrence dans les industries de réseau**

Une concurrence insuffisante dans l'électricité, les télécommunications et les transports fait monter les prix, crée des goulets d'étranglement et freine la croissance.

**Mesures prises :** Des plans ont été soumis pour augmenter les capacités d'interconnexion au réseau électrique du Royaume-Uni.

**Recommandations :** Scinder les activités de l'opérateur historique dans le secteur de l'électricité, en dissociant le réseau de transport des capacités de production : examiner les pratiques dans le secteur des télécommunications sur le plan de la concurrence et accélérer le dégroupage. Libéraliser les itinéraires pour le transport par autocar/autobus.

#### **Améliorer l'accès à l'éducation**

L'éducation préscolaire est peu développée. Dans le secondaire, trop de jeunes quittent l'école sans diplôme à l'issue du deuxième cycle et l'enseignement supérieur ne bénéficie pas de financements suffisants.

**Mesures prises :** Les programmes ont été révisés dans l'enseignement primaire.

**Recommandations :** Généraliser l'éducation préprimaire à partir de trois ans. Pour l'enseignement primaire et secondaire, renforcer les mesures de soutien aux enfants en difficulté. Accroître les financements dans l'enseignement supérieur en instaurant des droits de scolarité se doublant de prêts étudiants dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.

### Autres grandes priorités

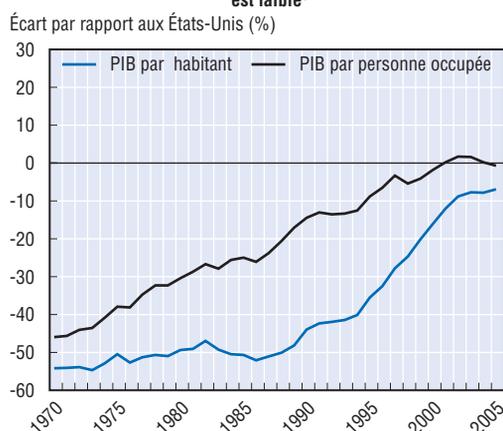
- Remédier aux goulets d'étranglement dans les infrastructures en respectant un bon rapport coût-efficacité. Accélérer la délivrance des autorisations d'urbanisme. Facturer au coût intégral tous les usagers des services d'eau et d'assainissement et introduire une redevance d'encombrement à Dublin.
- Améliorer la gouvernance et le financement des établissements de recherche et des programmes d'aide à l'innovation. Concentrer les ressources sur un petit nombre de centres d'excellence afin d'améliorer la qualité de leurs travaux et d'atteindre une masse critique.

## IRLANDE

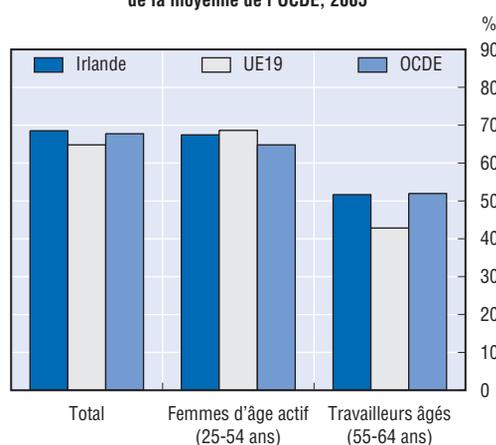
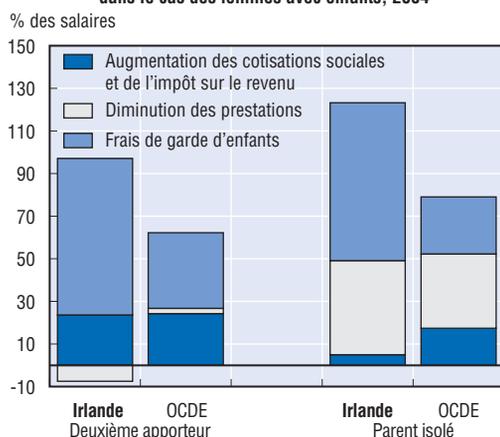
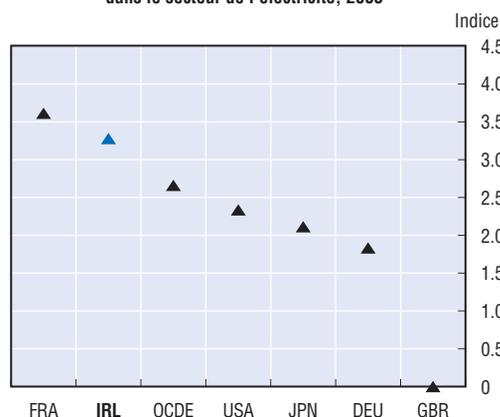
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	5.4	6.6	4.2
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	1.2	1.7	0.7
dont : Taux d'emploi	2.1	2.8	1.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-1.0	-1.1	-0.8
Productivité du travail	4.2	4.9	3.5
dont : Intensité capitalistique	1.3	1.2	1.3
Productivité multifactorielle	2.9	3.7	2.2

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.A. L'écart de PIB par habitant et de productivité est faible<sup>1</sup>

## B. Les taux d'emploi sont proches de la moyenne de l'OCDE, 2005

C. La désincitation au travail est relativement forte dans le cas des femmes avec enfants, 2004<sup>2</sup>D. Les obstacles à la concurrence sont élevés dans le secteur de l'électricité, 2003<sup>3</sup>

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'impôt implicite en cas de reprise du travail se définit comme le coût des frais de garde d'enfants, les réductions des prestations familiales et les augmentations des cotisations de sécurité sociale et de l'impôt sur le revenu, en pourcentage du salaire brut dans le nouvel emploi. Ces données sont établies pour le deuxième apporteur et pour le parent isolé avec des revenus équivalents à deux tiers du salaire moyen.
- L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE*, 2007, à paraître; graphique D : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## ISLANDE

Depuis dix ans, la convergence vers les pays les plus performants a repris, mais – contrairement au PIB par habitant – la productivité du travail reste relativement faible.

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien aux producteurs agricoles est plus de deux fois supérieur à la moyenne dans la zone OCDE et les prix des produits agricoles sont plus de trois fois supérieurs à ceux du marché mondial. D'où une lourde charge pour les consommateurs et pour les contribuables, tandis que trop de ressources restent consacrées à des activités à faible productivité.

**Mesures prises :** La suppression des prix administrés qui subsistent a été reportée *sine die* et un accord cadre concernant le soutien aux producteurs laitiers – ce soutien ayant des effets très marqués de distorsion – exclut tout changement jusqu'en 2012.

**Recommandations :** Faciliter l'accès aux marchés et réduire les niveaux très élevés de soutien, en particulier pour les formes de soutien qui faussent le plus la production et les échanges.

#### Améliorer les résultats éducatifs dans le deuxième cycle du secondaire

Le taux de scolarisation est élevé dans l'enseignement supérieur, mais la proportion de la population d'âge actif n'ayant qu'un niveau d'instruction du premier cycle du secondaire reste forte, même parmi les jeunes.

**Mesures prises :** Une nouvelle loi a été adoptée pour préserver les normes de qualité dans l'enseignement supérieur face à la forte augmentation du nombre d'étudiants, et les autorités envisagent de diminuer la durée du deuxième cycle du secondaire, longue par rapport aux autres pays.

**Recommandations :** En contrepartie de la réduction de la durée du deuxième cycle du secondaire, il faudrait accroître le temps effectif d'enseignement et adapter les programmes, de façon à ne pas compromettre l'acquisition des compétences de base.

#### Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères

Il subsiste dans quelques secteurs, notamment l'énergie et la pêche, de fortes barrières à l'entrée, aussi bien pour les entreprises nationales que pour les entreprises étrangères. Elles limitent la concurrence et peuvent être préjudiciables à la productivité.

**Mesures prises :** La participation publique dans Iceland Telecom a été cédée, mais on ne constate aucun progrès dans la privatisation de l'entreprise publique d'électricité et on n'a pas non plus assoupli les restrictions aux prises de participation étrangères dans le secteur de la pêche.

**Recommandations :** Assouplir les restrictions aux prises de participation étrangères dans la pêche et l'énergie. Envisager de privatiser les activités de production de l'entreprise nationale d'électricité afin de placer dans des conditions plus égales l'opérateur historique et les nouveaux entrants.

### Autres grandes priorités

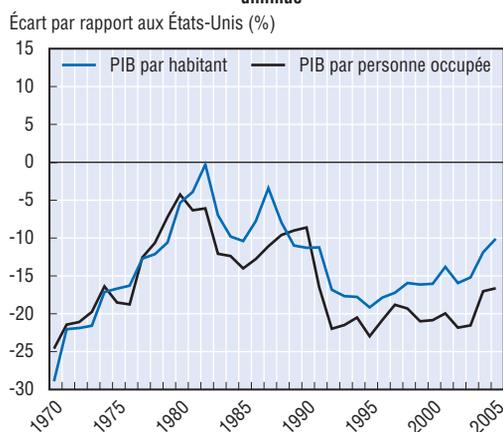
- Atténuer les distorsions sur le marché du crédit hypothécaire; il faudrait que le Fonds pour le financement du logement rémunère l'État pour la garantie que ce dernier lui accorde.
- Pour améliorer l'efficacité et éviter la dérive des dépenses publiques, accélérer la mise en place d'une budgétisation en fonction des résultats, de l'évaluation des performances et des réformes de gestion dans le secteur public.

## ISLANDE

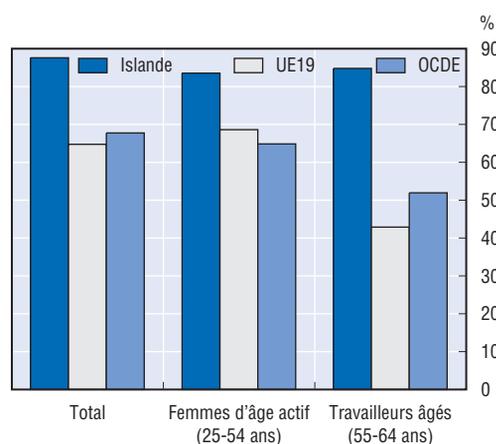
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.5	2.5	2.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.2	0.5	-0.1
dont : Taux d'emploi	0.4	0.5	0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	0.0	-0.4
Productivité du travail	2.2	2.0	2.4
dont : Intensité capitalistique	0.3	0.1	0.5
Productivité multifactorielle	1.9	1.9	1.9

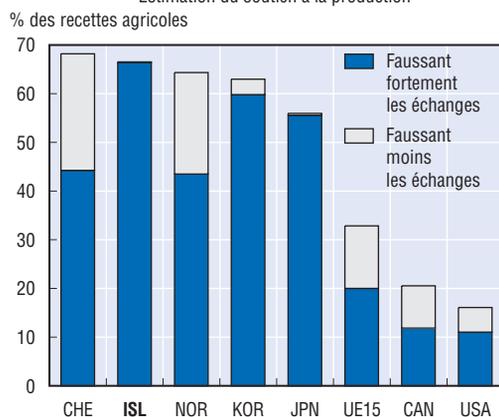
Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.A. L'écart de PIB par habitant et de productivité diminue<sup>1</sup>

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2005

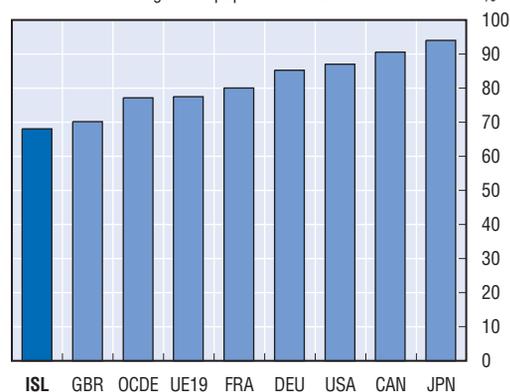


C. Le soutien à l'agriculture est élevé, 2005

Estimation du soutien à la production

D. La part de la population ayant achevé le 2<sup>e</sup> cycle de l'enseignement secondaire est insuffisante, 2004

Pourcentage de la population de 25 à 34 ans



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs; graphique D : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## ITALIE

*La croissance enregistrée de la productivité du travail est très faible depuis quelques années, ce qui contribue à creuser l'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants. Le taux d'emploi est en augmentation, mais il reste l'un des plus faibles dans la zone OCDE.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Une réglementation stricte affaiblit les pressions concurrentielles et entrave ainsi l'innovation et la productivité.

**Mesures prises :** Le décret « Bersani » de juin 2006 a libéralisé un grand nombre de secteurs – les services d'autobus/autocars et les autres services publics locaux; les taxis, les produits pharmaceutiques, les services notariaux et d'autres services professionnels; le commerce de gros et de détail; l'assurance et les activités bancaires – essentiellement en réduisant les obstacles à l'entrée et en supprimant les restrictions dans le domaine des prix ainsi que les restrictions quantitatives. Il a également renforcé la protection des consommateurs et les pouvoirs des autorités de la concurrence. De grandes opérations de privatisation sont en préparation.

**Recommandations :** Accélérer les programmes de privatisation, remplacer l'action spécifique (golden share) par une réglementation de pleine concurrence et renforcer encore les pouvoirs des autorités de régulation et des autorités de la concurrence. Il faudrait appliquer pleinement les réformes Bersani ainsi que les réformes envisagées des services des collectivités locales et des industries de réseau. Mettre fin aux autorisations légales et officielles qui empêchent les autorités de la concurrence de s'attaquer aux pratiques anticoncurrentielles des associations professionnelles.

#### Améliorer les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur

Les taux d'obtention d'un diplôme sont relativement faibles dans l'enseignement supérieur, alors que les taux d'abandon sont relativement élevés, malgré de fortes dépenses par étudiant. La médiocre qualité de l'enseignement et de la recherche universitaires nuit à l'innovation.

**Mesures prises :** Aucune mesure concernant l'enseignement supérieur n'a été prise.

**Recommandations :** Établir un lien entre la carrière des enseignants et leurs résultats, mettre en place une participation financière des étudiants et des prêts dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés, décentraliser le financement et la gestion des universités et développer les échanges internationaux d'enseignants et d'étudiants.

#### Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Le niveau élevé du coin fiscal sur les revenus du travail décourage l'emploi de personnes peu qualifiées, surtout dans le secteur formel.

**Mesures prises :** La deuxième phase de la baisse de l'impôt sur le revenu a été mise en œuvre. Le budget 2007 prévoit une réduction du coin fiscal sur le travail en faveur des travailleurs peu qualifiés et des régions les plus pauvres.

**Recommandations :** Réduire le niveau élevé des taux d'imposition et des cotisations de retraite, en particulier pour les salaires bas à moyens, cette mesure étant financée par une diminution des dépenses fiscales; renforcer l'application de la réglementation fiscale et renoncer aux amnisties fiscales.

### Autres grandes priorités

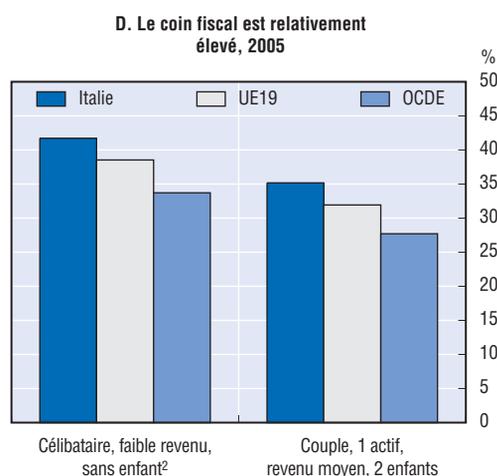
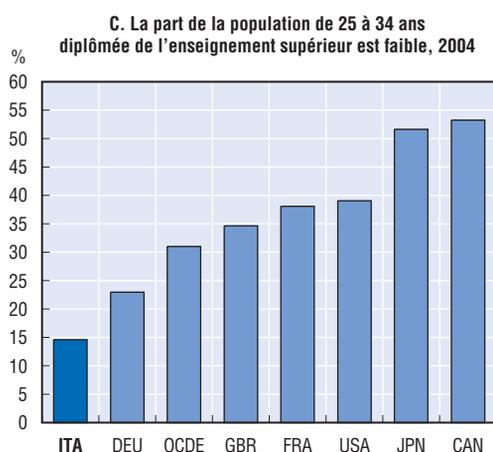
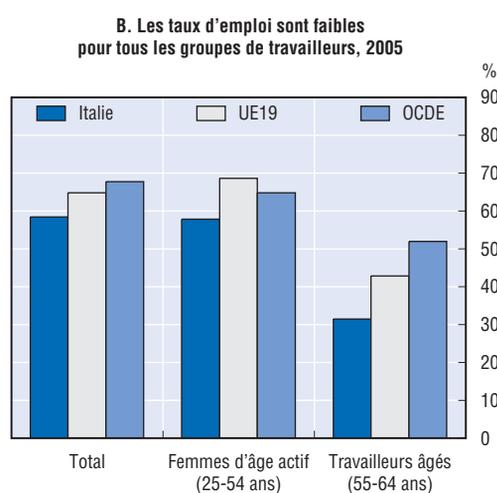
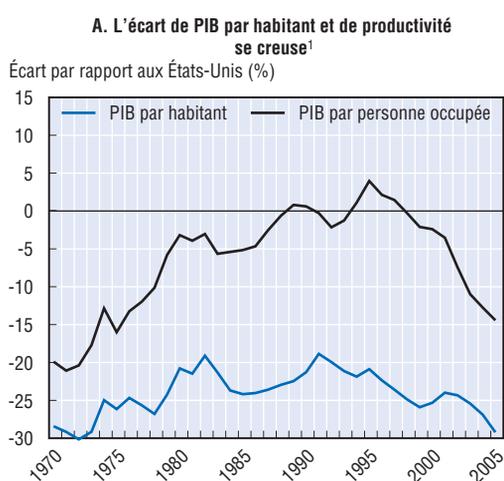
- Améliorer les conditions de la prise de risque en remédiant encore à certaines déficiences dans la structure du gouvernement d'entreprises et en appliquant pleinement la réforme de 2006 concernant la surveillance des marchés de capitaux ainsi que la réforme de 2005 du droit de la faillite.
- Afin d'accroître l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, promouvoir la décentralisation des négociations salariales à l'échelle de l'ensemble de l'économie, notamment en prenant en compte les différences régionales de productivité et de coût de la vie pour la fixation des rémunérations dans le secteur public.

## ITALIE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.1	1.1	1.0
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	-0.2	0.0
dont : Taux d'emploi	0.3	0.1	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.4	-0.5
Productivité du travail	1.2	1.4	1.0
dont : Intensité capitalistique	1.1	1.1	1.1
Productivité multifactorielle	0.1	0.3	-0.1

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006; graphique D : OCDE, base de données des impôts sur les salaires.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## JAPON

*Le Japon sort d'une décennie de stagnation économique; il a encore un écart de PIB par habitant très sensible par rapport aux pays les plus performants, en raison d'un net retard de productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Libéraliser encore le commerce de détail et les services professionnels**

Des réglementations restrictives entravent la concurrence dans le commerce de détail et dans les services professionnels, ce qui se traduit par une faible productivité dans ces secteurs.

**Mesures prises :** Malgré les mesures passées d'assouplissement de la réglementation concernant la création de grandes surfaces, les nouvelles règles d'urbanisme applicables en 2007 en zone suburbaine pourraient se traduire par des barrières à l'entrée pour les grandes surfaces.

**Recommandations :** Assouplir les mesures telles que les restrictions à l'entrée et les règles d'urbanisme qui peuvent avoir pour effet de favoriser les petites surfaces et les points de vente les moins productifs. Élargir l'éventail des qualifications permettant aux étrangers de travailler au Japon et autoriser les étrangers à travailler dans un plus grand nombre d'activités, en particulier non techniques, notamment les soins aux personnes âgées.

#### **Réformer la législation sur la protection de l'emploi pour les salariés sous contrat régulier**

L'incertitude quant à la définition du licenciement abusif appliquée par le juge fait que le régime du licenciement est flou, ce qui a pu nuire à l'embauche sous contrat à durée indéterminée. La proportion croissante de travailleurs sous contrat à durée déterminée a augmenté du fait de la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi, ce qui soulève des problèmes d'efficacité et d'équité.

**Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise pour assouplir la protection de l'emploi en cas de contrat à durée indéterminée.

**Recommandations :** Pour remédier à l'incertitude judiciaire qui freine l'embauche sur contrat à durée indéterminée, il faudrait que le législateur donne des directives plus précises et plus transparentes. Réduire la protection de l'emploi en cas de contrat à durée indéterminée, ce qui atténuerait l'incitation à contourner de fait la stricte protection de l'emploi en embauchant sous contrat à durée déterminée.

#### **Réduire le soutien à la production agricole**

Le soutien aux producteurs agricoles demeure largement supérieur à la moyenne de l'OCDE, ce qui permet d'augmenter les revenus agricoles, mais se traduit par l'affectation de ressources excessives à des activités faiblement productives.

**Mesures prises :** Depuis 2006, quelques mesures limitées ont été prises avec le passage à un système multi-produits, le soutien devant surtout bénéficier aux exploitations les plus grandes et les plus efficaces. Les sociétés peuvent désormais louer et gérer des terres agricoles.

**Recommandations :** Réduire encore le niveau du soutien aux producteurs agricoles, tout en privilégiant les aides directes aux exploitants par rapport au soutien des prix du marché, afin de moins fausser les décisions en matière d'échanges et de production.

### Autres grandes priorités

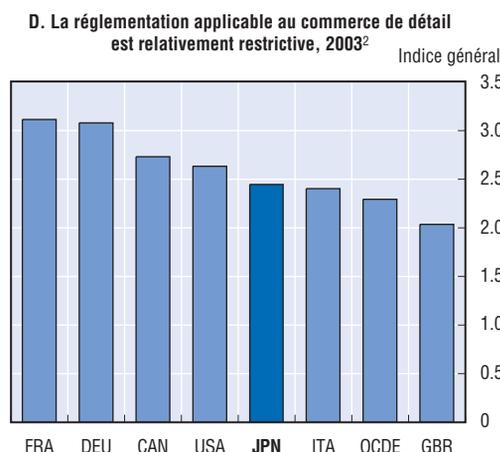
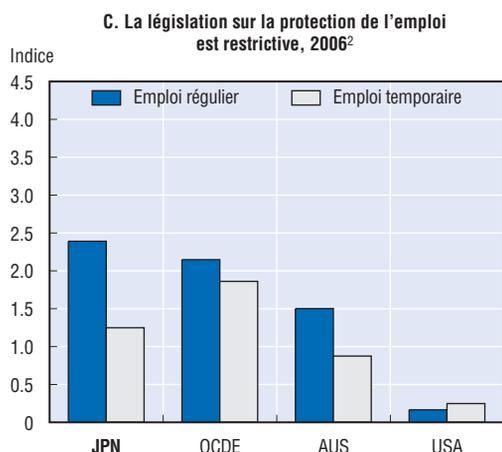
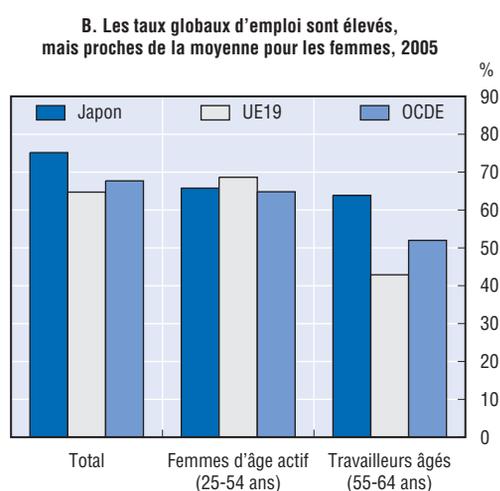
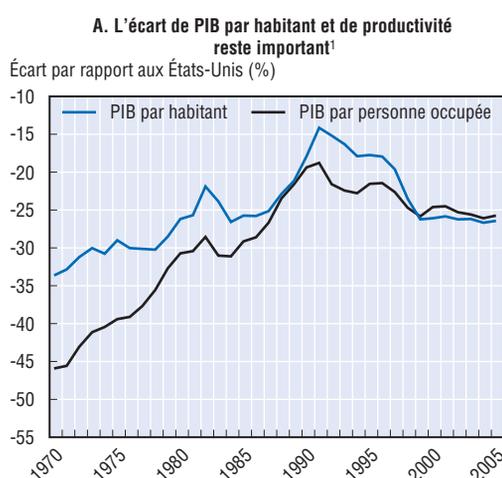
- Favoriser l'innovation grâce à une amélioration des conditions cadres, notamment en éliminant les obstacles au développement du capital-risque. Améliorer le système éducatif en allégeant encore la réglementation et en supprimant les obstacles à l'entrée pour les universités étrangères.
- Accroître la productivité en augmentant l'investissement direct étranger : éliminer les obstacles que les investisseurs potentiels peuvent rencontrer en ouvrant totalement le marché des fusions et acquisitions aux sociétés étrangères et en assouplissant la réglementation des marchés de produits, surtout dans les services et les industries de réseau.

## JAPON

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.2	1.0	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.8	-0.9	-0.6
dont : Taux d'emploi	-0.2	-0.1	-0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.6	-0.8	-0.4
Productivité du travail	2.0	2.0	1.9
dont : Intensité capitalistique	0.8	1.0	0.7
Productivité multifactorielle	1.1	1.0	1.3

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 2), 2004 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## LUXEMBOURG

*Le Luxembourg a le PIB par habitant le plus élevé dans la zone OCDE, en partie grâce à la contribution importante de ses travailleurs trans-frontaliers, mais les taux d'activité sont faibles pour certaines catégories et la croissance de la productivité est médiocre.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Atténuer les effets désincitatifs des garanties de ressources versées aux chômeurs**

Les taux de remplacement – en particulier pour les chômeurs de longue durée et ceux qui bénéficient de l'aide sociale – sont élevés par rapport aux autres pays, ce qui n'incite pas à rechercher un emploi et facilite la sortie du marché du travail.

**Mesure prise :** Aucune mesure n'a été prise ces dernières années.

**Recommandations :** Durcir les conditions d'accès à l'indemnisation du chômage et baisser progressivement les taux de remplacement après une certaine période. Dissocier de la hausse du salaire minimum l'aide sociale et les prestations complémentaires.

#### **Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire**

Les résultats éducatifs sont faibles à en juger par les scores PISA, et le niveau global d'instruction est inférieur à la moyenne de l'OCDE, ce qui nuit aux perspectives d'emploi des jeunes, en particulier parmi les immigrants.

**Mesure prise :** Le gouvernement a élargi l'enseignement préscolaire aux enfants de trois ans pour mieux répondre aux exigences du système d'éducation trilingue et il envisage de créer à l'école primaire des modules de deux ans qui devraient diminuer le nombre des redoublements.

**Recommandations :** Obliger les établissements secondaires à offrir toutes les filières pour que l'élève puisse plus facilement en changer; offrir des cours supplémentaires en langue allemande et accroître la proportion de cours enseignés en français dans la filière professionnelle de l'enseignement secondaire.

#### **Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé**

Les taux de remplacement de la pension de vieillesse comptent parmi les plus élevés dans la zone OCDE, puisqu'ils sont supérieurs à 100 % du revenu net pour les salariés à revenu bas à moyen. Cela dissuade de travailler à un âge avancé. De plus, la retraite est possible à partir de 60 ans, après 40 ans de cotisations, avec prise en compte de périodes non cotisées mais validées, notamment les années d'études et de formation professionnelle, les années d'éducation d'un jeune enfant et les périodes de chômage des jeunes non indemnisées.

**Mesure prise :** Aucune mesure récente.

**Recommandations :** Rendre le système de retraite plus équitable au plan actuariel en établissant un lien plus étroit entre la pension de retraite et les cotisations sur l'ensemble de la carrière. Réduire les possibilités de validation des droits à pension pour des périodes non cotisées. Indexer l'âge officiel de la retraite sur l'espérance de vie.

### Autres grandes priorités

- Stimuler la concurrence dans les services professionnels en assouplissant les conditions d'exercice et d'autorisation ainsi que les exigences de diplôme. Faire en sorte que les autorités de la concurrence puissent mieux appliquer les lois en les dotant de plus de ressources. Renforcer l'effet dissuasif en alourdissant les sanctions.
- Assouplir la législation de protection de l'emploi, qui est stricte, en simplifiant les règles en cas de licenciement individuel, et élargir les possibilités d'utilisation des contrats à durée déterminée en autorisant un plus grand nombre de renouvellements.

## LUXEMBOURG

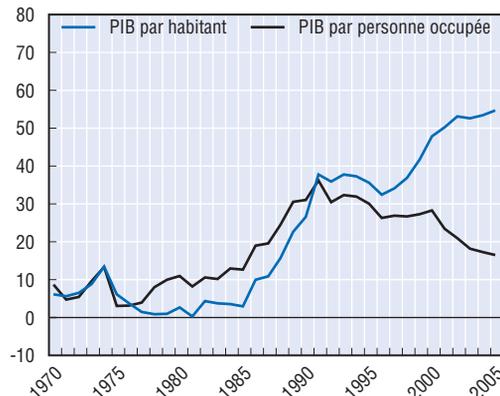
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

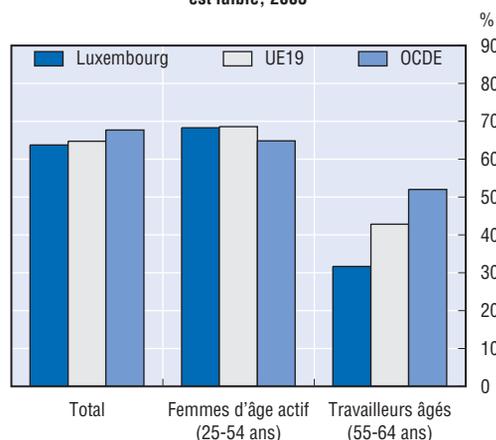
	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	3.5	3.7	3.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	2.1	2.1	2.1
dont : Taux d'emploi	2.7	2.7	2.8
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.6	-0.5	-0.7
Productivité du travail	1.4	1.5	1.2
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

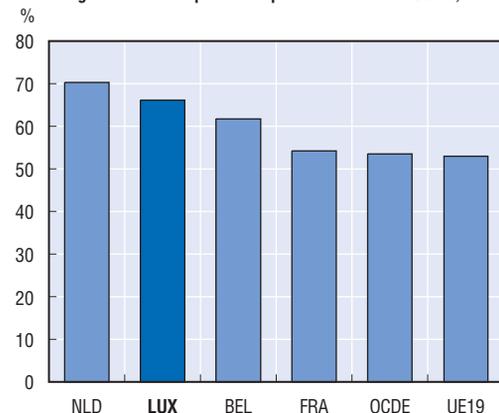
**A. Le PIB par habitant augmente de plus en plus mais la productivité converge vers le niveau des États-Unis<sup>1</sup>**  
Écart par rapport aux États-Unis (%)



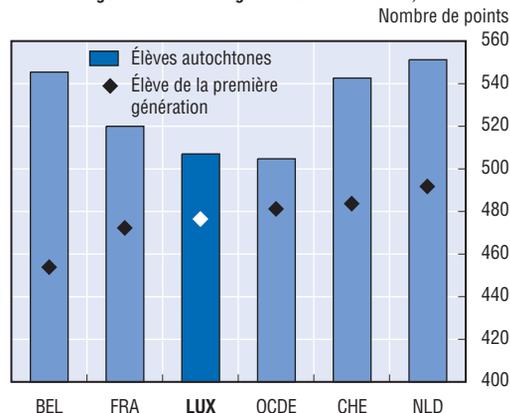
**B. Le taux d'emploi des travailleurs âgés est faible, 2005**



**C. Les taux nets de remplacement des chômeurs de longue durée sont parmi les plus élevés dans l'OCDE, 2004**



**D. Les résultats en mathématiques des élèves de la 1<sup>re</sup> génération d'immigrants sont moins bons, 2003<sup>2</sup>**



- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- Élèves dont les parents sont immigrants.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données sur les prestations et salaires; graphique D : OCDE, base de données PISA 2003 et OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## MEXIQUE

*La croissance économique a été trop lente pour réduire nettement l'écart important de niveau de vie par rapport aux pays les plus performants de la zone OCDE. Le faible niveau de productivité du travail est essentiellement à l'origine de l'écart de revenu.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Améliorer les résultats éducatifs dans l'enseignement primaire et secondaire**

Les enfants mexicains passent peu de temps à l'école et les résultats des élèves comptent parmi les plus médiocres dans la zone OCDE, ce qui freine la croissance de la productivité et l'adoption des nouvelles technologies.

**Mesures prises :** Des mesures visent à scolariser davantage, dans le deuxième cycle du secondaire, les élèves issus de familles à bas revenu. Une action limitée a été menée sur le plan de la qualité de l'enseignement. Certains États ont pris des mesures pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'équité de l'enseignement.

**Recommandations :** Redéployer les ressources éducatives en favorisant l'enseignement secondaire et les dépenses non salariales. Obtenir pour les dépenses un meilleur rapport coût-efficacité en continuant de moderniser encore les programmes et en prenant en compte les résultats des évaluations pour récompenser ou sanctionner les enseignants et les établissements scolaires, de façon à les responsabiliser davantage.

#### **Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau**

Il existe des obstacles explicites à l'entrée dans le secteur de l'électricité ainsi que dans l'extraction de pétrole et de gaz. Il n'y a pas de concurrence efficace dans les télécommunications parce que l'application de la réglementation actuelle soulève des problèmes et qu'on n'a pas suffisamment avancé dans l'adoption d'une législation qui intensifierait la concurrence.

**Mesures prises :** La réforme de 2006 de la loi sur la concurrence clarifie les procédures de la Commission fédérale de la concurrence (CFC), simplifie la notification des fusions et renforce les pouvoirs de la CFC, dont les avis jouent en outre un plus grand rôle pour les mesures gouvernementales concernant les secteurs réglementés. Toutefois, à la suite de modifications de la loi sur les médias, les deux opérateurs historiques peuvent mieux contrôler le spectre disponible pour la transmission des programmes.

**Recommandations :** Éliminer les obstacles juridiques à l'investissement privé dans l'électricité, le pétrole et le gaz. Revoir les modifications de 2006 de la loi sur la radio et la télévision, de manière qu'elle renforce la concurrence dans les médias et ne se traduise pas dans la pratique par des avantages supplémentaires pour les opérateurs historiques aux dépens des nouveaux entrants.

#### **Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères**

Il existe encore dans de nombreuses branches d'activité des restrictions à l'investissement étranger. Ces restrictions entravent la concurrence et les transferts de technologie.

**Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise.

**Recommandations :** Assouplir les restrictions à l'investissement direct étranger (IDE), surtout dans l'électricité et dans la téléphonie fixe, ainsi que dans certaines professions, dans la construction et dans les transports.

### Autres grandes priorités

- Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette de la TVA afin d'accroître la productivité du travail en atténuant les distorsions et en facilitant l'administration de l'impôt.
- Améliorer « l'État de droit » grâce à plus de transparence, à des droits de propriété plus clairs et à une application plus prévisible des lois, afin de faciliter les implantations d'entreprises et d'augmenter les entrées d'IDE.

## MEXIQUE

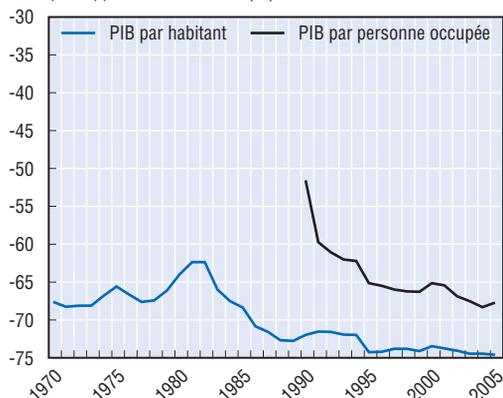
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

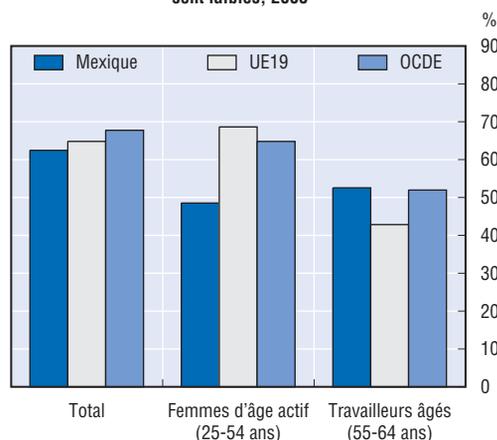
	1995-2004	1995-2000	2000-04
PIB par habitant	1.6	1.2	2.1
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.8	0.9	0.8
dont : Taux d'emploi	0.8	0.7	0.9
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.2	-0.2
Productivité du travail	0.7	0.3	1.3
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

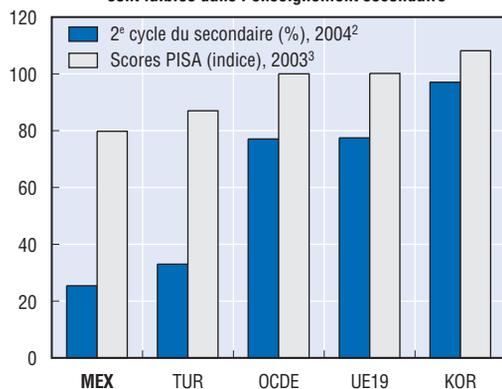
**A. Pas de convergence du PIB par habitant et de la productivité malgré l'écart extrêmement marqué<sup>1</sup>**  
Écart par rapport aux États-Unis (%)



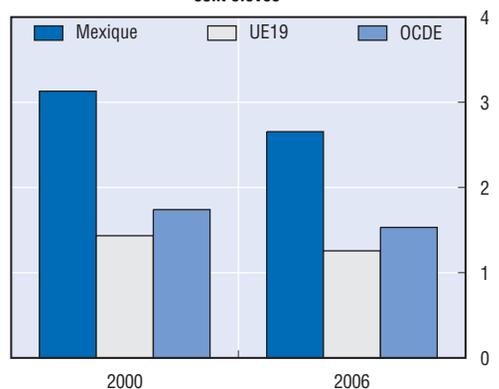
**B. Les taux globaux d'emploi des femmes sont faibles, 2005**



**C. Le niveau d'instruction et les résultats éducatifs sont faibles dans l'enseignement secondaire**



**D. Les obstacles à l'investissement direct étranger sont élevés<sup>4</sup>**



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Pourcentage de la population de 25 à 34 ans ayant au moins achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
3. Moyenne des scores en mathématiques, sciences et lecture. OCDE = 100.
4. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006 et OCDE, base de données PISA 2003; graphique D : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## NORVÈGE

*Le PIB continental par heure travaillée est l'un des plus élevés dans la zone OCDE, en raison d'une forte croissance de la productivité totale cette dernière décennie. Mais l'utilisation des ressources en main-d'œuvre est toutefois médiocre, surtout parce que le nombre annuel moyen d'heures travaillées est faible.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire la présence de l'État actionnaire

Les capitaux publics sont très présents dans de nombreuses activités, en particulier la production de pétrole et d'aluminium ainsi que les industries de réseau, les banques, les télécommunications, l'aquaculture et la chimie. Cela peut être nocif pour la concurrence, l'investissement direct étranger et la croissance.

**Mesures prises :** l'État a nettement réduit sa participation dans une entreprises d' aquaculture, mais l'a renforcée dans une entreprise de fabrication de munitions.

**Recommandations :** Relancer les privatisations en accordant priorité aux télécommunications, à la banque et à l'industrie.

#### Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

La forte participation aux régimes d'invalidité et le nombre élevé des congés de maladie limitent l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

**Mesures prises :** Une commission officielle publiera au printemps 2007 un Livre blanc proposant des solutions pour réformer le régime d'invalidité. Les services de l'emploi et ceux des assurances nationales ont été regroupés pour constituer un nouvel organisme public chargé de l'emploi et des prestations sociales, afin d'améliorer les mesures d'activation, notamment dans le cas des titulaires d'une pension d'invalidité.

**Recommandations :** Appliquer une réglementation plus stricte pour les droits aux prestations de maladie et rendre obligatoire l'intervention de médecins indépendants spécialisés dans l'évaluation de l'invalidité. Faire en sorte que les programmes de réadaptation médicale/professionnelle et d'invalidité temporaire soient plus efficaces pour la reprise d'un emploi, notamment en durcissant encore les critères d'ouverture des droits pour chacune des catégories d'invalidité partielle et totale, en améliorant la coordination entre les programmes médicaux et professionnels et en imposant la recherche d'un emploi lorsqu'elle est réalisable.

#### Réduire le soutien à la production agricole

Le soutien à l'agriculture reste parmi les plus élevés dans la zone OCDE, trop de ressources étant ainsi consacrées à des activités à faible productivité.

**Mesure prise :** Aucune mesure importante n'a été prise.

**Recommandations :** Réduire les droits de douane élevés sur les produits agricoles et les aides publiques à la production nationale. Découpler le soutien aux producteurs des niveaux de production et mettre en place un régime d'aides au revenu en faveur des exploitants agricoles à bas revenu ou de régions excentrées, afin d'atténuer les distorsions des échanges et de faire apparaître clairement les objectifs de la politique mise en œuvre.

### Autres grandes priorités

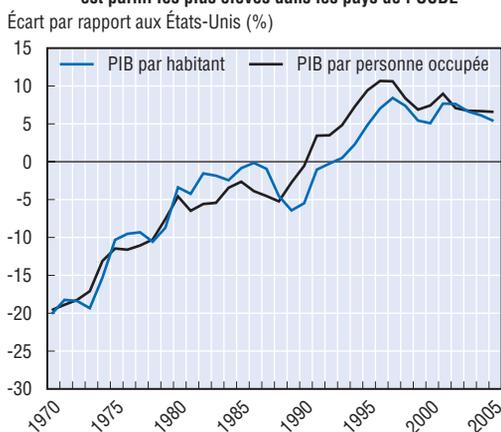
- Réaliser une réforme complète des retraites conforme aux propositions de 2004 de la commission chargée des retraites, de façon à relever l'âge effectif de la retraite via un système plus neutre sur le plan actuariel.
- Renforcer l'indépendance de l'autorité de la concurrence, dont un certain nombre de décisions ont récemment été passées outre par le gouvernement. Réduire les aides d'État, en particulier les allègements de cotisations sociales à finalité régionale, et promouvoir la concurrence afin de maintenir un rythme rapide d'amélioration de la productivité.

## NORVÈGE

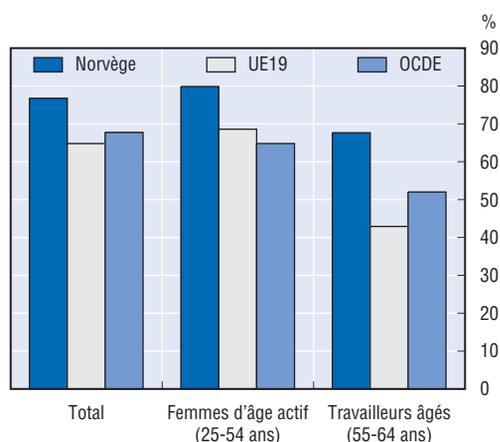
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

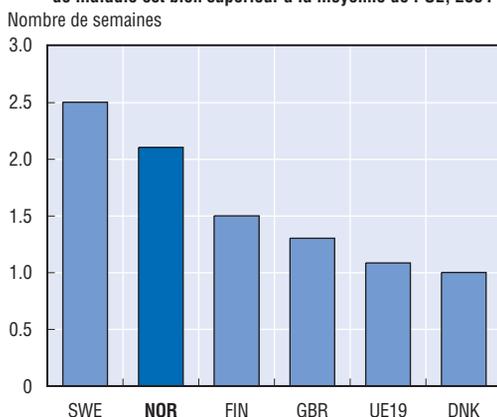
	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.2	2.2	2.1
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.2	-0.4	-0.1
dont : Taux d'emploi	0.2	0.2	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.6	-0.3
Productivité du travail	2.4	2.6	2.2
dont : Intensité capitalistique	-0.2	-0.1	-0.3
Productivité multifactorielle	2.6	2.7	2.6

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.A. L'écart de PIB par habitant et de productivité est parmi les plus élevés dans les pays de l'OCDE<sup>1</sup>

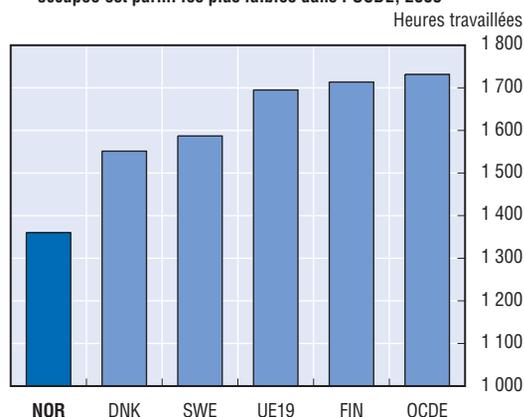
B. Les taux d'emploi sont élevés, 2005



C. Le nombre de semaines perdues par employé pour cause de maladie est bien supérieur à la moyenne de l'UE, 2004



D. Le nombre moyen d'heures travaillées par personne occupée est parmi les plus faibles dans l'OCDE, 2005



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 1), 2004 et calculs de l'OCDE; graphique D : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## NOUVELLE-ZÉLANDE

*La croissance du PIB par habitant s'est ralentie et le niveau du PIB par habitant reste sensiblement inférieur à la moyenne de l'OCDE, presque entièrement à cause d'une plus faible productivité horaire du travail.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Améliorer la performance du marché de l'électricité**

L'investissement dans la production et le transport de l'électricité est freiné par l'incertitude quant au cadre réglementaire futur et à la politique qui sera adoptée dans le domaine du changement climatique.

**Mesures prises :** En décembre 2005, le gouvernement a renoncé à la mise en place d'une taxe sur le carbone prévue pour 2007. En décembre 2006, il a publié un projet de stratégie nationale pour l'énergie, un document pour examen sur la politique à l'égard du changement climatique et un projet de stratégie d'économies d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

**Recommandations :** Établir rapidement un cadre transparent et durable pour atténuer l'incertitude réglementaire et inciter à l'obtention de résultats efficaces reposant sur les mécanismes du marché.

#### **Faciliter l'accès à la garde d'enfants pour les parents qui travaillent**

Pour les parents qui travaillent, l'accès à la garde d'enfants et aux activités extrascolaires est limité par le niveau des frais à supporter, et les normes réglementaires de plus en plus strictes freinent l'offre. Ces frais, auxquels il faut ajouter l'éventuelle suppression de prestations familiales accordées sous condition de ressources, peuvent se traduire par des taux marginaux effectifs d'imposition élevés et par un nombre plus faible d'heures travaillées en moyenne, surtout pour un deuxième apporteur de revenu.

**Mesures prises :** La prestation de garde d'enfants accordée sous condition de ressources aux ménages à bas revenu a été relevée de 17 % depuis octobre 2004. Sous réserve des places disponibles, jusqu'à 20 heures hebdomadaires d'éducation de la petite enfance pour les trois et quatre ans seront mises en place dans tous les établissements d'éducation de la petite enfance, cet enseignement étant dispensé gratuitement à partir de juillet 2007 par des enseignants qualifiés.

**Recommandations :** Faire en sorte que l'effort d'amélioration de la qualité de l'accueil de l'enfance ne compromette pas l'accès, surtout pour les enfants de familles défavorisées, et que suffisamment de places soient offertes aux enfants de trois et quatre ans. Réduire les transferts sous condition de ressources et consacrer plus de financements à la diminution de la participation financière des ménages aux frais de garde d'enfants.

#### **Réduire l'ampleur de l'échec scolaire observé dans certains groupes**

Les difficultés socioéconomiques persistantes des jeunes Maoris et des jeunes des îles du Pacifique, qui se traduisent en particulier par des taux élevés de chômage, tiennent à des résultats scolaires insuffisants, malgré la nette amélioration, ces dernières années, du niveau d'instruction de ces jeunes.

**Mesures prises :** Des progrès ont été réalisés sur deux plans : des pratiques optimales à partir d'observations factuelles ont été identifiées et le perfectionnement professionnel est encouragé; des initiatives ont été prises en particulier pour relever le niveau d'instruction des jeunes Maoris.

**Recommandations :** Favoriser une plus grande différenciation de la rémunération des enseignants en fonction de leur participation à des actions de perfectionnement professionnel et des résultats éducatifs qu'ils obtiennent pour les groupes les plus à risque de sous-performance.

### Autres grandes priorités

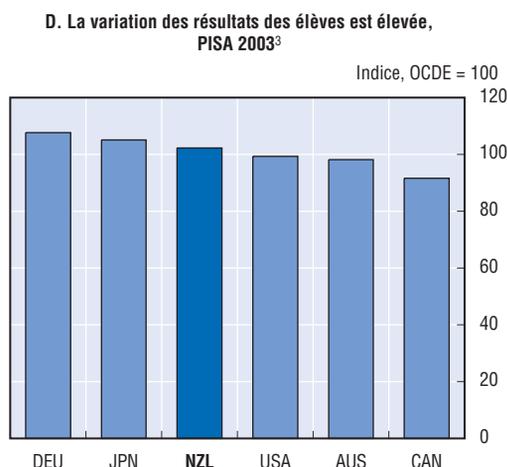
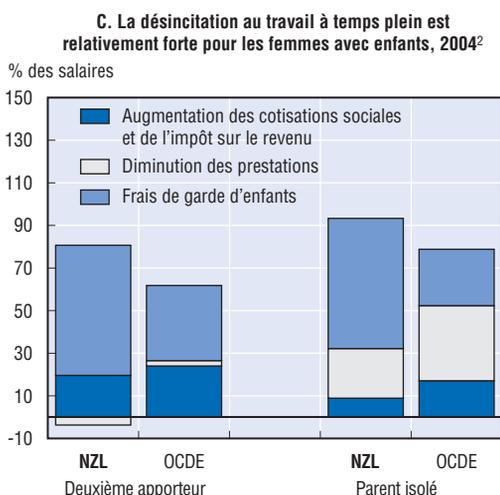
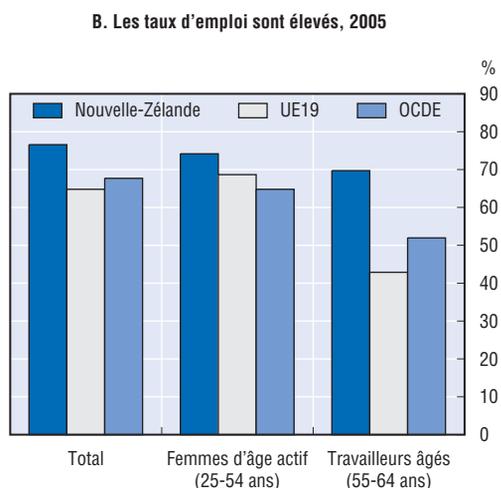
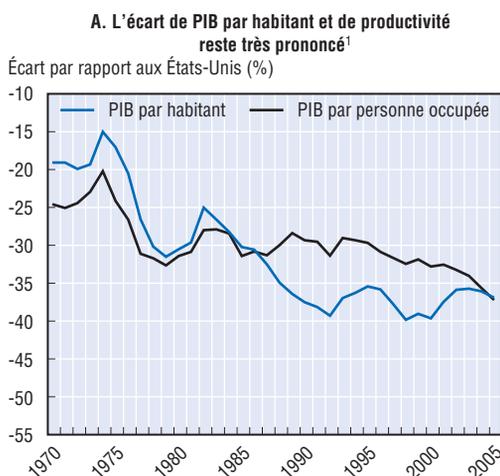
- Inciter les gestionnaires dans le secteur public à rechercher des possibilités d'augmentation de l'efficacité et à mettre en œuvre les mesures correspondantes en fixant des objectifs de performance bien conçus fondés sur de solides systèmes d'information, surtout dans les secteurs de la santé et de l'éducation.
- Mettre en place un dispositif plus rationnel de tarification routière, notamment au moyen de péages et d'une tarification en fonction de l'encombrement, pour contribuer à réduire les goulets d'étranglement dans le transport routier et à faire reculer la pollution urbaine localisée.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.0	1.9	2.1
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.7	0.5	0.9
dont : Taux d'emploi	0.8	0.5	1.1
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	0.0	-0.2
Productivité du travail	1.2	1.4	1.1
dont : Intensité capitalistique	0.7	0.8	0.6
Productivité multifactorielle	0.5	0.6	0.5

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'impôt implicite en cas de reprise du travail se définit comme le coût des frais de garde d'enfants, les réductions des prestations familiales et les augmentations des cotisations de sécurité sociale et de l'impôt sur le revenu, en pourcentage du salaire brut dans le nouvel emploi. Ces données sont établies pour le deuxième apporteur et pour le parent isolé avec des revenus équivalents à deux tiers du salaire moyen.
- Variation moyenne des résultats des élèves en mathématiques, sciences et lecture.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE*, 2007, à paraître; graphique D : OCDE, base de données PISA 2003.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## PAYS-BAS

Les taux d'utilisation des ressources en main-d'œuvre sont relativement faibles, surtout en raison du faible nombre moyen d'heures travaillées, se doublant d'un bas niveau d'emploi parmi les travailleurs plus âgés. C'est la principale source de l'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants.

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réformer les régimes d'invalidité

Le large recours aux régimes d'invalidité et de maladie comme voie d'accès à une retraite anticipée nuit à l'utilisation des ressources en main-d'œuvre; ce phénomène tient au niveau des prestations et aux suppléments négociés à ces prestations qui sont étendus par les pouvoirs publics à une grande partie des travailleurs.

**Mesures prises :** Le nouveau régime d'invalidité incite davantage au travail les personnes ayant une capacité résiduelle de travail.

**Recommandations :** Élargir les mesures de réévaluation de la capacité de travail aux bénéficiaires de plus de 50 ans et aider des invalides partiels à se réinsérer dans la population active. Mettre fin à l'extension administrative des conventions salariales prévoyant le versement d'un complément aux prestations d'invalidité.

#### Réduire les taux marginaux d'imposition sur le revenu du travail

L'impôt marginal élevé sur le revenu, se doublant d'une suppression peu progressive des prestations de garde d'enfants, affaiblit l'incitation à travailler un plus grand nombre d'heures et dissuade les salariés à faible revenu, en particulier les deuxièmes apporteurs de revenus, de travailler à plein-temps.

**Mesures prises :** Le taux de suppression des prestations de garde d'enfants a été quelque peu réduit.

**Recommandations :** Diminuer encore les taux marginaux effectifs d'imposition, par exemple en réduisant encore le taux de suppression des prestations de garde d'enfant dans le cas d'un deuxième apporteur de revenu.

#### Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Les obstacles juridiques à l'entrée dans les industries de réseau restent très marqués et les exemptions du droit de la concurrence sont fréquentes. La participation des collectivités locales dans le capital des transports en commun, de l'électricité et du gaz entrave l'accès des tiers à ces secteurs. De plus, les conditions excessives à remplir pour pouvoir créer une entreprise de transport routier à l'échelle nationale limitent l'entrée dans ce secteur.

**Mesures prises :** La séparation de la propriété dans les secteurs du gaz et de l'électricité a été réalisée au niveau national et le nombre des exemptions du droit de la concurrence a légèrement diminué.

**Recommandations :** Faciliter l'accès des tiers en procédant à une véritable séparation verticale dans les industries de réseau appartenant aux collectivités locales, en introduisant une tarification de l'accès sur la base des coûts et en privatisant ces activités. Pour la délivrance des autorisations, adopter la règle de l'approbation en l'absence de réponse.

### Autres grandes priorités

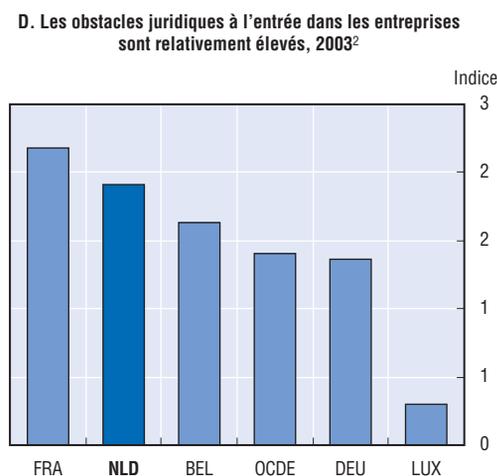
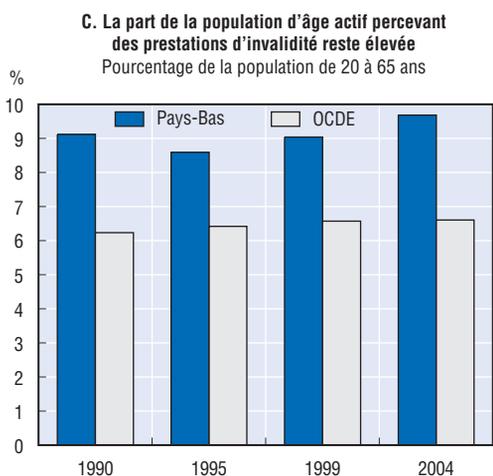
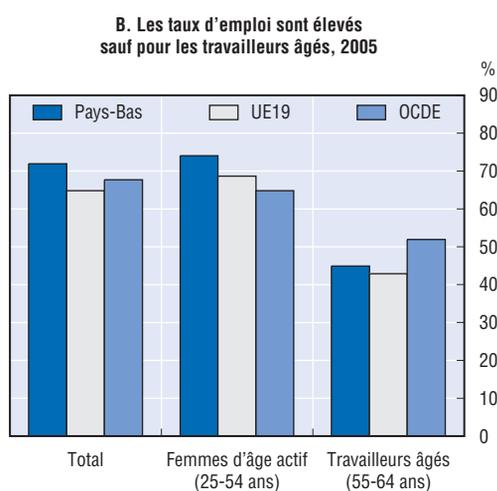
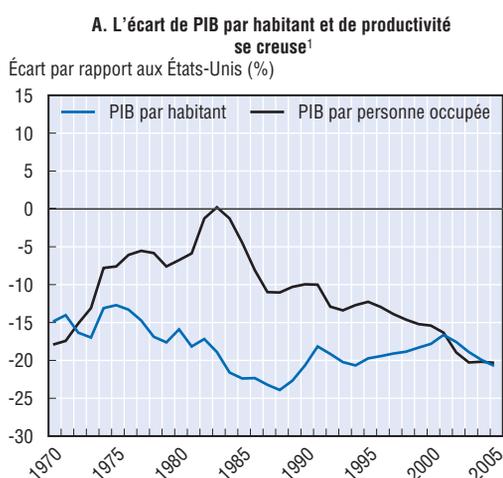
- Assouplir les restrictions applicables aux grandes surfaces et supprimer les obstacles qui subsistent pour les horaires d'ouverture des magasins, en particulier pour l'ouverture le dimanche.
- Assouplir les règles d'urbanisme afin d'accroître l'offre de logements.

## PAYS-BAS

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.0	2.2	1.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	1.2	1.4	1.1
dont : Taux d'emploi	1.3	1.6	1.0
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.1	-0.3	0.1
Productivité du travail	0.8	0.9	0.8
dont : Intensité capitalistique	0.4	0.4	0.3
Productivité multifactorielle	0.4	0.5	0.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Transformer le handicap en capacité*, 2003 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/642884645021>

## POLOGNE

*Malgré une croissance substantielle depuis quelques années, le PIB par habitant reste bien inférieur à la moyenne pour la zone OCDE, ce qui tient à un net retard dans la productivité du travail et l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire la propriété publique

La propriété publique recule, mais son niveau reste plus élevé que dans tout autre pays de l'OCDE, ce qui contribue à un faible investissement en R-D et en capital matériel.

**Mesures prises :** Le processus de privatisation se poursuit, mais à un rythme lent et en faisant intervenir un grand nombre d'éléments sociaux et « stratégiques », ce qui nuit aux gains potentiels d'efficacité.

**Recommandations :** Accélérer les privatisations et mettre fin pour l'essentiel au contrôle que l'État continue d'exercer via les participations résiduelles (notamment les actions à privilèges spéciaux) qu'il conserve dans un grand nombre de sociétés privatisées. Ne pas imposer de conditions annexes pour l'emploi et l'investissement lors des opérations de privatisation.

#### Réformer la fiscalité et les prestations sociales afin de valoriser le travail

Les régimes de chômage et d'invalidité dissuadent de reprendre un emploi, ce qui contribue à de faibles taux d'emploi, notamment en exerçant des pressions à la hausse sur le coin fiscal.

**Mesures prises :** Des conditions d'accès plus sévères aux pensions d'invalidité ont réduit le nombre de nouveaux demandeurs, mais le nombre de bénéficiaires reste élevé.

**Recommandations :** Inciter davantage les chômeurs à accepter un emploi ou une formation en appliquant des critères plus sévères de disponibilité pour un emploi et d'obligation de recherche d'un emploi. Réduire les taux d'imposition et financer cette baisse par une limitation des dépenses sociales et un élargissement des bases d'imposition.

#### Améliorer l'efficacité dans l'enseignement supérieur

Le développement rapide de l'enseignement supérieur depuis 1991 contribue à améliorer la productivité, mais il subsiste des problèmes de coordination et de déséquilibre des ressources à la fois entre les établissements publics et privés et entre les étudiants.

**Mesures prises :** Un organisme public chargé de surveiller la qualité des établissements d'enseignement supérieur contribue à plus de transparence et devrait permettre d'améliorer la qualité. Une nouvelle réglementation devrait remédier au problème du cumul d'emplois des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur.

**Recommandations :** Renforcer le contrôle de la qualité et la diffusion de l'information. Veiller à plus d'équité et d'efficacité en restaurant des frais de scolarité pour les étudiants à temps plein des établissements publics d'enseignement supérieur et, parallèlement, en créant un dispositif amélioré de bourses offertes sous condition de ressources et de prêts étudiants dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.

### Autres grandes priorités

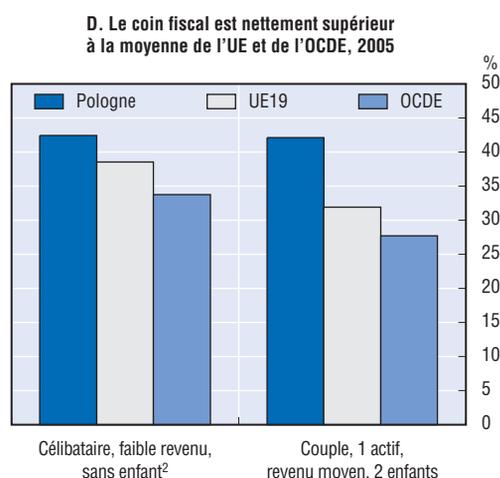
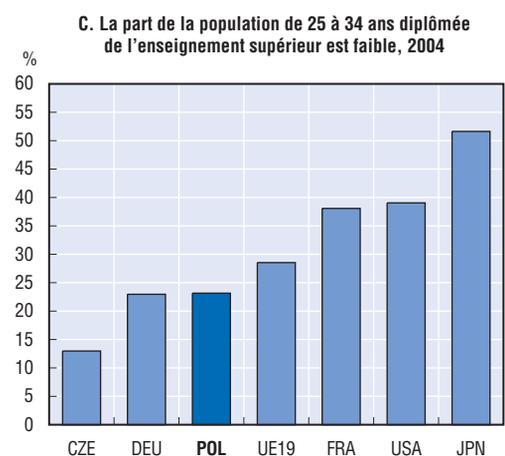
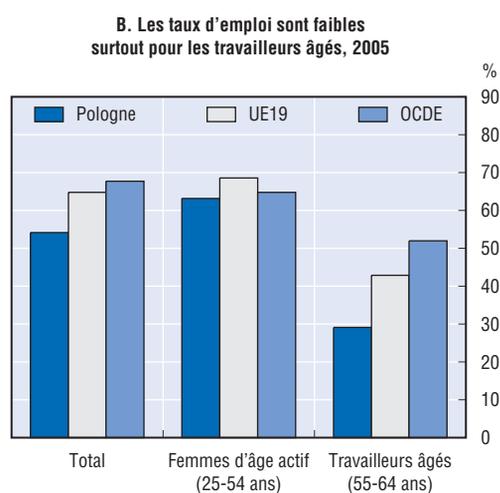
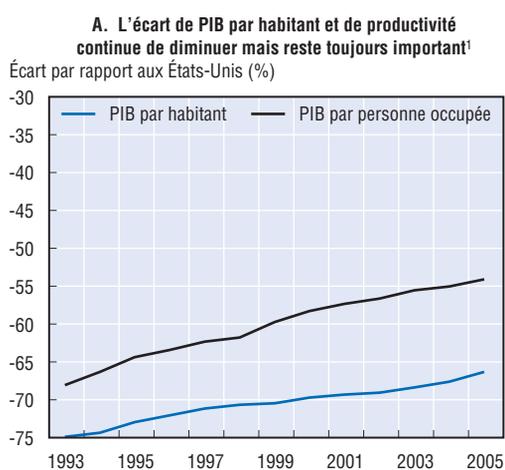
- Simplifier la réglementation dans le secteur des services professionnels, et améliorer la réglementation dans les télécommunications de manière à faciliter l'accès des tiers au réseau.
- Accroître la mobilité géographique des travailleurs en continuant d'améliorer les transports et les moyens de communications et en veillant à une intégration nationale plus étroite du service public de l'emploi. Faire en sorte que les règles d'urbanisme répondent aux besoins dans le domaine du logement (privé et social) et des services de transport, tout en prenant en compte d'autres éléments comme les facteurs environnementaux.

## POLOGNE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	4.8	5.1	4.4
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	..	..	0.4
dont : Taux d'emploi	0.1	0.0	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	..	..	0.1
Productivité du travail	..	..	4.0
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006; graphique D : OCDE, base de données des impôts sur les salaires.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## PORTUGAL

*La convergence du niveau de vie par rapport à la moyenne OCDE s'est interrompue ces dernières années, l'écart important de PIB par habitant étant essentiellement dû à une faible productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Augmenter les taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur**

Une faible accumulation de capital humain freine la croissance de la productivité et entrave la diffusion des nouvelles technologies.

**Mesures prises :** Dans un souci d'efficacité, les établissements scolaires de très petite taille sont regroupés ou fermés et on s'efforce de mieux tirer parti du personnel enseignant en place, notamment en augmentant le nombre d'heures d'enseignement. Le gouvernement a pris des mesures pour réorganiser et rationaliser l'enseignement supérieur.

**Recommandations :** Mieux utiliser les ressources éducatives actuelles en augmentant la proportion des dépenses non salariales dans le primaire et le secondaire. Poursuivre l'effort en cours pour renforcer l'enseignement professionnel et technique. Évaluer systématiquement les établissements d'enseignement supérieur.

#### **Réduire les obstacles à la concurrence**

Une faible concurrence dans les industries de réseau et dans les services freine la croissance de la productivité en n'incitant pas autant qu'il le faudrait les entreprises à rechercher des gains d'efficacité ou à adopter des techniques plus avancées de production.

**Mesures prises :** Aucune mesure importante n'a été prise depuis la mise en place d'une autorité de la concurrence indépendante en 2003.

**Recommandations :** Dissocier la propriété du réseau de téléphonie fixe et du réseau câblé, de façon que ces réseaux se fassent concurrence. Poursuivre la restructuration du secteur de l'énergie afin d'intensifier la concurrence et prendre à cet effet des mesures pour que le consommateur puisse plus facilement changer de fournisseur. Réduire les contrôles à l'entrée et assouplir les conditions d'exercice dans les activités non manufacturières.

#### **Réformer la législation sur la protection de l'emploi**

Malgré la réforme de 2003 du code du travail, la législation sur la protection de l'emploi reste restrictive et les procédures sont lourdes. Cela entrave la mobilité des travailleurs, nuit aux créations d'emplois sous contrat à durée indéterminée et ralentit l'adoption des nouvelles technologies.

**Mesure prise :** Aucune nouvelle mesure n'a été prise pour réformer le code du travail.

**Recommandations :** Assouplir davantage la législation sur la protection de l'emploi, en particulier pour faciliter les licenciements individuels, car cela permettrait d'accélérer la croissance de la productivité tout en favorisant l'embauche de salariés sous contrat à durée indéterminée.

### Autres grandes priorités

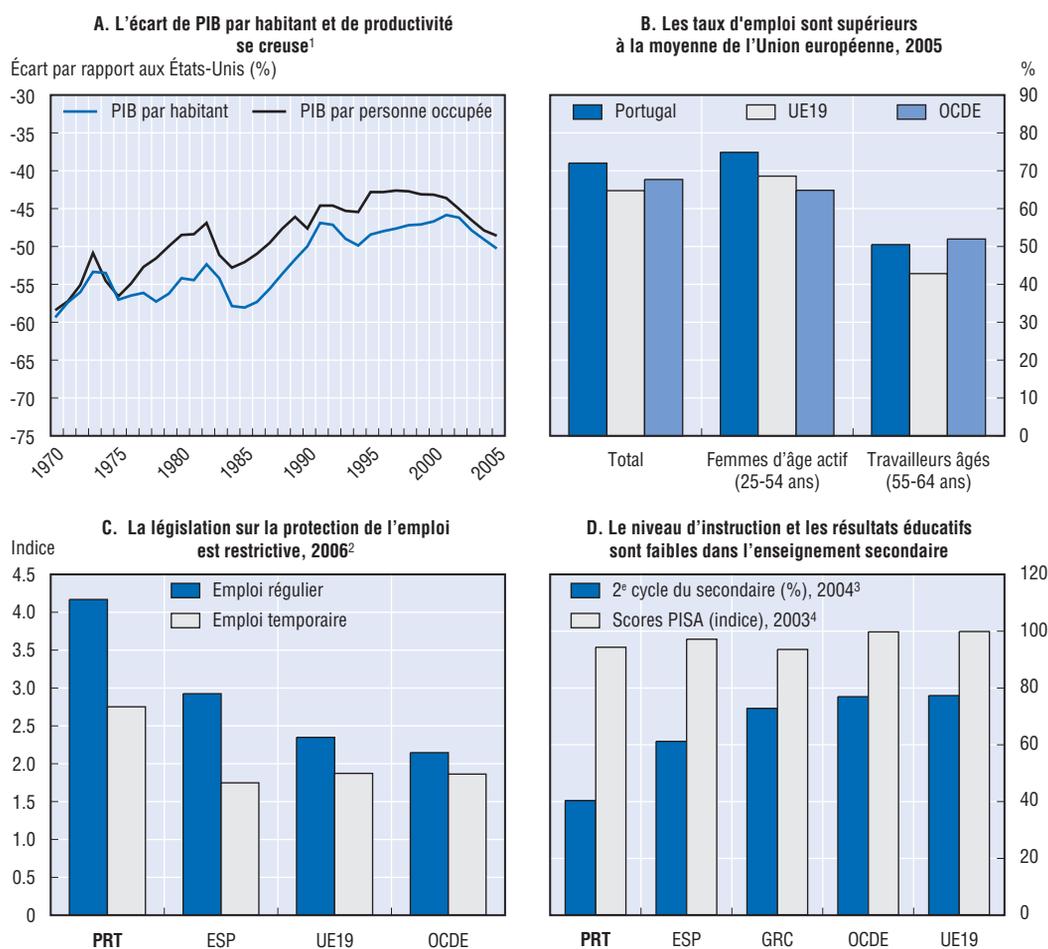
- Poursuivre la réforme de l'administration publique afin d'accroître l'efficacité du secteur public et de faciliter la réaffectation de travailleurs au secteur privé. Il faudrait faire en sorte que le nombre des agents publics diminue. Il faudrait aligner le statut des agents du secteur public sur la réglementation applicable aux salariés du secteur privé afin d'encourager la mobilité. Il faudrait enfin mettre en place un système d'évaluation des agents publics, de façon que la progression de carrière et la rémunération soient fonction des performances.
- Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés, car le système actuel nuit à la productivité en imposant des coûts élevés de mise en conformité et en encourageant les activités informelles inefficaces. Il faudrait rationaliser la fiscalité en diminuant les dépenses fiscales et en réduisant la fréquence des modifications dans le code des impôts.

## PORTUGAL

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	1.8	2.3	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	0.0	-0.2
<i>dont</i> : Taux d'emploi	0.4	0.6	0.2
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.5	-0.5	-0.4
Productivité du travail	1.9	2.3	1.6
<i>dont</i> : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. Pourcentage de la population de 25 à 34 ans ayant au moins achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
4. Moyenne des scores en mathématiques, sciences et lecture. OCDE = 100.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 2), 2004 et calculs de l'OCDE; graphique D : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006 et OCDE, base de données PISA 2003.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

*Le PIB par habitant a nettement convergé ces dernières années par rapport à la moyenne OCDE, mais il subsiste un écart substantiel pour la productivité et l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenu

Le niveau élevé des cotisations patronales de sécurité sociale augmente les coûts de main-d'œuvre et nuit aux perspectives d'emploi, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés et pour les jeunes.

**Mesures prises :** Peu de mesures ont été prises récemment pour réduire le coin fiscal dans le cas des salariés à bas revenu. La réforme du système de retraite a renforcé depuis 2004-05 le lien entre les cotisations et la pension de retraite, ce qui a atténué l'effet désincitatif qu'exerçaient sur l'offre de main-d'œuvre les cotisations de retraite des salariés à revenu moyen et élevé.

**Recommandations :** Mettre en place une prestation liée à l'exercice d'un emploi en faveur des ménages à bas revenu qui ont des enfants et financer cette mesure en diminuant les aides à l'industrie et à l'agriculture, tout en veillant à ce que le salaire minimum, notamment pour les jeunes, reste suffisamment bas pour ne pas nuire aux perspectives d'emploi.

#### Améliorer le financement et l'efficacité du système éducatif

Les résultats obtenus globalement par les élèves de 15 ans sont inférieurs à la moyenne OCDE et reflètent l'origine socio-économique des élèves. Les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire sont élevés, mais les taux d'entrée à l'université sont inférieurs à la moyenne. Les élèves ayant terminé un enseignement professionnel se retrouvent fréquemment au chômage.

**Mesures prises :** De nouveaux examens nationaux ont été mis en place pour la dernière année de l'enseignement secondaire. Les rémunérations des enseignants ont été relevées et les dépenses consacrées au personnel universitaire enseignant sont également en hausse.

**Recommandations :** Faire en sorte que davantage d'enfants de trois à cinq ans suivent un enseignement pré-primaire. Augmenter les financements par élève dont bénéficient les établissements ayant une forte proportion de groupes qui présentent un risque de sous-performance. Repousser l'âge de la sélection des élèves dans les différentes filières. Mieux adapter la formation professionnelle aux besoins du marché du travail. Instaurer des frais de scolarité à l'université, se doublant de prêts étudiants dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.

#### Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité pour les travailleurs plus âgés

Les taux d'activité restent faibles pour les travailleurs âgés. L'âge normal de la retraite est de 62 ans pour les hommes et il sera porté également à 62 ans pour les femmes en 2014. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé dans le cadre du système de retraite par répartition est relativement élevé, ce qui incite à une retraite anticipée, notamment pour les travailleurs très qualifiés, qui atteignent plus rapidement le niveau de la pension minimum de retraite anticipée.

**Mesures prises :** Aucun changement depuis la loi de 2003 qui a créé le régime de retraite capitalisé et a fixé la réglementation actuelle de la retraite.

**Recommandations :** Il faudrait progressivement relever l'âge de la retraite selon l'augmentation de l'espérance de vie, tout en faisant en sorte que l'ajustement de la pension en cas de retraite anticipée ou de retraite plus tardive que l'âge normal soit plus neutre au plan actuariel.

### Autres grandes priorités

- Réformer le marché du logement pour faciliter la mobilité, en assouplissant la réglementation du marché locatif privé, en renforçant la concurrence dans le secteur de la construction et en ciblant mieux les aides au logement.
- Renforcer l'application des lois. Faire en sorte que le système judiciaire rende mieux compte de ses activités, en mettant en place des indicateurs de performance et en diffusant des statistiques sur la justice. Utiliser davantage des procédures transparentes et ouvertes pour la passation des marchés publics.

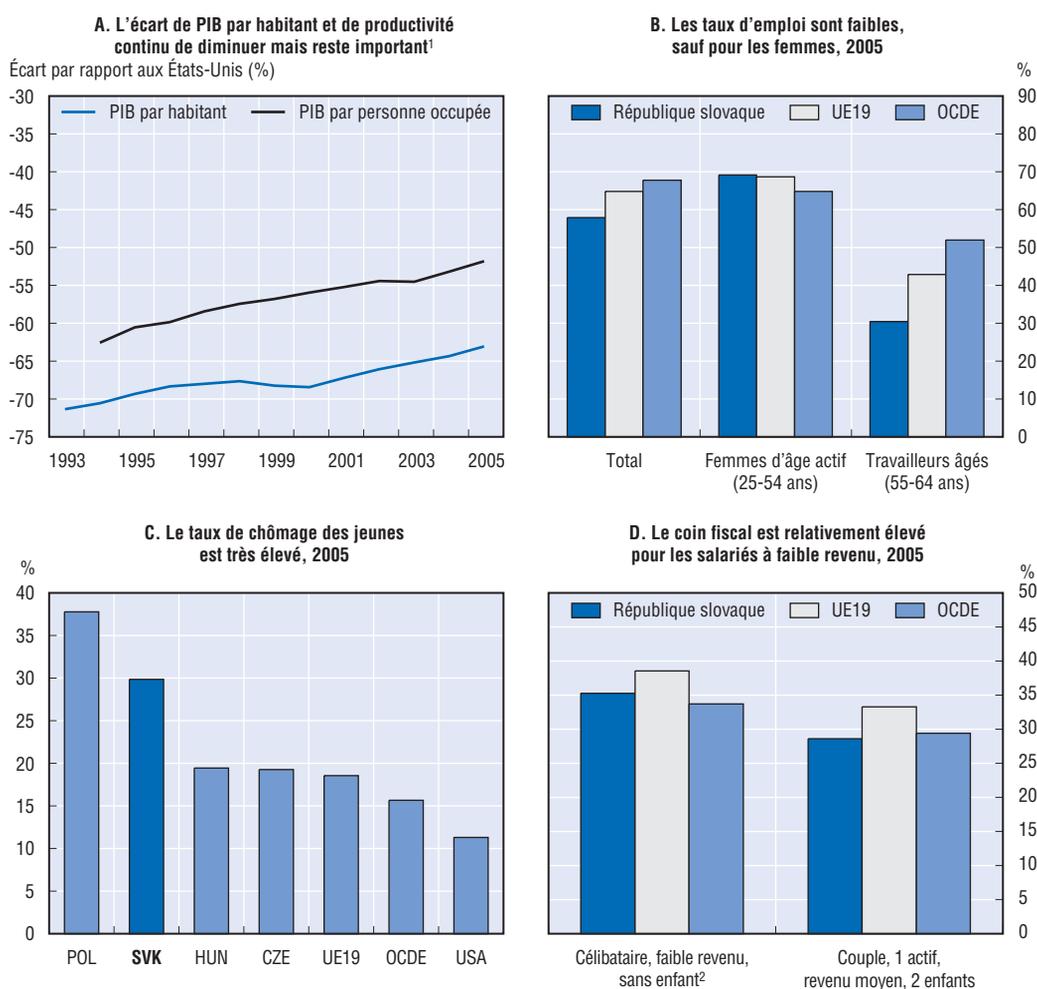
## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

### Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	4.4	4.3	4.5
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	0.0	-0.2
dont : Taux d'emploi	0.6	0.6	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.7	-0.6	-0.8
Productivité du travail	4.5	4.4	4.7
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006 ; graphiques B et C : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006 ; graphique D : OCDE, base de données des impôts sur les salaires.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

*La forte croissance de la productivité du travail ces dernières années a permis un rattrapage sensible, mais l'écart de PIB par habitant et de productivité du travail demeure substantiel par rapport à la moyenne OCDE.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire le coïnc fiscal pour les travailleurs à bas revenu**

Le coïnc fiscal très marqué sur les bas salaires, qui consiste surtout en cotisations sociales, gonfle les coûts de main-d'œuvre, entravant ainsi la création d'emplois, et incite à la fraude, notamment par voie de sous-traitance à des travailleurs « indépendants ».

**Mesures prises :** En janvier 2006, le coïnc fiscal a été réduit grâce à une baisse des taux d'imposition et à un relèvement des deux premières tranches du barème d'imposition.

**Recommandations :** S'efforcer de réduire encore le coïnc fiscal, en particulier pour les travailleurs à bas salaires, en finançant la mesure par une diminution des dépenses publiques. Une réforme des retraites est également nécessaire pour empêcher une augmentation des cotisations.

#### **Réduire le coût de la législation sur la protection de l'emploi pour les salariés sous contrats réguliers**

Une stricte protection de l'emploi nuit à la rotation des effectifs, ce qui contribue au niveau élevé du chômage de longue durée avec les effets négatifs qui peuvent en résulter pour la productivité.

**Mesures prises :** Un nouveau code du travail moins contraignant a été adopté en 2006.

**Recommandations :** Réduire la durée des préavis et les obligations d'indemnisation en cas de licenciement d'un salarié n'ayant qu'une faible ancienneté et alléger les procédures de licenciement de façon à simplifier la résiliation du contrat de travail.

#### **Alléger les charges administratives des entreprises**

Les procédures légales et les formalités administratives, notamment pour l'immatriculation des entreprises, sont trop lourdes depuis longtemps. Cela a eu un impact particulièrement négatif sur le développement des entreprises nationales, tout en favorisant la corruption.

**Mesures prises :** Parmi les mesures récentes, on citera les modifications de 2005 du code civil et du code de commerce, qui ont allégé la charge administrative des juges, normalisé les formulaires d'immatriculation des entreprises, simplifié les procédures de contrôle et fixé un délai maximum plus bref pour l'instruction des dossiers par les pouvoirs publics.

**Recommandations :** Simplifier encore les procédures applicables aux entreprises, de façon à favoriser l'entrepreneuriat.

### Autres grandes priorités

- Il faut mettre en œuvre les réformes prévues du système de santé dans le cadre d'une stratégie globale visant à accroître l'efficacité des dépenses publiques. Il faut aussi plus d'efficacité aux niveaux infranationaux d'administration, notamment en renforçant l'incitation financière en cas de regroupement de communes et en ménageant aux communes une plus grande flexibilité pour leurs financements.
- Il faut adapter le système éducatif pour mieux faire face à la demande croissante dans l'enseignement supérieur : il faudrait mettre fin à la sélection élitiste dans l'enseignement secondaire et introduire dans l'enseignement supérieur des droits de scolarité se doublant de prêts étudiants dont le remboursement après les études dépendrait de la situation financière des intéressés.

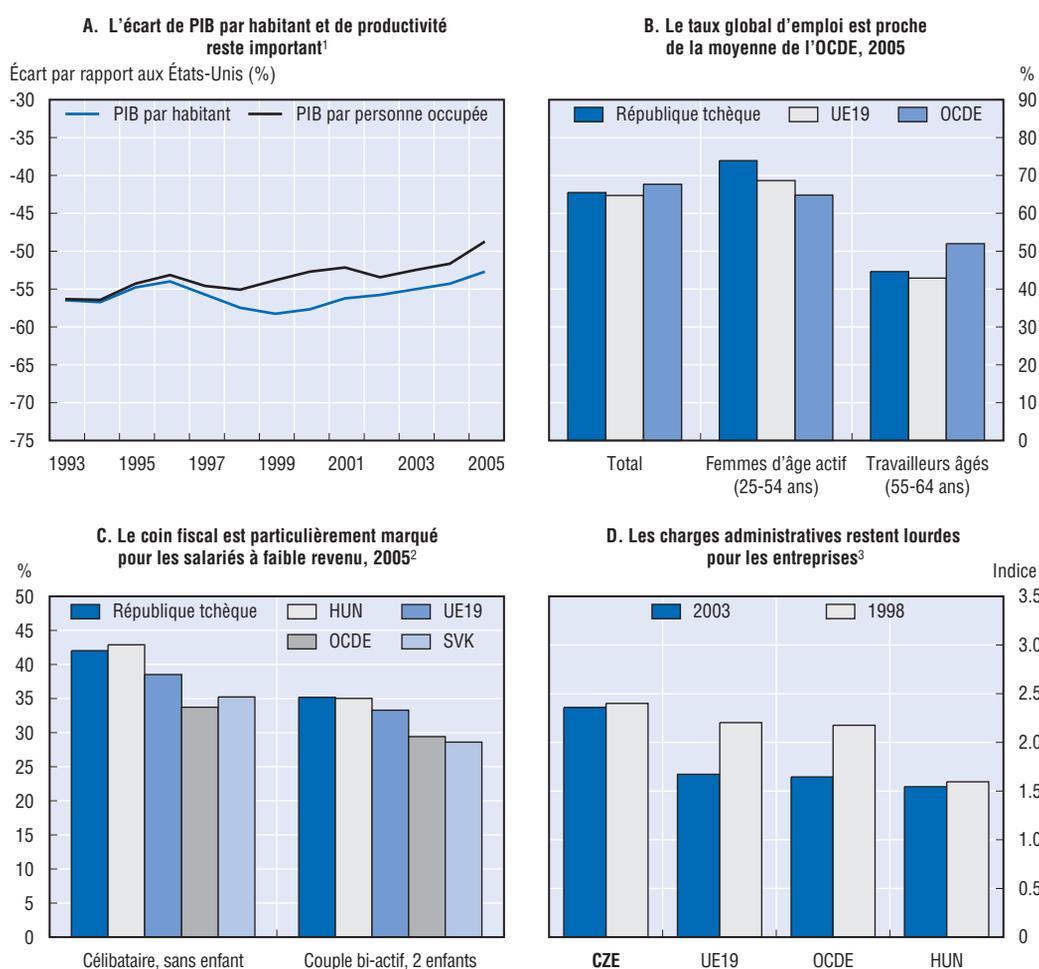
# RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1998-2005	1998-2000	2000-05
PIB par habitant	3.7	3.1	4.0
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	-0.1	-0.1
dont : Taux d'emploi	0.4	0.3	0.4
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.5	-0.4	-0.5
Productivité du travail	3.8	3.2	4.1
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. Avec des revenus équivalent à deux tiers du salaire moyen.

3. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; Graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des impôts sur les salaires; graphique D : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/752538481570>

## ROYAUME-UNI

*La convergence du PIB par habitant a repris et les taux d'emploi sont élevés, mais l'écart de productivité par rapport aux pays les plus performants demeure important.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réformer encore les régimes d'invalidité

Le nombre des titulaires de prestations d'invalidité a augmenté davantage que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, surtout parmi les hommes âgés entre 25 et 54 ans.

**Mesures prises :** La procédure obligatoire d'entretien pour l'accès aux programmes et prestations de retour au travail (Passerelles pour l'emploi) a été étendue à un tiers des nouveaux prestataires en 2006. Ce dispositif sera proposé à la totalité des prestataires à titre facultatif en 2008. Un projet de réforme est à l'étude pour remplacer la pension d'invalidité par une allocation d'aide à l'emploi en faveur des handicapés, pour améliorer l'évaluation médicale et pour inciter davantage encore à participer aux « Passerelles pour l'emploi ».

**Recommandations :** Continuer d'élargir le dispositif « Passerelles pour l'emploi » en couvrant comme prévu les nouveaux prestataires et veiller à l'efficacité de cette action. Rendre ce dispositif obligatoire pour tous les prestataires si les expériences pilotes s'avèrent concluantes. Améliorer le suivi de l'état de santé en fin de congé maladie et de prestations de maladie et procéder plus tôt à l'évaluation médicale des dossiers.

#### Améliorer les résultats éducatifs des jeunes

Une forte proportion d'élèves n'achève pas le deuxième cycle du secondaire et se retrouve donc sans compétences particulières sur le plan professionnel, une forte part des actifs adultes ayant par ailleurs un faible niveau de qualification.

**Mesures prises :** Les diplômes professionnels ont été actualisés et un dispositif pilote a été mis en place pour aider les jeunes à réintégrer le système éducatif. Des programmes de formation destinés aux adultes peu qualifiés sont actuellement en voie de création.

**Recommandations :** Continuer à mettre l'accent sur l'acquisition des compétences de base des élèves à tout âge, de manière à améliorer les perspectives de formation au-delà du premier cycle du secondaire. Coopérer avec les universités pour déterminer clairement dans quelle mesure la qualité des compétences et qualifications acquises via les nouveaux diplômes professionnels se compare à celles acquises par la voie plus traditionnelle.

#### Améliorer les infrastructures publiques, surtout dans le secteur des transports

Avec le sous-investissement dans les infrastructures publiques, les routes sont encombrées et le système ferroviaire n'est pas fiable, ce qui alourdit les coûts des entreprises et freine la productivité.

**Mesures prises :** Les autorités ont annoncé une hausse des dépenses consacrées aux transports supérieure à celle prévue dans le plan décennal. L'étude Eddington (Groupe d'étude mis en place par le gouvernement) a évalué les besoins à long terme en infrastructures pour les entreprises et en infrastructures de transport; elle se prononce en outre pour un élargissement de la tarification de l'usage des routes.

**Recommandations :** Maintenir l'investissement dans les infrastructures à un niveau au moins égal à celui envisagé dans les prévisions actuelles de dépenses. Poursuivre la préparation d'un système national de tarification des routes.

### Autres grandes priorités

- Réduire les taux marginaux effectifs d'imposition des parents vivants seuls exerçant un emploi à temps partiel faiblement rémunéré, de façon qu'ils soient incités davantage à travailler une durée plus longue ou à améliorer leurs qualifications. Diminuer en outre le coût de la garde d'enfants afin d'encourager l'activité parmi les deuxièmes apporteurs de revenu peu qualifiés.
- Améliorer l'efficacité des services de santé et des autres services à financement public en renforçant l'incitation à atteindre des objectifs de performance. Veiller à ce que l'augmentation des dépenses améliore la qualité de la prestation du service.

## ROYAUME-UNI

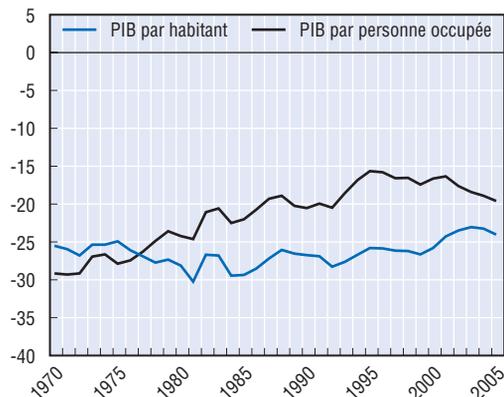
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

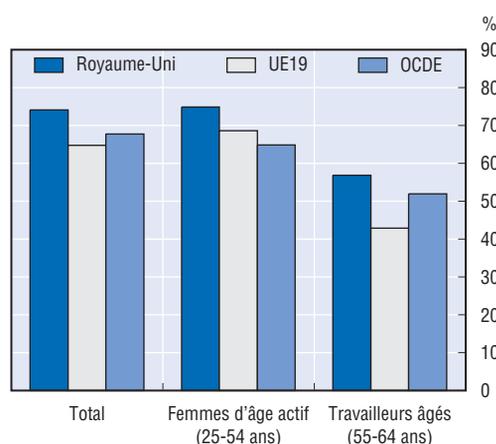
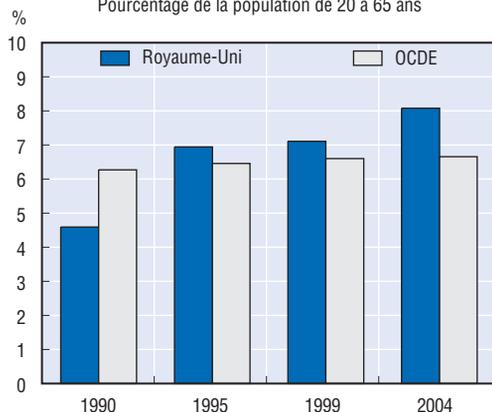
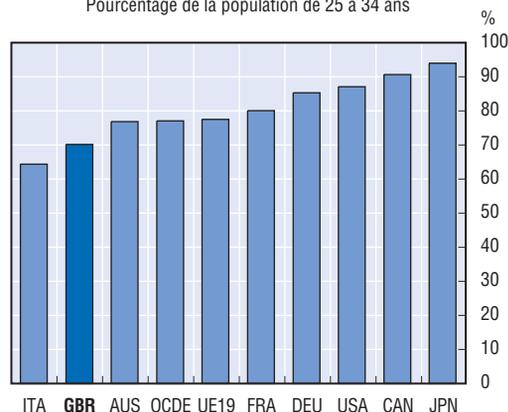
	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.3	2.4	2.2
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.1	0.2	0.1
dont : Taux d'emploi	0.5	0.5	0.4
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.4	-0.4
Productivité du travail	2.2	2.3	2.1
dont : Intensité capitalistique	0.9	1.0	0.8
Productivité multifactorielle	1.3	1.3	1.3

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.A. Il y a une certaine convergence pour le PIB par habitant, mais pas pour la productivité<sup>1</sup>

Écart par rapport aux États-Unis (%)



B. Les taux d'emploi sont élevés, 2005

C. La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité est élevée et s'accroît  
Pourcentage de la population de 20 à 65 ansD. La part de jeunes adultes ayant achevé le 2<sup>e</sup> cycle de l'enseignement secondaire est faible, 2004  
Pourcentage de la population de 25 à 34 ans

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006 ; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006 ; graphique C : OCDE, *Transformer le handicap en capacité*, 2003 et calculs de l'OCDE ; graphique D : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## SUÈDE

*La convergence du PIB par habitant a repris, mais il subsiste un écart par rapport aux pays les plus performants, aussi bien pour l'utilisation des ressources en main-d'œuvre que pour la productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire l'impôt marginal sur les revenus du travail

Les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu se traduisent au total par un taux marginal d'imposition supérieur à 60 %, même pour les revenus légèrement supérieurs au salaire moyen à temps plein. En conséquence, les salariés sont peu incités à accroître leur nombre d'heures travaillées.

**Mesures prises :** Un crédit d'impôt lié à l'exercice d'un emploi, qui représente plus de 1 ¼ pour cent du PIB, a été instauré à partir de janvier 2007, de façon à mieux valoriser le travail par rapport au chômage ou à l'inactivité. Il réduit également les taux marginaux d'imposition des salariés à revenu bas à moyen.

**Recommandations :** Diminuer les taux marginaux pour l'impôt sur le revenu pour les revenus supérieurs à la moyenne en relevant le seuil à partir duquel l'impôt d'État sur le revenu s'applique ou en réduisant le taux de cet impôt. Cette mesure pourrait être financée par une diminution des dépenses, la suppression de certaines exonérations fiscales et une augmentation des impôts immobiliers.

#### Réformer l'assurance maladie et l'assurance invalidité

Le nombre d'absences des travailleurs pour cause de maladie et des titulaires d'une pension d'invalidité a fortement augmenté à partir de la fin des années 90. Il baisse actuellement, tout en restant parmi les plus élevés dans la zone OCDE.

**Mesures prises :** À partir de 2007, le plafond des indemnités de maladie a été abaissé et les cotisations patronales sont supprimées en cas d'embauche d'une personne ne travaillant plus depuis plus d'un an, notamment pour cause de maladie ou d'invalidité. Toutefois, la participation financière des employeurs aux indemnités de maladie a été réduite. On ne fera plus appel aux évaluateurs non spécialistes, l'évolution des symptômes diffus sera améliorée et des mesures seront prises pour lutter contre l'abus et la fraude.

**Recommandations :** Continuer à améliorer l'administration des caisses locales d'assurances sociales, qui n'ont pas toujours appliqué les nouvelles règles plus strictes. Instaurer une durée limite pour le bénéfice des prestations d'invalidité, avec renouvellement conditionnel à une évaluation des possibilités de réadaptation.

#### Réformer la législation sur la protection de l'emploi

Une trop stricte protection de l'emploi a tendance à figer les modalités d'organisation du travail en réduisant la rotation des effectifs. Si l'on y ajoute les charges administratives et une lourde fiscalité, cela peut décourager de quitter un emploi sûr pour créer une entreprise, en freinant ainsi l'innovation.

**Mesures prises :** Les entreprises de moins de 10 salariés sont maintenant exemptées de certaines dispositions de la législation sur la protection de l'emploi et, à compter de 2007, un nouveau type de contrat à durée déterminée sera mis en place.

**Recommandations :** Réexaminer les éléments de la législation sur la protection de l'emploi qui sont les plus susceptibles d'entraver la création d'entreprises et la flexibilité des entreprises.

### Autres grandes priorités

- Réduire l'âge moyen auquel débutent les études dans l'enseignement supérieur et faire en sorte que ces études soient achevées plus tôt, afin d'accroître l'efficacité du système éducatif et l'offre de main-d'œuvre qualifiée. Modifier les règles d'admission et éliminer les aides lorsque la durée des études est trop longue. Mettre en place des frais de scolarité et des prêts étudiants dans l'enseignement supérieur pour favoriser l'achèvement des études.
- Réformer la politique du logement pour améliorer l'allocation des ressources et accroître la mobilité des travailleurs. Faire en sorte que les loyers soient fixés en fonction de la situation du marché, en particulier dans le secteur locatif privé. Renforcer la concurrence dans la construction et améliorer les procédures d'urbanisme.

## SUÈDE

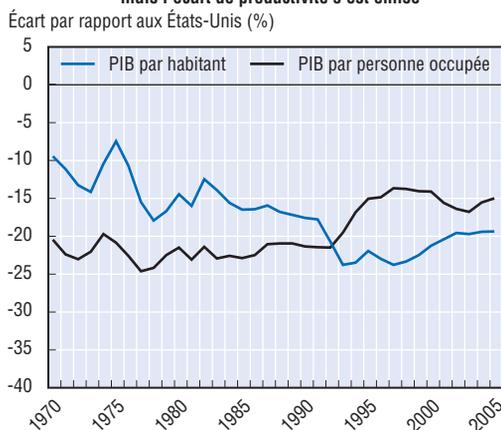
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

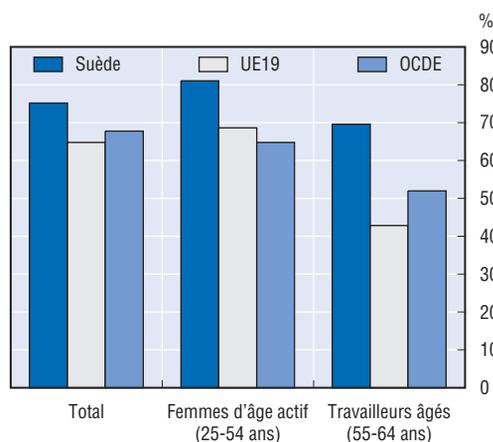
	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	2.1	2.0	2.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.2	-0.4	0.1
dont : Taux d'emploi	-0.2	-0.5	0.1
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.1	-0.1
Productivité du travail	2.3	2.4	2.2
dont : Intensité capitalistique	1.0	1.2	0.7
Productivité multifactorielle	1.3	1.1	1.5

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

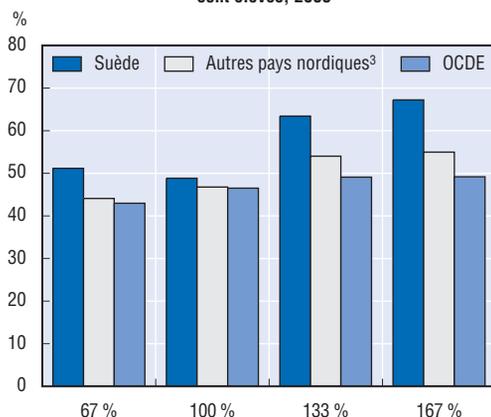
**A. Le PIB par habitant a convergé, mais l'écart de productivité s'est enlisé<sup>1</sup>**



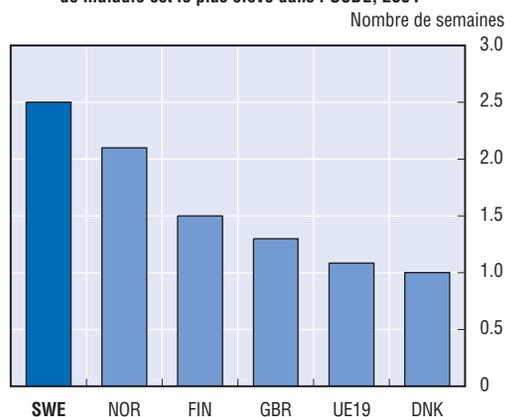
**B. Les taux d'emploi sont élevés, 2005**



**C. Les coins fiscaux marginaux sont élevés, 2005<sup>2</sup>**



**D. Le nombre de semaines perdues par employé pour cause de maladie est le plus élevé dans l'OCDE, 2004**



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À 67 %, 100 %, 133 % et 167 % du salaire moyen.
3. Moyenne simple pour le Danemark, la Finlande, l'Islande et la Norvège.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des impôts sur les salaires; graphique D : OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 1), 2004 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## SUISSE

*La Suisse reste un pays prospère, mais la croissance de son revenu par habitant est faible et nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE depuis plusieurs années, essentiellement à cause de gains médiocres de productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire encore les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau

Les industries de réseau n'ont été que partiellement libéralisées, avec des progrès inégaux d'un secteur à l'autre et à un rythme plus lent que dans l'Union européenne.

**Mesures prises :** Dans les télécommunications, il a été décidé de dégrouper la boucle locale, mais à titre temporaire pour certains services. Dans le secteur de l'électricité, un ensemble de réformes, prévoyant l'ouverture progressive du marché d'une façon conforme à la réglementation de l'UE, est actuellement examiné par le Parlement. Un projet de réforme est en préparation pour libéraliser totalement les services postaux.

**Recommandations :** Accélérer la libéralisation, en particulier pour l'électricité, le gaz et les services postaux, notamment en éliminant les obstacles à l'entrée, de manière à dégager des gains d'efficience et à faire baisser les prix. Dans les télécommunications, dégrouper la boucle locale de manière permanente.

#### Réduire le soutien à la production agricole

En 2005, le niveau de soutien à la production, qui s'élevait à près de 70 % des recettes agricoles, était plus de deux fois supérieur à la moyenne OCDE. Une concurrence étrangère insuffisante se traduit par des prix des produits alimentaires plus élevés et le maintien de ressources dans des activités à faible productivité.

**Mesures prises :** Le soutien a évolué dans un sens plus conforme aux mécanismes du marché, même si les progrès restent lents dans ce domaine. Les quotas laitiers devraient être supprimés en 2009.

**Recommandations :** Accélérer la réduction du soutien à la production dans l'agriculture et découpler les aides de la production.

#### Faciliter l'activité à temps plein des femmes

Le nombre d'heures travaillées par les femmes reste faible par comparaison internationale, en raison de la fréquence du travail à temps partiel, qui tient à une forte contre-incitation des femmes à accroître leur participation au marché du travail.

**Mesures prises :** Une réforme visant à éliminer les mesures fiscales actuelles qui peuvent dissuader les femmes mariées de travailler a été adoptée à l'automne 2006 et sera mise en œuvre en 2008.

**Recommandations :** Des mesures sont nécessaires à tous les niveaux d'administration pour développer les possibilités d'accueil à temps plein, à des conditions financières raisonnables, des très jeunes enfants et de ceux d'âge scolaire.

### Autres grandes priorités

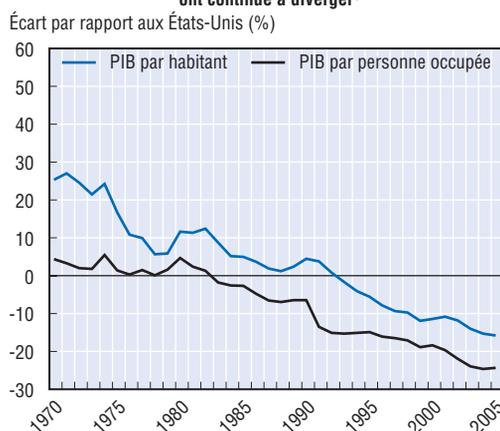
- Réduire les réglementations techniques qui ne sont pas conformes à celles des États membres de l'UE dans des domaines comme la production, le conditionnement et l'étiquetage car elles renchérissent les produits importés; pour ce faire, les produits conformes aux normes de l'UE devraient être acceptés (principe « Cassis de Dijon »).
- Il faudrait enrayer la hausse des coûts du système de santé grâce à une meilleure réglementation, notamment en mettant fin à l'obligation, pour les assureurs, de contracter avec tous les prestataires de soins, de manière à élargir les possibilités de différenciation des tarifs entre prestataires et à pouvoir mieux contrôler les interventions médicales. On intensifierait également la concurrence en supprimant les obstacles que crée l'organisation, par canton, de l'offre de soins et du système d'assurance.

## SUISSE

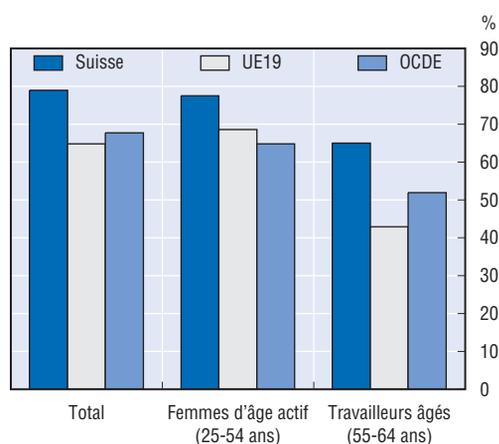
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005	1995-2000	2000-05
PIB par habitant	0.9	0.9	0.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.2	-0.4	0.0
dont : Taux d'emploi	0.0	-0.1	0.1
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.2
Productivité du travail	1.1	1.3	0.9
dont : Intensité capitalistique	0.8	1.0	0.5
Productivité multifactorielle	0.3	0.3	0.4

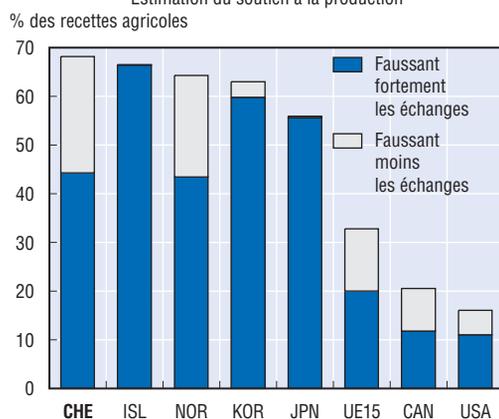
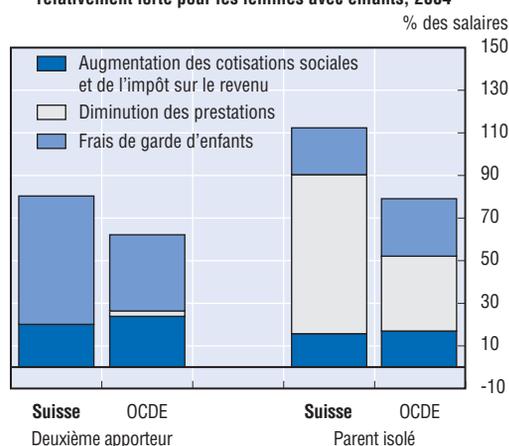
Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.A. Le PIB par habitant et la productivité ont continué à diverger<sup>1</sup>

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2005



C. Le soutien à l'agriculture est très élevé, 2005

Estimation du soutien à la production

D. La désincitation au travail à temps plein est relativement forte pour les femmes avec enfants, 2004<sup>2</sup>

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
- L'impôt implicite en cas de reprise du travail se définit comme le coût des frais de garde d'enfants, les réductions des prestations familiales et les augmentations des cotisations de sécurité sociale et de l'impôt sur le revenu, en pourcentage du salaire brut dans le nouvel emploi. Ces données sont établies pour le deuxième apporteur et pour le parent isolé avec des revenus équivalents à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs; graphique D : OCDE, *Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE*, 2007, à paraître.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## TURQUIE

*Malgré l'accélération récente de la croissance, le PIB par habitant reste très inférieur à la moyenne OCDE. La productivité est très faible et les ressources en main-d'œuvre sont largement sous-utilisées.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire le coût minimum du travail

Un salaire minimum élevé par rapport au salaire médian et de lourdes charges sociales sur le travail font que le coût minimum du travail est très élevé dans le secteur formel. Cela décourage l'emploi de travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel, en particulier dans les régions où la productivité du travail est faible.

**Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise pour réduire le coût minimum du travail.

**Recommandations :** Réduire nettement les cotisations sociales sur le travail et financer cette mesure par un ensemble d'autres réformes, notamment une moindre incitation à la retraite anticipée. Ralentir le rythme de hausse du salaire minimum et différencier ce niveau de salaire selon la région.

#### Réformer la législation sur la protection de l'emploi

La protection de l'emploi est stricte aussi bien pour les contrats à durée indéterminée que pour ceux à durée déterminée, ce qui contribue à maintenir des ressources dans des activités informelles inefficaces.

**Mesures prises :** Aucune mesure n'a été prise récemment.

**Recommandations :** Réduire les effets de distorsion de la législation sur la protection de l'emploi en diminuant le niveau des indemnités de licenciement en cas de contrat à durée indéterminée et en assouplissant les restrictions applicables en cas de contrat à durée déterminée.

#### Faire en sorte que l'enseignement primaire et secondaire soient plus accessibles et de meilleure qualité

Les résultats moyens dans le système éducatif sont très faibles. Les compétences de base insuffisantes d'une forte proportion de la population se traduisent par une faible productivité et entravent la croissance.

**Mesures prises :** Les programmes ont été réformés en 2005 de façon à améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire.

**Recommandations :** Assurer que toute la population jeune reçoive une éducation de qualité et accroître les dépenses consacrées à l'éducation dès que les contraintes budgétaires globales le permettent. Il faudrait établir le financement des établissements scolaires sur une base par élève et les doter d'une plus large responsabilité de gestion.

### Autres grandes priorités

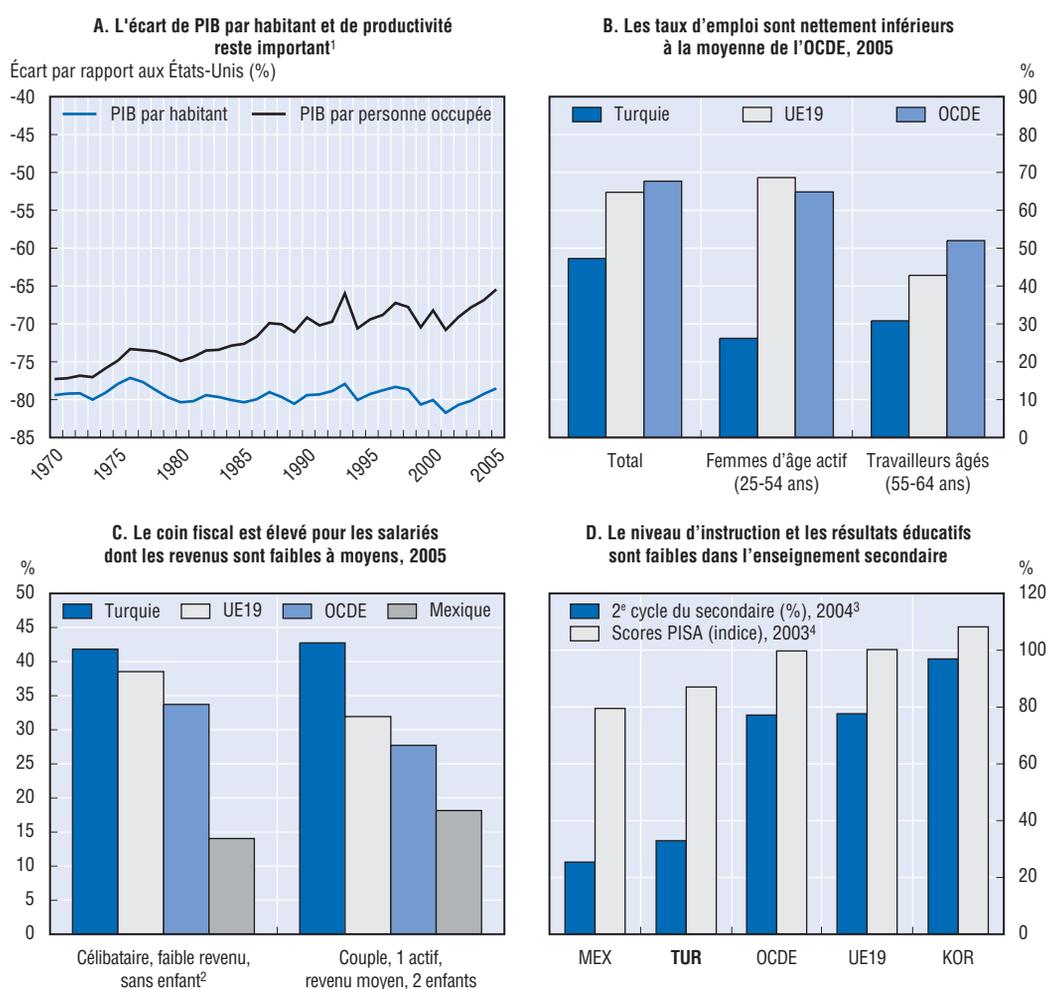
- Pour améliorer la productivité, simplifier la réglementation des marchés de produits, en particulier les régimes sectoriels d'autorisation qui entravent l'entrée sur le marché, et favoriser une plus vive concurrence dans les industries de réseau.
- Pour renforcer l'emploi, réduire l'incitation à la préretraite des travailleurs du secteur formel en diminuant les prestations nettes de retraite et en mettant fin à l'obligation de verser des indemnités de congédiement lorsque le travailleur prend sa retraite.

## TURQUIE

## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2004	1995-2000	2000-04
PIB par habitant	2.3	1.9	2.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.1	-0.1	0.1
dont : Taux d'emploi	-0.1	-0.3	0.1
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.1	-0.1
Productivité du travail	2.4	2.1	2.8
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Les faibles revenus correspondent aux deux tiers du salaire moyen.
3. Pourcentage de la population de 25 à 34 ans ayant au moins achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
4. Moyenne des scores en mathématiques, sciences et lecture. OCDE = 100.

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des impôts sur les salaires; graphique D : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2006 et OCDE, base de données PISA 2003.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

## UNION EUROPÉENNE

*L'écart de revenu par rapport aux États-Unis se creuse depuis le milieu des années 90, parce que la productivité ainsi que l'utilisation des ressources en main-d'œuvre n'ont enregistré que peu de croissance, en particulier dans les grands pays continentaux.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Alléger les charges réglementaires des entreprises

Il subsiste d'importants obstacles aux échanges intra-européens dans les services, notamment certaines entraves à l'établissement de succursales transfrontières et une reconnaissance mutuelle insuffisante des licences d'exploitation et des qualifications professionnelles.

**Mesures prises :** La directive sur les services a été adoptée au printemps 2006, mais sous une forme qui n'est pas à la hauteur de la proposition initiale. Elle allège les obligations d'immatriculation pour les entreprises opérant dans un autre pays, mais la principale proposition – le principe du pays d'origine – a été rejetée. Un grand nombre d'activités de services échappent à cette directive.

**Recommandations :** Continuer à réduire les obstacles aux échanges intra-européens, sur la base des principes du traité de Rome. Adopter des normes à l'échelle de l'Union lorsque la reconnaissance mutuelle se révèle difficile à mettre en œuvre. Améliorer le régime des marchés publics dans l'UE.

#### Intensifier la concurrence dans les industries de réseau

La concurrence est parcellaire dans les industries de réseau, dans la mesure où les opérateurs historiques conservent un très large pouvoir de marché dans certains secteurs. La libéralisation au niveau de l'UE n'est pas toujours suivie d'une mise en œuvre rigoureuse dans les États membres.

**Mesures prises :** Les cadres réglementaires sont en voie d'adaptation; des mesures plus strictes sont mises en place lorsque l'opérateur historique conserve un pouvoir de marché. À l'inverse, la réglementation est allégée dès lors qu'apparaît une concurrence effective. La Commission a développé ses capacités d'analyse économique des affaires de concurrence.

**Recommandations :** La politique de la concurrence de l'UE devrait s'efforcer avant tout de tirer parti des gains potentiels d'une libéralisation des industries de réseau. Veiller à ce que les tentatives qui sont faites par les États membres pour créer ou préserver des champions nationaux ne compromettent pas la concurrence. Libéraliser encore les activités portuaires et le secteur postal, et créer un marché de l'énergie à l'échelle de l'Union. Assurer une mise en œuvre plus rapide des directives dans les télécommunications et l'énergie.

#### Réduire les aides à la production agricole

Le soutien à l'agriculture dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) entraîne des distorsions, en bloquant des ressources dans les activités à faible productivité tout en profitant de manière disproportionnée aux grandes exploitations efficaces. Les aides représentent près d'un tiers des recettes agricoles, soit deux fois plus qu'aux États-Unis.

**Mesures prises :** La réforme de la PAC de 2003 a diminué la proportion de l'aide qui est liée à la production et a abaissé les prix d'intervention pour le lait écrémé et le beurre. À l'heure actuelle, on réduit progressivement l'aide au secteur du sucre. Le budget 2005 de l'UE a légèrement augmenté les financements pour la PAC.

**Recommandations :** Améliorer l'accès au marché pour les pays non membres de l'UE. Continuer à réduire les aides liées à la production.

### Autres grandes priorités

- Accroître la mobilité des travailleurs au sein de l'Union européenne grâce à une meilleure transférabilité des droits à une retraite professionnelle et à prestations sociales.
- Appliquer pleinement le Plan d'action pour les services financiers afin d'améliorer l'intégration des marchés de capitaux. Accélérer l'effort d'intégration des activités financières de détail, surtout dans le domaine du crédit hypothécaire.

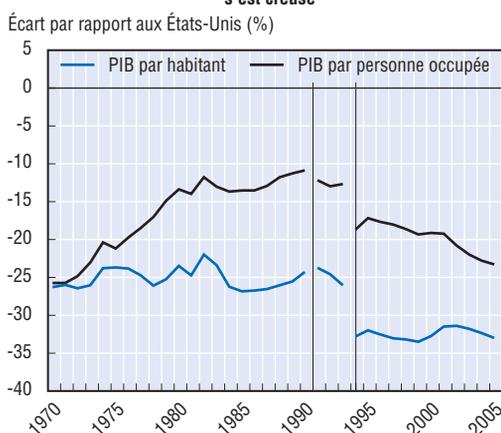
## UNION EUROPÉENNE

## Indicateurs structurels

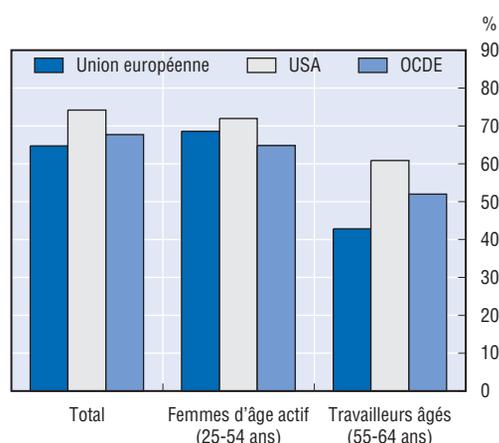
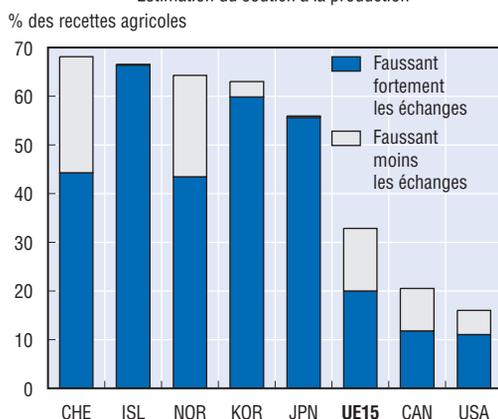
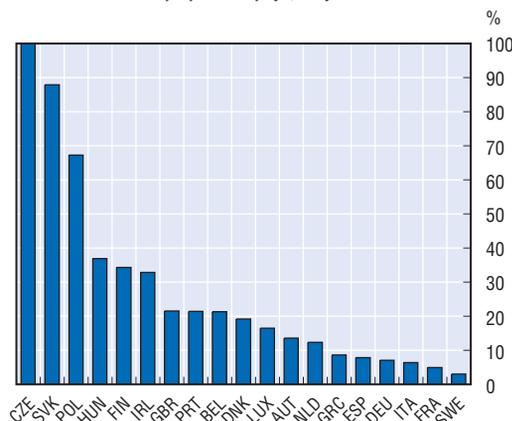
Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1995-2005 <sup>1</sup>	1995-2000 <sup>1</sup>	2000-05
PIB par habitant	1.9	2.0	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.1	0.2	0.1
dont : Taux d'emploi	0.5	0.6	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.4	-0.4
Productivité du travail	1.8	1.8	1.8
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

1. À l'exclusion de la Pologne.

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 80.A. L'écart de PIB par habitant et de productivité s'est creusé<sup>1</sup>

## B. Les taux d'emploi sont relativement faibles, 2005

C. Le soutien à l'agriculture est relativement élevé, 2005  
Estimation du soutien à la productionD. La pénétration des banques étrangères sur le marché du crédit est faible dans la plupart des pays, moyenne 2003-2005<sup>2</sup>

- Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Rupture dans la série à partir de 1991 du fait de la réunification de l'Allemagne et en 1994 lorsque les données commencent à se référer à l'UE à 19.
- Les créances locales uniquement en monnaie locale, mesurées en pourcentage de l'ensemble des créances locales des banques sur le secteur non bancaire (ménages, entreprises non bancaires et secteur public).

Source : Graphique A : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2006; graphique B : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique C : OCDE, base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs; graphique D : BRI et FMI.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/155238832104>

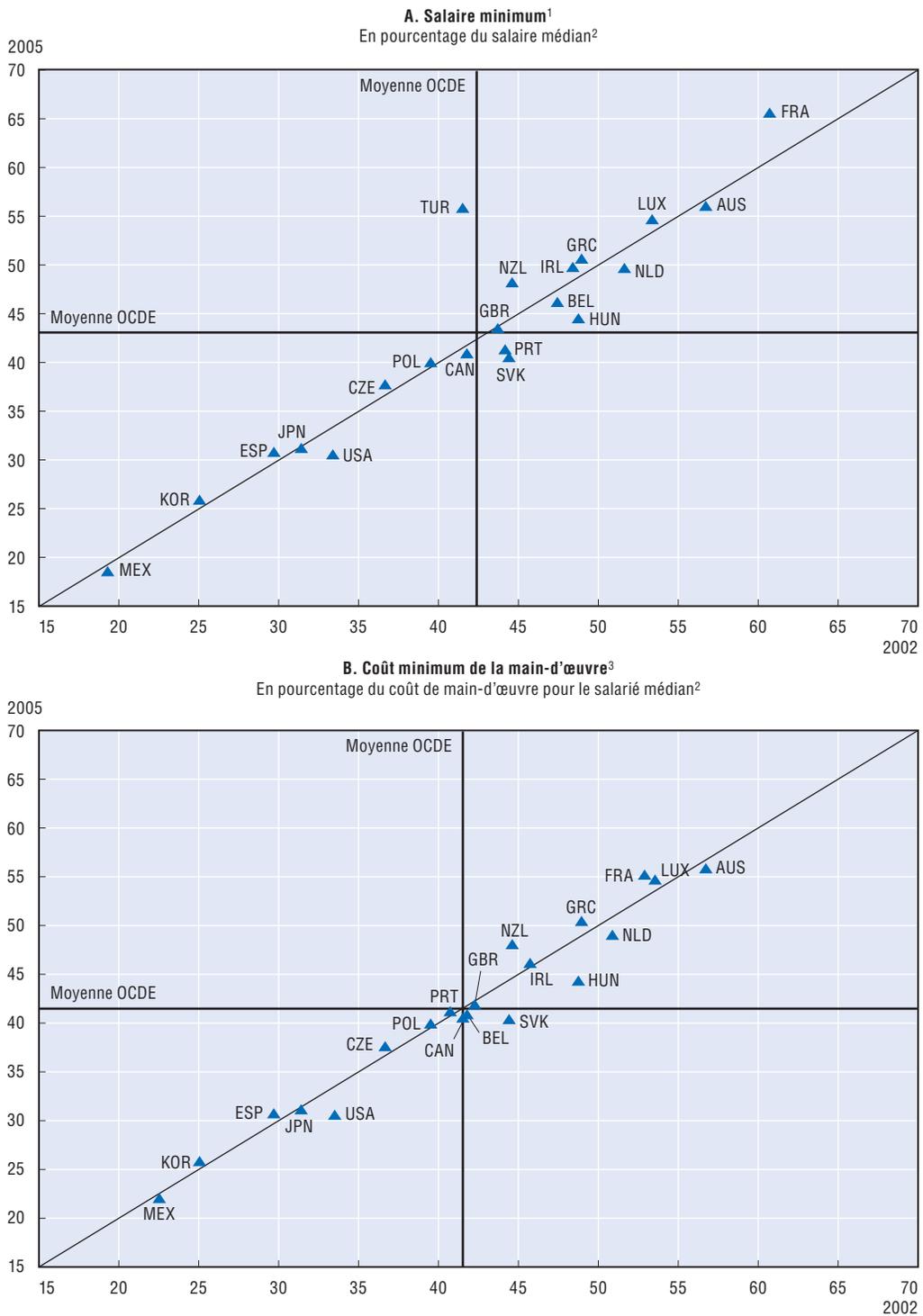


PARTIE I  
*Chapitre 3*

## Indicateurs de politique structurelle

*Ce chapitre présente les indicateurs comparatifs élaborés par l'OCDE, qui portent sur les coûts de main-d'œuvre et la fiscalité du travail, les garanties de ressources offertes par les régimes d'indemnisation du chômage, d'invalidité et d'assurance maladie, la réglementation du marché du travail et celle des marchés de produits, les obstacles à la concurrence, aux échanges et à l'investissement, la réglementation sectorielle, les niveaux de formation et les acquis scolaires, les dépenses de santé, et les investissements publics. Ces indicateurs ont été utilisés pour identifier les priorités d'action présentées dans ce rapport.*

Graphique 3.1. Coût de la main-d'œuvre



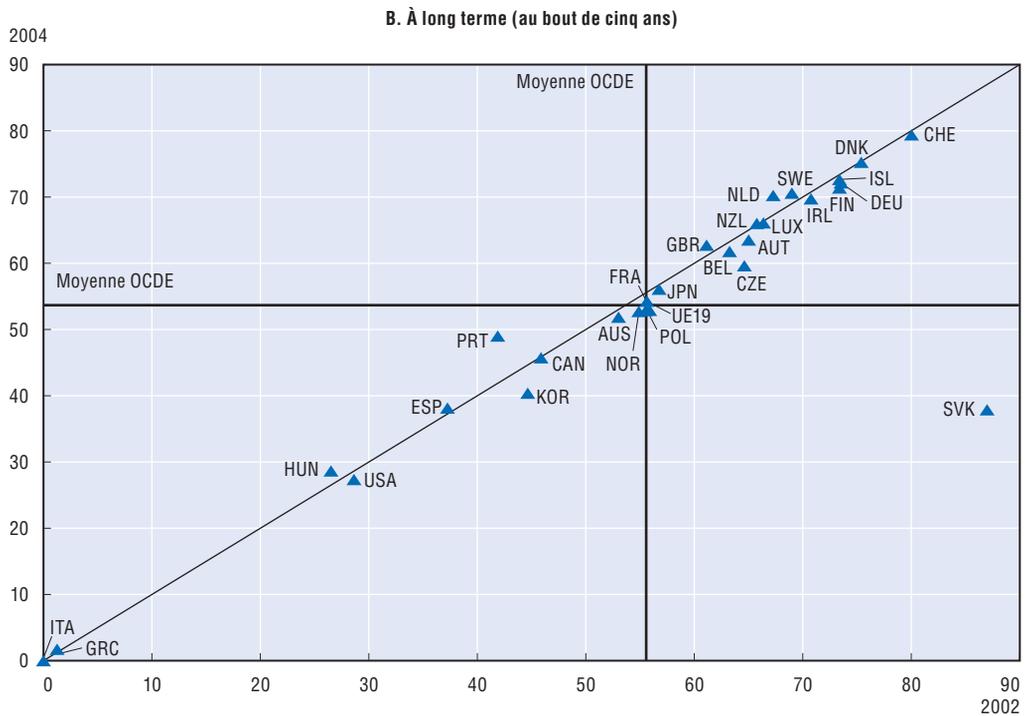
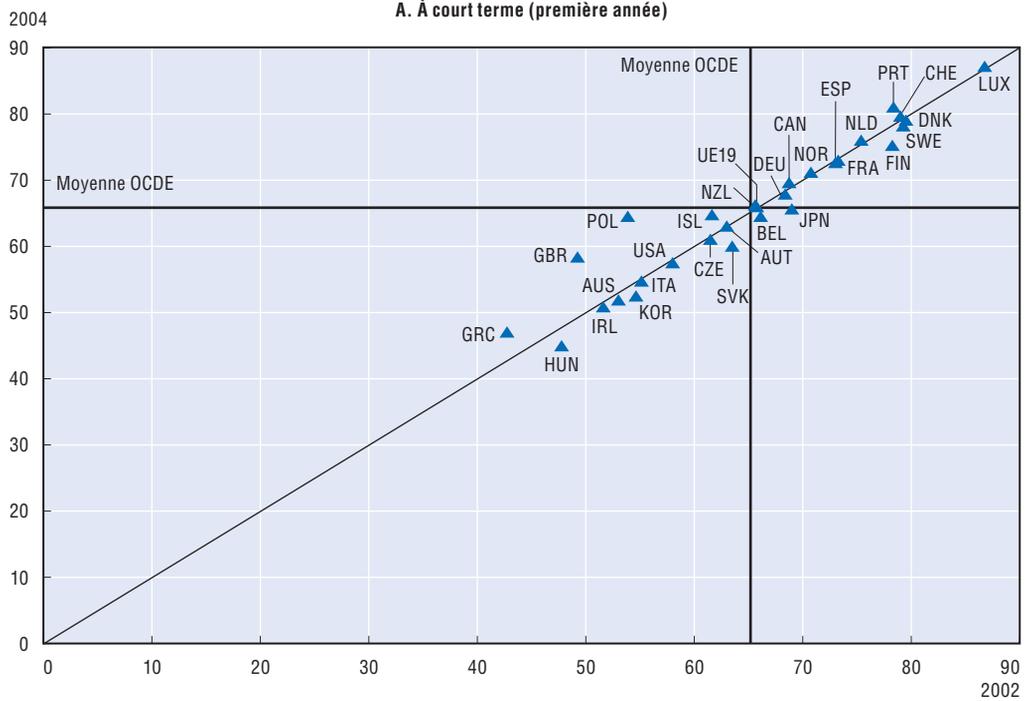
1. Les pays manquants n'ont pas de salaire minimum légal.
2. Le salaire médian est tel qu'une moitié de l'ensemble des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
3. Le coût de la main-d'œuvre est égal au salaire plus les cotisations patronales de sécurité sociale.

Source : Graphique A : OCDE, *Statistiques de la population active*, 2006; graphique B : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2006 et OCDE, base de données des impôts sur les salaires.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/400605370081>

Graphique 3.2. **Chômage : taux nets de remplacement**<sup>1</sup>

En pourcentage du salaire

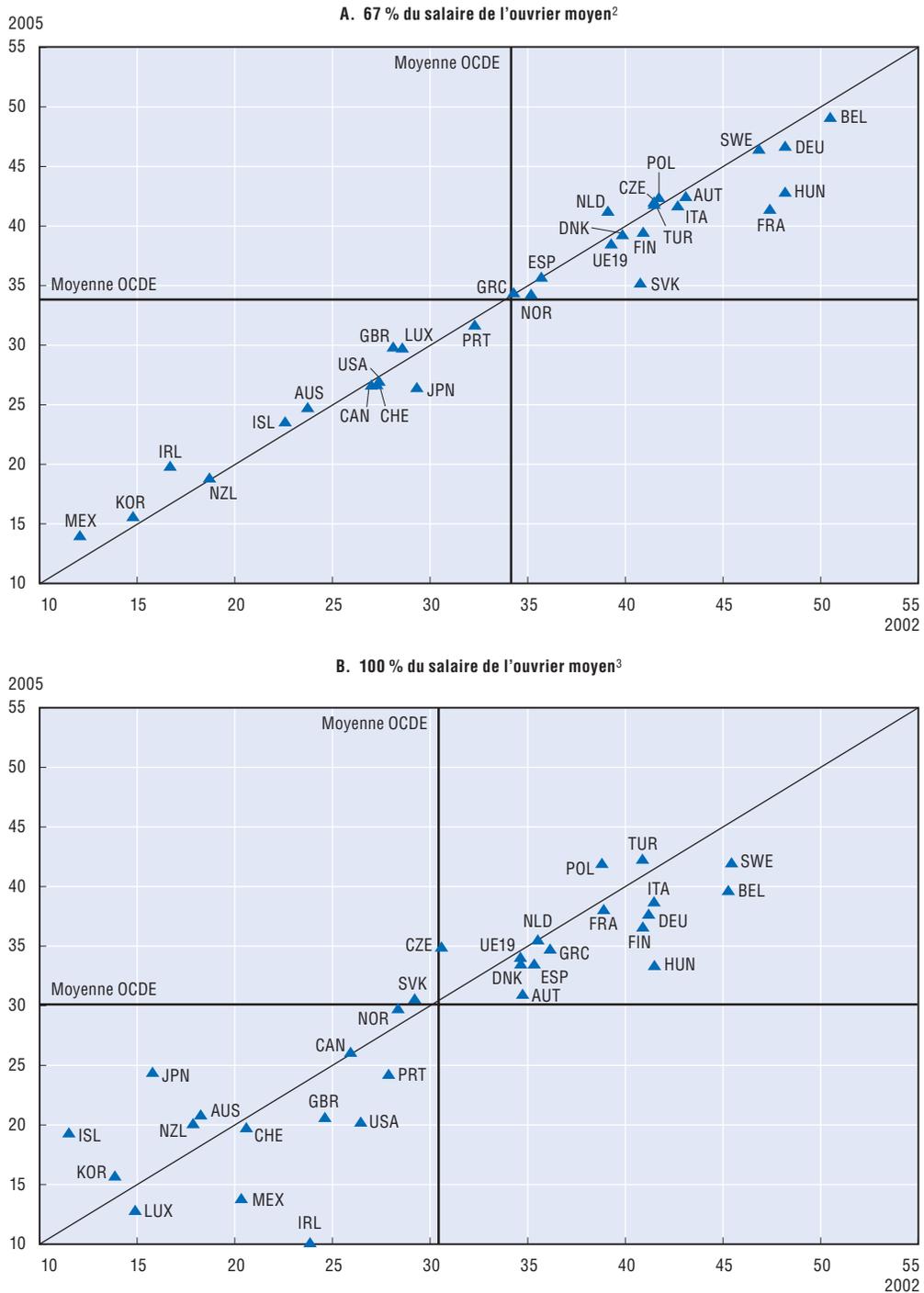


1. Moyenne des taux de remplacement pour les chômeurs qui percevaient 67 % et 100 % du salaire de l'ouvrier moyen lorsqu'ils ont perdu leur emploi.

Source : OCDE, base de données sur les prestations et salaires.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/851271855476>

**Graphique 3.3. Coin fiscal moyen<sup>1</sup>**  
 En pourcentage de la rémunération totale du travail



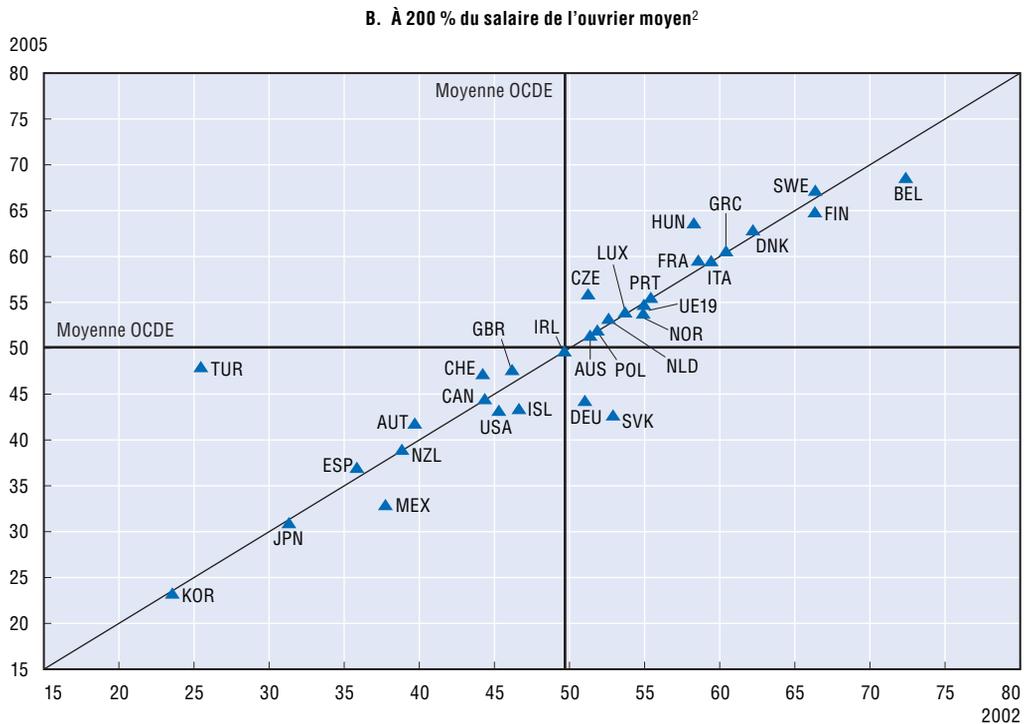
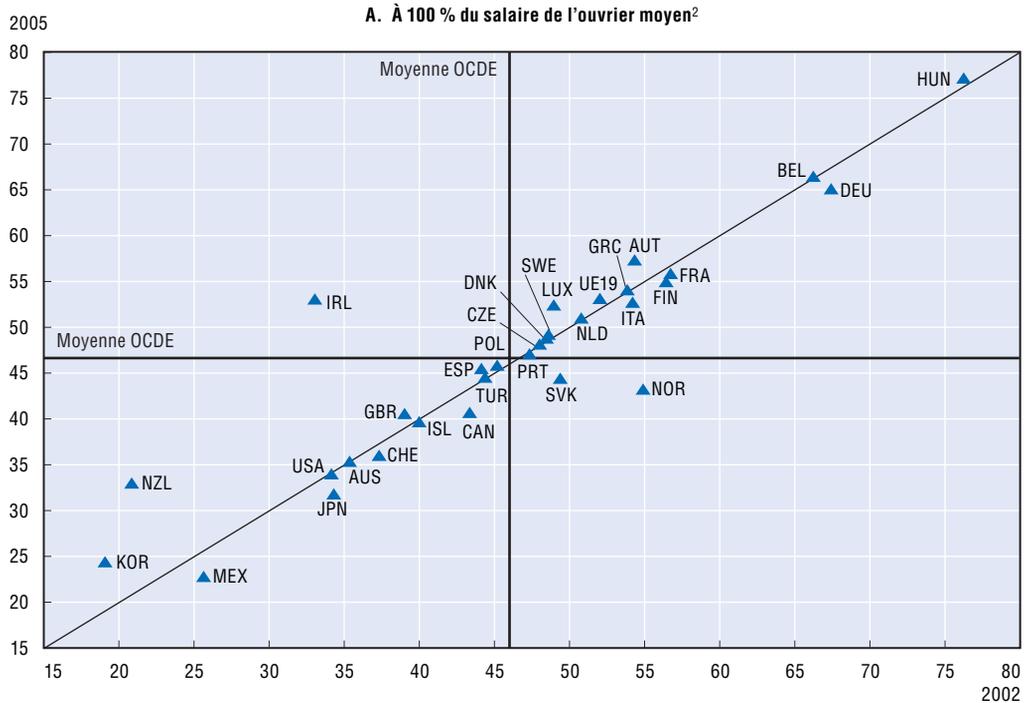
1. Mesure l'écart entre le coût du travail supporté par l'employeur et la rémunération nette après prélèvement perçue par le salarié, en pourcentage du coût supporté par l'employeur. Sont donc prises en compte à la fois les cotisations patronales de sécurité sociale et les cotisations salariales.
2. Célibataire sans enfant.
3. Moyenne de trois situations concernant le niveau de salaire supposé du deuxième apporteur de revenu dans un couple avec 2 enfants.

Source : OCDE, base de données des impôts sur les salaires.

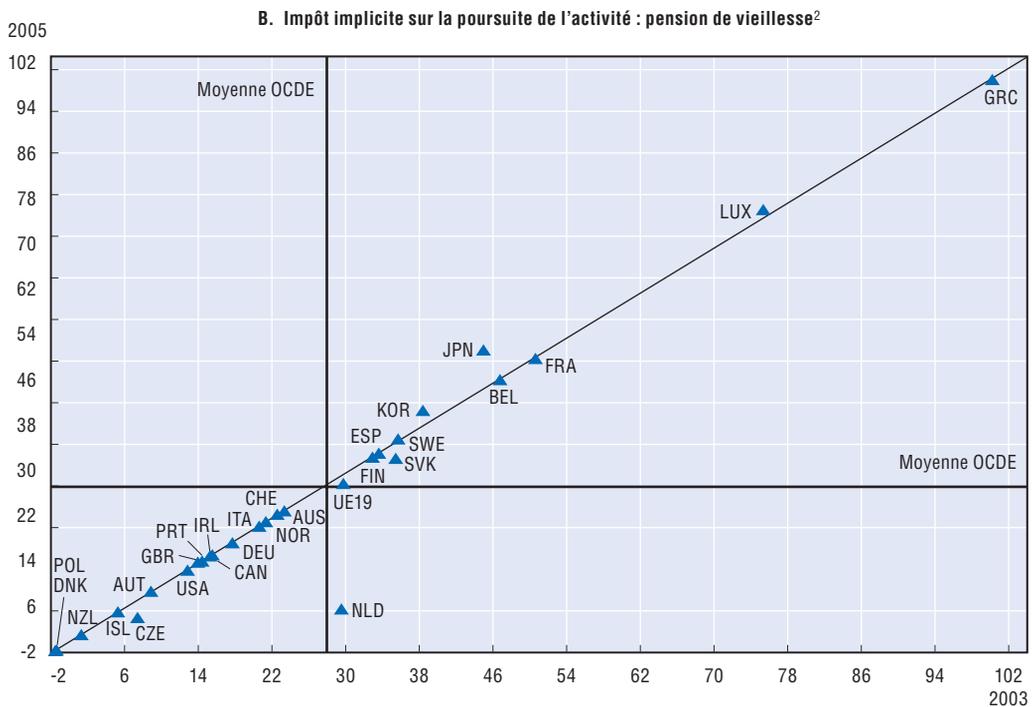
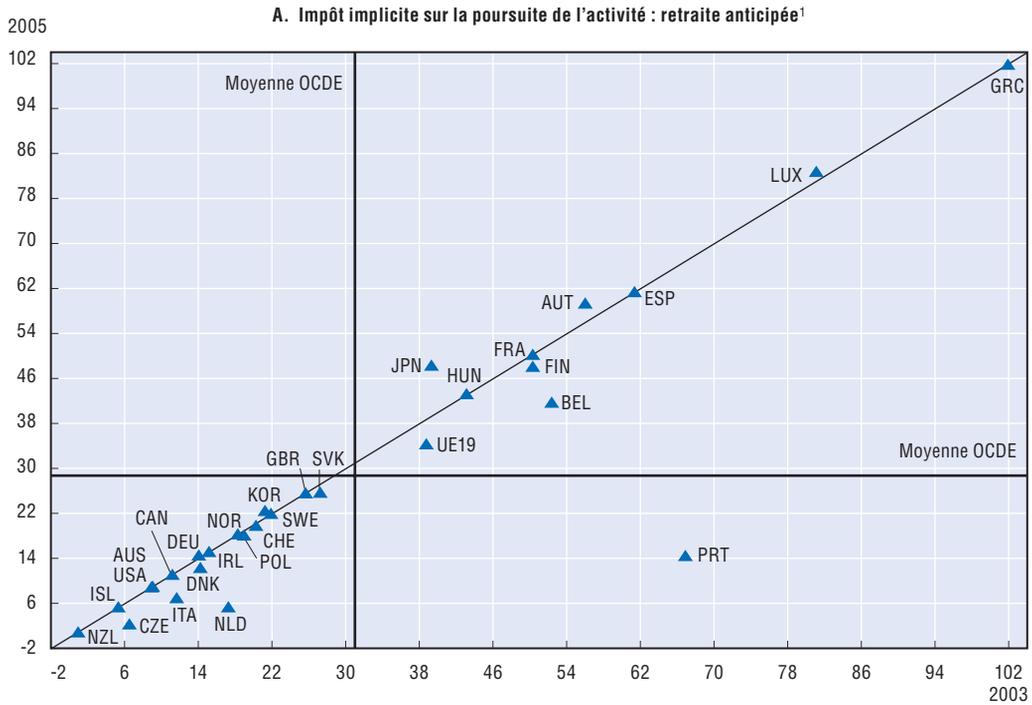
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/080781667485>

Graphique 3.4. **Coin fiscal marginal sur le travail**<sup>1</sup>

En pourcentage de la rémunération totale du travail



Graphique 3.5. **Fiscalité du travail**  
En pourcentage du salaire de l'ouvrier moyen

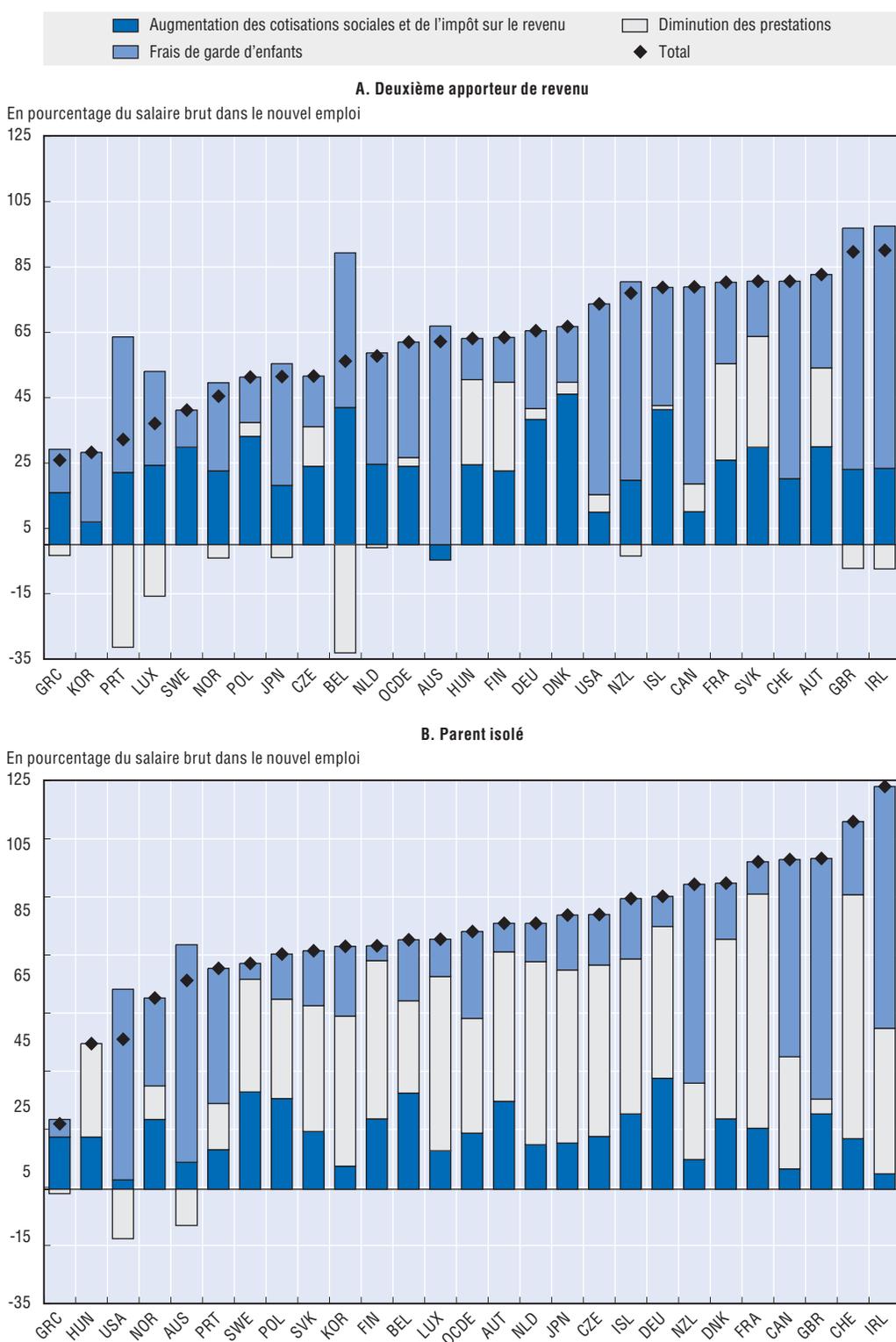


1. Impôt implicite moyen sur la poursuite de l'activité dans le cadre d'une retraite anticipée, pour les personnes âgées de 55 et de 60 ans.

2. Impôt implicite sur la poursuite de l'activité dans le cadre d'une retraite normale, pour les personnes âgées de 60 ans.

Source : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/036145558867>

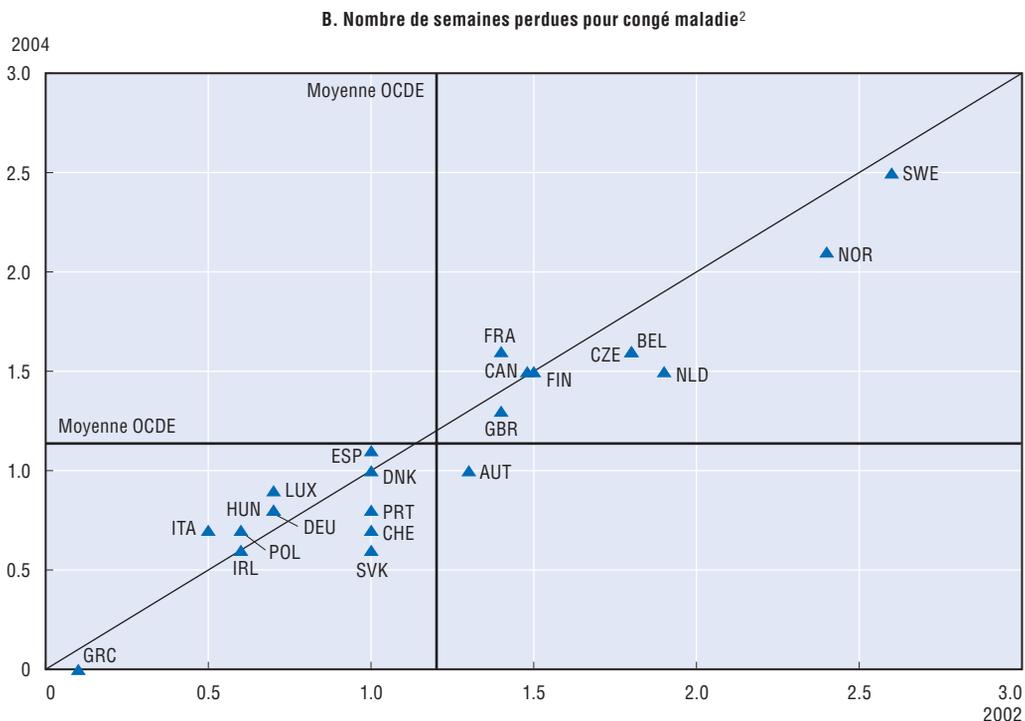
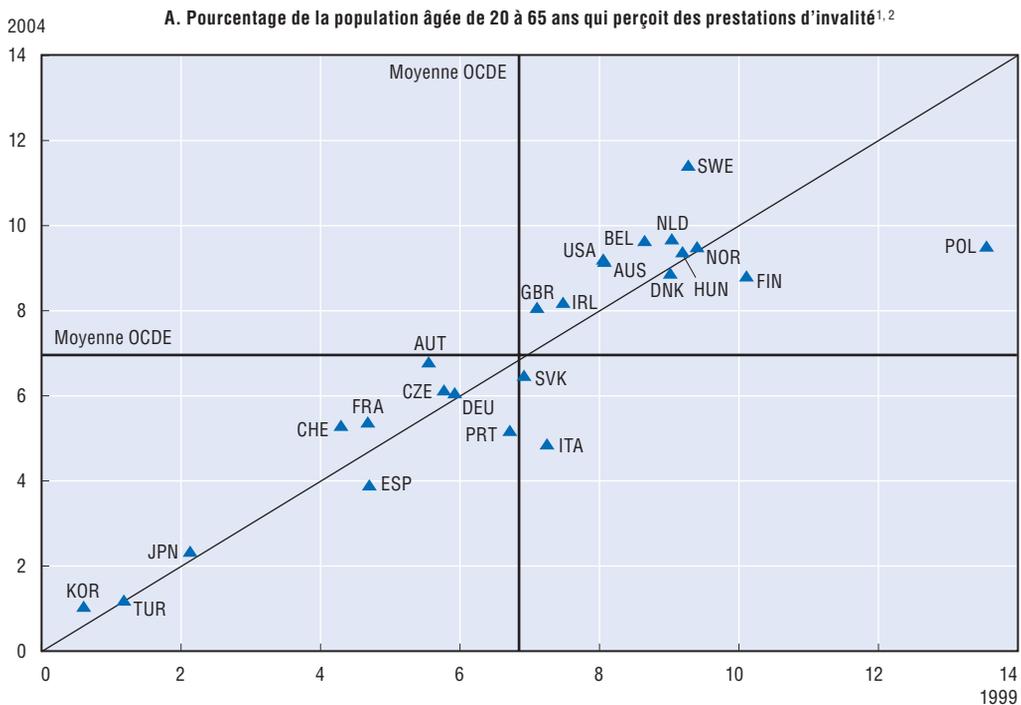
Graphique 3.6. **Impôt implicite sur la reprise d'une activité, 2004<sup>1</sup>**

1. Compte tenu des frais de garde d'enfants et de la modification des impôts et des prestations en cas de retour à l'activité dans un emploi payé les deux-tiers du salaire de l'ouvrier moyen.

Source : OCDE, Prestations et salaires : Les indicateurs de l'OCDE, 2007, à paraître.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/654768738282>

## Graphique 3.7. Garantie de ressources : régimes d'invalidité et de congé maladie



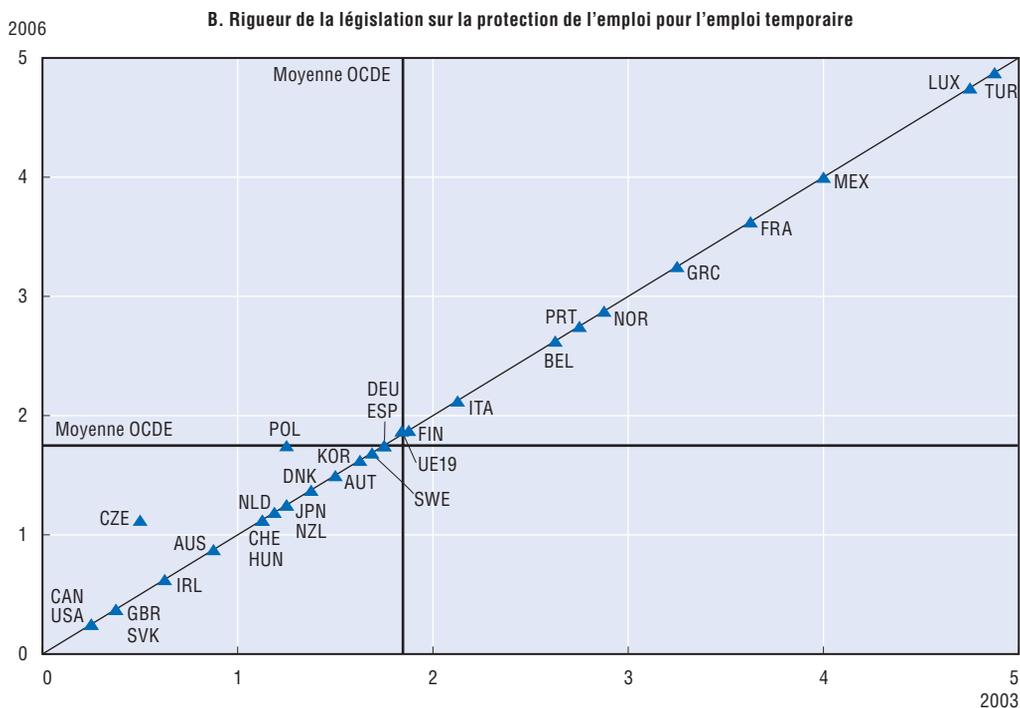
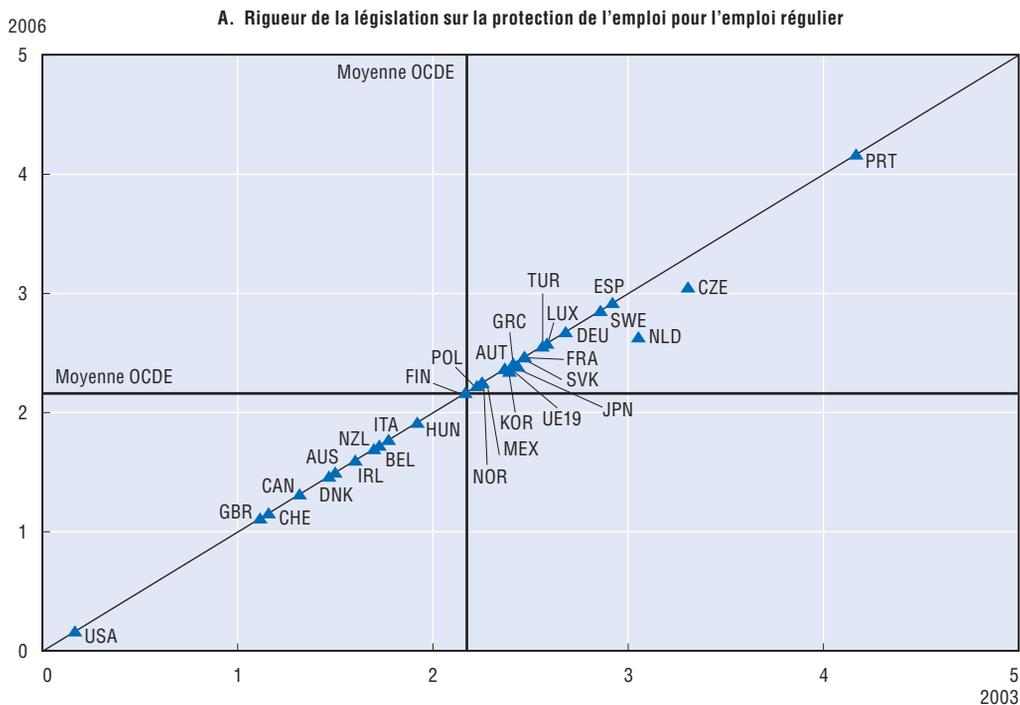
1. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail. Les données pour la l'Allemagne, l'Italie et la République tchèque sont pour 2003.
2. Moyenne OCDE uniquement pour les pays qui apparaissent dans le graphique.

Source : Graphique A : OCDE, *Transformer le handicap en capacité*, 2003 et calculs de l'OCDE; graphique B : OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 1), 2004 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/133858371107>

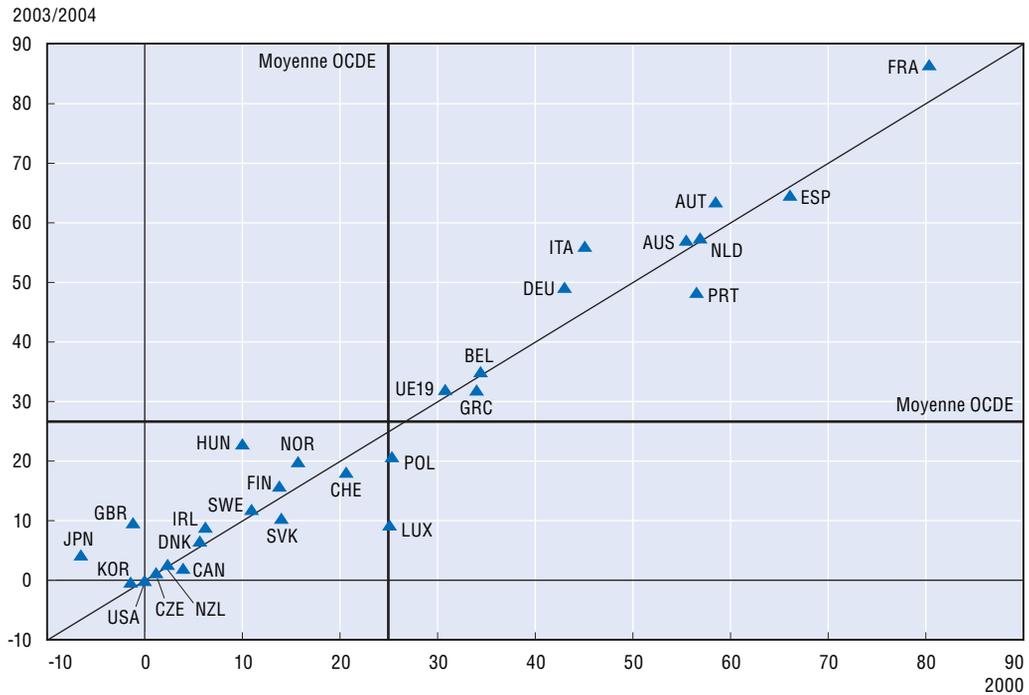
### Graphique 3.8. Législation sur la protection de l'emploi

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



Source : Perspectives de l'emploi de l'OCDE (chapitre 2), 2004 et calculs de l'OCDE.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/057760652582>

Graphique 3.9. Différence entre les taux de couverture des conventions collectives et les taux de densité syndicale<sup>1</sup>

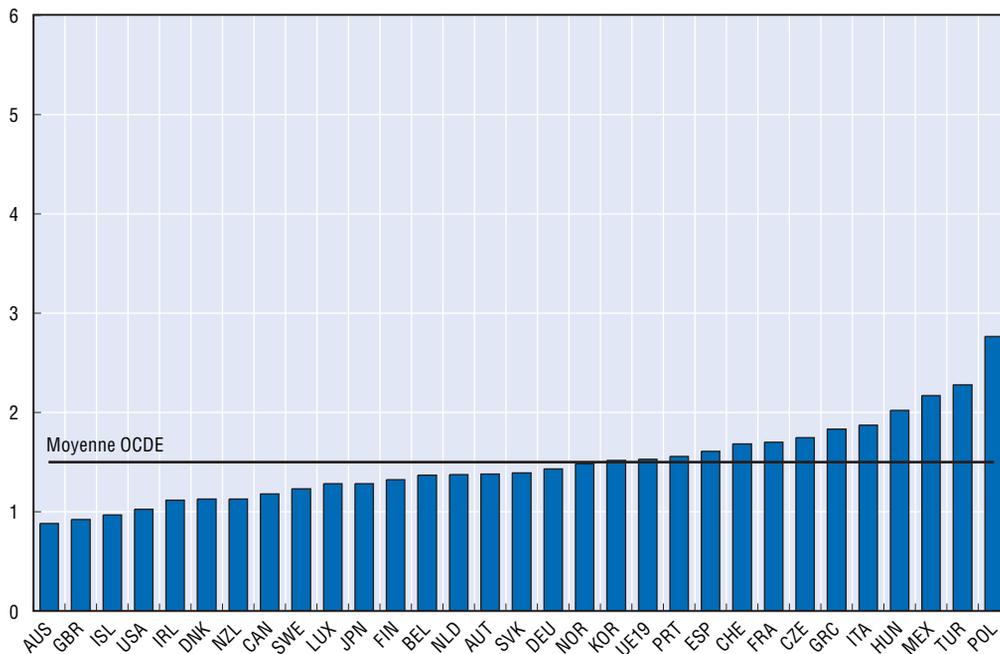
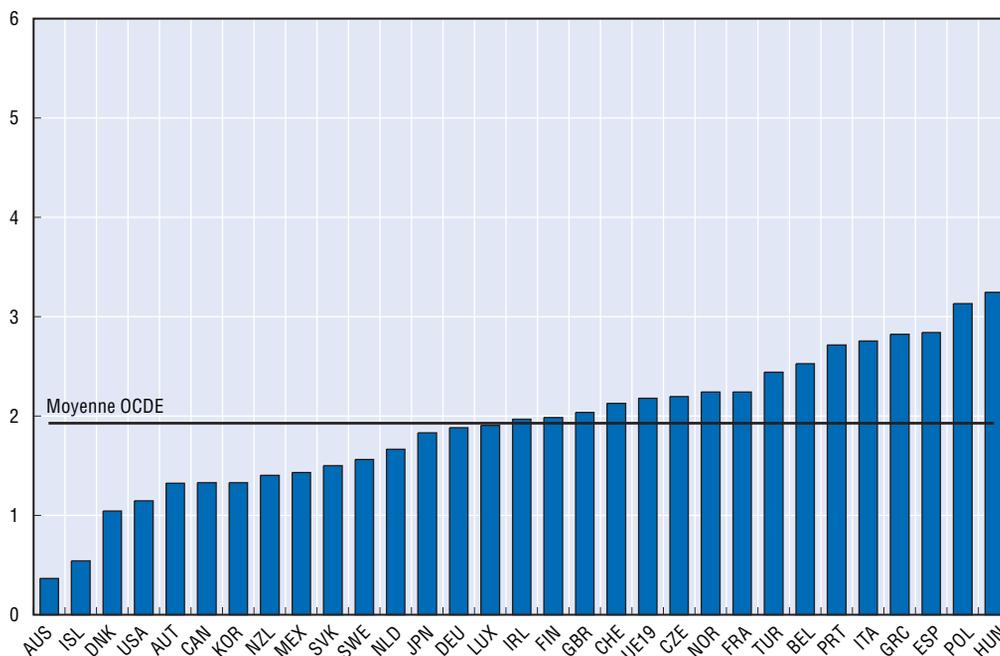
1. Le taux de couverture des conventions collectives est égal au pourcentage de travailleurs couverts par une convention collective, qu'ils soient ou non syndiqués. La densité syndicale est égale au pourcentage de salariés adhérant à un syndicat. Chaque point de données du graphique correspond à la différence arithmétique simple entre les deux pourcentages.

Source : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* (chapitre 3), 2004 et sources nationales.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/777336285481>

Graphique 3.10. **Réglementation des marchés de produits**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

**A. Rigueur de la réglementation des marchés de produits dans l'ensemble de l'économie<sup>1</sup>****B. Rigueur de la réglementation ayant un impact sur les comportements économiques<sup>1</sup>**

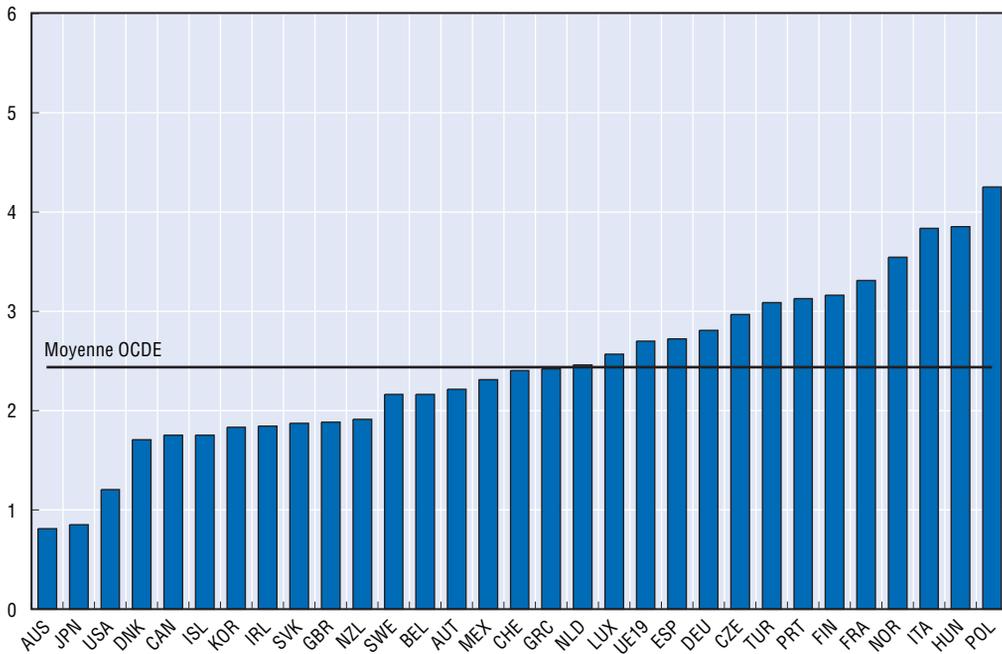
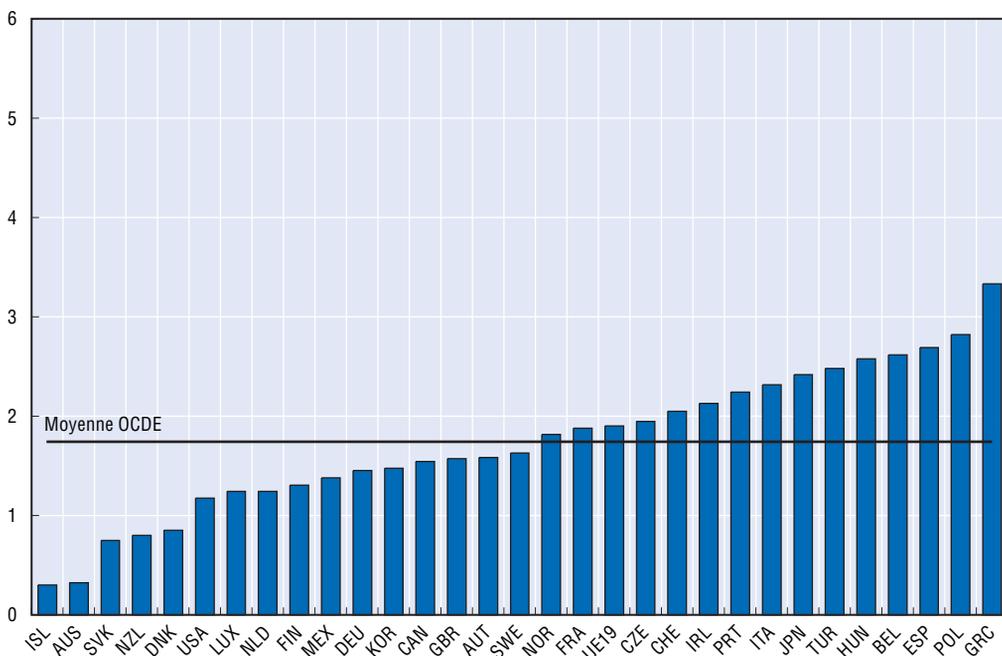
1. La réglementation économique comprend toutes les dispositions législatives et réglementaires affectant la gouvernance privée et la concurrence sur les marchés de produits, tels que les contrôles étatiques et les obstacles juridiques à l'entrée sur les marchés concurrentiels.

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/152753586270>

Graphique 3.11. **Contrôle étatique sur les activités des entreprises, 2003**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

**A. Étendue des participations publiques<sup>1</sup>****B. Poids de la réglementation dans le fonctionnement des entreprises<sup>2</sup>**

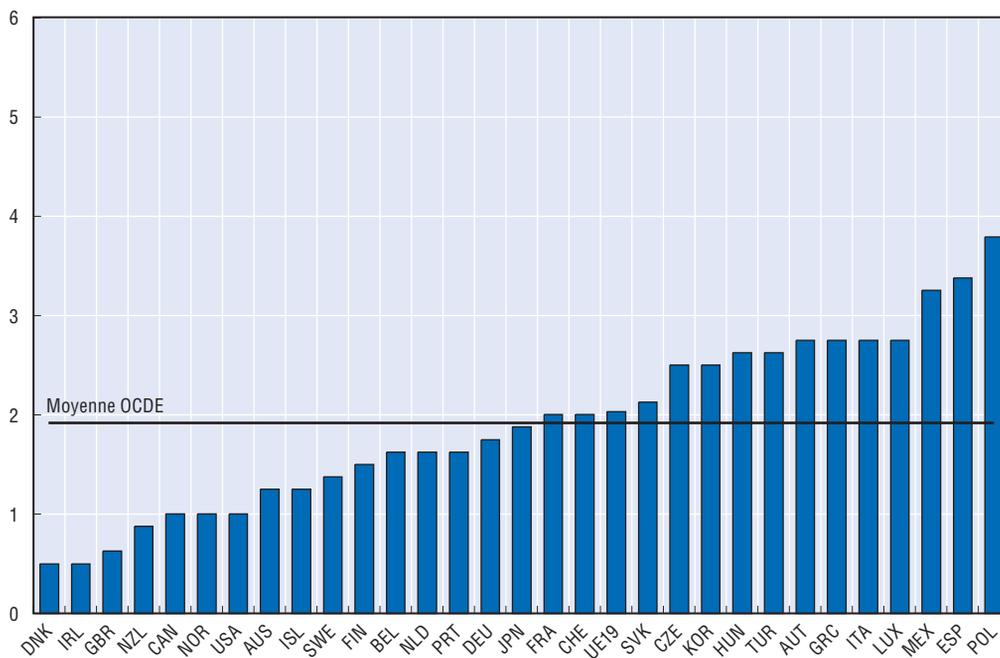
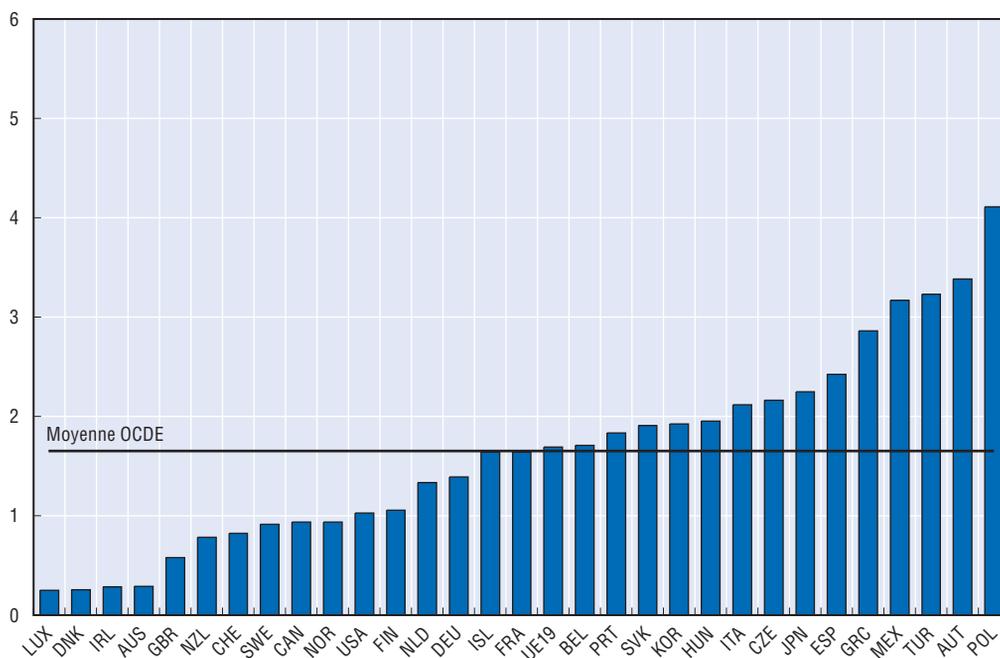
1. Recouvre le champs d'activité et la taille du secteur des entreprises publiques, ainsi que le contrôle étatique direct sur les entreprises industrielles et commerciales (par le biais de droits de vote ou d'organes d'origine législative).
2. Reflète l'intervention de l'État dans les activités des entreprises par le biais de mesures de contrôle des prix ou de réglementations impératives.

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/556870776835>

Graphique 3.12. **Obstacles à l'activité d'entreprise, 2003**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

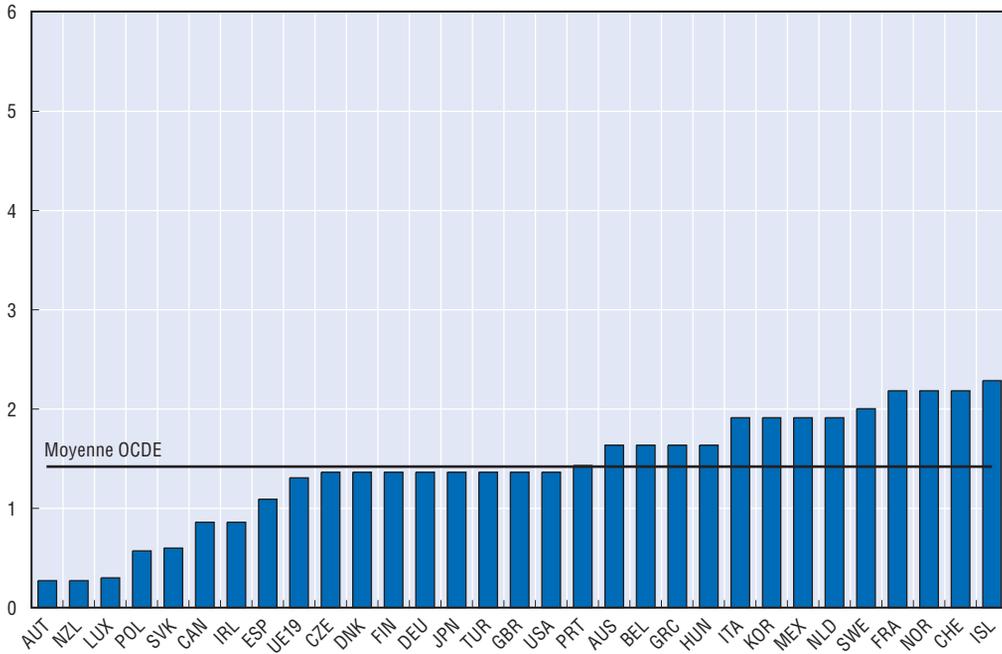
**A. Charges administratives pesant sur les sociétés et les créations d'entreprises individuelles****B. Charges administratives pour certains secteurs spécifiques**

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

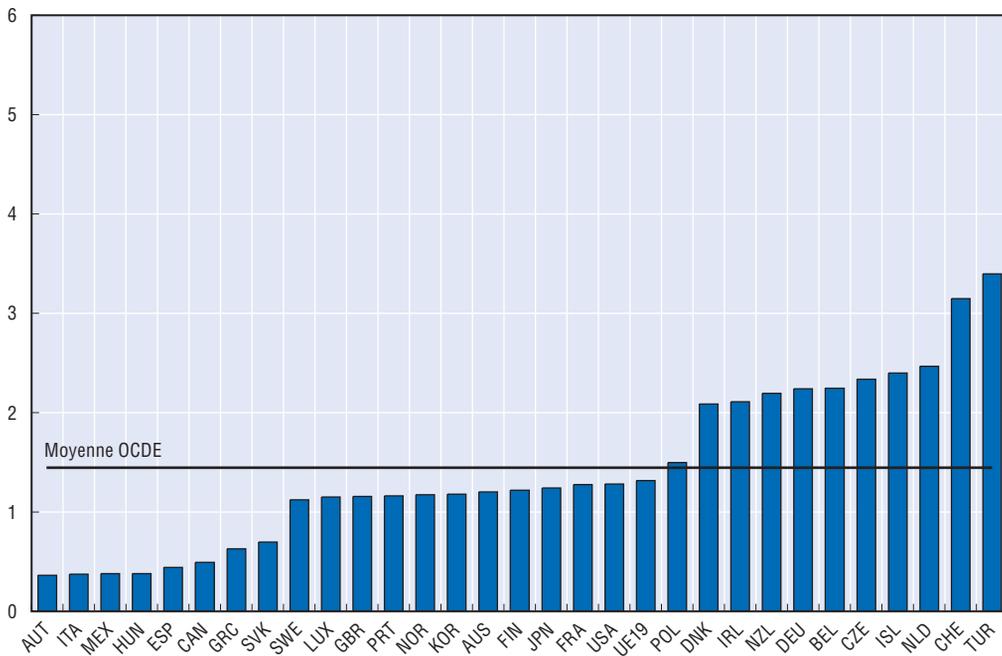
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/844441606842>

**Graphique 3.13. Obstacles à l'entrée, 2003**  
 L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

**A. Obstacles juridiques à l'entrée dans les différentes branches d'activité**



**B. Complexité des procédures administratives<sup>1</sup>**



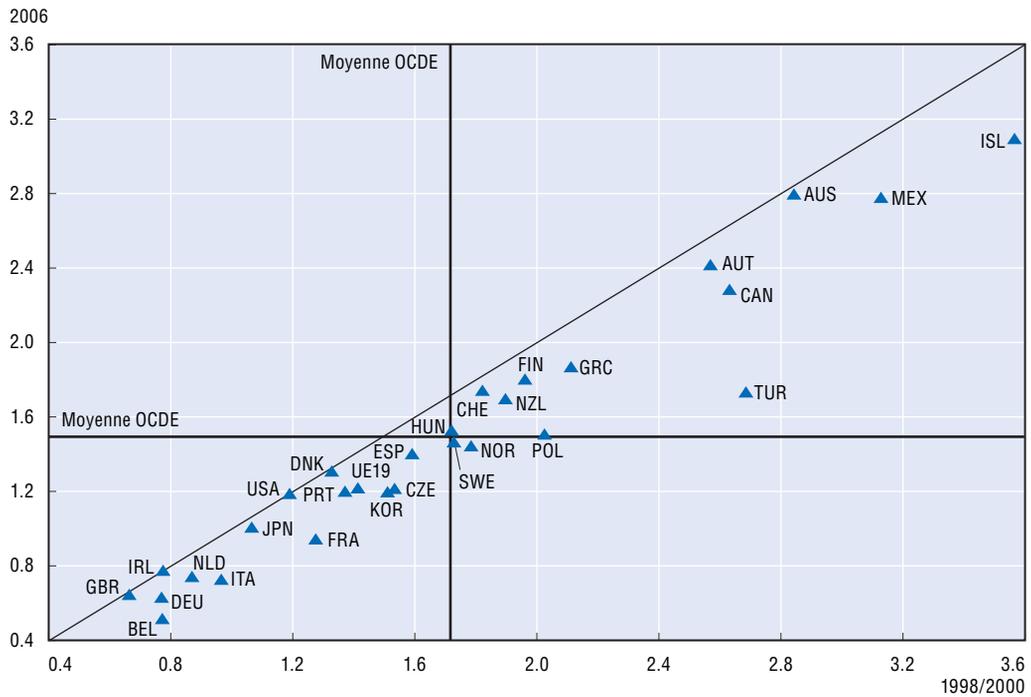
1. Reflète la complexité du processus de communication par les pouvoirs publics des règles et procédures, ainsi que la complexité des systèmes d'autorisations et de permis.

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/315004286037>

Graphique 3.14. **Obstacles à l'investissement direct étranger**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 10, du moins au plus restrictif

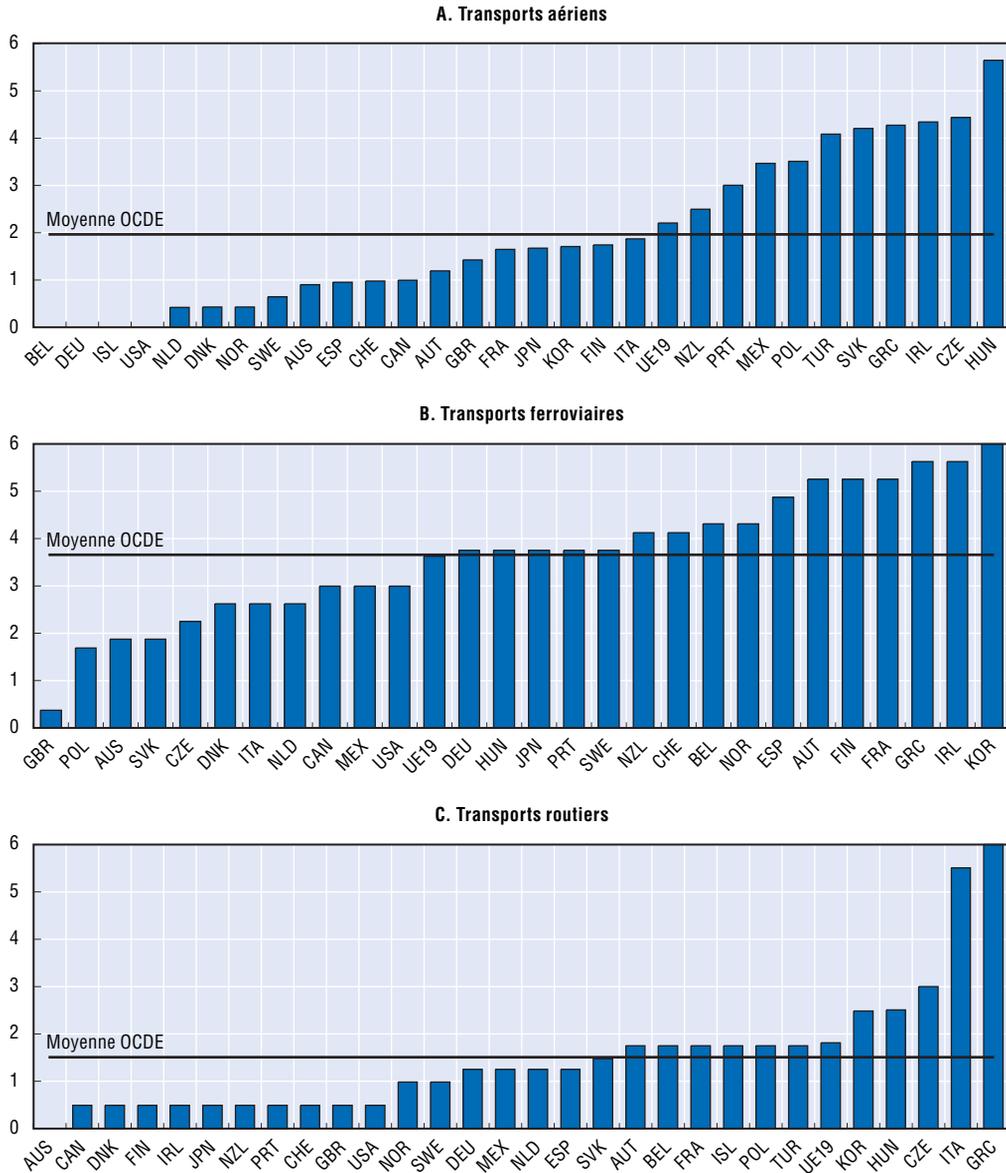


Source : Koyama, T. et S.S. Golub (2006), « OECD's FDI regulatory restrictiveness index: revision and extension to more economies », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 525.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/421452664736>

**Graphique 3.15. La réglementation sectorielle dans les transports, 2003**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



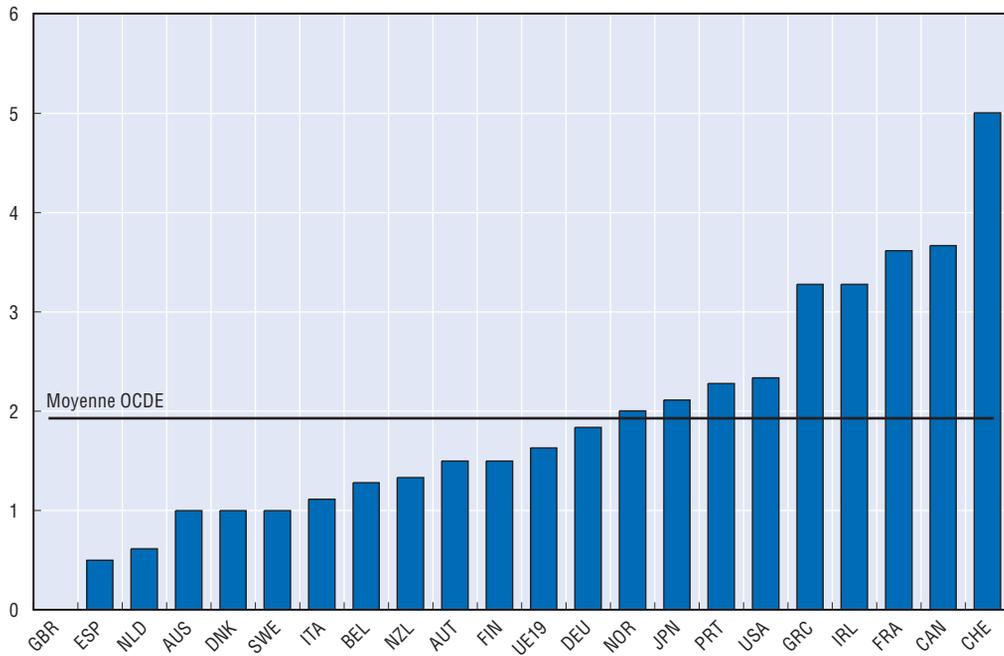
Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/437037255842>

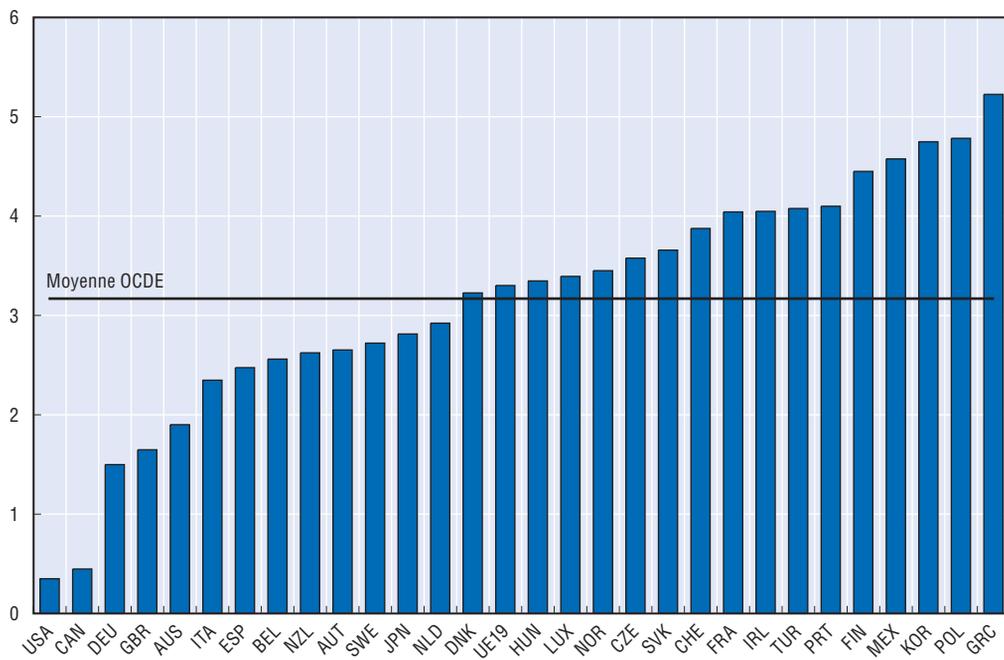
Graphique 3.16. **La réglementation sectorielle dans le secteur de l'énergie, 2003**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

## A. Électricité



## B. Gaz



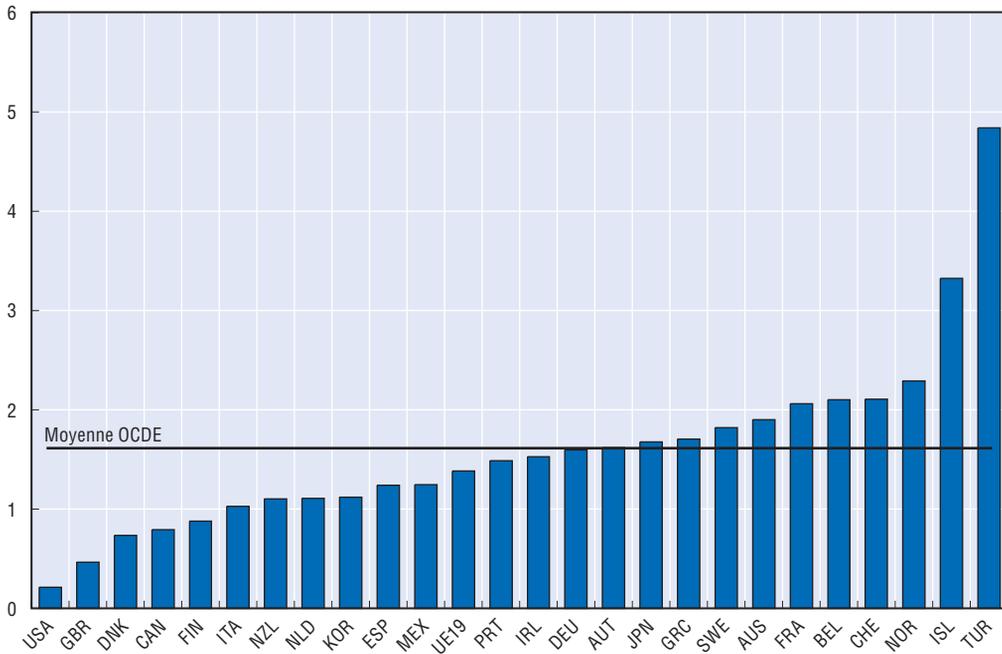
Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/054455575374>

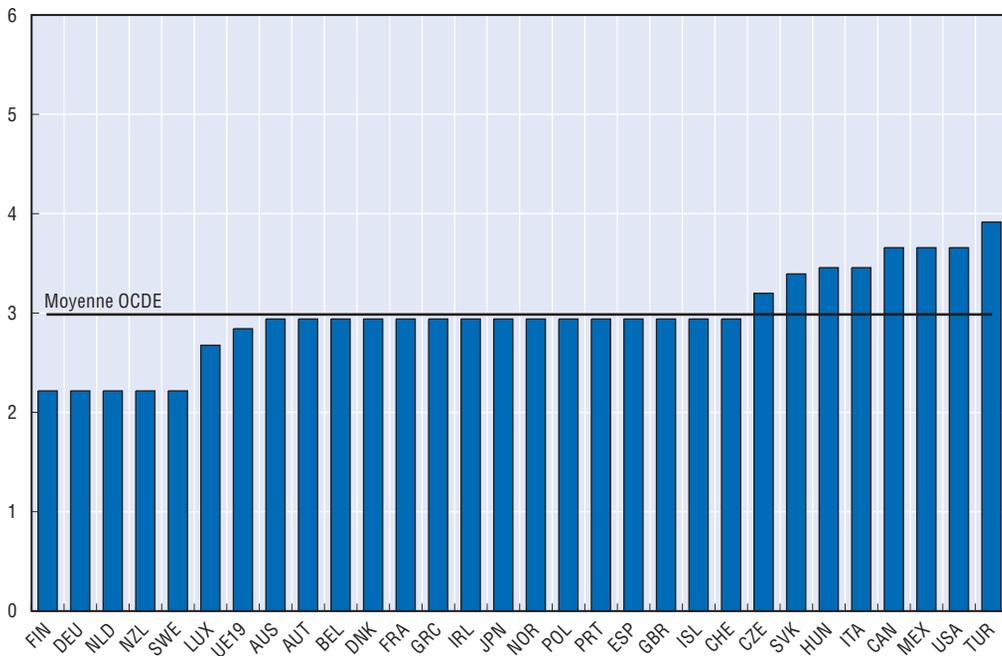
### Graphique 3.17. La réglementation sectorielle dans les postes et les télécommunications, 2003

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

#### A. Télécommunications



#### B. Poste

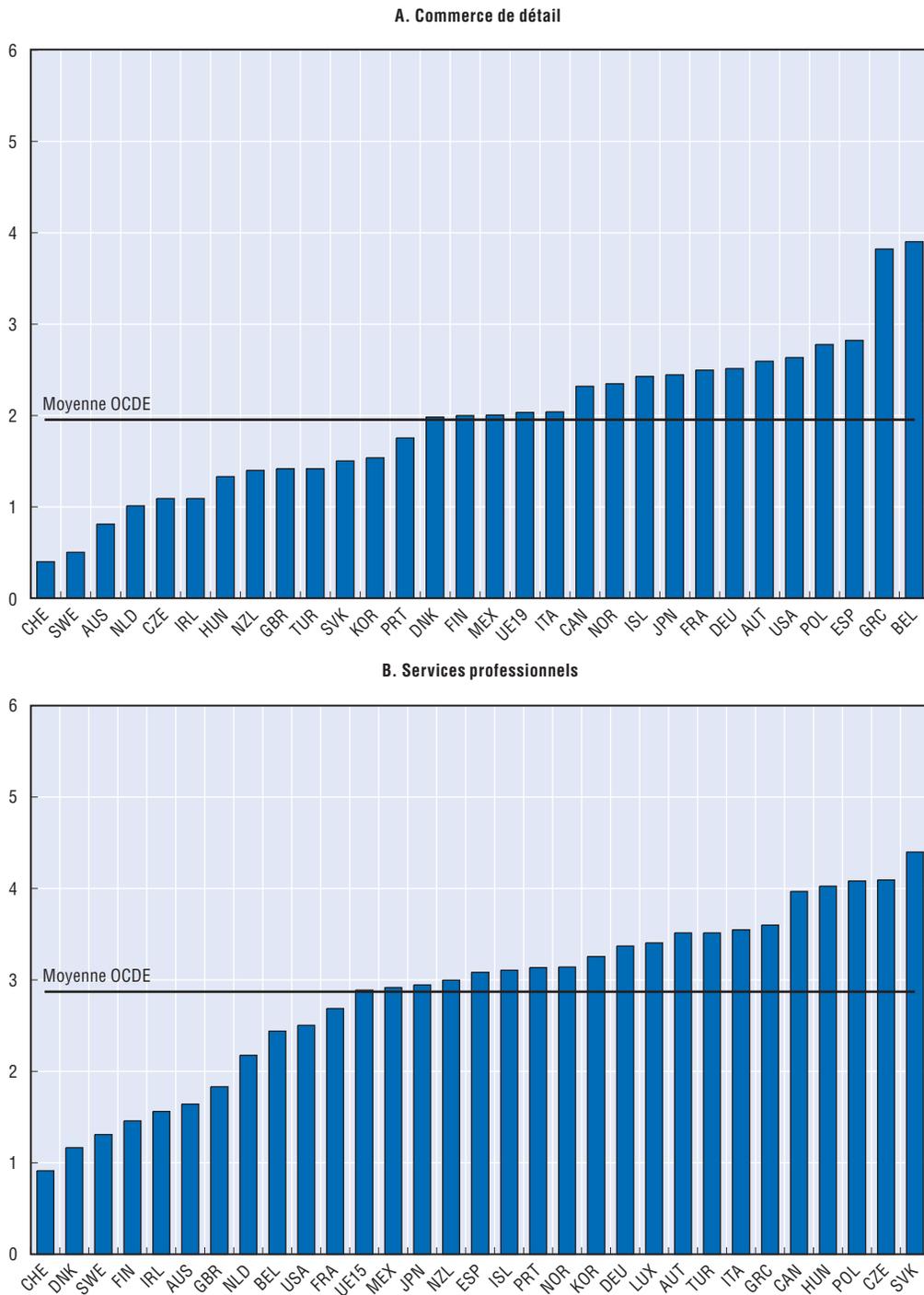


Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/268014153163>

### Graphique 3.18. La réglementation sectorielle dans le commerce de détail et dans les services professionnels, 2003

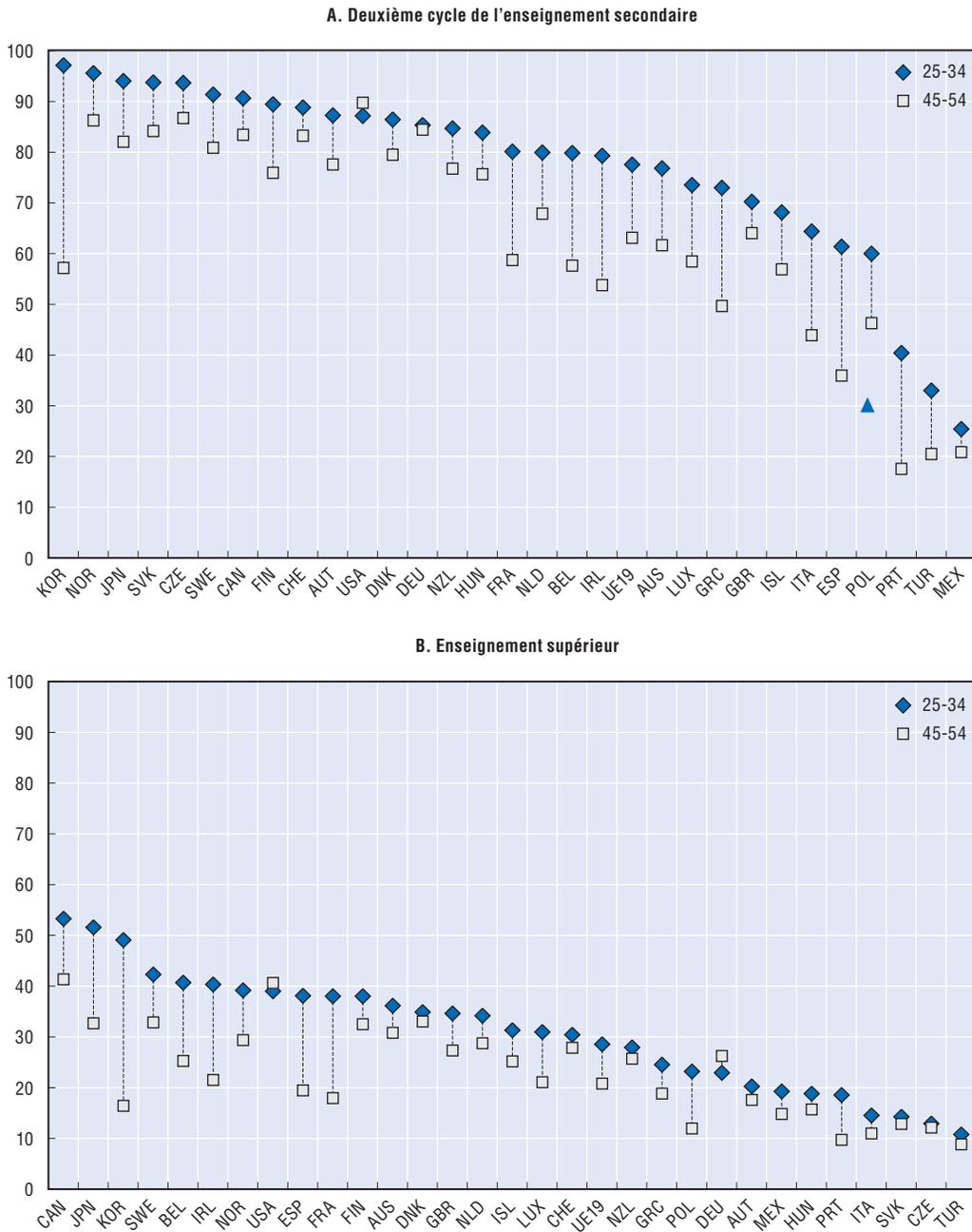
L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/722384234573>

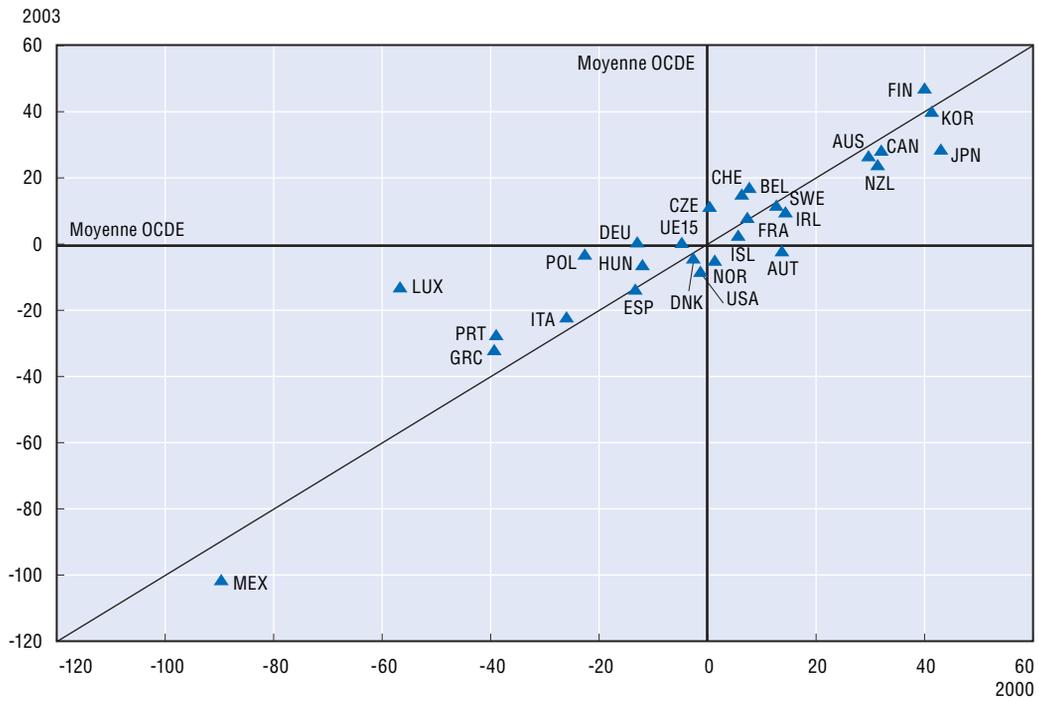
**Graphique 3.19. Niveaux d'instruction, 2003**  
 Pourcentage de la population de 25 à 34 ans et de 45 à 54 ans



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2006.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/455237651583>

Graphique 3.20. **Résultats éducatifs**  
Moyenne des scores PISA en lecture, mathématiques et sciences<sup>1</sup>

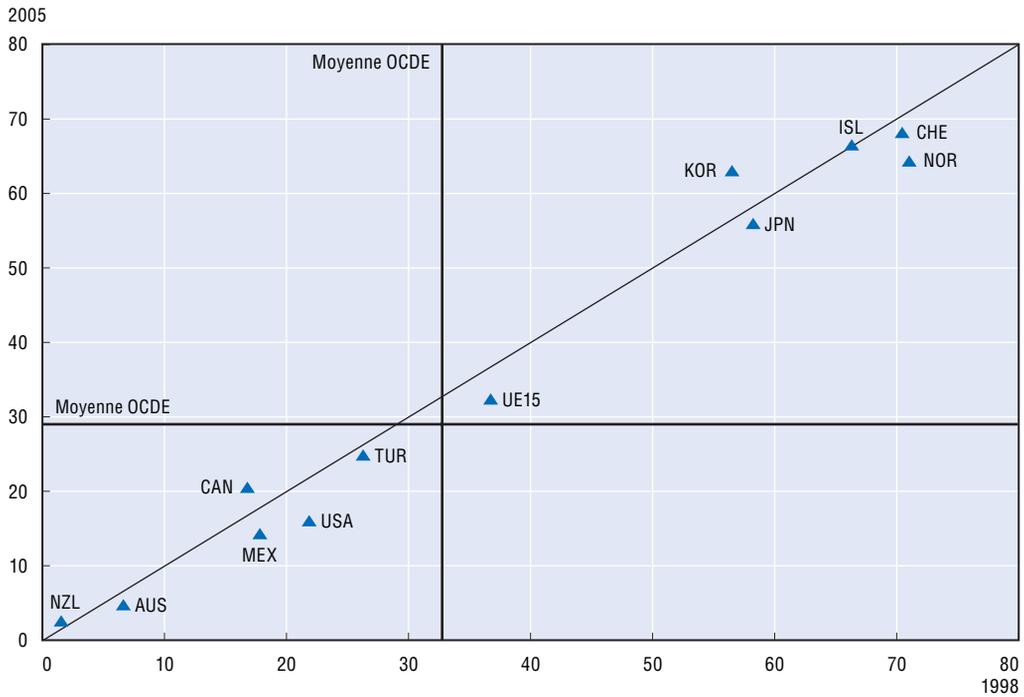


1. PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Source : OCDE, base de données PISA 2003.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/042241826111>

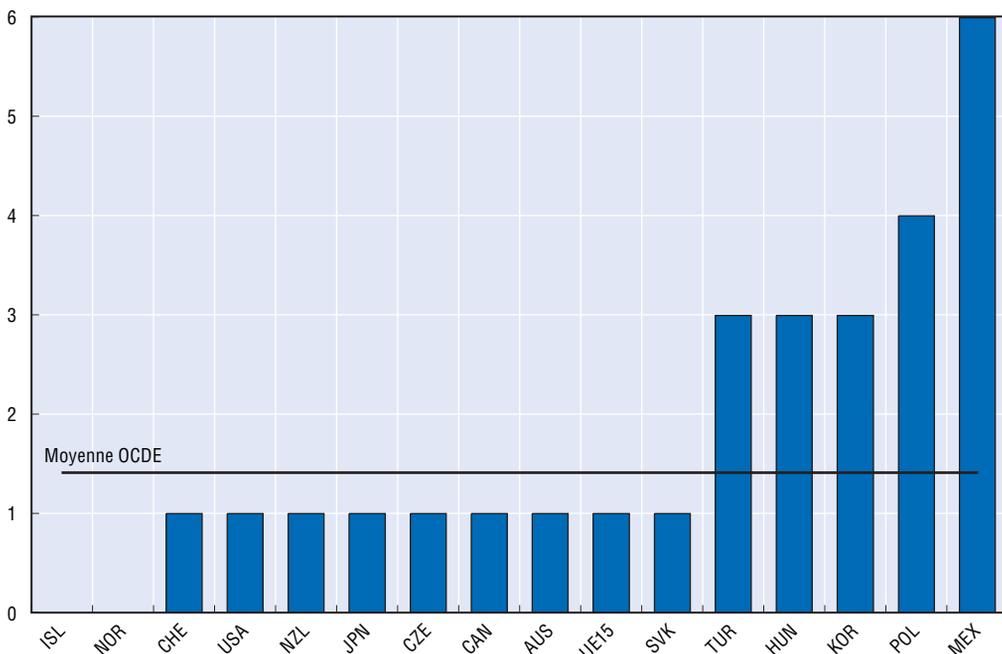
Graphique 3.21. **Estimation du soutien aux producteurs dans l'agriculture**<sup>1</sup>  
En pourcentage des recettes agricoles



1. Une seule estimation du soutien aux agriculteurs est calculée pour l'ensemble des pays de l'Union européenne.  
Source : OCDE, base de données des estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/330472407371>

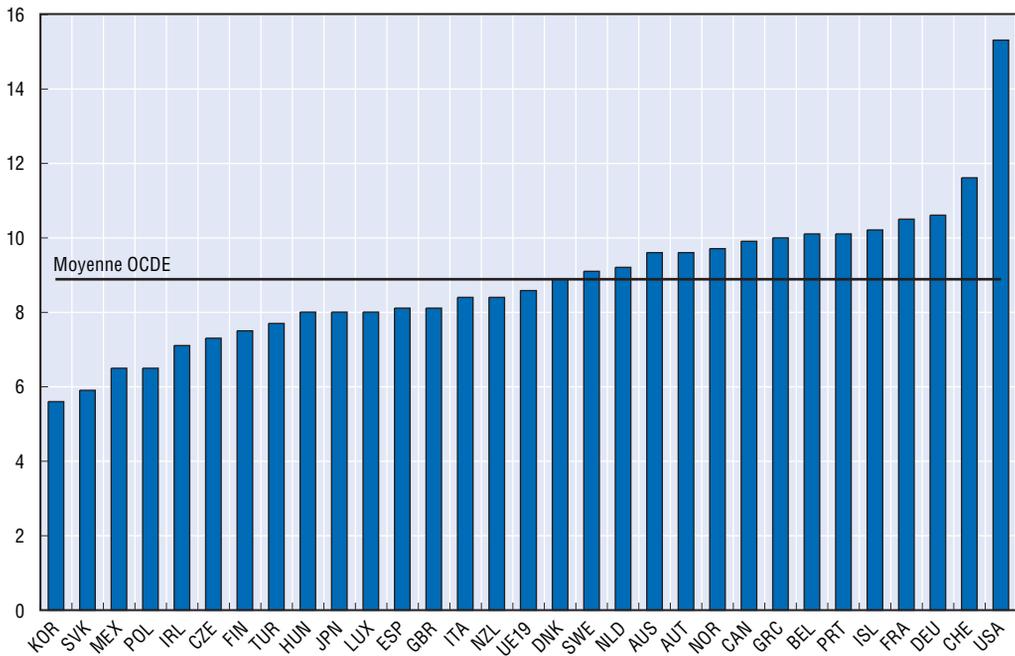
Graphique 3.22. **Importance des droits de douane, 2003**  
L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/330472407371>

Graphique 3.23. **Dépenses de santé, 2004<sup>1</sup>**  
Pourcentage du PIB

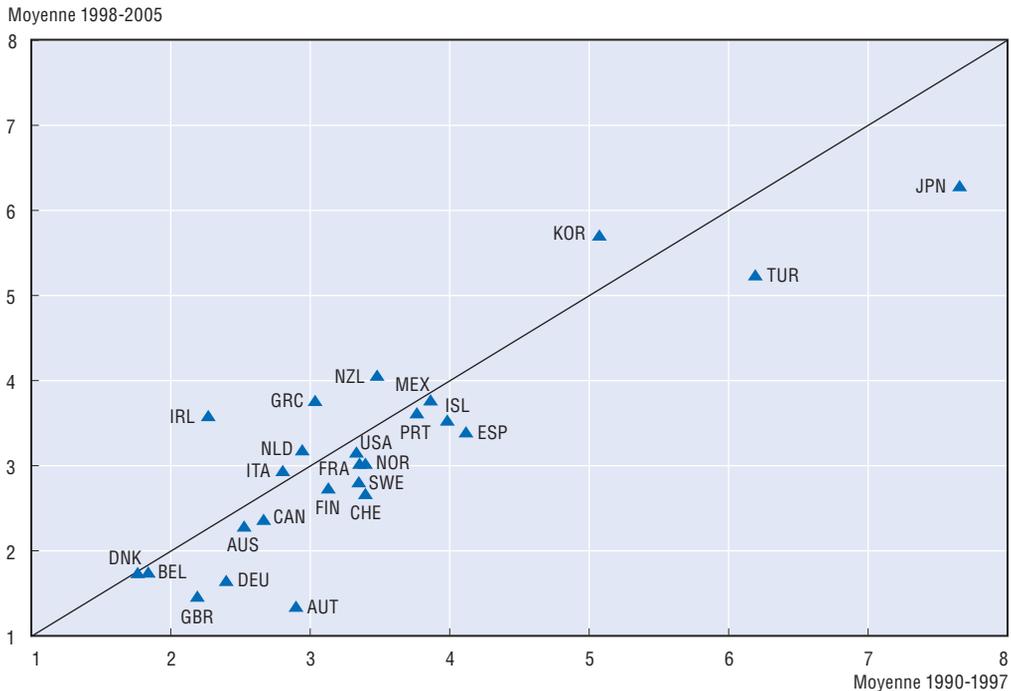


1. 2003 pour la Belgique, le Japon et la République slovaque.

Source : Éco-Santé, OCDE 2006 : Statistique et indicateurs pour 30 pays.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/520110514774>

Graphique 3.24. **Investissement public**  
Pourcentage du PIB



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 80.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/520110514774>



PARTIE II

# Études thématiques



## PARTIE II

### Chapitre 4

# Les effets des politiques et des institutions sur l'emploi

*Outre le bénéfice social de l'emploi, l'utilisation de la main-d'œuvre représente l'un des principaux déterminants du niveau de vie matériel. À cet égard, les disparités persistantes de taux d'emploi entre pays expliquent en grande partie les écarts observés en termes de PIB par habitant. Ces différences semblent refléter dans une large mesure l'impact des politiques publiques et des institutions, dont l'efficacité varie beaucoup d'un pays de l'OCDE à l'autre. Le présent chapitre s'appuie sur de nouvelles recherches réalisées dans le contexte de la réévaluation de la Stratégie pour l'emploi de l'OCDE pour identifier quelques-unes des principales politiques et institutions qui influent sur l'évolution de l'emploi.*

## Introduction

La *Stratégie pour l'emploi* élaborée en 1994 par l'OCDE jugeait indispensable une réforme fondamentale du marché du travail pour stimuler l'emploi, dont l'augmentation avait été entravée dans un certain nombre de pays de l'OCDE par des distorsions imputables aux politiques et aux institutions. Depuis, certains pays sont parvenus à améliorer la situation de leur marché du travail par des réformes – dont beaucoup se sont inspirées des recommandations de la *Stratégie de 1994* –, tandis que d'autres ont accompli moins de progrès. Par ailleurs, des recherches empiriques récentes ont mis en lumière de nouveaux éléments d'appréciation concernant le rôle des politiques et des institutions en matière d'emploi. Afin de s'assurer que les conclusions passées demeuraient valables compte tenu de ces nouveaux éléments et de mettre à profit l'expérience acquise dans l'application de politiques novatrices, la *Stratégie pour l'emploi* a été révisée à travers deux ouvrages publiés par l'OCDE en 2006 : *Stimuler l'emploi et les revenus : Les leçons à tirer de la réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi* et *Perspectives de l'emploi : simuler l'emploi et les revenus*<sup>1</sup>.

Le présent chapitre s'appuie sur des recherches récemment menées à l'OCDE dans le contexte de la réévaluation de la *Stratégie pour l'emploi* (voir en particulier Bassanini et Duval, 2006), ainsi que sur la somme d'études consacrées au marché du travail, afin d'identifier quelques-unes des politiques et des institutions qui influent sur l'évolution de l'emploi. Un bref aperçu des changements intervenus sur les marchés du travail au cours de la dernière décennie sera suivi d'une analyse des principaux effets des politiques publiques sur l'emploi via l'offre et la demande de main-d'œuvre, d'un examen du rôle des politiques macroéconomiques et de leurs interactions avec les institutions et d'une évaluation des avantages que pourraient engendrer d'éventuelles réformes dans les pays de l'OCDE. Bien que ce chapitre concerne principalement les politiques et institutions dont les effets sur l'emploi ont été quantifiés dans le cadre des recherches menées par l'OCDE, la version révisée de la *Stratégie pour l'emploi* montre que d'autres aspects des politiques publiques, difficiles à quantifier, ont aussi un effet sur la performance du marché du travail. C'est le cas notamment de la conception des systèmes de prestations de non-emploi, tels que les régimes de maladie, d'invalidité et d'aide sociale, ainsi que de la qualité des systèmes éducatifs et des possibilités de formation tout au long de la vie active.

Les principales conclusions du chapitre sont les suivantes :

- Les politiques et les institutions contribuent très largement à expliquer les performances en matière d'emploi. En particulier, les recherches menées par l'OCDE dans le contexte de la réévaluation de la *Stratégie pour l'emploi* révèlent qu'en moyenne, l'évolution des politiques et des institutions explique pour moitié environ la variance des tendances du chômage dans les différents pays depuis une vingtaine d'années.
- En général, le versement d'allocations de chômage élevées pendant une longue période, un coin fiscal-social important et une réglementation des marchés de produits (RMP) restrictive et anticoncurrentielle accroissent le chômage et pèsent sur les taux d'activité. En revanche, des systèmes de négociations salariales très centralisés et/ou coordonnés, de

même que certaines catégories de dépenses publiques consacrées à des programmes actifs du marché du travail (PAMT), semblent réduire le chômage. Différentes combinaisons de politiques peuvent aboutir à des résultats similaires en termes d'emploi, mais pas toujours avec les mêmes effets sur la performance économique globale et sur les finances publiques.

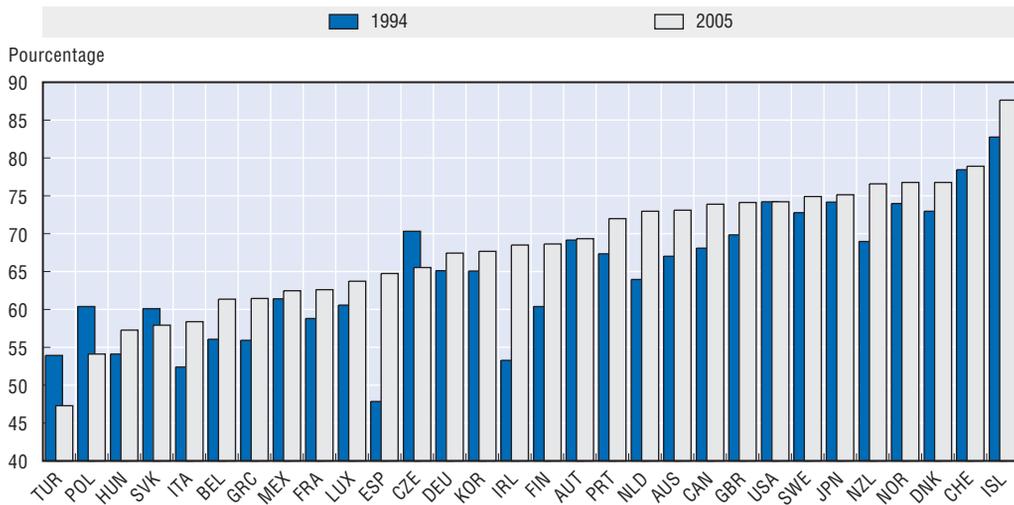
- En dehors de ces politiques générales, d'autres politiques plus spécifiques influencent également les perspectives d'emploi de certains groupes comme les travailleurs âgés, les femmes et les jeunes. Par exemple, les incitations à la cessation anticipée d'activité induites par les régimes publics de retraite et d'autres programmes de transferts sociaux pèsent sur l'emploi des travailleurs âgés<sup>2</sup>. Les aides financières à la garde des enfants accroissent les taux d'activité féminins, mais les allocations pour enfant à charge les réduisent. En outre, un salaire minimum d'un niveau trop élevé risque de nuire aux perspectives d'emploi des jeunes.
- L'évolution de la situation macroéconomique peut exercer une influence durable sur la performance du marché du travail. Des changements intervenant du côté de l'offre, comme un ralentissement de la productivité, une détérioration des termes de l'échange ou une augmentation des taux d'intérêt réels à long terme ont tous pour effet de réduire l'emploi dans un premier temps, mais l'ampleur de cet effet et la rapidité avec laquelle l'emploi se redresse par la suite dépendent des politiques et des institutions existantes. En général, les politiques publiques qui ont des effets négatifs sur la performance du marché du travail à long terme auront aussi tendance à freiner la reprise de l'emploi après un choc négatif.
- Du côté de la demande, un ralentissement économique peut se combiner avec les politiques et les institutions liées au marché du travail pour peser durablement sur l'emploi. Il est donc d'autant plus important d'éviter les fluctuations macroéconomiques excessives et de mener une politique macroéconomique axée sur la réduction des fluctuations conjoncturelles.
- Dans beaucoup de pays de l'OCDE, il serait tout à fait possible de réformer les politiques publiques afin de stimuler l'emploi et d'accroître sa résilience face à des chocs négatifs. En particulier, une réduction du coin fiscal-social, une diminution modérée des allocations de chômage, une libéralisation plus poussée des marchés de produits et/ou une augmentation et une amélioration de la qualité des dépenses consacrées aux PAMT pourraient faire baisser le taux de chômage de plusieurs points.

## Évolution des marchés du travail au cours de la dernière décennie et principaux enjeux

Au cours de la dernière décennie, les taux d'emploi ont augmenté dans la grande majorité des pays de l'OCDE (graphique 4.1), sous l'effet d'une baisse du chômage et/ou d'une augmentation des taux d'activité. Le recul du chômage a été particulièrement marqué en Espagne, en Irlande, en Finlande et, dans une moindre mesure, dans quelques autres pays anglo-saxons et nordiques (graphique 4.2). La baisse tendancielle du taux d'activité des travailleurs âgés s'est par ailleurs interrompue ou inversée, et le taux d'activité des femmes a continué de s'accroître, sauf dans les pays où il était déjà proche de celui des hommes.

Pour autant, le taux d'emploi total reste très variable suivant les pays de l'OCDE, s'échelonnant de moins de 60 % en Italie, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en Turquie à 75 % ou plus dans certains pays nordiques, en Nouvelle-Zélande et en

Graphique 4.1. Les taux d'emploi ont augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE<sup>1</sup>

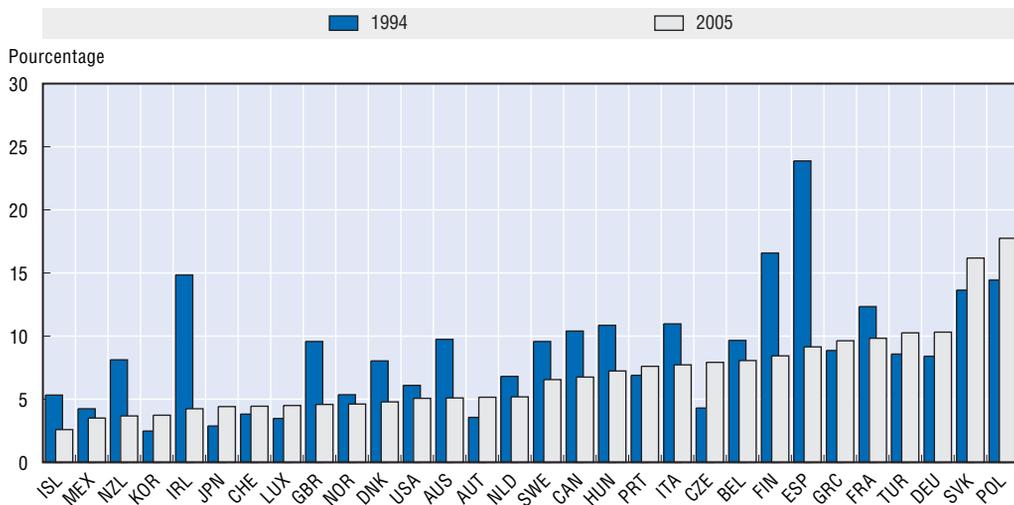


1. Les pays sont classés en fonction du rapport emploi/population observé en 2005. Le rapport emploi/population est calculé en divisant le nombre de personnes occupées de 15 ans et plus par la population de 15 à 64 ans.

Source : OCDE (2006b).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/841053703132>

Graphique 4.2. Les taux de chômage ont eu tendance à baisser depuis le milieu des années 90<sup>1</sup>

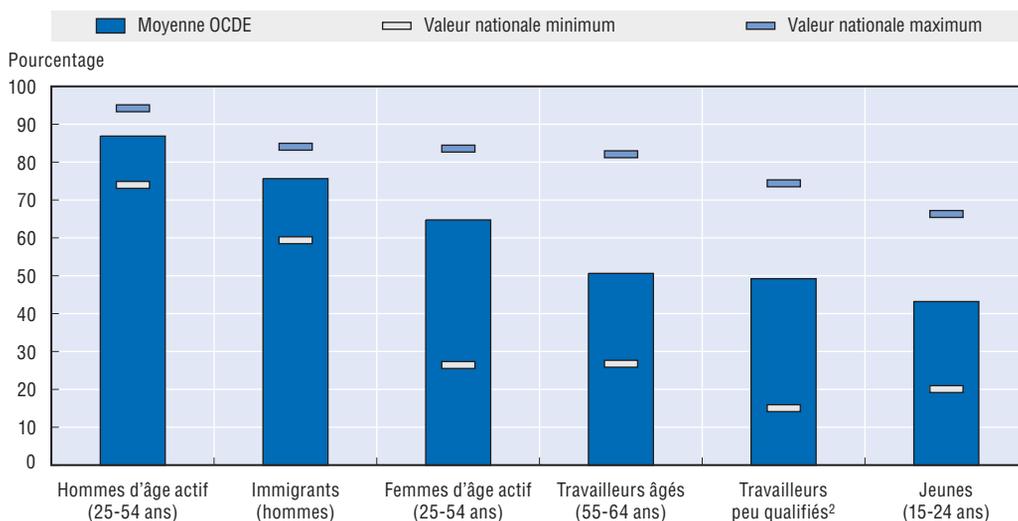


1. Les pays sont classés en fonction du taux de chômage observé en 2005. Les données se réfèrent aux personnes âgées de 15 ans et plus.

Source : OCDE (2006b).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/406666730772>

Suisse. On observe peu de différences entre les taux d'emploi des hommes appartenant aux classes d'âge de forte activité, qui sont généralement élevés et stables dans tous les pays de l'OCDE. En revanche, de fortes disparités entre pays perdurent en ce qui concerne l'emploi des groupes traditionnellement sous-représentés sur le marché du travail, à savoir les femmes appartenant aux classes d'âge de forte activité, les travailleurs âgés, les jeunes, les immigrants et les travailleurs peu qualifiés (graphique 4.3).

Graphique 4.3. **Les taux d'emploi varient sensiblement selon les groupes qui composent la population en 2004<sup>1</sup>**

1. Certains groupes se chevauchent. Pour chaque catégorie à l'exception des hommes immigrants, la moyenne de l'OCDE est calculée d'après les moyennes pondérées en fonction de la population des pays de l'OCDE. Dans le cas des hommes immigrants, la Corée, l'Islande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la Turquie sont exclus.
2. Les données relatives au groupe des travailleurs peu qualifiés se rapportent à 2003 sauf pour l'Islande, l'Italie et les Pays-Bas, où elles se rapportent à 2002.

Source : OCDE, base de données sur les Statistiques de la population active et sources nationales.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/214688085387>

## Politiques visant à accroître l'offre de travail

Les taux d'activité dépendent en partie du fonctionnement des systèmes de protection sociale et des programmes actifs du marché du travail, ainsi que de leur interaction. Pour certains groupes de population, des facteurs plus spécifiques entrent aussi en jeu, tels que le fonctionnement des systèmes de retraite dans le cas des travailleurs âgés ou encore les politiques familiales dans celui des femmes.

### Les systèmes de protection sociale et les programmes actifs du marché du travail

Le versement d'allocations de chômage élevées pendant une longue période peut réduire l'emploi en affaiblissant l'intensité de la recherche d'emploi des chômeurs et en les rendant moins enclins à accepter les emplois qui leur sont offerts. En abaissant le coût économique du chômage, il peut aussi inciter les travailleurs en poste à demander des salaires plus élevés et exclure ainsi certains d'entre eux du marché du travail<sup>3</sup>. Pour autant, les allocations de chômage constituent une protection indispensable contre l'adversité et peuvent donner aux demandeurs d'emploi plus de temps pour trouver un emploi mieux adapté à leurs qualifications, ce qui aura pour effet d'accroître la productivité. Lorsque les effets des allocations de chômage sur l'intensité de recherche d'emploi et les revendications salariales sont plus prononcés que leurs effets potentiellement favorables sur la qualité des emplois, il est nécessaire d'arbitrer entre les objectifs sociaux et l'efficacité économique.

Les analyses empiriques existantes montrent clairement que le niveau et la durée de l'indemnisation du chômage tendent à accroître le chômage<sup>4</sup>. En ligne avec cette littérature, les recherches menées par l'OCDE suggèrent que, pour un pays de l'OCDE « type », une augmentation de 10 points du taux de remplacement des allocations de chômage accroît de 1 à 1½ point le taux de chômage global et abaisse de 2 à 2½ points le taux d'emploi.

Cependant, la mesure dans laquelle une indemnisation élevée et durable du chômage réduit l'intensité de recherche d'emploi et fait monter les revendications salariales dépend de ses conditions d'attribution, de la façon dont la recherche d'emploi est contrôlée et des sanctions qui sont éventuellement infligées. Des politiques d'insertion bien conçues peuvent au moins en partie compenser les effets désincitatifs d'allocations de chômage élevées. C'est le cas en particulier lorsque les demandeurs d'emploi sont tenus de rechercher activement un emploi, d'accepter les emplois qui leur sont offerts et de participer à des programmes actifs du marché du travail ou risquent sinon de se voir infliger des sanctions en termes d'indemnisation, et lorsque des services de réinsertion, d'orientation et de formation efficaces et des incitations financières appropriées sont mis à leur disposition.

Dans la pratique, les recherches effectuées par l'OCDE révèlent que des allocations de chômage élevées ont des effets plus faibles sur le chômage lorsqu'elles s'accompagnent de dépenses publiques importantes au titre des PAMT, peut-être parce que ces dépenses s'accompagnent généralement d'un fort accent mis sur l'insertion. Par ailleurs, les recherches réalisées dans ce domaine, y compris par l'OCDE, conduisent à penser que certaines catégories de PAMT améliorent la performance du marché du travail non seulement par leur interaction avec les allocations de chômage, mais aussi de façon plus directe<sup>5</sup>. Cela semble être le cas pour les programmes publics de formation à l'intention des chômeurs qui visent, en améliorant les compétences de ceux-ci, à leur donner plus de chances de trouver un emploi stable. Ceci pourrait expliquer dans une certaine mesure pourquoi certains pays de l'OCDE – les pays nordiques, principalement – ont pu maintenir une indemnisation relativement élevée et de longue durée du chômage tout en enregistrant un chômage relativement faible et des taux d'activité plutôt élevés.

### **Les incitations fiscales et autres mesures ciblées sur les groupes de population sous-représentés**

Les incitations fiscales influencent elles aussi la décision d'exercer ou non une activité professionnelle. En réduisant la rémunération des salariés par rapport à leur contribution à la production, des taux d'imposition élevés ont tendance à décourager l'offre de main-d'œuvre et l'effort de travail. Ce phénomène est particulièrement sensible pour certains groupes qui risquent d'être pris dans les « trappes à inactivité » que les hommes appartenant aux classes d'âge de forte activité.

La fiscalité influence particulièrement prononcée la décision des femmes mariées d'exercer ou non une activité hors de leur domicile. Dans la mesure où la production domestique, comme les travaux ménagers et la garde des enfants, est traditionnellement considérée comme une option pouvant plus facilement se substituer à la production marchande dans le cas des femmes que dans celui des hommes, l'exercice d'une activité professionnelle par les femmes mariées est plus sensible aux niveaux de salaires nets. De même, du fait de leurs responsabilités familiales, les femmes sont souvent plus disposées que les hommes à travailler à temps partiel dans un certain nombre de pays de l'OCDE. De ce fait, les impôts visant les tranches de revenus les plus représentatives des travailleurs à temps partiel ont probablement plus d'influence sur les taux d'activité féminins. Pourtant, en pratique, les femmes mariées sont plus lourdement imposées que les célibataires dans la plupart des pays de l'OCDE, et elles se heurtent souvent aussi à de sérieux obstacles au travail à temps partiel en raison notamment de la progressivité des barèmes d'imposition et de la perte de certaines prestations sociales liées au revenu<sup>6</sup>. Comme le confirment les travaux réalisés par l'OCDE ainsi que d'autres études<sup>7</sup>, ces facteurs pèsent sur les taux d'activité et les perspectives d'emploi des femmes.

Afin de compenser les distorsions induites par la fiscalité pesant sur les mères souhaitant travailler, les pouvoirs publics peuvent notamment veiller à ce que la garde des enfants soit accessible à un coût abordable. Ceci peut nécessiter, outre l'instillation d'une dose de concurrence permettant de limiter le prix de ce service, l'octroi de subventions à la garde des enfants. Du point de vue de la compensation des effets négatifs de la fiscalité sur les taux d'activité féminins, des subventions en faveur de la garde des enfants semblent préférables aux prestations pour enfant à charge. Ces dernières ont pour objet d'accroître les revenus des familles avec enfants, mais ce faisant elles réduisent les incitations à travailler et, en définitive, le taux d'activité et l'emploi des femmes. De fait, comme les autres études existantes, les recherches effectuées par l'OCDE révèlent que les subventions en faveur de la garde des enfants accroissent l'emploi féminin alors que les prestations pour enfant à charge le réduisent. Le congé parental, pourvu qu'il ne soit pas excessivement long, est un autre facteur qui incite les femmes à exercer une activité professionnelle.

Les taux d'activité des travailleurs âgés sont susceptibles, eux aussi, d'être affectés par les incitations financières. Les régimes publics de retraite et autres programmes de transferts sociaux peuvent réduire le gain financier à la poursuite d'une activité professionnelle au delà d'un certain âge, ce qui favorise alors la cessation anticipée d'activité. C'est le cas, notamment, dans plusieurs pays d'Europe continentale, où le gain financier à la poursuite d'une activité professionnelle au delà d'un certain âge – en termes d'augmentation des droits à pension – est souvent trop faible pour en compenser le coût – en termes de cotisations versées et de prestations non perçues. Les désincitations inhérentes aux systèmes de retraite sont particulièrement importantes au delà de l'âge d'ouverture des droits à prestations. Avant cet âge, les dispositifs spéciaux de préretraite et les régimes d'indemnisation de l'invalidité et du chômage comportant des dispositions spéciales en faveur des travailleurs âgés découragent la poursuite d'une activité. Les travaux de l'OCDE montrent que ces désincitations à la poursuite d'une activité nuisent fortement à l'emploi des travailleurs âgés<sup>8</sup>.

## Politiques visant à accroître la demande de main-d'œuvre

Dans une large mesure, la propension des employeurs à embaucher des travailleurs dépend du coût du travail. Celui-ci dépend à son tour du coin fiscal-social, du fonctionnement du système de fixation des salaires et du coût de la protection de l'emploi. La demande de main-d'œuvre est par ailleurs influencée par le degré de concurrence sur les marchés de produits, lui-même partiellement déterminé par la réglementation de ces marchés.

### **L'imposition des revenus du travail**

Une lourde imposition réduit l'offre de travail ou la demande de travail, selon qu'elle est supportée par les salariés – sous la forme d'une rémunération nette moins élevée – ou par les employeurs – sous la forme de coûts de main-d'œuvre plus élevés. Plus les salariés parviennent à compenser l'alourdissement de leurs impôts sur le revenu, de leurs cotisations sociales et de leurs impôts sur la consommation par des salaires plus élevés, plus la demande de main-d'œuvre diminue et le chômage augmente. C'est le cas notamment lorsque les employeurs ne peuvent pas compenser l'augmentation des cotisations sociales par une réduction des rémunérations, en raison par exemple du niveau élevé du salaire minimum légal ou du salaire plancher créé par les transferts sociaux.

Un certain nombre d'analyses empiriques donnent à penser que des impôts élevés ont tendance à accroître le taux de chômage<sup>9</sup>, mais d'autres études sont moins catégoriques<sup>10</sup>. Les recherches menées par l'OCDE mettent en évidence un effet marqué : une augmentation

de 10 points du coin fiscal-social entraînerait un accroissement de près de 3 points du taux de chômage pour un pays de l'OCDE « type ». L'impact sur le taux d'emploi est encore plus prononcé : une augmentation de 10 points du coin fiscal-social réduirait celui-ci de 3½ à 4 points, étant donné que des impôts élevés non seulement accroissent le chômage mais découragent aussi les gens de prendre un emploi. Il s'agit cependant d'une estimation moyenne, l'effet variant en pratique suivant les pays en fonction de leur cadre institutionnel, et notamment du fonctionnement de leurs systèmes de fixation des salaires.

### **Institutions et politiques de détermination des salaires**

D'après les nouvelles analyses réalisées par l'OCDE, un salaire minimum légal d'un niveau élevé amplifie les effets de l'imposition des revenus du travail sur le chômage, conformément à l'idée qu'un salaire minimum obligatoire empêche les employeurs de compenser les charges sociales par des rémunérations plus faibles. Comme certaines autres études<sup>11</sup>, ces travaux incitent aussi à penser – quoique de façon moins probante – que les impôts sur le travail ont des effets plus prononcés dans les pays se caractérisant par un degré intermédiaire de centralisation et/ou de coordination des négociations salariales. Dans ces pays, où les salaires sont généralement négociés au niveau des branches, il est possible que les syndicats aient davantage la possibilité et la volonté de compenser des hausses d'impôts par des hausses de salaires ou de résister aux tentatives des employeurs de compenser des hausses de charges par des baisses de salaires.

Les systèmes de fixation des salaires influent sur le chômage non seulement de façon indirecte, via leur interaction avec la fiscalité du travail, mais aussi de façon plus directe. S'il est fixé à un niveau modéré, un salaire minimum légal aura en principe un effet négligeable sur l'emploi<sup>12</sup>. En revanche, un salaire minimum obligatoire d'un niveau élevé risque d'exclure les travailleurs les moins productifs de l'emploi, voire de la population active si, comme les jeunes ou les femmes peu qualifiées, ces travailleurs ont un lien plus ténu avec le marché du travail<sup>13</sup>. Les recherches menées par l'OCDE ne permettent pas de conclure que d'une manière générale, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le salaire minimum légal a des effets directs sur l'emploi total. Cela confirme le caractère relativement peu concluant des résultats des autres études consacrées à cette question<sup>14</sup>.

Les effets sur l'emploi de la structure des négociations de salaires collectives sont complexes. D'un côté, on considère souvent que des négociations salariales décentralisées au niveau des entreprises favorisent l'emploi, en évitant des revendications salariales excessives qui entraîneraient des pertes de parts de marché au profit de concurrents et seraient donc préjudiciables à l'emploi. D'un autre côté, dans les systèmes de négociation très centralisés ou coordonnés, les parties en présence sont vraisemblablement plus conscientes des effets néfastes que des pressions salariales excessives pourraient avoir sur l'inflation et l'emploi global. Ceci peut alors faciliter la modération salariale et la création d'emplois<sup>15</sup>. De ce point de vue, les systèmes intermédiaires fondés sur des négociations de branche non coordonnées produisent sans doute les moins bons résultats, car ils ne bénéficient ni des avantages des systèmes centralisés/coordonnés ni de ceux des négociations décentralisées. Les négociations à un niveau intermédiaire peuvent avoir des effets particulièrement négatifs lorsque les pouvoirs publics interviennent de façon directe dans la détermination des salaires en étendant l'application des conventions collectives à l'ensemble d'une branche, comme c'est le cas dans plusieurs pays d'Europe continentale. Ces extensions empêchent la concurrence de modérer les revendications salariales et de stimuler la demande de main-d'œuvre.

Certaines études empiriques confirment l'hypothèse selon laquelle le marché du travail fonctionne mieux avec des systèmes décentralisés ou centralisés/coordonnés qu'avec des systèmes intermédiaires<sup>16</sup>. Des recherches plus récentes réalisées à l'OCDE mettent en évidence les avantages que présentent, du point de vue de l'emploi, les régimes très centralisés et/ou coordonnés. Par comparaison avec les autres régimes, ils se traduiraient par des taux de chômage inférieurs de 1 à 1½ point en moyenne.

### **La législation sur la protection de l'emploi (LPE)**

Une protection de l'emploi stricte constitue un obstacle financier au licenciement, ce qui peut avoir un effet dissuasif sur l'embauche. C'est le cas en particulier lorsque l'intervention du système judiciaire rend difficilement prévisibles les coûts de licenciement. Par conséquent, la LPE réduit à la fois les entrées dans l'emploi et les sorties, si bien que son impact sur l'emploi est ambigu. Cependant, en réduisant les mouvements de personnel, une LPE stricte a sans doute pour effet d'allonger les périodes de chômage et donc d'accroître le chômage de longue durée. De même, les perspectives d'emploi des groupes ayant un lien relativement ténu avec le marché du travail, comme les jeunes et les femmes, peuvent être compromises. Jouent un rôle à cet égard non seulement la rigidité de la LPE mais aussi son mode de fonctionnement.

Par ailleurs, les marchés du travail se caractérisant par un certain dualisme – coexistence d'une forte protection des travailleurs titulaires de contrats permanents et d'une réglementation peu contraignante applicable aux travailleurs sous contrat temporaire – peuvent permettre aux travailleurs permanents d'accroître leurs revendications salariales sans trop risquer de perdre leur emploi. La pression salariale qui peut en résulter a alors pour effet de réduire la demande totale de main-d'œuvre<sup>17</sup>. De plus, des contrats temporaires peu réglementés risquent d'accroître les mouvements de personnel sur ce segment du marché du travail – au risque de dissuader les employeurs de former les travailleurs concernés – sans constituer pour autant une passerelle vers les contrats permanents, car la dissolution de ceux-ci reste coûteuse<sup>18</sup>. C'est la raison pour laquelle il est à craindre qu'un assouplissement de la LPE ciblé sur les contrats temporaires mais laissant inchangée la protection de l'emploi permanent se traduise par une insécurité substantielle pour les titulaires de contrats temporaires sans pour autant améliorer le fonctionnement du marché du travail<sup>19</sup>.

Si, d'après certaines études, une LPE restrictive semble avoir des effets négatifs sur l'emploi total<sup>20</sup>, d'autres recherches, menées notamment par l'OCDE, ne permettent pas de conclure à un impact significatif<sup>21</sup>. Cependant, il est établi que la LPE accroît le chômage de longue durée et réduit l'emploi parmi les groupes qui se situent « à la marge » du marché du travail, notamment les jeunes<sup>22</sup>. Certaines études empiriques suggèrent par ailleurs qu'un assouplissement de la LPE ciblé sur les contrats temporaires, combiné au maintien d'une stricte protection des contrats permanents, risque en définitive de nuire au bon fonctionnement du marché du travail.

### **La réglementation des marchés de produits (RMP)**

Une concurrence plus intense sur les marchés de produits se traduit à terme par des gains d'emploi<sup>23</sup>. Un abaissement des obstacles à l'entrée réduit le pouvoir de marché et les profits de monopole et rend possible l'arrivée de nouvelles entreprises. Ces deux facteurs ont tendance à accroître les niveaux d'activité et la demande de main-d'œuvre. Par ailleurs, la baisse des profits de monopole réduit la capacité des travailleurs en place à s'approprier une partie des rentes engendrées par les niveaux de prix excessifs. Cette

baisse des opportunités de partage de la rente entre employeurs et salariés ont tendance à raccourcir la durée des périodes de chômage, car il devient moins intéressant pour les chômeurs de prolonger leur recherche d'emploi en la limitant aux secteurs offrant des salaires élevés.

D'après des recherches empiriques récentes, les réglementations qui restreignent la concurrence ont des effets négatifs sur l'emploi<sup>24</sup>. De même, de nouveaux travaux menés par l'OCDE révèlent que ces réglementations – à savoir notamment les barrières à la création d'entreprises, les obstacles au commerce international et à l'investissement direct étranger et l'intervention des pouvoirs publics dans le fonctionnement des entreprises – accroissent le chômage. D'après ces estimations, pour un pays de l'OCDE « type », la libéralisation des marchés de produits qui a eu lieu au cours des dix dernières années a réduit d'environ 1 point le taux de chômage agrégé.

### Influence de la conjoncture et des politiques macroéconomiques

Les différences de politiques entre pays engendrent non seulement des écarts permanents de niveau d'emploi mais aussi des évolutions divergentes en cas de choc macroéconomique. Dans ce contexte, les réformes des politiques publiques peuvent avoir des effets doublement positifs, en relevant de façon permanente le niveau de l'emploi tout en améliorant sa résilience aux chocs défavorables. Des politiques macroéconomiques tendant à atténuer les fluctuations conjoncturelles contribuent elles aussi à limiter les effets de ces chocs.

#### **Les effets des chocs macroéconomiques sur l'emploi dépendent des politiques et des institutions**

Les économies de l'OCDE subissent fréquemment des chocs macroéconomiques qui influent sur la production et sur l'emploi. Par exemple, un ralentissement soudain de la productivité, une détérioration des termes de l'échange ou une hausse des taux d'intérêt à long terme ont tous tendance à faire monter le chômage. Mais l'ampleur de cet effet dépend des politiques et des institutions en place. Par exemple, des systèmes de prestations sociales mal conçus ou une concurrence insuffisante sur les marchés de produits peuvent amplifier les pertes d'emplois initiales consécutives à des chocs macroéconomiques défavorables et/ou les rendre plus durables. En revanche, des systèmes de négociations salariales très centralisés et/ou coordonnés peuvent contribuer à limiter le recul de l'emploi en modérant les hausses de salaires. De même, certaines catégories de PAMT – comme l'aide à la recherche d'emploi – améliorent les chances des travailleurs licenciés de retrouver du travail, contribuant ainsi à un redressement rapide de l'emploi. D'autres politiques et institutions, comme la LPE ou la RMP, ont des effets plus complexes. D'un côté, en protégeant les travailleurs contre le risque de perte d'emploi et de revenu, une LPE restrictive peut atténuer l'impact initial des chocs. En revanche, en faisant obstacle à l'ajustement nécessaire des rémunérations, elle peut retarder le retour de l'emploi à son niveau antérieur<sup>25</sup>.

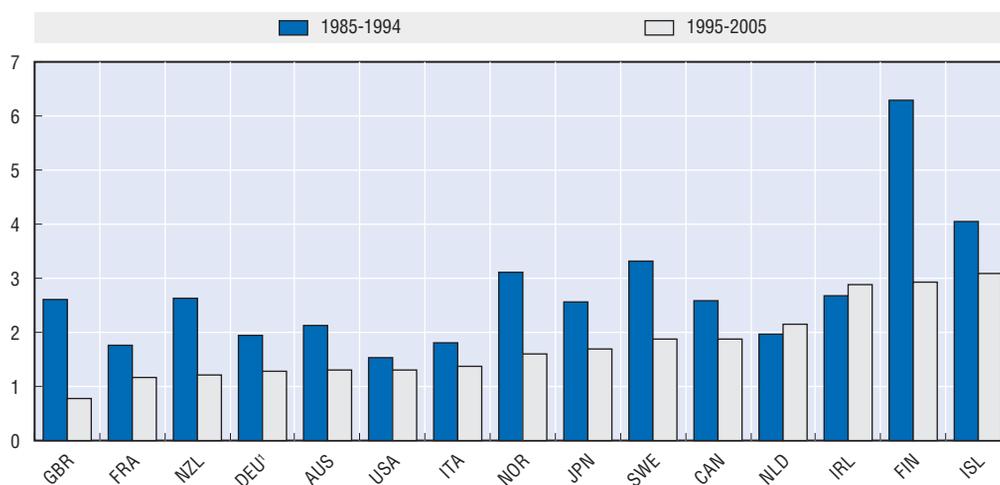
Dans la pratique, d'après les recherches empiriques menées par l'OCDE, les effets des chocs macroéconomiques sur l'emploi sont plus prononcés lorsque les prestations de chômage sont généreuses et plus faibles lorsque le système de négociations salariales est centralisé et/ou coordonné et, de façon moins nette, lorsque les dépenses publiques consacrées aux PAMT sont élevées. Il apparaît également qu'une LPE et une RMP restrictives atténuent l'impact initial des chocs sur l'emploi mais en prolongent les effets.

### Les politiques macroéconomiques peuvent contribuer à atténuer les effets des chocs macroéconomiques

Dès lors que les chocs touchant l'ensemble de l'économie peuvent interagir avec les politiques et les institutions pour nuire à l'emploi, il est particulièrement important d'éviter les fluctuations macroéconomiques excessives et d'atténuer les chocs négatifs. L'ampleur des fluctuations conjoncturelles a globalement diminué dans la zone OCDE depuis une dizaine d'années, mais on observe d'importantes disparités entre les pays (graphique 4.4). La réduction de l'instabilité de la production tient à divers facteurs<sup>26</sup>, dont la prévalence croissante de politiques monétaires de stabilisation dans l'ensemble de la zone, les banques centrales s'attachant de plus en plus à maintenir l'inflation à un bas niveau. La politique budgétaire joue elle aussi un rôle dans la stabilisation de la demande globale via les stabilisateurs automatiques et, le cas échéant, par le biais de modifications discrétionnaires des dépenses publiques et des impôts. La stabilisation budgétaire est particulièrement importante dans les pays qui n'ont pas de politique monétaire autonome au niveau national. Cependant, pour que la politique budgétaire puisse jouer un rôle en matière de stabilisation conjoncturelle, encore faut-il que les finances publiques soient globalement saines afin de toujours conserver une marge de manœuvre en cas de ralentissement imprévu de l'activité. Or, cette condition n'a pas été remplie au cours du dernier cycle, nombre de pays ayant mené une politique discrétionnaire procyclique<sup>27</sup> en phase haute de conjoncture avant de se retrouver, au début de la phase de ralentissement, avec un solde budgétaire sous-jacent trop dégradé, insuffisant même pour permettre de laisser jouer les stabilisateurs automatiques.

Graphique 4.4. **Les fluctuations conjoncturelles se sont atténuées dans les pays de l'OCDE depuis une dizaine d'années**

Écart type des écarts trimestriels de production<sup>1</sup>



1. Allemagne occidentale avant 1991.

Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 79.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/767170156817>

Une politique macroéconomique visant à réduire les fluctuations conjoncturelles peut aussi accélérer les gains d'emploi résultant des réformes du marché du travail et des marchés de produits. De fait, même si les réformes structurelles produisent *in fine* des bénéfices substantiels, ceux-ci peuvent mettre un certain temps à se matérialiser si la demande globale ne progresse pas initialement au même rythme que la production potentielle. Pour autant, tout

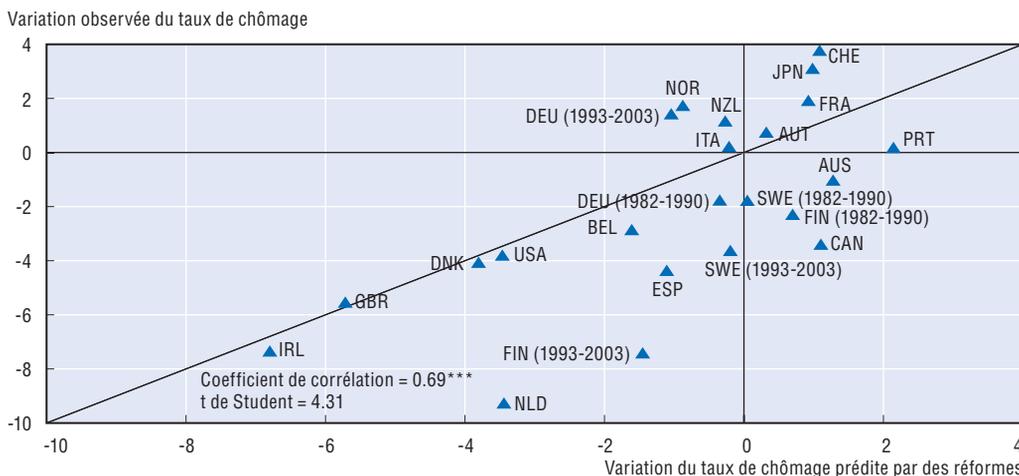
retard de demande fait généralement baisser l'inflation observée ou prévue, ce qui conduit les autorités monétaires à réduire les taux d'intérêt directeurs. Il s'ensuit une augmentation de la demande globale jusqu'au nouveau potentiel de production de l'économie résultant des réformes structurelles, d'où une plus grande stabilité macroéconomique que si l'ajustement était laissé aux seuls mécanismes du marché. Sur le plan des finances publiques, un niveau d'emploi durablement rehaussé par les réformes implique un accroissement permanent des recettes fiscales et une réduction de certaines dépenses. Il est donc possible, si les finances publiques sont initialement saines, d'assouplir la politique budgétaire et ainsi d'accroître encore la demande globale afin de répondre à l'augmentation de l'offre globale. En outre, si l'assouplissement budgétaire se concentre sur des catégories d'impôts et de dépenses qui à leur tour stimulent l'offre, un cercle vertueux peut s'amorcer, par lequel les réformes ouvrent elles-mêmes la voie à d'autres réformes. Par exemple, des réformes structurelles peuvent fournir des marges de manœuvre pour réduire les impôts sur le travail, amplifiant ainsi les gains d'emploi, avec des effets positifs additionnels sur les finances publiques, et ainsi de suite.

### L'impact agrégé des réformes passées et les gains en emploi des réformes futures

Globalement, l'évolution du chômage dans les différents pays de l'OCDE depuis une vingtaine d'années peut s'expliquer dans une large mesure par les réformes mises en œuvre dans les domaines de la fiscalité du travail, des régimes d'indemnisation du chômage, des marchés de produits et des systèmes de fixation des salaires. Selon les travaux de l'OCDE<sup>28</sup>, les réformes expliqueraient à elles seules la moitié environ<sup>29</sup> des différences d'évolution du chômage suivant les pays sur la période 1982-2003 (graphique 4.5). Nombre des pays qui sont parvenus à faire baisser le chômage ont largement réformé leurs marchés de produits et leurs systèmes de prélèvements et de transferts (Danemark, Irlande, Pays-Bas et Royaume-Uni, par exemple). *A contrario*, les changements de politiques ont été moins favorables à l'emploi dans les pays où le chômage a stagné ou augmenté (France, Japon et Suisse, par exemple).

#### Graphique 4.5. Les réformes expliquent dans une large mesure les différences d'évolution du chômage suivant les pays<sup>1</sup>

Variation du chômage expliquée par des réformes, 1982-2003



1. Estimations fondées sur la régression du taux de chômage présentée dans Bassanini et Duval (2006), tableau 1.2, colonne 1.

Source : Bassanini et Duval (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/683880437203>

L'analyse empirique menée par l'OCDE permet aussi d'illustrer les gains potentiels en emploi des réformes (tableau 4.1)<sup>30</sup>. Ce type de simulation suggère qu'en conjuguant une réduction du coin fiscal-social, une diminution modérée des allocations de chômage, une poursuite de la libéralisation des marchés de produits et une amélioration des dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail, il serait possible de réduire de plusieurs points le taux de chômage dans un certain nombre de pays de l'OCDE. C'est le cas notamment de certains pays d'Europe continentale tels que l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie ou le Portugal, où le chômage reste élevé et où il y a matière à mettre en œuvre des réformes dans plusieurs des domaines mentionnés ci-dessus.

**Tableau 4.1. Les réformes susceptibles de faire baisser le chômage**

Dans le pays de l'OCDE « type », il est possible d'abaisser de 1 point le taux de chômage...
– en réduisant de 8 points le taux de remplacement moyen des allocations de chômage
ou
– en réduisant de 3.5 points le coin fiscal-social sur les revenus du travail
ou
– en libéralisant les marchés de produits dans les mêmes proportions qu'ils l'ont été au cours des dix dernières années dans le pays de l'OCDE « type »
ou
– en alignant le niveau des dépenses par chômeur au titre des politiques actives du marché du travail (en proportion du PIB par habitant) sur celui observé en Suède
... ou de plusieurs points en combinant plusieurs de ces réformes

Les réformes amélioreraient aussi la résilience de l'emploi aux chocs défavorables. Par exemple, pour des pays tels que l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Portugal ou la Suisse, abaisser la réglementation des marchés de produits jusqu'au niveau actuellement observé dans le pays de l'OCDE le plus libéral (Royaume-Uni) permettrait probablement de réduire de plusieurs années le délai nécessaire pour résorber les pertes d'emploi engendrées par un choc<sup>31</sup>.

## Notes

1. OCDE (2006a, 2006b).
2. En outre, bien que ces dispositifs aient souvent été mis en œuvre dans l'espoir que le retrait des travailleurs âgés du marché du travail améliorerait les perspectives d'emploi des jeunes, l'expérience a montré que cette approche était vouée à l'échec.
3. Par ailleurs, les prestations doivent être financées par des impôts, lesquels peuvent à leur tour réduire encore davantage l'emploi (voir plus loin).
4. Pour des analyses fondées sur des données de panel macroéconomiques, voir Scarpetta (1996), Nickell (1998), Elmeskov et autres (1998), Nunziata (2002) et Nickell et autres (2005). Pour des études microéconomiques récentes au niveau national, voir notamment Bennmarker et autres (2005), Card et Levine (2000), Carling et autres (2001), Cockx et Ries (2004), Lalive et autres (2006) et Roed et Zhang (2003).
5. Voir Bassanini et Duval (2006), Boone et Van Ours (2004).
6. Pour plus de détails, voir Jaumotte (2004) et OCDE (2005), chapitre 6.
7. Voir, par exemple, Smith et autres (2003).
8. Voir Duval (2004) et OCDE (2005), chapitre 5.
9. Belot et Van Ours (2004), Daveri et Tabellini (2000), Nickell (1997).
10. MacCulloch et di Tella (2002), Nunziata (2002), Scarpetta (1996).

11. Daveri et Tabellini (2000), Elmeskov et autres (1998).
12. Il peut même réduire le chômage si les employeurs ont une certaine marge de manœuvre pour fixer les rémunérations – désignée sous le nom de « pouvoir de monopsonne » – comme cela peut être le cas, par exemple, si leurs salariés ne peuvent pas facilement trouver d'emploi ailleurs. En l'absence d'un salaire minimum obligatoire, les employeurs maintiendraient les rémunérations et les effectifs à des niveaux inférieurs à ceux que l'on observerait sur un marché du travail plus concurrentiel.
13. Des prestations sociales généreuses peuvent aussi avoir pour effet, dans la pratique, de créer un salaire plancher, étant donné qu'un demandeur d'emploi n'aura guère intérêt à accepter un emploi à une rémunération inférieure aux prestations auxquelles il peut prétendre.
14. En particulier, si certaines études suggèrent un effet négatif du salaire minimum sur l'emploi des jeunes (Neumark et Wascher, 1999, OCDE, 1998, chapitre 2), d'autres travaux ne mettent en évidence aucun effet significatif (Card et Krueger, 1995, Dolado et autres, 1996, Elmeskov et autres, 1998).
15. Cependant, en ayant tendance à harmoniser les salaires et les conditions de travail entre travailleurs et/ou zones géographiques, les systèmes de négociation centralisés ou coordonnés peuvent réduire les perspectives d'emploi de certains groupes et/ou des habitants de certaines régions (voir, par exemple, Siebert, 1997).
16. Voir Flanagan (1999) et Scarpetta (1996).
17. Bentolila et Dolado (1994).
18. Blanchard et Landier (2002).
19. Voir Blanchard et Landier (2002) et Dolado et autres (2002).
20. Utilisant des séries temporelles de données transnationales, Elmeskov et autres (1998) et Scarpetta (1996) estiment qu'une LPE rigoureuse accroît le chômage dans les pays de l'OCDE. Certaines études microéconomiques mettent aussi en évidence des effets négatifs de la LPE sur l'emploi dans des pays non membres (voir notamment les études rassemblées par Heckman et Pagés, 2003).
21. Nickell (1997), Nickell et autres (2005) et Nunziata (2002) n'observent aucun effet significatif de la LPE sur l'emploi. De même, les nouvelles recherches citées dans OCDE (2006b) et Bassanini et Duval (2006) ne mettent pas en évidence d'impact significatif. La difficulté d'identifier un effet au moyen de données macroéconomiques tient sans doute dans une certaine mesure à la difficulté qu'il y a à prendre en compte les multiples aspects de la LPE – ses modalités d'application et sa prévisibilité, par exemple – dans de simples indicateurs. Cela étant, certaines études microéconomiques ne mettent également en évidence aucun effet global de la LPE sur l'emploi (voir par exemple Autor et autres, 2006, ou Kugler et Pica, 2005).
22. Voir OCDE (2004, 2006b).
23. Voir chapitres 5 et 6. Voir également Amable et Gatti (2001), Blanchard et Giavazzi (2003), Ebell et Haefke (2003), Krueger et Pischke (1997), Messina (2006), Pissarides (2001) et Spector (2002).
24. Boeri et autres (2000), Messina (2005), Nicoletti et autres (2001).
25. Voir, par exemple, Blanchard (1999).
26. Voir, par exemple, Dalsgaard et autres (2002).
27. En particulier, des augmentations conjoncturelles de recettes fiscales ont été neutralisées par des réductions structurelles de taux d'imposition.
28. Voir Bassanini et Duval (2006).
29. La corrélation présentée sur le graphique 4.5 est de 0.69, ce qui correspond à un R2 de 0.48.
30. L'utilisation d'estimations économétriques pour mesurer les effets potentiels des réformes sur l'emploi présente néanmoins deux principales limites. D'une part, dans la pratique, l'impact d'une réforme donnée peut dépendre du pays ou des circonstances, en particulier dans la mesure où d'autres politiques peuvent en compenser ou en amplifier les effets. Par exemple, l'impact sur l'emploi d'une réduction du taux de remplacement des indemnités chômage pourrait être moindre dans les pays de l'OCDE où des mesures d'insertion bien conçues incitent déjà les chômeurs à rechercher un emploi. D'autre part, l'analyse suppose implicitement que les gains en emploi d'une réforme donnée dépendent linéairement de l'ampleur de cette réforme. Cette hypothèse n'est valable que dans la mesure où des réformes de grande ampleur sont de nature comparable à des réformes plus limitées.
31. Cette estimation est fondée sur les résultats présentés par Bassanini et Duval (2006), *op. cit.*, tableau 1.12, colonne 6.

## Bibliographie

- Amable, B. et D. Gatti (2001), « The Impact of Product Market Competition on Employment and Wages », *IZA Discussion Paper*, n° 276.
- Autor, D., W. Kerr et A. Kugler (2006), « Do Employment Protections Reduce Productivity? Evidence from US States », document interne.
- Bassanini, A. et R. Duval (2006), « Employment Patterns in OECD Countries; Reassessing the Role of Policies and Institutions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 486, et *OECD Social, Employment and Migration Working Paper*, n° 35.
- Belot, M. et J. Van Ours (2004), « Does the Recent Success of Some OECD Countries in Lowering their Unemployment Rates Lie in the Clever Design of their Labour Market Reform? », *Oxford Economic Papers*, vol. 56, n° 4.
- Benmarker, H., K. Carling et B. Holmlund (2005), « Do Benefit Hikes Damage Job Finding? Evidence from Swedish Unemployment Insurance Reforms », *IFAU Working Paper 2005:22*.
- Bentolila, S. et J. Dolado (1994), « Labour Flexibility and Wages: Lessons from Spain », *Economic Policy*, vol. 8, n° 18.
- Blanchard, O. (1999), « European Unemployment: The Role of Shocks and Institutions », *Baffi Lecture*, Rome, janvier.
- Blanchard, O. et F. Giavazzi (2003), « Macroeconomic Effects of Regulations and Deregulation in Goods and Labour Markets », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 3.
- Blanchard, O. et A. Landier (2002), « The Perverse Effects of Partial Labour Market Reform: Fixed-term Contracts in France », *Economic Journal*, vol. 112, n° 480.
- Boeri, T., G. Nicoletti et S. Scarpetta (2000), « Regulation and Labour Market Performance », *CEPR Discussion Paper Series*, n° 2420.
- Boone, J. et J. Van Ours (2004), « Effective Active Labor Market Policies », *IZA Discussion Paper*, n° 1335.
- Card, D. et A. Krueger (1995), *Myth and Measurement: The New Economics of the Minimum Wage*, Princeton University Press, Princeton, NJ.
- Card, D. et P. Levine (2000), « Extended Benefits and the Duration of UI Spells: Evidence from the New Jersey Extended Benefit Program », *Journal of Public Economics*, vol. 78, n° 1-2.
- Carling, K., B. Holmlund et A. Vejsiu (2001), « Do Benefit Cuts Boost Job Findings? Swedish Evidence from the 1990s », *Economic Journal*, vol. 111, n° 474.
- Cockx, B. et J. Ries (2004), « The Exhaustion of Unemployment Benefits in Belgium: Does it Enhance the Probability of Employment? », *IZA Discussion Paper*, n° 1177.
- Dalgaard, T., J. Elmeskov et C.Y. Park (2002), « Ongoing Changes in the Business Cycle – Evidence and Causes », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 315.
- Daveri, F. et G. Tabellini (2000), « Unemployment, Growth and Taxation in Industrial Countries », *Economic Policy*, vol. 15, n° 30.
- Dolado, J., F. Kramarz, S. Machin, A. Manning, D. Margolis et C. Teulings (1996), « The Economic Impact of Minimum Wages in Europe », *Economic Policy*, vol. 11, n° 23.
- Dolado, J., C. Garcia-Serrano et J. Jimeno (2002), « Drawing Lessons From the Boom of Temporary Jobs in Spain », *Economic Journal*, vol. 112, n° 480.
- Duval, R. (2004), « Comportement de départ à la retraite dans les pays de l'OCDE : L'impact des systèmes de pension de vieillesse et d'autres programmes de transferts sociaux », *Revue économique de l'OCDE*, n° 37.
- Ebell, M. et C. Haefke (2003), « Product market deregulation and labour market outcomes », *Swiss National Bank Working Papers*, n° 02.08.
- Elmeskov, J., J. Martin et S. Scarpetta (1998), « Key Lessons for Labour Market Reforms: Evidence from OECD Countries' Experiences », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 5, n° 2.
- Flanagan, R. (1999), « Macroeconomic Performance and Collective Bargaining: An International Perspective », *Journal of Economic Literature*, vol. 37, n° 3.
- Heckman, J. et C. Pagés (2003), « Law and Employment: Lessons from Latin America and the Caribbean », *NBER Working Paper*, n° 10129.

- Jaumotte, F. (2004), « Les femmes sur le marché du travail : Évidence empirique sur le rôle des politiques économiques et autres déterminants dans les pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 37.
- Kugler, A. et G. Pica (2005), « Effects of Employment Protection on Jobs and Worker Flows: Evidence from the 1990 Italian Reform », *NBER Working Paper*, n° 11658.
- Krueger, A. et J. Pischke (1997), « Observations and Conjectures on the US Employment Miracle », *NBER Working Paper*, n° 6146.
- Lalive R., J. Van Ours et J. Zweimuller (2006), « How Changes in Financial Incentives Affect the Duration of Unemployment », *Review of Economic Studies*, 2006.
- Macculloch, R. et R. di Tella (2002), « The Consequences of Labor Market Flexibility: Panel Evidence Based on Survey Data », *Harvard NOM Research Paper*, n° 03-47.
- Messina, J. (2005), « Institutions and Service Employment: A Panel Study for OECD Countries », *Labour*, vol.19, n° 2.
- Messina, J. (2006), « The Role of Product Market Regulations in the Process of Structural Change », *European Economic Review*, vol. 50, n° 7.
- Neumark, D. et W. Wascher (1999), « A Cross-National Analysis of the Effects of Minimum Wages on Youth Employment », *NBER Working Paper*, n° 7299.
- Nickell, S. (1997), « Unemployment and Labor Market Rigidities: Europe versus North America », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 11, n° 3.
- Nickell, S. (1998), « Unemployment: Questions and Some Answers », *Economic Journal*, vol. 108, n° 448.
- Nickell, S., L. Nunziata et W. Ochel (2005), « Unemployment in the OECD Since the 1960s: What Do We Know? », *Economic Journal*, vol. 115, n° 500.
- Nicoletti, G., R. Haffner, S. Nickell, S. Scarpetta et G. Zoega (2001), « European Integration, Liberalization and Labor-market Performance », in G. Bertola, T. Boeri et G. Nicoletti (dir. publ.) (2001), « *Welfare and Employment in United Europe* », the MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Nunziata, L. (2002), « Unemployment, Labour Market Institutions and Shocks », *Nuffield College Working Papers in Economics*, n° 2002-W16.
- OCDE (1998), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2005), *Objectif croissance*, Paris.
- OCDE (2006a), *Stimuler l'emploi et les revenus : Les leçons à tirer de la réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, Paris.
- OCDE (2006b), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE – Stimuler l'emploi et les revenus*, Paris.
- Pissarides, C. (2001), « Company Start-Up Costs and Employment », *Centre for Economic Performance Discussion Paper*, n° 520, London School of Economics.
- Roed, K. et T. Zhang (2003), « Does Unemployment Compensation Affect Unemployment Duration? », *Economic Journal*, vol. 113, n° 484.
- Scarpetta, S. (1996), « Le rôle des politiques du marché du travail et des dispositions institutionnelles concernant le chômage : Une comparaison internationale », *Revue économique de l'OCDE*, n° 26.
- Siebert, H. (1997), « Labor Market Rigidities: At the Root of Unemployment in Europe », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 11, n° 3.
- Smith, N., S. Dex, J.D. Vlasborn et T. Callan (2003), « The effects of taxation on married women's labour supply across four countries », *Oxford Economic Papers*, vol. 55, n° 3.
- Spector, D. (2002), « Competition and the capital-labour conflict », *CEPREMAP Working Papers*, n° 2002-07.

PARTIE II  
*Chapitre 5*

## **La réglementation des marchés de produits et convergence de la productivité**

*Le progrès technologique rapide de ces dernières années a ouvert pour tous les pays des possibilités d'amélioration de leur niveau de productivité et de prospérité. Mais certaines économies ont su mieux que d'autres tirer parti de ces innovations. Celles dont les marchés de produits sont assez peu réglementés en ont généralement davantage profité. On résumera dans ce chapitre les nouvelles études de l'OCDE qui montrent comment les réglementations limitant la concurrence sur les marchés de produits ralentissent la diffusion de l'innovation, notamment en réduisant les investissements dans les technologies de l'information et des communications, et en entravant l'investissement direct étranger.*

## Introduction

Le changement technologique rapide de cette dernière décennie a ouvert des marges d'amélioration de la productivité du travail dans les pays de l'OCDE. Les nouvelles technologies, essentiellement dans les domaines de l'informatique et de l'information et des communications (TIC), offrent d'énormes possibilités. Ces innovations étant maintenant largement diffusées, on aurait pu s'attendre à ce qu'elles se traduisent durant la décennie passée par une hausse similaire de la productivité dans les différents pays. Mais tel n'a pas été le cas, certains pays ayant mieux su tirer avantage des nouvelles percées technologiques, de sorte que les écarts sont de plus en plus marqués dans la zone de l'OCDE sur le plan des performances en matière de productivité.

On examinera dans ce chapitre comment les réglementations des marchés de produits qui limitent la concurrence se sont répercutées sur la diffusion internationale des techniques de production répondant aux meilleures pratiques<sup>1</sup>. On verra comment ces réglementations ont évolué jusqu'en 2003, comment elles ont influé sur le rattrapage du retard de productivité face au développement rapide des TIC de cette dernière décennie, et comment les réformes qui visent à renforcer la concurrence pourraient accélérer la croissance et contribuer à la convergence de la productivité entre les pays de l'OCDE. Les principales conclusions des études de l'OCDE qu'on résumera ici sont les suivantes :

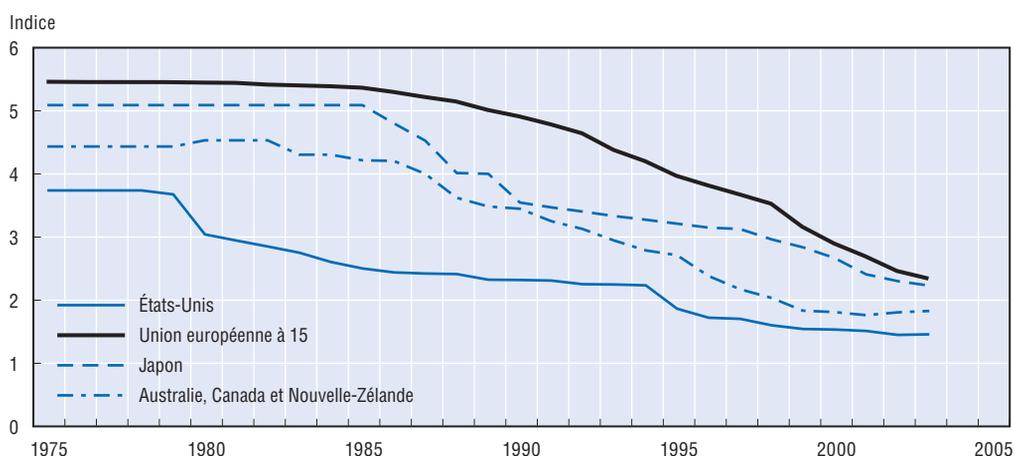
- En dépit d'une large tendance à la libéralisation des marchés de produits, certaines réglementations restreignent encore la concurrence dans les activités non manufacturières.
- Les réglementations des marchés de produits qui restreignent la concurrence ont un effet négatif sur l'évolution de la productivité, en ralentissant l'adoption des techniques de production conformes aux meilleures pratiques; les pays qui sont loin de la frontière technologique pour certaines activités en pâtissent plus particulièrement.
- Les réglementations restrictives retardent la diffusion des nouvelles technologies au moins de deux manières : elles découragent l'investissement dans les équipements qui intègrent les TIC les plus récentes et elles freinent la diffusion des technologies étrangères par le biais de l'investissement direct étranger (IDE).
- Au cours de la période 1995-2003, la croissance annuelle de la productivité aurait pu être supérieure d'au moins  $\frac{3}{4}$  de point dans la moitié des pays considérés si les réglementations qui entravent la concurrence avaient été au niveau du pays le moins réglementé dans la zone de l'OCDE pour chaque secteur.
- Pour l'avenir, un grand nombre de pays pourraient accélérer nettement la croissance de leur productivité du travail, d'au moins un demi point de pourcentage par an en moyenne sur une période de dix ans, réformant davantage leurs marchés de produits.

## Les réformes passées de la réglementation et les obstacles à la concurrence qui subsistent encore

Les marchés de produits ont été largement libéralisés dans la zone de l'OCDE ces dernières décennies (graphique 5.1). Puisque les réformes mises en œuvre depuis le début des années 90 ont été les plus prononcées dans les pays où la réglementation était la plus contraignante pour la concurrence au départ, les différences de conditions réglementaires d'un pays à l'autre se sont atténuées ces dernières années.

Graphique 5.1. **Évolution de la réglementation des industries de réseau, 1975-2003**<sup>1</sup>

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



1. Sur la base des indicateurs synthétiques des conditions réglementaires limitant la concurrence dans sept industries de réseau : transport aérien, télécommunications, électricité, gaz, poste, chemins de fer et transport routier. L'Union européenne à 15 ne comprend pas le Luxembourg.

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

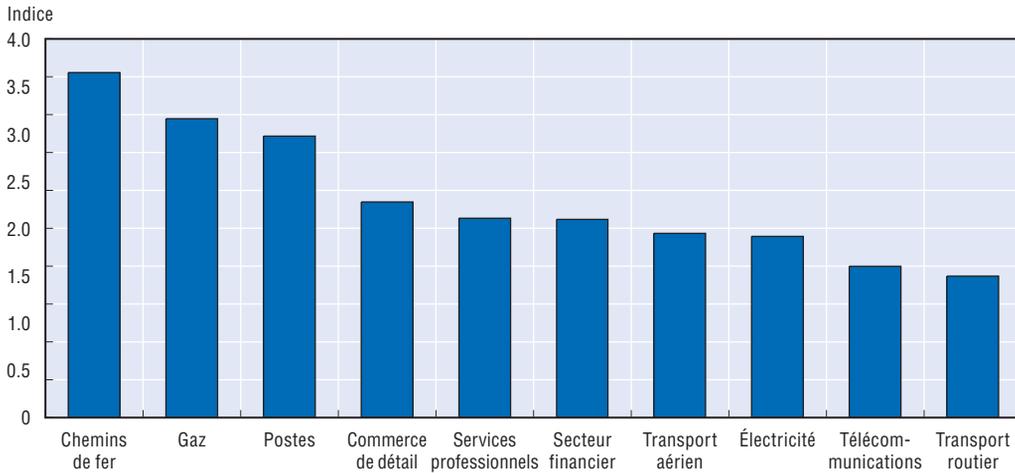
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/764214302281>

Néanmoins, d'importantes différences persistent sur le plan réglementaire d'un secteur à l'autre (graphique 5.2). En 2003, l'orientation réglementaire restait restrictive pour le gaz, les services postaux et le transport ferroviaire. Certains secteurs intrinsèquement concurrentiels comme la distribution au détail et les services professionnels faisaient l'objet de réglementations limitant très sensiblement la concurrence. Même dans les secteurs relativement libéralisés, notamment les télécommunications et le transport routier, il subsistait de larges possibilités d'allègement des réglementations restreignant la concurrence.

Les réglementations applicables aux activités non manufacturières ont d'importants « effets d'entraînement » dans l'ensemble de l'économie, parce que ces activités fournissent des biens intermédiaires aux autres secteurs. L'impact de la réglementation applicable aux activités non manufacturières est très variable d'un secteur à l'autre, parce que certains sont plus tributaires que d'autres de ces biens intermédiaires. Les variations d'impact global de la réglementation entre les secteurs semblent attribuables dans une large mesure aux différences dans les « effets d'entraînement » des faibles pressions concurrentielles dans les secteurs des services aux entreprises, la distribution au détail et les transports (encadré 5.1).

### Graphique 5.2. Moyenne OCDE des indicateurs de restrictivité de la réglementation, 2003<sup>1</sup>

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



1. Moyenne non pondérée des pays pour lesquels les données sont disponibles. Les indicateurs de réglementation des industries de réseau sont ceux du graphique 5.1. L'indicateur OCDE d'orientation réglementaire dans les services professionnels prend en compte la réglementation à l'entrée et la réglementation régissant les conditions d'exercice dans les professions suivantes : juristes, comptables, architectes et ingénieurs. Les indicateurs pour le commerce de détail concernent l'entrée, les restrictions à l'exercice de l'activité et les contrôles des prix. L'indicateur pour le secteur financier prend en compte les réglementations de l'ensemble du système financier. Voir de Serres et autres (2006).

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits et Conway et Nicoletti (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/401632721622>

## Les réglementations limitant la concurrence et l'évolution de la productivité

À partir du milieu des années 90, la productivité du travail s'est accélérée dans les économies peu réglementées, mais elle a accéléré plus faiblement ou s'est ralentie dans les pays fortement réglementés se situant en-deçà de la frontière technologique (graphique 5.3). Les nouvelles analyses empiriques de l'OCDE montrent que les réglementations qui restreignent la concurrence ralentissent le rythme de rattrapage de la frontière technologique<sup>2</sup>, où la productivité du travail est la plus forte. Dès lors, les pays auraient pu obtenir une croissance nettement plus rapide de leur productivité entre 1995 et 2003 s'ils avaient aligné la réglementation appliquée dans chaque secteur non manufacturier sur l'orientation réglementaire la moins restrictive dans la zone de l'OCDE pour ce secteur (graphique 5.4).

L'amélioration la plus forte de la croissance de la productivité se serait alors produite dans les pays qui ont la réglementation des marchés de produits la plus restrictive ou ceux qui ont la productivité la plus faible, et donc le plus de possibilités de rattrapage de la frontière technologique. Le rythme annuel moyen de croissance de la productivité aurait été supérieur d'au moins trois quarts de point au Canada et dans un grand nombre de pays d'Europe continentale. En revanche, les gains auraient été moindres pour les économies qui sont à la fois assez peu réglementées et proches de la frontière technologique, notamment les États-Unis, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, qui avaient déjà une forte productivité en raison d'un régime réglementaire favorable. Au total, les niveaux de productivité n'auraient pas divergé après 1995 comme cela s'est produit, si la réglementation des secteurs non manufacturiers avait été alignée dans tous les pays sur l'orientation qui était la moins restrictive.

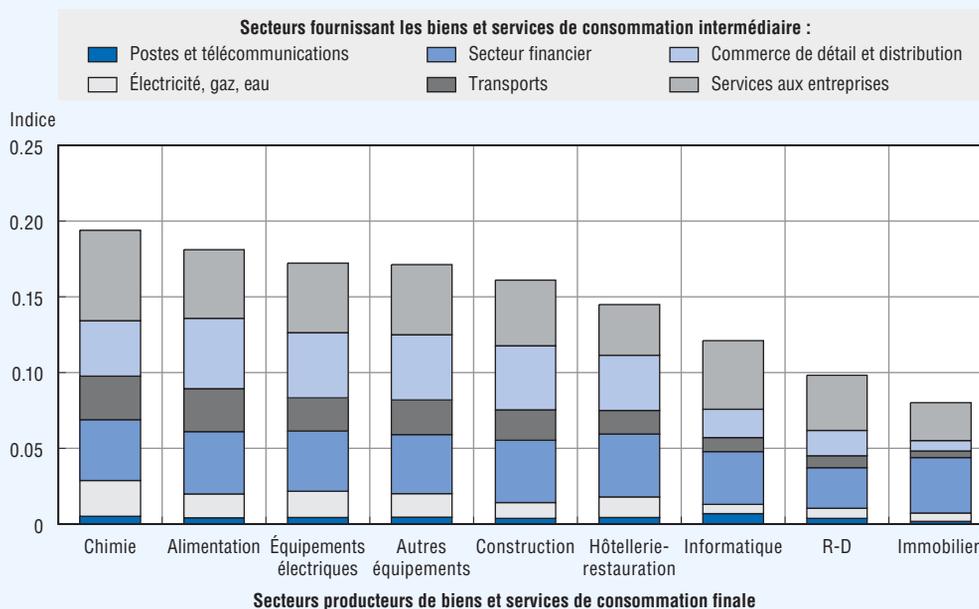
### Encadré 5.1. Les « effets d'entraînement » des réglementations sectorielles

Les réglementations des marchés de produits qui restreignent la concurrence dans les activités non manufacturières ont des « effets d'entraînement » très marqués. Ces effets tiennent à ce que les secteurs où la concurrence est limitée fournissent des biens intermédiaires aux autres secteurs. La concurrence limitée entre fournisseurs peut augmenter le coût des facteurs de production et aboutir à la fourniture de produits moins innovants et de moins bonne qualité. Cela se traduit par une faible productivité dans les secteurs qui produisent le bien final et peut nuire aux perspectives de croissance. Par exemple, une faible concurrence dans les services juridiques peut être préjudiciable à la productivité dans d'autres secteurs parce qu'il sera coûteux d'obtenir l'avis d'un juriste pour créer une société ou pour protéger une invention.

On peut évaluer les « effets d'entraînement » sur un secteur donné en pondérant les indicateurs de restrictivité de la réglementation dans les activités non manufacturières en fonction de leur part dans la fourniture totale de biens intermédiaires au secteur qui produit le bien final. On constate alors, par exemple, que l'industrie chimique, à forte intensité en énergie, est plus sensible que d'autres industries aux « effets d'entraînement » qui résultent de la réglementation dans les secteurs de l'électricité, du gaz et de l'eau (voir le graphique ci-dessous). Les « effets d'entraînement » les plus marqués sont dus généralement à l'orientation réglementaire dans les services aux entreprises, la distribution au détail et le secteur financier, parce que ces activités fournissent une forte proportion de biens et services intermédiaires et qu'elles sont fortement réglementées. Les différences observées entre les secteurs produisant le bien final pour ce qui est des « effets d'entraînement » de la réglementation des industries de réseau et des activités de services sont largement imputables aux services aux entreprises, à la distribution au détail et aux transports.

#### Impact de la réglementation des activités non manufacturières sur les autres secteurs, 2003<sup>1</sup>

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 1, du moins au plus restrictif



1. Moyenne pour les pays de l'OCDE. L'industrie alimentaire comprend les produits alimentaires, les boissons et le tabac. L'informatique comprend la conception, l'exploitation et l'entretien des systèmes informatiques ainsi que le développement de logiciels.

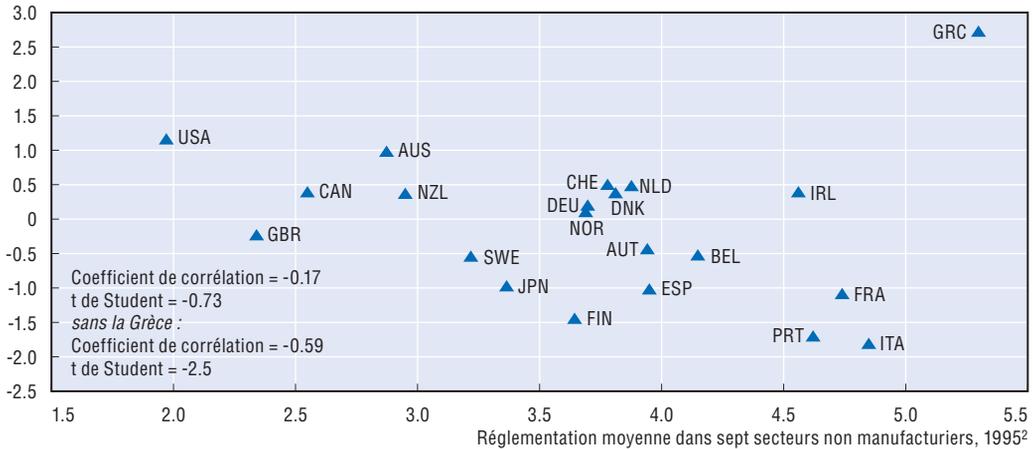
Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits et Conway et Nicoletti (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/707142154188>

**Graphique 5.3. Réglementation des marchés de produits et productivité du travail**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif

Accélération de la croissance de la productivité du travail entre 1996-2003 par rapport à 1985-1995, en points de pourcentage<sup>1</sup>

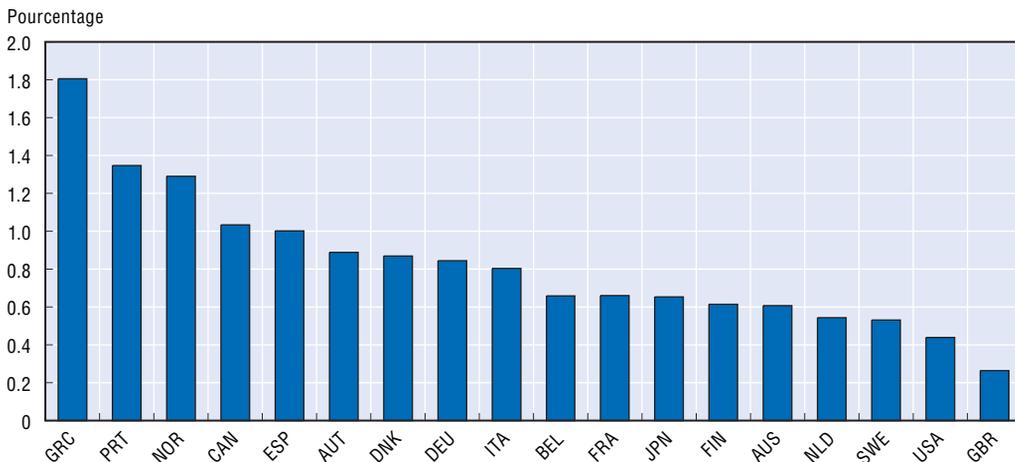


1. La productivité du travail correspond à la production par heure travaillée. Faute de réropolation suffisante au moment de la publication, les données concernant la Grèce ne prennent pas en compte la révision à la hausse de 25 % du niveau de PIB annoncée en 2006.
2. Les sept secteurs non manufacturiers sont le transport aérien, les télécommunications, l'électricité, le gaz, la poste, les transports ferroviaire et routier.

Source : OCDE, bases de données sur la productivité et sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/441461057027>

**Graphique 5.4. Augmentation potentielle de la croissance annuelle de la productivité du travail dans le secteur des entreprises entre 1995 et 2003 si l'orientation réglementaire la moins restrictive de la concurrence avait été adoptée<sup>1</sup>**



1. Augmentation de la productivité annuelle dans le secteur des entreprises entre 1995 et 2003 si l'orientation réglementaire avait été alignée en 1995 sur la moins restrictive de la concurrence dans les activités non manufacturières dans les pays de l'OCDE. Les résultats pour le secteur des entreprises sont calculés en moyenne pondérée de l'augmentation de la productivité sectorielle sur la base de la valeur ajoutée.

Source : Conway et autres (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/554687560575>

## Comment une réglementation restrictive ralentit la diffusion des nouvelles technologies

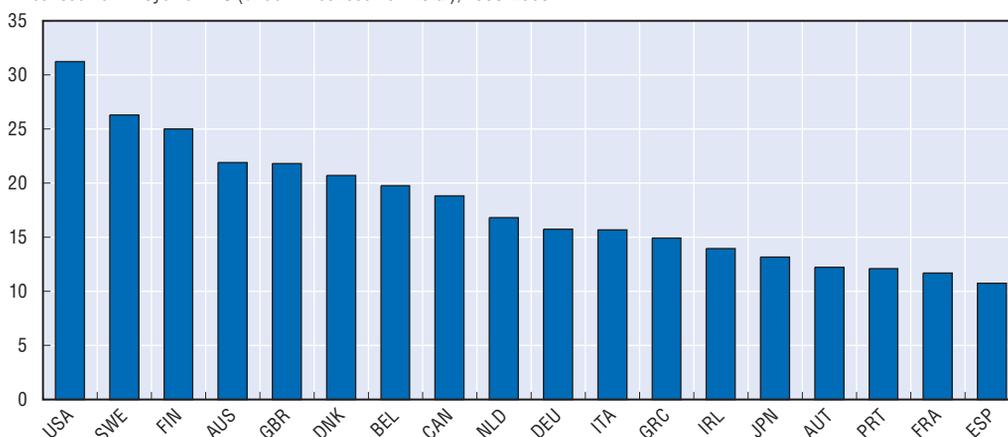
Une réglementation restreignant la concurrence peut ralentir l'adoption des nouvelles technologies de plusieurs manières. On examinera dans cette section deux de ces influences. Premièrement, une réglementation restreignant la concurrence limite l'investissement dans l'équipement, qui incorporent les technologies les plus récentes. Deuxièmement, elle a un impact négatif sur l'IDE, qui favorise la diffusion internationale des technologies.

### Adoption des TIC

Dans la zone de l'OCDE, la part des investissements dans les TIC est passée de 10 % de l'investissement total en 1985 à 20 % en 2002. Cette progression masque en fait de profondes disparités entre les pays, en fonction du degré auquel leur réglementation des marchés de produits limitait la concurrence. La part de l'investissement dans les TIC a été nettement plus forte dans les économies relativement peu réglementées comme l'Australie, les États-Unis, la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède que dans les économies d'Europe continentale (graphique 5.5). Une concurrence relativement faible dans ces pays européens a sans doute freiné l'investissement dans les TIC en protégeant les entreprises en place de la concurrence de nouveaux entrants faisant appel aux techniques les plus en pointe, ou en augmentant le coût d'acquisition de ces nouvelles technologies et de leur intégration réussie dans le processus de production.

Graphique 5.5. **L'investissement dans les TIC en proportion de l'investissement total, 1995-2003**

Investissement moyen en TIC (% de l'investissement total), 1995-2003



Source : OCDE, base de données sur la productivité.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/470407841061>

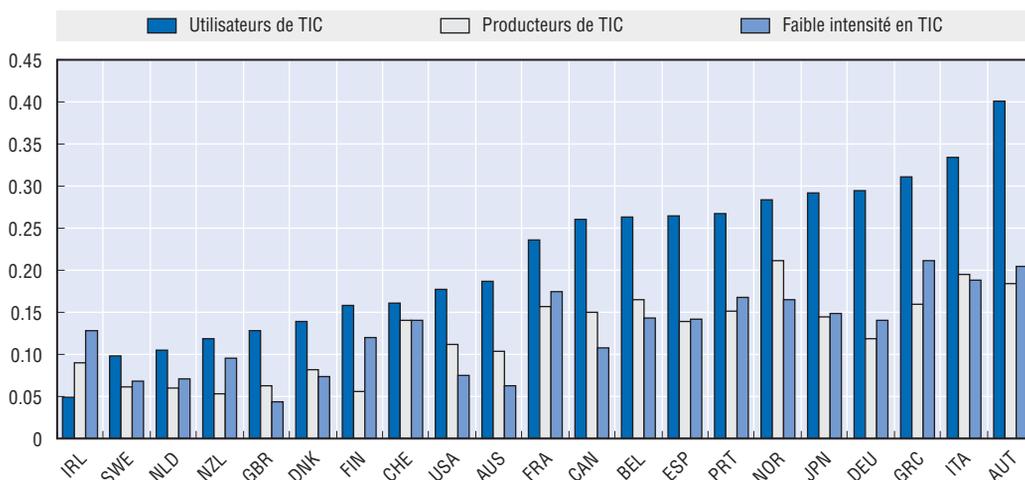
Les analyses de l'OCDE confirment que la réglementation des marchés de produits explique dans une large mesure les différences observées d'un pays à l'autre en ce qui concerne l'investissement dans les TIC<sup>3</sup>. Aux États-Unis, une réglementation relativement favorable à la concurrence a augmenté de plus de quatre points la part que les TIC représentent dans l'investissement total. En Australie, au Canada et au Royaume-Uni, la contribution positive estimée d'une réglementation relativement légère à la part des TIC

dans l'investissement total se situait entre 2.5 et 3.5 points. En revanche, en France, en Grèce, en Italie et au Portugal, une réglementation relativement restrictive a amputé dans une proportion similaire la part de l'investissement dans les TIC.

Bien qu'il touche l'ensemble de l'économie, cet effet négatif tient en partie à ce que les secteurs à forte intensité en TIC soient davantage exposés à une réglementation globalement restrictive (graphique 5.6). Outre le fait qu'un grand nombre de ces secteurs fasse eux-mêmes directement l'objet d'une réglementation restrictive, on observe en plus d'importants « effets d'entraînement » parce qu'ils sont également très tributaires d'autres secteurs étroitement réglementés pour leur production, en particulier certains services.

Graphique 5.6. **Impact sur différents secteurs de la réglementation dans les secteurs fournissant des biens et services de consommation intermédiaire, 2003<sup>1</sup>**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 1, du moins au plus restrictif



1. Moyenne simple des indicateurs d'impact de la réglementation (voir l'encadré 5.1) pour les différentes activités comprises dans les secteurs producteurs et utilisateurs de TIC ou à faible intensité en TIC. Les données sont classées selon la valeur de l'indicateur pour les secteurs utilisateurs de TIC.

Source : Conway et autres (2006).

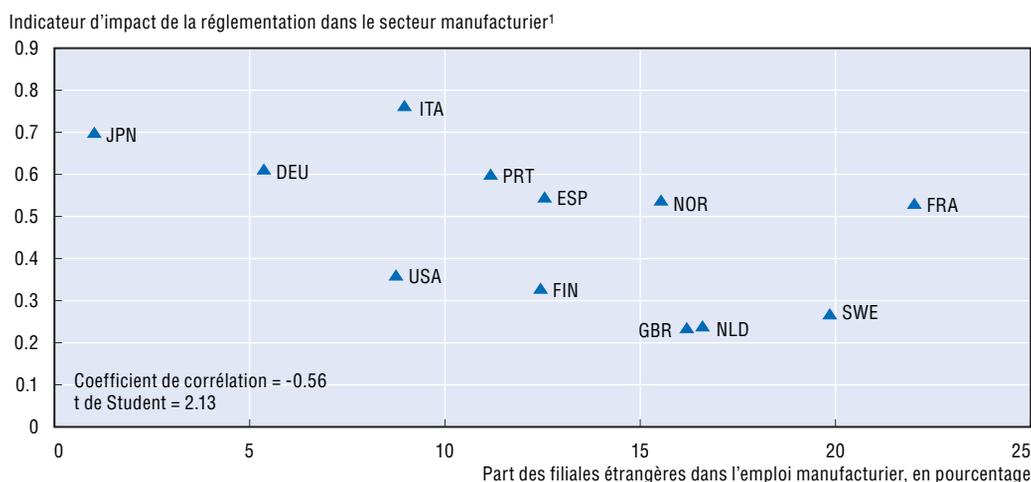
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/307420186586>

### L'investissement direct étranger

L'IDE est un vecteur important de diffusion entre les pays de technologies telles que les TIC. Une entreprise qui acquiert ou crée une entreprise à l'étranger introduira dans le pays d'accueil une partie du savoir-faire et des pratiques de gestion qu'elle a développés dans son pays d'origine. Son entrée dans le pays d'accueil, en intensifiant les pressions concurrentielles, encouragera également les entreprises locales à adopter les technologies de pointe. La réglementation peut freiner l'IDE soit en visant directement les filiales étrangères et leur accès au marché intérieur, soit en instaurant un environnement réglementaire général qui rend plus difficile l'entrée de toutes les entreprises nouvelles, nationales ou étrangères.

Le poids économique des filiales étrangères est très différent d'un pays à l'autre de l'OCDE. En part de l'emploi dans le secteur manufacturier, il variait entre quasiment 0 au Japon à plus d'un sixième en France, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en

Graphique 5.7. **La réglementation des marchés de produits et la part des filiales étrangères dans l'emploi manufacturier, 1995-2003**



1. Moyenne simple des indicateurs d'impact de la réglementation dans les activités manufacturières. L'échantillon des pays qui apparaissent dans le graphique est limité faute de disponibilité suffisante des données concernant la part des filiales étrangères dans l'emploi manufacturier.

Source : Conway et autres (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/586073433086>

Suède (graphique 5.7). Dans le secteur manufacturier, on observe une corrélation négative pour les différents pays entre la part des entreprises étrangères dans l'emploi et la rigueur de la réglementation.

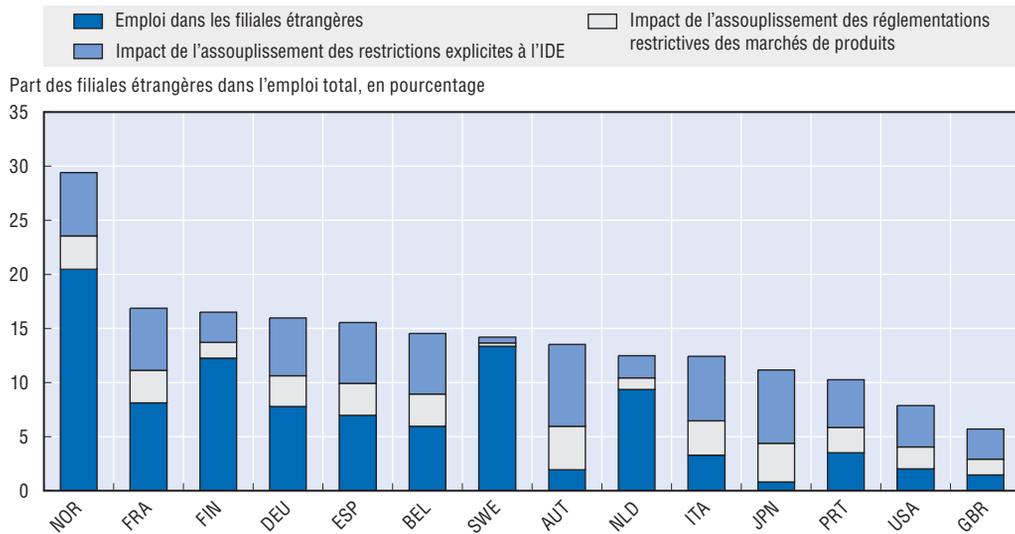
Les estimations empiriques de l'OCDE confirment que les réglementations qui limitent la concurrence dans l'économie intérieure ont un effet dissuasif sur l'établissement de filiales étrangères. Après prise en compte des autres facteurs, un dixième de l'écart de la part des filiales étrangères dans l'emploi par rapport à la moyenne OCDE s'explique par l'impact de la réglementation des marchés de produits. De fait, ces restrictions générales ont presque autant d'effet sur la part des filiales dans l'emploi manufacturier que les mesures explicites de contrôle de l'IDE.

Ces résultats impliquent que si la réglementation des marchés de produits dans chaque secteur avait été aligné sur celle qui était la moins restrictive de la concurrence en 2003, la part des filiales étrangères dans l'emploi total aurait augmenté de plus de trois points en Autriche, en France, en Italie, au Japon et en Norvège (graphique 5.8). Elle serait aussi sensiblement plus forte dans un nombre d'autres pays. Si un tel alignement était accompagné d'un assouplissement de la réglementation directe de l'IDE pour la ramener au niveau le moins restrictif, un grand nombre de pays de l'OCDE pourraient voir pratiquement doubler la part des filiales étrangères dans leur emploi total et seraient ainsi en mesure d'accélérer fortement la croissance de leur productivité du travail.

## L'impact positif de nouvelles réformes réglementaires sur la convergence de la productivité

Dans quelle mesure la productivité pourrait-elle s'améliorer si de nouvelles réformes étaient mises en œuvre sur les marchés de produits? Les effets bénéfiques à attendre de nouvelles mesures visant à intensifier la concurrence sont variables d'un pays à l'autre; ils sont fonction, en partie, des marges possibles de libéralisation des réglementations. À partir

Graphique 5.8. **Augmentation de la part des filiales étrangères dans l'emploi total après adoption de réglementations sectorielles et d'un régime d'IDE les moins restrictifs de la concurrence, 2003<sup>1</sup>**



1. Effet d'un assouplissement des réglementations de marchés de produits limitant la concurrence et des restrictions explicites à l'IDE pour les ramener au niveau le moins restrictif dans chaque secteur. Ces résultats n'ont qu'un caractère indicatif, car la couverture statistique n'est pas la même pour tous les pays. L'échantillon des pays qui apparaissent dans le graphique est limité faute de disponibilité suffisante des données concernant la part des filiales étrangères dans l'emploi total.

Source : Conway et autres (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/702667418520>

des relations estimées entre les réglementations anticoncurrentielles et la croissance de la productivité, des simulations montrent qu'en adoptant les réglementations les moins restrictives appliquées dans chaque secteur en 2003, on obtiendrait une nette amélioration de la productivité du travail. La croissance annuelle de la productivité du travail sur une période de dix ans augmenterait d'au moins un demi point de pourcentage en Allemagne, en Autriche, au Canada, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, en Norvège et au Portugal. Les gains seraient moindres pour les pays qui ont déjà libéralisé leur réglementation dans les activités non manufacturières et/ou un grand nombre de secteurs sont déjà proches de la frontière technologique. En accélérant la croissance de la productivité du travail dans les pays plus éloignés de la frontière technologique, cette stratégie favoriserait la convergence des performances dans le domaine de la productivité.

## Notes

1. Ce chapitre s'inspire de Conway et autres (2006).
2. Cet effet est également mis en lumière par Aghion et Howitt (2005) ainsi que par Aghion et Griffith (2005).
3. D'autres facteurs, notamment les investissements complémentaires dans l'acquisition des qualifications nécessaires et dans le changement organisationnel, ont également influé sur l'investissement dans les TIC; pour plus de détails, voir OCDE (2004).

**Bibliographie**

Aghion, P. et R. Griffith (2006), *Competition and Growth*, MIT Press.

Aghion, P. et P. Howitt (2005), « Appropriate Growth Policy: A Unifying Framework », 2005 Joseph Schumpeter Lecture, 20th Annual Congress of the European Economic Association, Amsterdam, 25 août.

Conway, P., D. De Rosa, G. Nicoletti et F. Steiner (2006), « Regulation, Competition and Productivity Convergence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 509.

Conway, P. et G. Nicoletti (2006), « Product Market Regulation in the Non-Manufacturing Sectors of OECD Countries: Measurement and Highlights », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 530.

De Serres, A., S. Kobayakawa, T. Sløk et L. Vartia (2006), « Regulation of Financial Systems and Economic Growth », *OECD Economics Department Working Papers*, n° 506.

OCDE (2004), *The Economic Impact of ICT – Measurement, Evidence and Implications*, Paris.



## PARTIE II

### Chapitre 6

# Renforcer la concurrence sur les marchés de produits

*Ces dernières années, la performance économique de la plupart des pays de l'OCDE a bénéficié de réformes des politiques concernant les marchés de produits, qui ont intensifié la concurrence sur ces marchés. S'appuyant sur les examens approfondis réalisés dans le cadre des Études économiques consacrées aux différents pays, ce chapitre dresse le bilan des mesures qui influent sur la concurrence, en mettant l'accent sur les obstacles à la concurrence qui subsistent plutôt que sur les progrès accomplis à ce jour. On constate que la mise en œuvre du droit de la concurrence diffère d'un pays de l'OCDE à l'autre, que certaines réglementations limitent encore la concurrence dans une série de secteurs, notamment dans les services, et que la réglementation dans les industries de réseau n'assure pas toujours l'accès ou n'incite pas toujours à développer les capacités.*

## Introduction

Au cours de la dernière décennie, la concurrence sur les marchés de produits a eu dans un certain nombre de secteurs des effets bénéfiques très nets sur la croissance économique des pays de l'OCDE et ces bienfaits sont de plus en plus reconnus (voir l'encadré 6.1). Cela s'est traduit par des réformes du droit général de la concurrence, par une orientation de la politique réglementaire de plus en plus proconcurrentielle et par une plus grande ouverture aux échanges et à l'investissement. Ces dernières années, dans le cadre de ses *Études économiques* périodiques, l'OCDE a procédé pour plus de 20 pays membres à un examen approfondi des politiques qui influent sur l'intensité de la concurrence et elle a formulé un ensemble de recommandations en vue d'améliorer les résultats dans ce domaine.

On examinera dans ce chapitre les politiques qui influent sur la concurrence sur les marchés de produits, en mettant davantage l'accent sur les obstacles à la concurrence qui subsistent que sur les progrès accomplis à ce jour<sup>1</sup>. La section qui suit est consacrée au droit de la concurrence, à ses institutions et à son application. On analysera ensuite les obstacles aux échanges et les restrictions à l'investissement étranger, ainsi que la réglementation dans les secteurs concurrentiels et les industries de réseau. Les mesures prises en compte dans ce chapitre pour les différents pays correspondent à la situation à la date de publication de chaque *Étude économique*, des réformes ayant donc pu intervenir depuis lors dans quelques cas.

On peut résumer comme suit les principales conclusions :

- Le droit de la concurrence interdit les ententes horizontales dans la plupart des pays, mais, dans certains cas, les sanctions ne sont pas dissuasives, les possibilités de poursuites privées sont limitées et les mécanismes juridiques sont insuffisants pour inciter les partis liés par l'entente à faire défection. Dans quelques pays, le droit de la concurrence n'est pas appliqué aux entités et sociétés se rattachant à une autorité publique, ce qui fausse la concurrence par rapport aux entreprises privées.
- Dans plusieurs pays, la réglementation limite encore la concurrence dans de nombreux secteurs. Tel est le cas en particulier dans la distribution au détail et les services professionnels, ce qui empêche de tirer parti des gains potentiels d'efficacité liés notamment aux économies d'échelle, aux échanges de services et à la mobilité des travailleurs.
- Dans les industries de réseau, deux tâches essentielles restent à accomplir : créer des conditions égales de concurrence entre les entreprises qui n'ont pas le même profil actionnarial (par exemple, les entreprises nationales et étrangères, les entreprises publiques et privées) en particulier pour l'accès au réseau, et inciter les propriétaires des monopoles publics nouvellement privatisés à investir.

### Encadré 6.1. **La concurrence sur les marchés de produits : son impact sur la croissance économique**

La concurrence agit directement sur la croissance en accélérant la productivité, notamment en améliorant l'innovation et l'allocation des facteurs de production dans l'économie. Elle renforce également la croissance en augmentant l'emploi.

Une plus vive concurrence incite les producteurs à offrir aux prix les plus bas ce que les consommateurs demandent, de sorte que les ressources en main-d'œuvre et en capital sont utilisées là où elles contribuent le plus au bien-être. Elle peut en outre stimuler l'effort de gestion, car davantage d'entreprises peuvent alors servir de points de comparaison et la menace de faillite est plus crédible (Nickell, 1996), ce qui réduit la sous-utilisation des ressources en main-d'œuvre et en capital.

L'impact d'une intensification de la concurrence sur la croissance de la productivité, via une plus forte innovation, est encore plus important que ces effets statiques, tout en étant plus controversé. Alors que les effets positifs de l'innovation sur la croissance sont bien établis (voir, par exemple, Bassanini et Scarpetta, 2001 et Ahn, 2002), l'impact de la concurrence sur l'innovation ne fait pas l'unanimité. Selon certains auteurs, la concurrence peut être nocive pour l'innovation, parce qu'elle réduit les profits de monopole dont pourraient bénéficier les entreprises innovantes qui réussissent sur leur marché. Pour d'autres auteurs, les pressions concurrentielles accentuent l'effort d'innovation et sa diffusion.

En instaurant un juste équilibre entre la sous-protection et la surprotection de l'innovateur, on peut inciter à innover tout en laissant jouer la concurrence. Les données empiriques, notamment les travaux de l'OCDE (voir, par exemple, OCDE, 2003; Nicoletti et autres, 2001; Bassanini et Ernst, 2002; Nicoletti et Scarpetta, 2003 et Scarpetta et Tressel, 2002), se prononcent généralement plutôt en faveur de l'effet positif de la concurrence sur l'innovation. Mais l'impact de la concurrence peut être fonction de la distance qui sépare un pays ou un secteur de la frontière technologique. À la frontière technologique, la concurrence peut jouer un plus grand rôle, parce qu'à la fois elle stimule l'entrée et contraint les entreprises à innover pour survivre (Acemoglu et autres, 2002). Par exemple, une plus vive concurrence peut accroître l'innovation parce qu'elle réduit les rentes de monopole observées avant l'innovation davantage que ceux enregistrés après l'innovation (Aghion et Griffith, 2005). Comme on l'a vu au chapitre 5 de cet ouvrage, les études récentes de l'OCDE montrent qu'une concurrence plus intense a un impact particulièrement marqué sur la productivité dans les pays qui sont éloignés de la frontière technologique, car ils sont davantage incités à adopter de nouvelles technologies.

L'intensification de la concurrence peut aussi accélérer la croissance en stimulant l'emploi de plusieurs manières. Elle réduit les marges bénéficiaires et les prix, ce qui accroît la production et l'emploi. En outre, une plus vive concurrence implique davantage d'entrées et de sorties, et donc une rotation plus rapide des emplois, ce qui augmente la probabilité de mise en concordance des offres et demandes d'emploi. Elle peut aussi améliorer l'emploi en faisant clairement apparaître le risque de pertes d'emplois pouvant découler de salaires trop élevés. Cette incitation à la modération salariale aboutit à un plus faible chômage (Blanchard et Giavazzi, 2003 et Nicoletti et Scarpetta, 2005).

## Le droit de la concurrence et son application

Les législations de la concurrence sont assez similaires d'un pays de l'OCDE à l'autre. Mais ce qui diffère beaucoup, ce sont les institutions et les méthodes d'application du droit de la concurrence. La plupart des pays de l'OCDE ont réformé leur droit de la concurrence

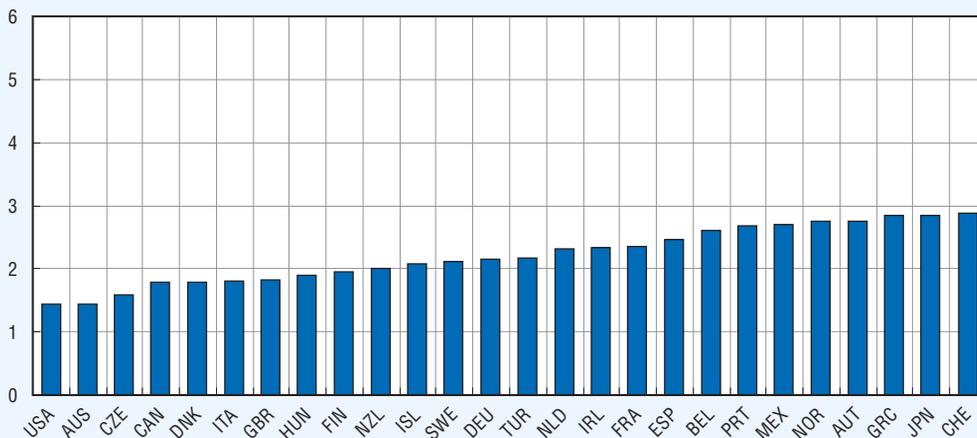
cette dernière décennie, en particulier pour renforcer les sanctions et les pouvoirs d'application. L'encadré 6.2 présente un indicateur qui synthétise les principaux éléments du droit de la concurrence et de son application (et certains aspects de la réglementation des industries de réseau).

### Encadré 6.2. L'indicateur du droit et de la politique de la concurrence

L'indicateur du droit et de la politique de la concurrence fait la synthèse, pour 2003, de différents éléments du droit commun de la concurrence et de son application ainsi que des mesures qui influent sur la concurrence dans un certain nombre d'industries de réseau. La principale composante de l'indicateur couvre la portée du droit de la concurrence, l'efficacité de sa mise en application et le degré d'indépendance des autorités de la concurrence. L'autre composante, les mesures influant sur la concurrence dans les industries de réseau, dont la pondération est bien plus faible, couvre l'indépendance des autorités sectorielles de régulation et les questions qui ont trait à l'accès au réseau.

Les éléments indiqués ci-dessus peuvent être décomposés en indicateurs de niveau inférieur concernant divers aspects des principales questions examinées dans la présente section, notamment le cadre juridique, le régime des fusions, les exemptions et l'application. Sur tous ces points, on attribue une note comprise entre 0 et 6, 6 correspondant au cas où le cadre global est le moins propice à la concurrence. Ces notes sont ensuite regroupées en composantes de niveau plus élevé, avec, pour chaque niveau d'agrégation, des pondérations qui sont fonction de l'importance attribuée à l'élément. La sensibilité de l'indicateur à différents systèmes de pondération et la fiabilité des comparaisons entre pays sont testées par la méthode des coefficients de pondération aléatoires, couramment utilisée à l'OCDE pour valider les indicateurs (voir, par exemple, Conway et autres, 2005). On constate que les pays ou groupes de pays qui se situent aux deux extrêmes diffèrent très sensiblement pour ce qui est des mesures de protection de la concurrence.

#### L'indicateur du droit et de la politique de la concurrence, 2003<sup>1</sup>



1. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6; 6 correspondant au cas où le cadre global est le moins propice à la concurrence.

Source : Høj et autres (2007), à paraître.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/542287150310>

### Le cadre général du droit de la concurrence

Le droit commun de la concurrence régit les accords restrictifs, l'abus de position dominante et les fusions dans la plupart des activités des entreprises (tableau 6.1) :

- Les accords horizontaux de fixation des prix, qui sont les plus susceptibles de nuire à la concurrence, sont généralement interdits. Dans la plupart des pays, ces accords sont interdits *ipso facto*, car présumés contraires à la concurrence. Mais, dans quelques pays, l'autorité de la concurrence doit faire la preuve que l'accord en cause porte effectivement atteinte à la concurrence.
- Les accords « verticaux » imposant un prix de revente et d'autres restrictions (notamment un régime d'exclusivité ou une répartition territoriale) peuvent également limiter la concurrence, en particulier lorsqu'ils constituent le moyen d'appliquer une entente horizontale. Mais les dispositifs qui limitent le prix de revente maximum pouvant également servir à empêcher l'exercice d'un pouvoir de marché au stade du commerce de gros ou de détail, certains pays n'interdisent que les accords fixant un prix minimum de revente. Pour tous les autres accords verticaux entre fournisseurs et clients, les autorités de la concurrence ont tendance à abandonner l'interdiction au profit de règles plus nuancées, voire d'une évaluation au cas par cas des véritables effets sur

Tableau 6.1. Principaux éléments du cadre juridique, 2003

	Fixation horizontale des prix		Autres accords restrictifs		Régime des fusions	
	Interdiction automatique <sup>1</sup>	Interdiction automatique <sup>1</sup>	Seuils de parts de marché ou de chiffre d'affaires (règle de <i>minimis</i> )	Critère de pouvoir de marché	Seuils d'importance minimale	Seuils d'intervention
Australie	Y	Y	N	N	Y	–
Autriche	–	Y	–	–	–	Y
Belgique	N	N	Y	Y	–	–
Canada	N	Y	–	Y	Y	n.d.
Danemark	Y	Y	Y	Y	Y	Y
Finlande	Y	Y	Y	Y	–	–
France	Y	Y	Y	Y	–	–
Allemagne	Y	Y	Y	–	Y	Y
Hongrie	Y	–	Y	Y	–	–
Islande	Y	Y	Y	–	–	–
Irlande	–	Y	–	Y	Y	–
Italie	Y	–	–	Y	–	–
Japon	Y	Y	–	–	Y	–
Corée	Y	Y	N	Y	–	Y
Luxembourg	–	–	–	–	–	–
Pays-Bas	Y	Y	Y	Y	Y	–
Nouvelle-Zélande	Y	Y	N	Y	Y	–
Norvège	Y	Y	N	N	Y	–
Suède	Y	Y	Y	–	Y	Y
Suisse	Y	–	Y	N	Y	–
Royaume-Uni	Y	Y	Y	Y	–	–
États-Unis	Y	Y (minimum)	–	Y	Y	Y
Union européenne	Y	Y	Y	Y	Y	–

Note : « Y » signifie Oui et « N » Non; « – » signifie que d'autres circonstances doivent être prises en compte.

1. Il n'y a pas à prouver un effet ou une intention dans le cas d'espèce.

Source : Høj et autres (2007), à paraître.

l'efficacité et sur la concurrence. Cette optique davantage axée sur le marché s'appuie dans plusieurs pays (notamment un grand nombre d'États membres de l'Union européenne) sur une législation de la concurrence qui comporte des dispositions dites de *minimis* ayant pour but d'éviter le gaspillage de ressources pour l'application du droit de la concurrence à des affaires peu importantes ou purement techniques, et aussi de permettre des opérations souvent efficaces de coentreprise.

- L'*abus de position dominante* est traité différemment dans les pays de l'OCDE. Dans la plupart, le fait, pour une entreprise dominante, d'exploiter son pouvoir de marché via la fixation des prix peut constituer une violation du droit de la concurrence. Mais l'on ne considère pas dans certains pays qu'il y ait alors violation du droit de la concurrence, en faisant valoir qu'un niveau élevé de bénéfices découlant d'un pouvoir de marché peut stimuler l'entrée.
- Les *régimes de fusion* dans la zone de l'OCDE sont en voie de rapprochement, aussi bien pour les règles de fond que pour les procédures d'examen; il subsiste toutefois des différences dans le traitement de la domination du marché et de l'argument d'efficacité. Les règles de l'Union européenne exigent d'évaluer l'effet uniquement sur la concurrence, l'efficacité étant prise en compte dans l'évaluation. Elles fixent des seuils de part de marché et des taux de concentration pour l'entreprise fusionnée au-dessus desquels la concurrence risque d'être compromise et qui déclenchent en conséquence une enquête plus approfondie. La méthode est similaire au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, à ceci près que la fusion n'est pas contestée en l'absence de barrières à l'entrée et que le renforcement d'une position dominante est toléré dès lors qu'il s'accompagne de gains d'efficacité.
- L'*exclusion du droit de la concurrence* pour certains secteurs et pour les entreprises à capitaux publics peut entraver la concurrence. Un traitement spécial en faveur de certains secteurs, notamment les industries de réseau, se justifie généralement pour des motifs de protection des consommateurs, de sécurité des approvisionnements ou de fourniture d'un service universel. Dans quelques pays de l'OCDE, en particulier l'Australie et les États-Unis, les entreprises publiques ne sont pas soumises au droit de la concurrence. La question de savoir si le droit de la concurrence l'emporte ou non sur les autres lois ou règlements joue un grand rôle dans les pays à structure fédérale, où les unités fédérées adoptent souvent des réglementations qui protègent les entreprises en place contre la concurrence.

### **L'application du droit de la concurrence**

L'efficacité des autorités de la concurrence dans leur action de protection de la concurrence dépend du degré auquel elles sont indépendantes de toute intervention politique et de la nature de leurs relations avec les autorités sectorielles de régulation :

- La plupart des pays de l'OCDE garantissent l'*indépendance des autorités de la concurrence* par différents moyens. Mais la désignation de certains membres de l'instance de décision par les partenaires sociaux et par des groupes d'intérêt (comme c'est le cas, par exemple, en Autriche, au Danemark et en Suisse) peut nuire à la responsabilité et la transparence.
- En général, les *décisions relatives à une fusion* qui reposent sur de larges critères ou font intervenir l'intérêt public sont plus susceptibles d'interventions ponctuelles non transparentes qui affaiblissent l'application du droit de la concurrence que les décisions qui s'attachent uniquement aux effets sur la concurrence. Tel pourra être en particulier le cas dans les pays où les décisions d'autorisation d'une fusion, voire d'ouverture d'une enquête, sont prises par une autorité gouvernementale et pas par l'autorité de la concurrence (France

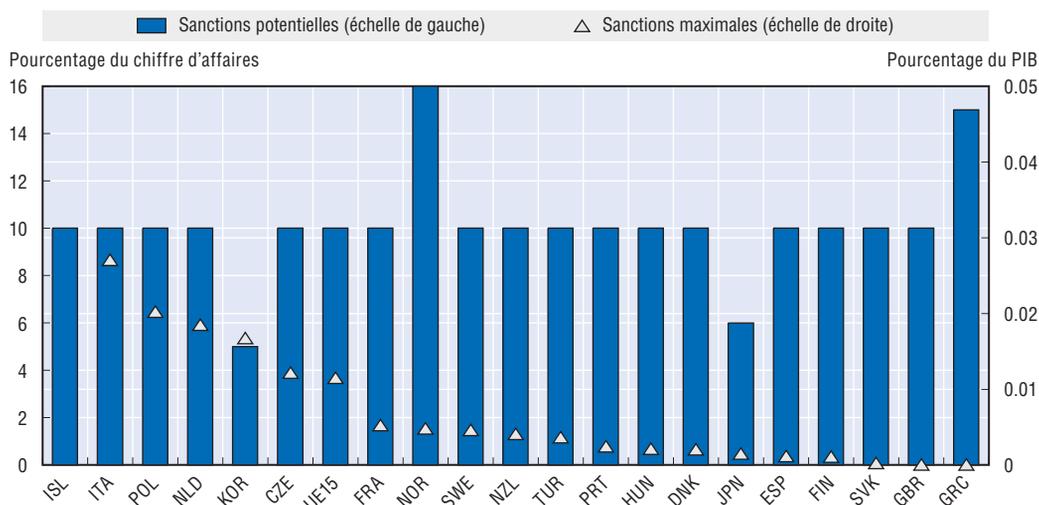
et Norvège, par exemple). Dans certains pays (notamment l'Allemagne), le gouvernement peut en principe passer outre à la décision de l'autorité de la concurrence au nom d'autres objectifs.

- Les missions des *autorités sectorielles de régulation* et des autorités de la concurrence pour l'application du droit de la concurrence doivent être clairement définies. Selon que les autorités de la concurrence conservent ou non un rôle réglementaire, il peut y avoir double emploi pour l'application du droit de la concurrence ou coordination horizontale insuffisante. Le choix de la structure la plus adéquate est délicat, parce que les autorités sectorielles de régulation connaissent mieux leur secteur que leurs homologues polyvalentes, mais peuvent aussi être plus facilement victimes d'un phénomène de captation réglementaire. Une solution intermédiaire consiste à mettre en place des autorités sectorielles de régulation qui sont des unités au sein de l'autorité de la concurrence (c'est le cas, par exemple, aux Pays-Bas).

Seules des sanctions crédibles auront un effet dissuasif à l'égard des ententes injustifiables. Les sanctions financières ont été alourdies dans un grand nombre de pays, mais elles ne sont probablement pas toujours assez sévères pour avoir un effet dissuasif. Dans certains pays, la loi fixe des plafonds (graphique 6.1) tels que les sanctions restent inférieures au gain probable d'un accord de fixation des prix. Même si la loi prévoit de très lourdes sanctions, les tribunaux peuvent se montrer réticents à les prononcer (Danemark et Finlande, par exemple) pour ne pas compromettre la viabilité financière des entreprises. Les sanctions personnelles à l'encontre des gestionnaires, qui ont un effet dissuasif supplémentaire, ne sont pas pratiquées dans un grand nombre de pays. En outre, les possibilités d'action en justice des

### Graphique 6.1. Sanctions financières maximales potentielles et effectives pour les ententes horizontales, 2003<sup>1</sup>

Sanctions potentielles en proportion du chiffre d'affaires et sanction maximale appliquée en proportion du PIB



1. En Norvège, la loi ne fixe aucun plafond pour les sanctions financières potentielles. La valeur des sanctions maximales effectivement prononcées en Islande est la plus forte dans la zone de l'OCDE (0.18 % du PIB); elle n'apparaît pas pour des raisons de mise à l'échelle. Au Japon, la sanction dont sont passibles les grandes entreprises manufacturières a été portée à 10 % du chiffre d'affaires à partir de 2006. Dans le cas des pays qui ne figurent pas dans le graphique, soit la sanction potentielle n'est pas fixée en pourcentage du chiffre d'affaires, soit les données ne sont pas disponibles.

Source : Høj et autres (2007), à paraître.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/106568232828>

personnes privées sont limitées dans ce domaine. Les mesures de clémence, qui adoucissent les sanctions pour les dénonciateurs, se sont révélées efficaces pour la détection des ententes, surtout lorsque les sanctions sont très lourdes, mais ces mesures doivent être soigneusement conçues pour être efficaces<sup>2</sup>.

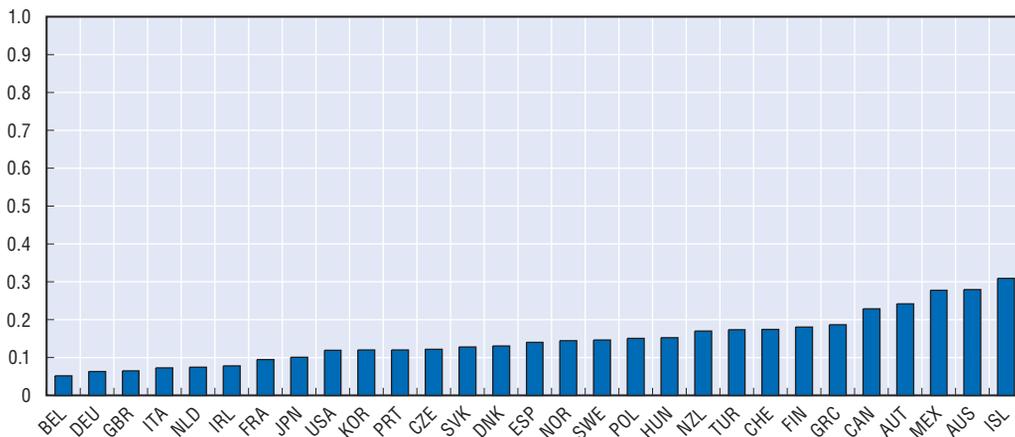
## Restrictions à la concurrence étrangère

Les pressions concurrentielles sont à même de s'intensifier lorsqu'augmentent les échanges extérieurs et l'investissement étranger. De fait, pour un grand nombre de pays, la concurrence étrangère peut être l'instrument le plus puissant pour assurer la concurrence sur les marchés de biens et services pouvant être exposés aux échanges internationaux. Les restrictions commerciales, notamment les obstacles tarifaires et non tarifaires, ont été nettement réduits, sauf dans le cas des produits agricoles, pour lesquels les aides massives aux producteurs nationaux ont un effet discriminatoire à l'encontre des concurrents étrangers<sup>3</sup>.

L'investissement direct étranger (IDE) contribue tout particulièrement à créer des pressions concurrentielles sur les marchés non manufacturiers protégés contre les échanges internationaux. L'indicateur de restrictivité de l'IDE montre que la situation est très différente d'un pays à l'autre pour ce qui est du régime de l'investissement étranger (graphique 6.2)<sup>4</sup>. Un grand nombre de pays de l'OCDE appliquent encore des restrictions aux prises de participation dans les industries de réseau, en particulier les télécommunications (Australie, Canada, Corée, Japon et Nouvelle-Zélande), l'énergie (Islande, Italie et Norvège) et le transport aérien (Canada, États-Unis, Islande, Japon et Nouvelle-Zélande). De plus, certains pays n'autorisent pas les participations étrangères dans d'autres secteurs comme l'immobilier (Nouvelle-Zélande), les médias (Canada et États-Unis notamment) et la pêche (Islande et Norvège).

### Graphique 6.2. Indicateur de restrictivité de l'investissement direct étranger, 2006

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 1, du moins au plus restrictif



Source : Koyama et Golub (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/346617333405>

## Obstacles réglementaires à la concurrence

Les réglementations qui limitent l'entrée et qui augmentent le coût des activités industrielles et commerciales affaiblissent l'intensité de la concurrence. Ces réglementations concernent surtout aujourd'hui les activités non manufacturières. Dans certains secteurs intrinsèquement concurrentiels, notamment la distribution au détail et les services

professionnels, elles ont poursuivi des objectifs d'intérêt public autres que la promotion de la concurrence. Dans d'autres secteurs, une réglementation s'est appliquée parce que la concurrence n'était pas possible pour des raisons techniques, au moins dans certaines activités.

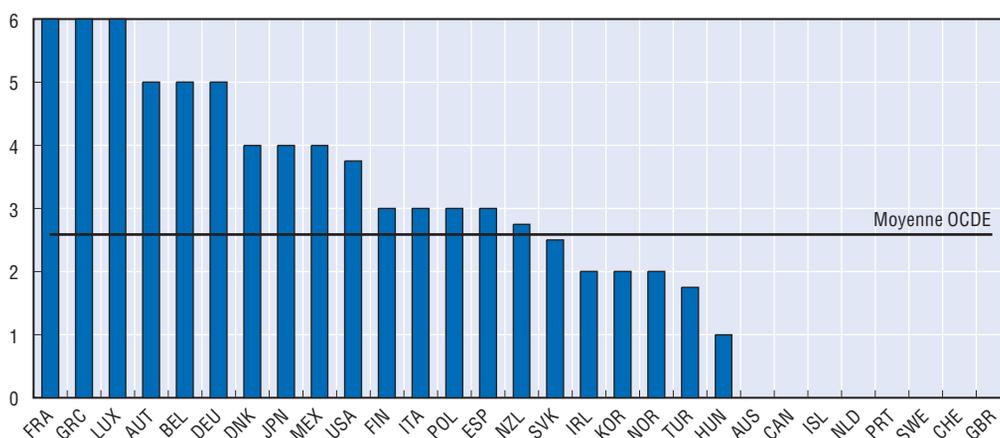
### Secteurs concurrentiels : distribution au détail et services professionnels

Une plus vive concurrence dans la distribution au détail peut grandement stimuler la croissance, car la productivité s'améliore lorsqu'on tire mieux parti des économies d'échelle et de gamme. De fait, les grandes opérations récentes de regroupement et d'intégration verticale dans le commerce de détail ont accru la productivité dans la plupart des pays de l'OCDE. Malgré tout, certaines formes de réglementation restent très présentes dans un grand nombre de pays :

- L'ouverture de points de vente de grande surface est soumise à une réglementation particulièrement stricte dans plusieurs pays d'Europe continentale, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays (graphique 6.3). Les réglementations de ce type poursuivent généralement des objectifs d'urbanisme, notamment le maintien du petit commerce en centre-ville, la protection de l'environnement et la limitation de la circulation. On constate néanmoins que le petit commerce survit parce que les consommateurs sont prêts à payer plus cher les services qu'il offre (Dobson et Waterson, 1999). En outre, les problèmes qui ont trait à l'environnement et aux encombrements peuvent être réglés par des mesures plus efficaces que les restrictions concernant les grandes surfaces.
- Les horaires d'ouverture des magasins ont été totalement libéralisés dans plusieurs pays de l'OCDE, mais la réglementation reste restrictive dans certains pays de l'Union européenne ainsi qu'en Australie, en Norvège et en Suisse.
- Quelques pays conservent un monopole pour la distribution de produits tels que l'alcool (par exemple, Finlande, Norvège et Suède), le tabac (notamment la France), la presse (France, par exemple) et l'exportation de blé (Australie). Les objectifs autres qu'économiques assignés à ces monopoles pourraient être plus efficacement atteints au moyen de mesures plus ciblées.

Graphique 6.3. **Distribution au détail : des réglementations spéciales pour les grandes surfaces sont en place dans la plupart des pays de l'OCDE, 2003**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

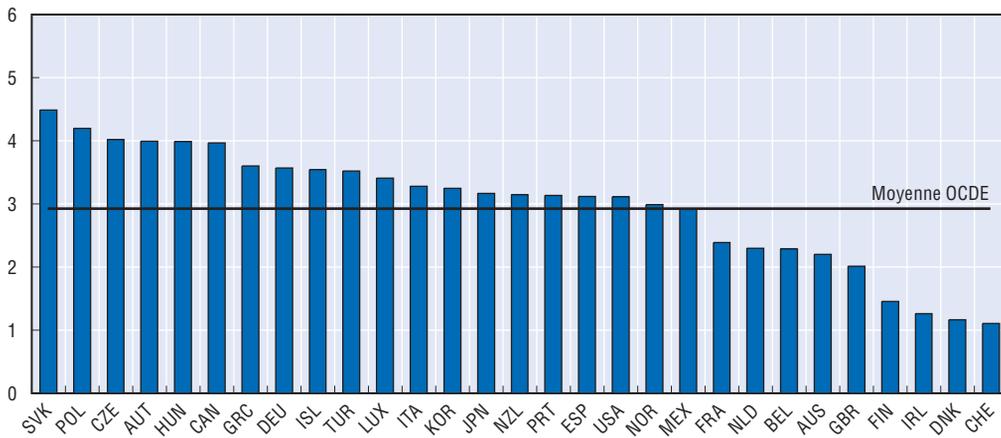
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/186227085175>

- La revente de produits au-dessous du coût de revient ne nuit au bien-être du consommateur que si elle a pour effet de limiter ses choix. Elle fait néanmoins l'objet de restrictions même en l'absence de tels effets nocifs, notamment en Allemagne, en Belgique, en France, en Hongrie et au Japon.

Les services professionnels (services comptables, d'architecture, d'ingénierie et juridiques) sont soumis à un grand nombre de réglementations dans la plupart des pays de l'OCDE. Certaines restrictions à l'entrée se rattachant aux qualifications peuvent être légitimes et même efficaces pour les consommateurs, car c'est un moyen pour eux d'être assurés, à faible coût, de la compétence des prestataires de services. Les mesures de contrôle à l'entrée sont courantes dans la zone de l'OCDE, mais la rigueur de la réglementation est très variable d'un pays à l'autre (graphique 6.4); on peut donc penser que, dans un grand nombre de pays, les restrictions à l'accès à la profession vont au-delà de ce qui est nécessaire pour protéger le consommateur ou préserver l'intégrité du marché.

Graphique 6.4. **Services professionnels : les réglementations à l'entrée sont très variables selon les pays de l'OCDE, 2003**

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

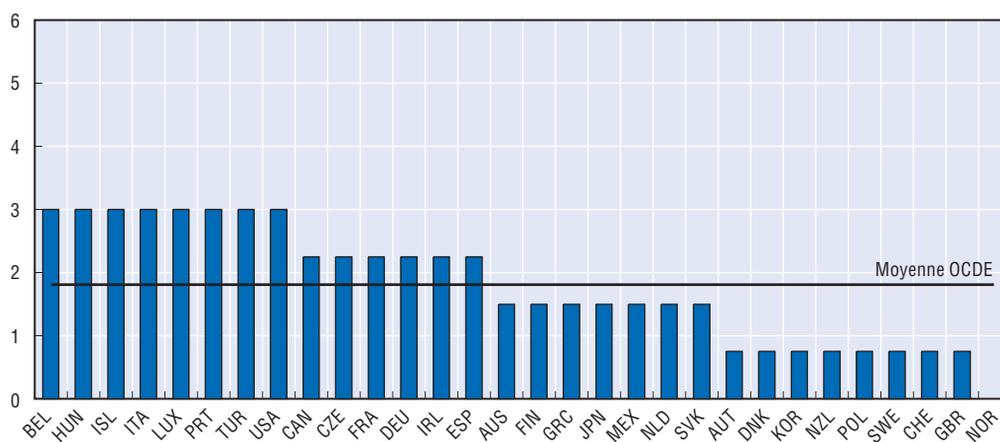
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/524773428844>

Il n'y a guère de données empiriques faisant apparaître que les restrictions omniprésentes qui s'appliquent aux services professionnels dans un grand nombre de pays améliorent le bien-être des consommateurs (Paterson et autres, 2003). En fait, ces restrictions s'accompagnent de prix plus élevés et d'une moindre innovation, sans que la qualité du service s'en trouve améliorée :

- Une autoréglementation intensive de la part des instances professionnelles peut avoir des effets nocifs sur le bien-être des consommateurs. Les données présentées dans les *Études économiques* montrent que les instances d'autoréglementation ont un rôle qui va souvent bien au-delà de l'assurance de la qualité du service et qu'elles ont tendance à exploiter leur position pour imposer des tarifs trop élevés. À l'extrême, elles limitent l'entrée, en préservant les intérêts des entreprises en place au détriment des clients. Les régimes d'autorisation d'exercice établis par les instances professionnelles peuvent être particulièrement préjudiciables en ce qu'ils limitent l'offre de services et se traduisent souvent par des tarifs plus élevés.

### Graphique 6.5. La publicité pour les services professionnels reste soumise à de fortes restrictions dans certains pays de l'OCDE, 2003<sup>1</sup>

L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



1. Moyenne pour les services comptables, d'architecture, d'ingénierie et juridiques.

Source : OCDE, base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/728204882305>

- La publicité est parfois interdite (graphique 6.5) au motif qu'elle fausse le choix des consommateurs lorsque ceux-ci éprouvent des difficultés à sélectionner un prestataire en raison de la spécificité des services professionnels. Mais les données d'observation montrent que les restrictions à la publicité augmentent les tarifs des services professionnels (Paterson, et autres, 2006). L'interdiction de la publicité a été levée pour quelques services professionnels dans plusieurs pays de l'OCDE.
- Des réglementations hétérogènes d'un pays à l'autre et à l'intérieur même d'un pays peuvent créer des obstacles aux échanges de services et à la mobilité des professionnels. Il apparaît que l'effet d'entrave aux échanges est particulièrement marqué en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Suisse et dans l'Union européenne. Dans plusieurs pays, l'assouplissement des conditions de résidence ou de nationalité favoriserait la mobilité des professionnels. L'Union européenne a néanmoins un programme d'élimination des obstacles à la mobilité des professionnels entre ses États membres.

### Industries de réseau

Établir un juste équilibre entre la réglementation et la concurrence revêt une importance particulière dans les industries de réseau, notamment les télécommunications, l'électricité, le transport aérien et le transport ferroviaire, vu leur rôle économique. La régulation de certains segments des industries de réseau est nécessaire pour empêcher l'abus de pouvoir monopolistique, mais la concurrence devrait être possible sur les autres segments. En pratique, le degré de régulation varie d'un secteur et d'un pays à l'autre. Certains des problèmes que pose l'introduction de la concurrence dans les services traditionnels d'utilité collective – dont un segment non concurrentiel (par exemple, le réseau de téléphonie fixe, le réseau de transport dans l'électricité, ou les voies ferrées) est intégré verticalement à un segment potentiellement concurrentiel – sont similaires pour la plupart de ces secteurs. Au-delà de ces aspects communs, certains de ces secteurs connaissent des problèmes spécifiques.

### *Aspects communs*

Assurer l'accès des tiers au réseau dans des conditions non discriminatoires est crucial pour que la concurrence s'instaure sur les segments concurrentiels des industries de réseau. Dans la plupart des pays, la solution pour obtenir cet accès non discriminatoire a été de séparer le réseau de ses autres composantes et de réglementer les tarifs d'accès. Néanmoins, le degré de séparation des entreprises verticalement intégrées est différent d'un pays à l'autre. La séparation comptable, la plus courante, permet de disposer facilement d'informations sur les coûts pour fixer des tarifs d'accès non discriminatoires. Mais ce type de séparation ne sera probablement pas suffisant pour assurer un accès non discriminatoire, et ce pour deux raisons. La première est que l'autorité de régulation et l'opérateur historique se trouvent dans une situation différente du point de vue de l'information; la deuxième tient à l'absence de comptabilisation du capital pour les opérateurs historiques à capitaux publics (cas, par exemple, de la France, du Japon et de la Norvège). La séparation au niveau de la gestion permet de mieux distinguer les unités et la séparation juridique individualise plusieurs sociétés, mais seule la séparation de la propriété peut faire en sorte que le segment du réseau en situation de monopole naturel ne soit plus incité à favoriser ses entreprises affiliées par rapport aux autres prestataires.

Les autorités de régulation se trouvent confrontées à un autre défi commun : mettre en place les incitations qui conviennent pour que des investissements soient réalisés dans les industries de réseau avec un environnement laissant jouer davantage les forces du marché. L'expansion de ses capacités peut ne pas être dans l'intérêt du propriétaire du réseau si cela nuit à ses possibilités de pratiquer des prix élevés. Une réglementation adéquate des prix peut en principe aider à stimuler l'investissement en nouvelles capacités en assurant une rémunération correcte. Mais une réglementation des prix déficiente peut avoir de graves effets négatifs sur les capacités, comme on a pu le voir dans le secteur de l'électricité en Californie et en Ontario, où les prix de détail étaient plafonnés et la hausse des prix de gros a entamé la rentabilité des distributeurs, ce qui s'est traduit par de faibles dépenses d'investissement. L'incitation à l'investissement peut être également insuffisante lorsque certaines composantes de l'industrie de réseau font l'objet d'une concession et que la durée de la concession est relativement brève.

Un troisième défi s'est posé, celui du financement des obligations de service universel dans les industries de réseau; en effet, sur des marchés plus concurrentiels, ces obligations ne peuvent plus être financées par les segments plus rentables du marché au moyen des subventions croisées traditionnelles. L'expérience des pays montre que le mécanisme de financement le plus adéquat est fonction du nombre des usagers du réseau et des effets redistributifs. La compensation pour le coût de l'obligation de service universel peut être financée par un fonds spécial, auquel les entreprises contribuent (c'est le cas, par exemple, pour l'énergie et les télécommunications en France et pour les télécommunications en Allemagne, en Autriche, en Italie et au Japon). Plusieurs pays considèrent toutefois que le service universel a suffisamment de retombées positives (image, gisement potentiel de consommateurs rentables, etc.) pour que celles-ci compensent son coût sans qu'une aide financière supplémentaire soit nécessaire. Lorsqu'une indemnisation est jugée nécessaire, son niveau est fixé sur appel d'offres (Allemagne et Danemark, par exemple).

La propriété publique et le contrôle étatique des industries de réseau sont en recul dans la plupart des pays de l'OCDE depuis quelques années. Les concurrents privés jouant un rôle de plus en plus grand dans les industries de réseau, l'enjeu essentiel est maintenant

d'assurer des conditions égales de concurrence entre les entreprises contrôlées par l'État et les entreprises privées d'une part, et entre les entreprises nationales et les entreprises étrangères d'autre part. L'expérience montre qu'il est crucial que toutes les entreprises opèrent dans le même environnement juridique et réglementaire, quel que soit leur régime de propriété. Comme on l'a indiqué précédemment, les entités contrôlées par une autorité publique sont exemptées du droit de la concurrence dans certains pays (l'Australie et les États-Unis, par exemple). Dans d'autres pays, la garantie de l'État (notamment la France et l'Irlande) et le régime fiscal préférentiel dont bénéficient les entreprises publiques (France et Japon, par exemple) faussent la concurrence.

Un pouvoir réglementaire faible ou une indépendance insuffisante des autorités sectorielles de régulation peuvent entraver la mise en place de conditions égales de concurrence entre les divers acteurs. Lorsque la propriété publique prédomine aussi bien pour le réseau que pour les segments concurrentiels du marché, il est particulièrement difficile d'instaurer une régulation indépendante, car la puissance publique est à la fois propriétaire et régulateur (Allemagne, Australie, Canada, France, par exemple).

### **Aspects sectoriels**

**Télécommunications**<sup>5</sup>. L'ouverture des segments concurrentiels à de nouveaux entrants et les énormes progrès technologiques ont fait baisser les tarifs des télécommunications dans les pays de l'OCDE. L'un des principaux défis qui restent à relever est d'empêcher l'opérateur du réseau de limiter la concurrence sur les segments concurrentiels. La séparation (au niveau comptable ou au niveau de la gestion) entre le segment non concurrentiel et les segments concurrentiels ne garantit pas en elle-même un accès non discriminatoire des tiers au réseau de base si les tarifs d'accès ne sont pas réglementés. On a pu constater que les tarifs d'accès élevés entravaient la concurrence potentielle dans des pays comme l'Australie, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, la Norvège et la Suisse. L'une des mesures les plus courantes pour favoriser la concurrence a été le dégroupage de la boucle locale (c'est-à-dire qu'on a fait en sorte que les concurrents puissent utiliser le réseau local de l'opérateur historique), stratégie qui a été adoptée dans la plupart des pays de l'OCDE. Les progrès dans la concurrence entre les réseaux locaux (c'est-à-dire par la création de réseaux concurrents de celui de l'opérateur historique) sont plus limités dans la plupart des pays de l'OCDE, sauf notamment en Australie, en Corée, au Danemark, aux États-Unis et au Royaume-Uni. La concurrence intermodale, en particulier celle des fournisseurs de services mobiles et des câblo-opérateurs, a été décisive pour intensifier la concurrence sur les marchés des télécommunications. L'un des principaux obstacles à la concurrence tient au fait que l'opérateur de téléphonie mobile détermine les tarifs que les autres prestataires de services doivent payer pour la terminaison de l'appel sur leur réseau. La solution peut être de réglementer les prix de terminaison d'appel.

**Électricité**. La concurrence dans le secteur de l'électricité ne s'est développée que lentement, en partie à cause de l'étroite intégration dans ce secteur et de l'impossibilité de concurrence entre réseaux. La condition préalable la plus importante pour la concurrence est la séparation du réseau de transport, afin d'empêcher les entreprises intégrées de production et de transport d'électricité d'abuser de leurs avantages sur le plan de l'information et d'accorder l'accès au réseau dans des conditions discriminatoires. Un certain degré de séparation a été réalisé dans la plupart des pays de l'UE, mais les entreprises d'électricité restent verticalement intégrées, en particulier en Allemagne, en Australie, au Canada, en Corée, en Espagne, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et en Suisse. La séparation de la

production et du transport est également décisive pour la concurrence, car c'est un moyen d'obtenir que les tarifs reflètent les coûts et d'éliminer les subventions croisées. Malgré tout, elle ne sera pas toujours suffisante pour stimuler la concurrence si les entreprises en compétition dans la production ne sont pas suffisamment nombreuses, car les entreprises dominantes peuvent agir sur les prix de l'électricité en limitant la production, comme cela s'est produit dans le passé aux États-Unis et aux Pays-Bas. Une intégration plus étroite des marchés nationaux et internationaux de l'électricité se révèle très utile pour affaiblir le pouvoir des entreprises de services d'utilité collective en position dominante.

*Transport aérien.* La concurrence dans le transport aérien de voyageurs a joué rapidement avec l'élimination des obstacles à l'entrée. La déréglementation a favorisé une multitude de pratiques novatrices qui ont entraîné une amélioration de la productivité et une baisse des prix : on a vu se mettre en place un système de transport aérien par lequel les aéroports locaux desservent un aéroport central qui assure les vols longue distance (système de la plaque tournante), ce qui multiplie la fréquence des vols et facilite l'apparition de transporteurs à bas coûts. Pour faire face aux pressions concurrentielles, certains transporteurs nationaux ont réduit leurs coûts et baissé leurs tarifs sur les segments les plus concurrentiels du marché, pour s'aligner sur ceux des transporteurs à bas coûts. D'autres transporteurs nationaux ont noué des alliances stratégiques, ou sont sortis du marché. Malgré l'intensification récente de la concurrence dans le transport aérien, les restrictions à la propriété, à l'accès aux créneaux horaires, aux services au sol ainsi qu'aux services intérieurs font encore obstacle à une concurrence plus vigoureuse. Les restrictions aux prises de participation étrangères et l'accès limité des transporteurs étrangers aux aéroports nationaux ou aux liaisons intérieures en l'absence d'accord multilatéral de « ciel ouvert » ou de droits de cabotage réduisent la concurrence dans la plupart des pays. De plus, l'attribution des créneaux horaires selon des modalités qui ne font pas intervenir les mécanismes du marché (presque tous les aéroports, Atlanta faisant figure d'exception), la fourniture des services au sol dans des conditions non concurrentielles (notamment Belgique, France, Japon et Norvège) et un régime de propriété publique des infrastructures aéroportuaires (en particulier Finlande, France, Japon et Norvège) entravent la concurrence.

*Chemins de fer.* Un certain degré de démantèlement des entreprises ferroviaires verticalement intégrées est souhaitable pour que la concurrence puisse jouer, mais les réformes doivent être soigneusement conçues en tenant compte de la situation spécifique du pays (notamment en ce qui concerne les possibilités de concurrence sur les liaisons parallèles et la concurrence des autres modes de transport de voyageurs à longue distance) si l'on veut éviter un échec réglementaire. De nombreux pays ont réalisé des gains d'efficacité dans les chemins de fer en assouplissant les restrictions réglementaires, et tout particulièrement en diminuant les barrières à l'entrée (notamment Australie, Danemark, Italie et Suisse) ou en améliorant la structure du marché (par exemple, Allemagne, Danemark, Italie et Pays-Bas), surtout pour le transport de marchandises. L'entrée de nouveaux prestataires est maintenant possible en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en France, en Hongrie, en Italie, en Norvège et en Suède, entre autres, grâce à la séparation comptable ou juridique du réseau. Mais la déréglementation des chemins de fer est controversée, car on n'a pas toujours réglé la question des incitations à l'investissement en infrastructures, dans un contexte de marché. Les autorités du Royaume-Uni se sont trouvées en particulier confrontées à ce problème après la privatisation des chemins de fer, faute de répartition claire des compétences pour l'investissement dans les voies ferrées et faute d'incitation à investir dans le matériel roulant, en partie du fait de la faible durée des concessions.

## Notes

1. Ce chapitre s'inspire de la synthèse des examens par pays de l'OCDE consacrés à la concurrence et à la réglementation des marchés de produits; voir Høj et autres (2007).
2. Ces mesures doivent être, par exemple, asymétriques (le premier membre de l'entente à fournir des éléments de preuve doit pouvoir tabler sur un traitement bien plus clément que les membres qui se manifesteront ultérieurement le cas échéant) et transparentes pour inciter à la défection. Trop peu de différence de traitement entre la première défection et les défections ultérieures (ce qui paraît être le cas notamment au Danemark et en France) peut nuire à l'intérêt crucial d'être le premier à faire défection. La promesse de clémence risque de ne pas être crédible si les conditions qui l'entourent sont incertaines ou si elles peuvent être annulées par d'autres instances, comme c'est le cas, par exemple, au Danemark et en Irlande.
3. Le secteur agricole, où plusieurs pays de l'OCDE maintiennent des obstacles à la concurrence, n'est pas pris en compte en détail.
4. Cet indicateur couvre les restrictions aux prises de participation étrangères, les procédures spéciales de filtrage qui ne s'appliquent qu'aux investisseurs étrangers et les réglementations qui visent les entreprises étrangères postérieurement à l'entrée, notamment celles qui ont trait à la nationalité des administrateurs et au contenu minimal en produits locaux.
5. En ce qui concerne les questions réglementaires sur les marchés des télécommunications, voir OCDE (2006).

## Bibliographie

- Acemoglu, D., P. Aghion et F. Zilibotti (2003), « Distance to frontier, selection and economic growth », *NBER Working Paper*, n° 9066.
- Aghion, P. et R. Griffith (2005), *Competition and Growth – Reconciling Theory and Evidence*, The MIT Press, Cambridge.
- Ahn, S. (2002), « Competition, innovation and productivity growth: A review of theory and evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 317.
- Bassanini, A. et E. Ernst (2002), « Labour market institutions, product market regulation and innovation: Cross country evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 316.
- Bassanini, A. et S. Scarpetta (2001), « Les moteurs de la croissance dans les pays de l'OCDE : analyse empirique sur des données de panel », *Revue économique de l'OCDE*, n° 33.
- Blanchard, O. et F. Giavazzi (2003), « Macroeconomic effects of regulations and deregulation in goods and labour markets », *Quarterly Journal of Economics*, 118, vol. 188, n° 3.
- Conway, P., V. Janod et G. Nicoletti (2005), « Product market regulation in OECD countries: 1998 to 2003 », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 419.
- Dobson, P. et M. Waterson (1999), « Retailer power: Recent developments and policy implications », *Economic Policy*, n° 28.
- Høj, J., M. Jimenez, M. Maher et G. Nicoletti (2007), « Product market competition in OECD countries: A synthesis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître.
- Koyama, T. et S. Golub (2006), « OECD's FDI regulatory restrictiveness index: Revision and extension for more economies », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 525.
- Nickell, S. (1996), « Competition and corporate performance », *Journal of Political Economy*, vol. 104, n° 4.
- Nicoletti, G., A. Bassanini, E. Ernst, S. Jean, P. Santiago et P. Swaim (2001), « Product and labour market interactions in OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 226.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2003), « Regulation, productivity and growth: OECD evidence », *Economic Policy*, n° 36.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2005), « Product market reforms and employment in OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 472.
- OCDE (2003), *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2006), *Perspectives des technologies de l'information*, Paris.

Paterson, I., M. Fink et A. Ogus (2003), « Economic impact of regulation in the field of liberal professions in different member states », Institute for Advanced Studies, Vienne.

Scarpetta, S. et T. Tressel (2002), « Productivity and convergence in a panel of OECD industries: Do regulations and institutions matter? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 342.

PARTIE II  
*Chapitre 7*

**La mise en œuvre  
des réformes structurelles :  
quels sont ses déterminants?**

*Ces dernières décennies, un grand nombre de pays de l'OCDE ont entrepris des réformes structurelles sur leurs marchés de produits et sur leur marché du travail afin d'intensifier la concurrence et d'accélérer la productivité. Certaines de ces réformes ont été couronnées de succès; d'autres, victimes d'une vive opposition politique, n'ont pas vu le jour ou ont été reportées. À partir des analyses empiriques récentes de l'OCDE consacrées aux réformes structurelles qu'ont réalisées dans le passé les pays membres, ce chapitre met en lumière les facteurs qui déterminent la faisabilité politique des réformes. On examinera comment les gouvernements réformateurs peuvent faciliter l'exécution des changements souhaités des politiques et des institutions en concevant soigneusement le processus de réforme.*

## Introduction

Dans toute la zone de l'OCDE, les gouvernements s'attachent à réaliser des réformes structurelles pour renforcer la croissance, l'emploi et les finances publiques. On reconnaît en outre généralement que, pour atteindre ces objectifs, de nombreux pays doivent procéder à de vastes réformes structurelles. Or, les progrès sont inégaux d'un pays et d'un secteur à l'autre. Cela tient notamment à d'éventuels arbitrages avec des objectifs non économiques parfaitement valables. Mais les différences du point de vue de l'intensité, de la portée et du calendrier des réformes reflètent aussi les contraintes politiques. Parce que les réformes, tout en améliorant le bien-être global, ont également tendance à modifier sa répartition au sein de la société, il s'est révélé difficile de réunir le consensus électoral nécessaire en faveur des réformes. Mieux comprendre les facteurs de résistance aux réformes et trouver les moyens d'y remédier, tel est l'objet d'un nouveau champ de recherche, « l'économie politique des réformes structurelles », auquel l'OCDE a consacré récemment plusieurs études.

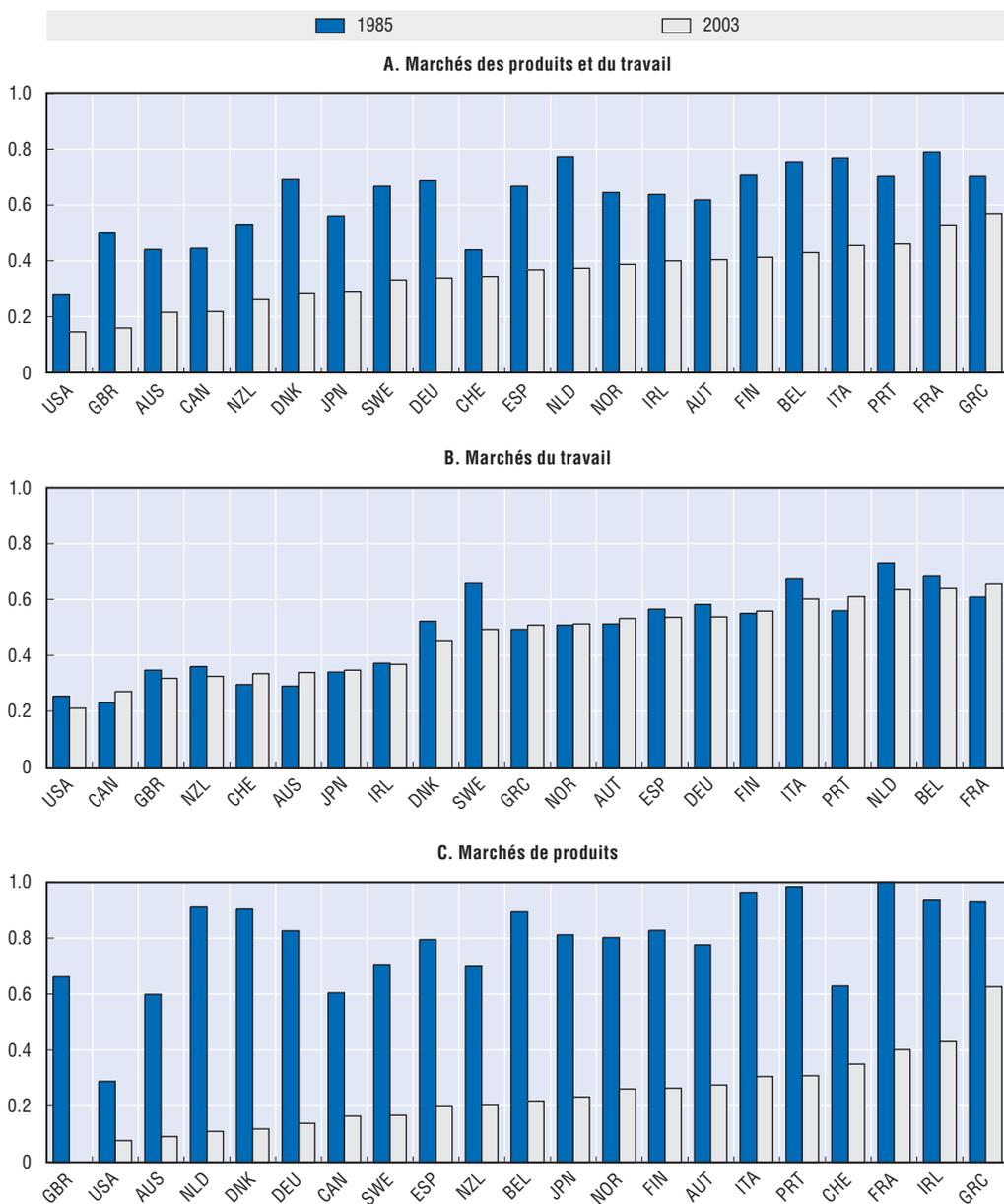
C'est sur ces problèmes d'économie politique que porte le présent chapitre, qui examine d'abord brièvement le profil des réformes dans les pays de l'OCDE avant de dresser le bilan des recherches récentes de l'OCDE sur la façon dont les conditions économiques et politiques peuvent influencer le cours des réformes des marchés de produits et du marché du travail<sup>1</sup>. Enfin, on formulera une série de conclusions à propos des stratégies de réforme de nature à multiplier les chances de succès des politiques qui visent à renforcer la croissance.

## Le chemin sinueux de la réforme structurelle

La réforme structurelle a progressé dans les pays de l'OCDE ces deux dernières décennies (OCDE, 2005, 2006a et chapitre 1). Au cours de cette période, la séquence des réformes a généralement été la suivante : les réformes dans le secteur des échanges, de l'investissement direct étranger et des marchés de capitaux ont généralement précédé les réformes intérieures des marchés de produits (FMI, 2004; Høj et autres 2006). De plus, les réformes des marchés de produits ont souvent précédé les réformes du marché du travail (Brandt et autres 2005).

Toutefois, la réforme n'a pas progressé au même rythme dans les différents pays et secteurs (graphique 7.1). Les réformes ont le plus souvent été de grande ampleur sur les marchés de produits, où la concurrence s'est intensifiée, mais plus limitées et plus hésitantes sur le marché du travail. Surtout dans les grands pays d'Europe continentale et au Japon, les réformes du marché du travail ont eu principalement pour résultat de réduire le coin fiscal et de mettre en place un régime plus souple de contrats à durée déterminée. Ces réformes ont souvent interagi avec d'autres éléments – notamment une stricte réglementation de l'embauche et du licenciement pour les autres contrats de travail – en créant un marché du travail dual, certaines catégories étant très protégées, alors que les perspectives d'emploi sont précaires pour les autres catégories qui ont un faible lien avec

Graphique 7.1. **Les rigidités de politiques structurelles en 1985 et en 2003**  
Indicateurs synthétiques des politiques des marchés de produits et du travail<sup>1</sup>



1. L'indicateur pour les marchés de produits couvre les réglementations qui limitent la concurrence dans l'énergie, les transports et les communications. L'indicateur pour le marché du travail prend en compte la protection de l'emploi, les régimes de prestations, les taux implicites d'imposition du travail à un âge avancé et le coïnc fiscal sur le travail. Tous les indicateurs sont normalisés sur une échelle allant de 0 à 1, où 1 indique le degré le plus élevé de rigidité. L'indicateur global qui figure dans la partie A est une moyenne pondérée des indicateurs qui figurent dans les parties B et C, chaque indicateur ayant une pondération égale.

Source : Conway et Nicoletti (2006) en ce qui concerne l'indicateur pour les marchés de produits; Høj et autres (2006), en ce qui concerne l'indicateur pour le marché du travail.

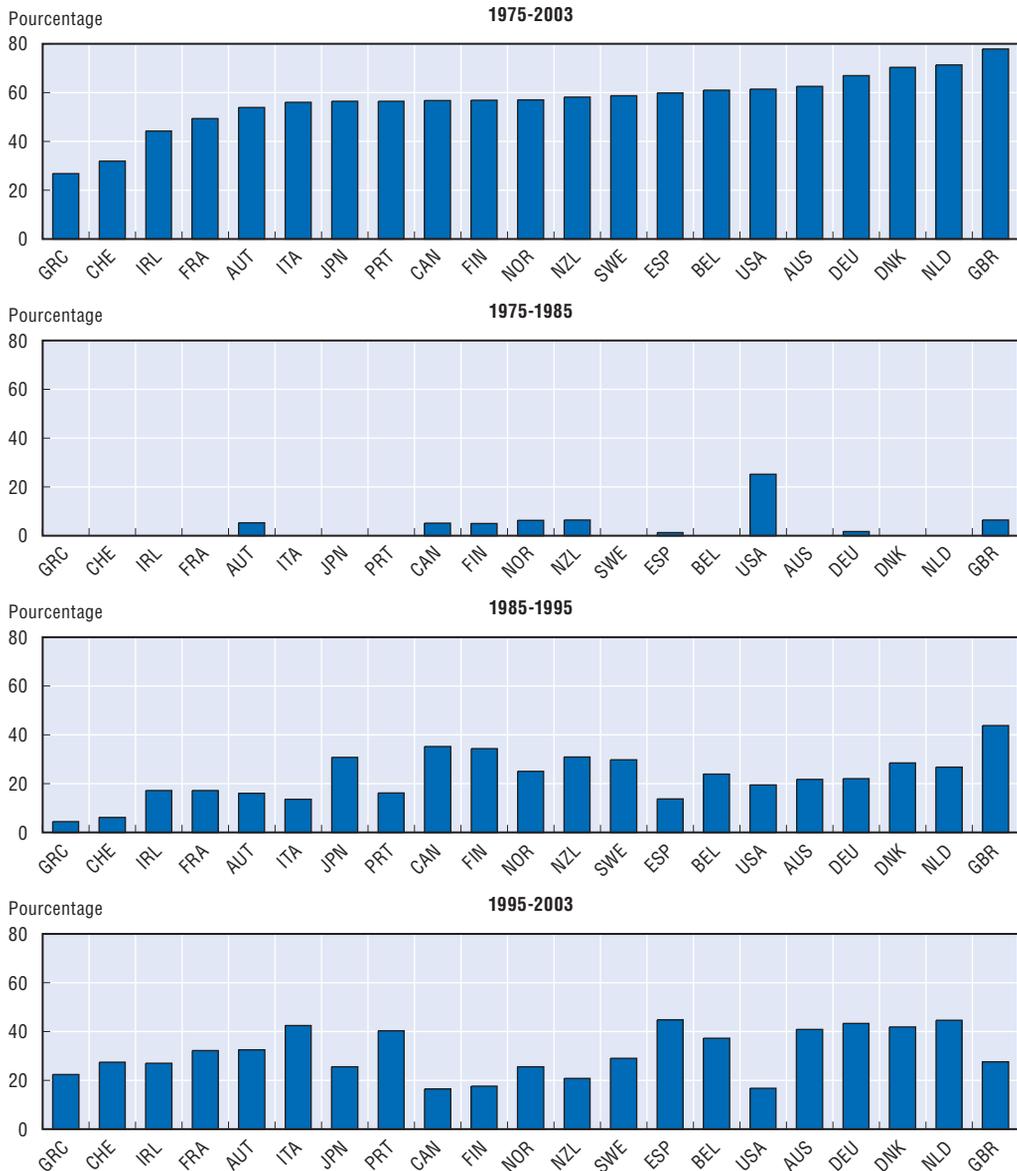
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/075524076183>

le marché du travail (en particulier les jeunes et les femmes). En ce qui concerne les marchés de produits, l'intensité et le rythme des réformes ont été différents d'un pays et d'un secteur à l'autre, quelques pays (les États-Unis et les autres pays anglophones ainsi

que plusieurs petits pays européens) entamant leurs réformes avant le milieu des années 80, alors que les grands pays d'Europe continentale n'ont entrepris leurs réformes, à divers degrés, que durant la dernière décennie (graphique 7.2). En outre, dans un grand nombre de pays de l'OCDE, certains secteurs non manufacturiers (transport routier de marchandises, transport aérien) ont été ouverts assez tôt à la concurrence, tandis que dans d'autres secteurs (énergie, services postaux et chemins de fer), la réglementation entrave encore la concurrence, comme on l'a vu au chapitre 6<sup>2</sup>.

### Graphique 7.2. Chronologie des réformes des marchés de produits

Réduction en pourcentage de la réglementation globale des marchés de produits<sup>1</sup>



1. Mesurée comme la variation en pourcentage de l'indicateur pour les marchés de produits (défini dans le graphique 7.1). Les pays sont classés en fonction de leur effort global de réforme au cours de la période 1975-2003.

Source : Conway et Nicoletti (2006).

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/105015056512>

Ces profils inégaux de réforme ont plusieurs origines. La situation de départ, les préférences collectives et – dans le cas des marchés de produits – l'évolution technologique ont sans doute influé sur la faisabilité et le calendrier des réformes dans les différents pays et secteurs<sup>3</sup>. Mais ce sont les difficultés politiques auxquelles les réformes se sont heurtées aux stades de l'adoption et de l'exécution qui constituent l'explication la plus courante. De fait, même si les responsables avaient clairement identifié les réformes nécessaires, il a souvent été très difficile de les imposer. Dans plusieurs cas, surtout durant les années 80 et au début des années 90, la tâche a été d'autant plus complexe qu'il a fallu conjuguer réforme structurelle et assainissement budgétaire.

Les obstacles politiques à la réforme sont de deux ordres. Dans certains cas, les objectifs d'efficacité économique se heurtent à l'attachement aux politiques en vigueur des individus ou groupes visés par la réforme. Cet attachement peut mettre en jeu les notions d'équité (par exemple, pour la protection contre le licenciement arbitraire), de sécurité (comme pour l'assurance chômage) et de continuité (cas des mesures visant à assurer l'approvisionnement en produits et services essentiels). Parfois, la crainte d'une remise en cause de ces valeurs suscite également l'opposition de groupes qui ne sont pas directement concernés par le changement de politique. Ces préoccupations sont particulièrement vives lorsque la stratégie de réforme doit modifier les régimes d'aide au revenu et la réglementation de l'embauche et du licenciement.

Mais, le plus souvent, c'est le décalage entre le coût réel ou perçu des réformes et leurs avantages qui suscite l'opposition. Fréquemment, les réformes ont un coût très visible essentiellement pour certains groupes bien identifiables (par exemple, les entreprises et les travailleurs en place dans un secteur ou bénéficiant d'un régime contractuel particulier), alors que leurs avantages se font généralement sentir plus tard, peuvent être considérés comme plus incertains et sont plus largement répartis dans la société (par exemple, entre les consommateurs ou entre les individus qui pourront obtenir un nouvel emploi ou les entreprises qui pourront se créer)<sup>4, 5</sup>. En général, les individus qui ont le sentiment d'être les perdants des réformes – soit parce qu'elles leur supprimeront certains avantages (cas de la disparition d'un monopole légal)<sup>6</sup>, soit parce qu'elles se traduiront par un coût transitoire (notamment en cas de perte temporaire d'un emploi) – représentent pour les réformateurs l'obstacle majeur en termes d'économie politique.

### Quels sont les facteurs qui influent sur les progrès de la réforme structurelle?

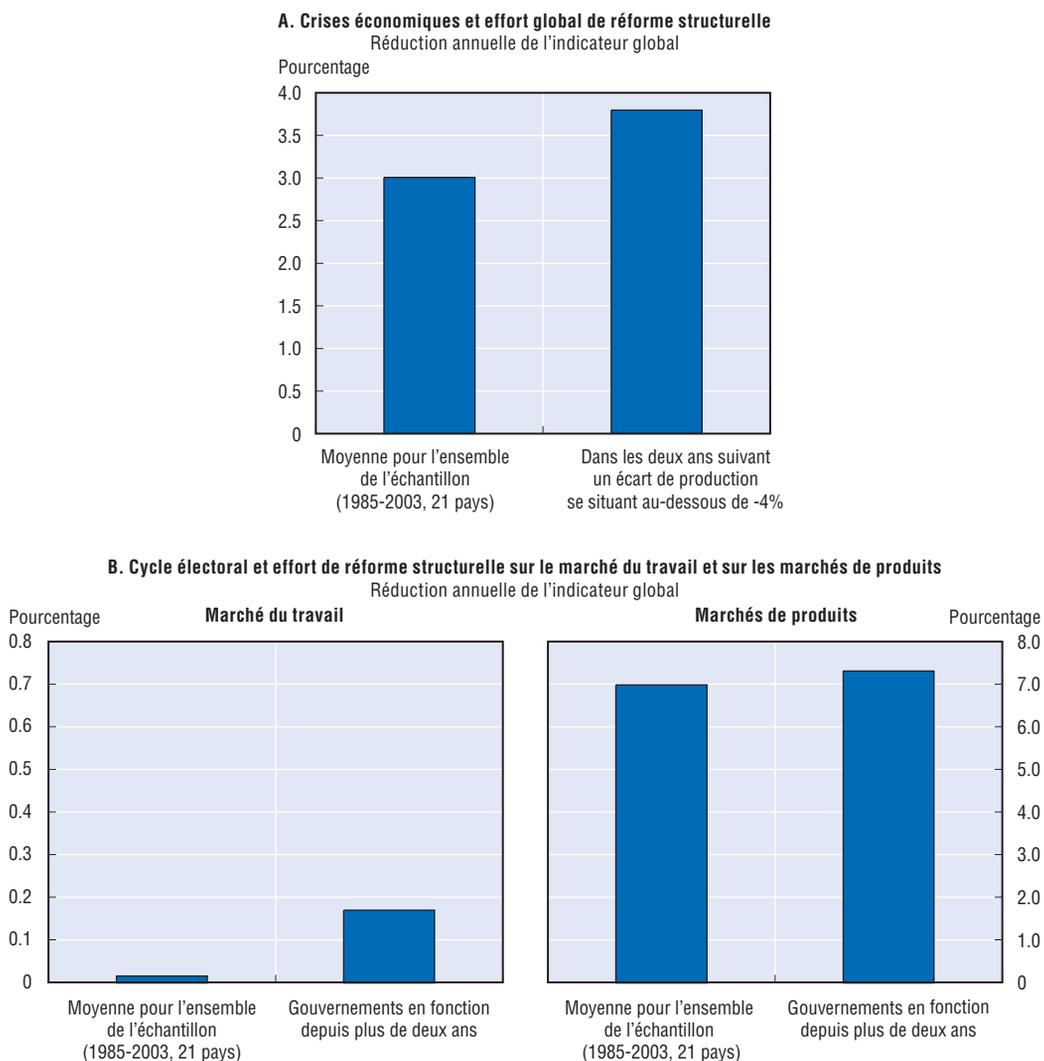
Les difficultés politiques de mise en œuvre des réformes sont fréquentes, mais leur intensité et la capacité des réformateurs d'y remédier sont fonction d'un grand nombre de facteurs qui déterminent généralement le champ et la trajectoire des réformes dans chaque pays. Certains des facteurs qui influent sur les réformes ne peuvent être maîtrisés par les pouvoirs publics ou entraîneraient un coût collatéral non souhaitable s'ils étaient délibérément exploités. Mais l'aptitude à opérer un changement dépend aussi de la façon dont les réformes sont conçues et exécutées. Le calendrier, le champ et les modalités de l'effort de réforme, de même que les interactions avec la politique macroéconomique et les interrelations entre les mesures structurelles mêmes, sont les instruments sur lesquels les gouvernants peuvent en principe s'appuyer pour promouvoir un consensus autour d'un programme de réforme structurelle.

### Certains des facteurs qui influent sur la réforme échappent aux gouvernements

Une profonde récession économique s'accompagne généralement d'une action réformatrice plus intensive (graphique 7.3, partie A). Cela est confirmé par les analyses empiriques au niveau international, qui montrent que la réforme structurelle est souvent lancée en période de crise<sup>7</sup>. En effet, une crise affaiblit sans doute l'opposition aux réformes en faisant clairement apparaître que les politiques mises en œuvre jusqu'alors ne sont pas viables. À cet égard, on peut citer comme exemples le Royaume-Uni à la fin des années 70, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande dans les années 80 et l'Italie au début des années 90. Une mauvaise performance économique peut largement influencer sur l'exécution de réformes : Duval et Elmeskov (2005) concluent qu'un écart de production qui se situe au-dessous de -4 % augmente d'environ un tiers la probabilité qu'au moins une grande

#### Graphique 7.3. Crises, cycle électoral et progrès de la réforme sur le marché du travail et sur les marchés de produits

Réduction annuelle en pourcentage des indicateurs synthétiques des politiques concernant le marché du travail et les marchés de produits<sup>1</sup>



1. Les indicateurs sont définis dans le graphique 7.1.

réforme structurelle soit réalisée sur les marchés de produits et sur le marché du travail<sup>8</sup>. Bien entendu, cette régularité empirique n'a guère d'utilité pour les gouvernants, car subir une grave crise ne saurait être une façon productive de promouvoir une réforme structurelle. Malgré tout, savoir qu'une profonde récession ouvre des possibilités de réforme peut servir à concevoir une sortie de crise qui sera réussie.

Les réformes sont en outre fonction du cycle politique. Les effets bénéfiques de la réforme se faisant sentir avec un certain décalage, alors que les coûts sont généralement supportés au départ, le calendrier électoral peut influencer sur l'ampleur du changement voulu par le gouvernement. En principe, un début de mandat devrait être plus propice à des réformes. Dans la pratique, peut-être à cause des délais politiques et du temps qu'exige leur exécution, les réformes structurelles dans les pays de l'OCDE sont généralement allées crescendo à mi-mandat<sup>9</sup>. Comme le montre le graphique 7.3 (partie B), tel a été tout particulièrement le cas pour les réformes du marché du travail, peut-être parce qu'il a fallu acquérir l'expertise indispensable. L'une des conséquences est que la stabilité politique tend à être un préalable de la réforme. De plus, les analyses empiriques indiquent en moyenne que les gouvernements de centre-gauche ont été moins enclins à mettre en œuvre des réformes du marché du travail qui, en dehors de l'impact qu'on en attend sur l'efficacité économique, sont perçues comme pouvant nuire à l'équité (Høj et autres, 2006).

D'autres effets que des gouvernements ne maîtrisent pas à court terme et qui peuvent avoir une incidence sur la propension à la réforme structurelle sont l'évolution démographique et la taille du pays. Mais ces effets sont moins nets. L'impact du vieillissement sur la mise en œuvre de réformes est par principe ambigu, mais les données empiriques limitées dont on dispose laissent penser que le vieillissement pourrait déclencher au moins certains types de réformes structurelles, surtout sur les marchés de produits<sup>10</sup>. La taille du pays peut être également importante; en effet, on constate que, parfois, les petits pays entreprennent plus de réformes, comme cela a été le cas en Europe continentale ces deux dernières décennies. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela : une population plus homogène, qui peut faciliter la prise de décision, et une plus grande ouverture aux échanges commerciaux, qui intensifie les pressions concurrentielles et fait moins craindre que la réforme structurelle crée un déséquilibre entre l'offre et la demande globales (voir ci-après).

### ***L'action des gouvernements peut « huiler » les rouages de la réforme***

#### ***Un solide ancrage monétaire et un budget sain peuvent faciliter les réformes***

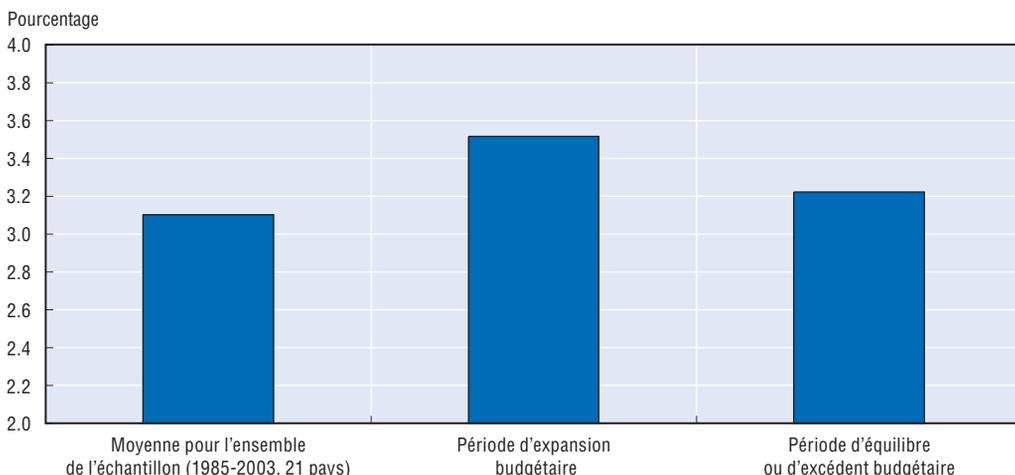
La politique macroéconomique peut jouer un grand rôle en accompagnant la réforme structurelle et donc en la facilitant. En effet, la réforme structurelle risque de modifier l'équilibre entre l'offre et la demande, et ce sont la politique monétaire et la politique budgétaire qui pourront rétablir plus rapidement cet équilibre. Par exemple, les réformes qui font baisser le taux de chômage structurel (NAIRU) et augmentent donc la production potentielle ne se doubleront pas toujours immédiatement de l'accroissement correspondant de la demande. De fait, l'inverse pourra se produire si la réforme structurelle accentue l'incertitude et développe l'épargne de précaution<sup>11</sup>. Un certain délai pourra donc s'écouler avant que le chômage effectif tombe au niveau du nouveau NAIRU. La perspective d'un ajustement aussi lent risque de décourager d'emblée d'entreprendre cette réforme structurelle.

Il y a tout lieu de considérer que la politique monétaire peut contribuer à préserver l'équilibre entre l'offre et la demande globales à la suite d'une réforme structurelle. Une politique monétaire ancrée sur un objectif intérieur s'assouplirait si un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande devait avoir un effet déflationniste. L'existence de ce « filet de sécurité » devrait en théorie faciliter la mise en œuvre de la réforme structurelle<sup>12</sup>. Une politique monétaire à ancrage externe – notamment un objectif de taux de change, un mécanisme de caisse d'émission ou la participation à une union monétaire – ne saurait constituer un tel « filet de sécurité », sauf si les réformes sont coordonnées entre les pays et si des pressions déflationnistes se produisent dans la zone à monnaie commune (ou à taux de change commun). Un tel ancrage monétaire peut néanmoins inciter à entreprendre une réforme structurelle<sup>13</sup>. L'une des raisons est qu'en général la politique monétaire de l'union monétaire ne remédie pas aux pertes de compétitivité subies par les différents membres de l'union. Les simulations sur modèles montrent que, dans ce contexte, les petites économies ouvertes devraient être vivement incitées à réformer, car ce sont elles qui bénéficieront le plus des gains corrélatifs de compétitivité (Hoeller et Giorno, 2006). Du point de vue empirique, aucun élément déterminant ne permet de conclure qu'un ancrage externe facilite ou entrave la réforme structurelle en général, mais il ressort de certaines observations que l'autonomie en matière de politique monétaire peut être utile pour les grandes réformes structurelles<sup>14</sup>.

Alors que les données empiriques sont contrastées lorsqu'il s'agit de savoir quelle est l'influence de la politique monétaire sur le profil des réformes structurelles, elles sont plus nettes quant au soutien que peut apporter la politique budgétaire, mais la nature précise de ce rôle budgétaire est différente d'un pays à l'autre. Si la politique budgétaire joue un rôle, c'est parce que, comme la politique monétaire, elle peut faciliter la réforme structurelle via la régulation de la demande. C'est ce qui peut expliquer pourquoi Høj et autres (2006) et Duval (2005) concluent que les réformes structurelles s'amplifient en période d'expansion budgétaire, alors qu'elles sont moins nombreuses en période de contraction budgétaire, un résultat empirique illustré dans le graphique 7.4. Avec un

#### Graphique 7.4. Politique budgétaire et progrès des réformes sur le marché du travail et sur les marchés de produits

Variation annuelle en pourcentage de l'indicateur synthétique des politiques concernant le marché du travail et les marchés de produits<sup>1</sup>



1. L'indicateur est défini dans le graphique 7.1.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/583351804247>

raisonnement similaire, on peut comprendre pourquoi ces études concluent à un lien entre une situation de départ budgétaire saine et le lancement de réformes, surtout pour certaines composantes du marché du travail (en particulier, les régimes de prestations et le coin fiscal sur le travail) : il y a d'autant plus de possibilités d'accompagnement budgétaire que les finances publiques sont solides. Par conséquent, l'assainissement budgétaire peut certes rendre difficiles des réformes structurelles simultanées – notamment parce qu'elles entament le capital politique du gouvernement – mais il peut préparer le terrain de réformes futures au fur et à mesure du rétablissement de l'équilibre budgétaire<sup>15</sup>. Comme le montre le graphique 7.4, l'impact quantitatif de la politique budgétaire sur la réforme n'est probablement pas très marqué; selon les estimations, la probabilité de grandes réformes augmente de 3 à 5 % lorsqu'un pays améliore son excédent budgétaire de deux points de PIB environ. Comme exemple de cette séquence de mesures, on peut citer l'expérience du Danemark et de l'Irlande, qui ont diminué le coin fiscal sur le travail et libéralisé les marchés de produits après leur ample assainissement budgétaire des années 80.

Toutefois, les résultats empiriques concernant la politique budgétaire pourraient traduire des facteurs autres que son rôle dans la régulation de la demande. En particulier, pour vaincre la résistance des groupes opposés aux réformes, une compensation financière ou le maintien d'avantages acquis pourront être nécessaires, ce qui risque d'aboutir à un assouplissement budgétaire et d'exiger une marge de manœuvre budgétaire suffisante. Que ce soit le motif se rattachant à la régulation de la demande ou celui ayant trait à la compensation qui explique le lien empirique entre la politique budgétaire et la réforme structurelle, l'environnement actuel, caractérisé par d'importants déficits budgétaires et la nécessité d'un assainissement des finances publiques, ne paraît pas très propice à la réforme structurelle. Cela étant, dans le cas des pays de l'UE, la révision de 2005 du Pacte de stabilité et de croissance ouvre la possibilité, en cas de réforme structurelle, de dépasser le plafond de déficit de Maastricht et permet donc en principe de « huiler » les rouages de cette réforme via la politique budgétaire<sup>16</sup>.

### ***Les réformes structurelles peuvent avoir des effets synergiques***

Comme on l'a vu au chapitre 4 et dans OCDE (2006b), de nombreux éléments montrent que la libéralisation dans certains domaines entraîne une plus forte probabilité de libéralisation ultérieure dans d'autres. À un niveau très général, il ressort des estimations que la probabilité de réforme dans un domaine augmente de plus de 5 % lorsque des réformes ont déjà été effectuées dans d'autres domaines (Duval et Elmeskov, 2005). En principe, on peut tirer parti de ces interactions entre politiques pour mettre en œuvre la réforme structurelle, pour autant qu'il soit possible de déterminer certains domaines où il est plus facile de progresser, de manière que ces progrès facilitent la réforme d'autres politiques. On illustrera ci-après ce raisonnement par quelques exemples. Mais la prudence s'impose : les conclusions qu'on peut tirer des données empiriques se fondent essentiellement sur l'établissement de relations de causalité à partir de l'expérience moyenne des pays de l'OCDE, ces relations de causalité n'étant pas nécessairement valables dans tous les cas.

Si l'on considère le passé, la libéralisation des échanges internationaux et des flux financiers a généralement précédé les autres réformes<sup>17</sup>. Cela peut traduire le fait que les réformes dans ces domaines sont relativement faciles à réaliser, même si c'est sans doute moins le cas lorsque cette libéralisation a des conséquences sur le marché du travail ou exige

d'accorder aux étrangers des droits de contrôle sur les entreprises. La réforme dans le secteur financier peut induire des réformes dans d'autres secteurs parce que, les marchés de capitaux s'étoffant et le contrôle des sociétés étant plus rigoureux, les entreprises sont généralement incitées à accroître leur rentabilité, à laquelle nuit parfois une coûteuse réglementation des marchés de produits et du marché du travail. Par conséquent, la libéralisation financière devrait faire pression dans le sens d'une réforme de cette réglementation. Mais, dans la pratique, c'est seulement pour quelques secteurs qu'on a pu établir l'existence d'un lien empirique entre la libéralisation des marchés de capitaux et les autres réformes<sup>18</sup>.

Les données d'observation sont plus probantes en ce qui concerne un effet de l'environnement externe des marchés de produits sur les politiques mises en œuvre au niveau national. Cet environnement comprend, entre autres, les politiques des autres pays qui ont trait au marché du travail et aux marchés de produits, les obstacles douaniers et la participation aux activités des organisations internationales. Par exemple, les estimations de l'OCDE montrent que l'impact de ces facteurs peut expliquer en grande partie la libéralisation qu'on a pu observer sur les marchés des télécommunications de l'OCDE ces deux dernières décennies. Plusieurs mécanismes entrent en jeu. La libéralisation à l'étranger peut en elle-même être une source d'inspiration. De plus, de même que la libéralisation du commerce intérieur, elle peut intensifier les pressions concurrentielles qui s'exercent sur les entreprises nationales et renforcer ainsi le camp des réformateurs. La participation à l'UE et le programme de marché unique ont également souvent été l'occasion de réformes du marché intérieur; on constate aussi que l'ALENA a exercé sur les politiques commerciales un effet de libéralisation. On peut donc penser que, rétrospectivement, la coopération internationale pour la libéralisation a grandement contribué à l'élan de la réforme structurelle<sup>19</sup>.

Il se dégage de plusieurs études un constat empirique relativement solide, à savoir que la libéralisation des marchés de produits est souvent suivie d'une libéralisation du marché du travail. Les estimations de l'OCDE montrent qu'un cinquième environ de l'écart entre les marchés du travail des pays de l'OCDE les plus réglementés et les moins réglementés pourrait tenir aux différences du point de vue de la rigueur de la réglementation des marchés de produits. L'une des raisons est qu'avec une plus vive concurrence sur les marchés de produits, qui comprime leurs marges bénéficiaires, les entreprises sont moins à même de dégager des bénéfices excessifs. Et cela sape les institutions du marché du travail qui facilitent le partage de ces bénéfices excessifs entre les travailleurs et les entreprises. Autre raison : la réforme des marchés de produits est de nature à accroître la demande, les possibilités d'emploi et les salaires en termes réels, de sorte qu'il est plus aisé d'entreprendre une réforme du marché du travail. Par exemple, les réformes des marchés de produits peuvent améliorer les conditions qui doivent être réunies pour un assouplissement de la protection de l'emploi, car ces réformes sont considérées comme ayant un effet positif sur les possibilités d'emploi (Bassanini et Duval, 2006; Nicoletti et Scarpetta, 2005), tant et si bien que les travailleurs en place sont moins incités à protéger leur emploi via une législation très rigoureuse.

En ce qui concerne le marché du travail, l'approche de la réforme semble devoir être différente selon les situations nationales<sup>20</sup>. Dans ce domaine, on n'a pas pu déceler au niveau international une relation empirique générale. Certains des pays de l'OCDE qui ont amplement réformé leur marché du travail (le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, par exemple) ont profondément modifié leur système de relations du travail, en sapant l'influence des travailleurs en place par des réformes qui ont réaménagé les droits des

syndicats et les procédures en cas de conflit du travail. D'autres pays (notamment le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas) ont pu réformer dans un contexte plus corporatiste, avec la présence d'organisations largement représentatives<sup>21</sup>. D'autres encore (l'Espagne, par exemple) ont d'abord « court-circuité » les travailleurs en place en introduisant des réformes qui ont surtout touché les travailleurs les moins intégrés (en utilisant les contrats à durée déterminée, par exemple) et, lorsque le dualisme du marché du travail a été flagrant, se sont efforcés d'imposer des réformes touchant également les travailleurs sur contrat à durée indéterminée. Mais, dans la plupart des pays, cette stratégie de réforme de la protection de l'emploi n'a pas été menée à son terme; d'où l'existence d'un marché du travail dual, où les nouveaux venus disposent d'emplois précaires.

## Stratégies de réforme

Ce bilan des données empiriques concernant les facteurs qui influent sur la mise en œuvre de la réforme structurelle permet de tirer un ensemble d'enseignements préliminaires, positifs ou négatifs, à partir de l'expérience des pays dans le domaine de la réforme économique, telle qu'elle a été mise en lumière par les mécanismes de surveillance de l'OCDE<sup>22</sup>.

Premièrement, le fait que l'opposition à la réforme repose souvent sur les éléments complexes qui se rapportent aux coûts et avantages des changements de politique et à l'arbitrage entre les objectifs économiques et les autres objectifs montre qu'une explication complète et transparente est un ingrédient indispensable des réformes structurelles qui réussissent. Toutes les parties prenantes doivent bien comprendre les problèmes et les solutions – y compris les coûts et avantages qui en résultent – tant à court terme qu'à long terme. À cet effet, l'intervention d'experts extérieurs peut aider à justifier les réformes structurelles<sup>23</sup>.

Deuxièmement, il faut être tout à fait conscient du rôle logistique de la politique macroéconomique. Une politique macroéconomique conçue de manière à assurer une demande globale proche de la production potentielle peut faciliter la conduite des réformes structurelles, car il y a alors moins lieu de craindre que le changement structurel puisse s'accompagner d'une demande globale déficiente. Dans les pays à ancrage monétaire interne, il serait sans doute utile de faire mieux comprendre que si cette déficience de la demande devait résulter d'une réforme structurelle, on ne laissera pas les choses en l'état. Dans les pays qui participent à une union monétaire, on pourra se demander si certaines approches coordonnées de la réforme structurelle ne permettraient pas un accompagnement monétaire compatible avec la stabilité des prix. L'achèvement du marché interne dans le cadre de l'UE est un bon exemple.

Sur le plan de la politique budgétaire, des finances publiques saines créeront probablement les conditions nécessaires pour la mise en place de certaines réformes structurelles, en instaurant la confiance et en ménageant une marge de manœuvre. Dans les pays à déficit budgétaire important, l'assainissement nécessaire pourrait compliquer le déroulement des réformes dans l'immédiat, mais il contribuera en définitive à créer les possibilités d'accompagnement macroéconomique ou d'actions transitoires visant à atténuer les coûts temporaires de la réforme pour ses parties prenantes.

Troisièmement, le séquençage des politiques structurelles et leurs synergies peuvent grandement faciliter la réforme. La coordination internationale de la réforme des marchés de produits aux frontières ou sur le plan intérieur paraît rétrospectivement avoir été

couronnée de succès et être à même de donner l'impulsion à de nouvelles réformes. Pour avancer dans cette voie, il faudrait manifestement relancer le cycle de Doha, actuellement enlisé, et aussi, dans le cadre de l'UE, mettre en œuvre rapidement et efficacement le marché interne des services. Dans les différents pays, de nouvelles mesures d'ouverture des frontières et une plus ample libéralisation des marchés de produits pourraient également ouvrir la voie à des réformes du marché du travail. Mais il faut reconnaître qu'en grande partie ce qui a été le plus facile a été fait sur les marchés de produits et que les réformes dans les activités de services (notamment les services d'utilité collective) qui restent fortement réglementées ne seront pas aisées, notamment pour les aspects qui concernent le marché du travail.

Quant au marché du travail, on se rend compte de plus en plus clairement, dans un certain nombre de pays de l'OCDE, des limites des changements qui, à la fois, sont très marqués et touchent surtout les travailleurs se situant aux marges de ce marché. Par exemple, l'expérience montre qu'un assouplissement sélectif de la législation sur la protection de l'emploi, visant essentiellement les travailleurs qui dont le lien au marché du travail est plutôt ténu, ne conduira probablement pas à des réformes plus globales. Au contraire, le dualisme ainsi créé sur le marché du travail nourrit généralement l'opposition à de nouvelles réformes marginales. Le besoin de réformes qui établissent un ensemble commun de règles, régissant le profil de carrière et la mobilité des travailleurs sans limiter à l'excès la rotation des effectifs se fait donc de plus en plus sentir. Plusieurs pays de l'OCDE ont pu exécuter des réformes de ce type, notamment l'Autriche pour l'embauche et le licenciement et un certain nombre d'autres pays de l'OCDE pour l'assurance chômage. La viabilité politique de ces réformes est souvent tributaire de la possibilité de maintien des droits initiaux des parties prenantes durant la transition qui conduit au nouvel environnement du marché du travail<sup>24</sup>.

## Notes

1. Ce chapitre s'inspire essentiellement de Duval et Elmeskov (2005), de Duval (2005) et, surtout de Høj et autres (2006). Toutes ces études utilisent des régressions sur données de panel prenant en compte les caractéristiques du pays et les variations chronologiques afin de déterminer le lien entre les indicateurs d'orientation de la politique structurelle et un certain nombre de facteurs d'économie politique. Les diverses études n'ont pas la même portée et ne s'appuient pas sur la même méthodologie, mais, pour des raisons de disponibilité des données, elles portent toutes essentiellement sur l'expérience de 21 pays de l'OCDE, les pays suivants étant exclus : Corée, Hongrie, Islande, Luxembourg, Mexique, Pologne, République slovaque, République tchèque et Turquie.
2. Voir Conway et Nicoletti (2006) pour un examen plus détaillé des tendances des réformes sectorielles sur les marchés de produits dans les pays de l'OCDE.
3. Par exemple, on peut considérer que la réforme dans le secteur des télécommunications est liée aux progrès technologiques enregistrés ces deux dernières décennies. On peut faire le même raisonnement pour ce qui est du rôle qu'a joué l'évolution technologique plus récente dans le secteur de la production d'électricité (voir, par exemple, OCDE, 2001).
4. Les problèmes « d'action collective » dus à l'asymétrie entre les perdants et les bénéficiaires de l'action des pouvoirs publics ont été mis en lumière par Olson (1965); pour les effets de redistribution et de calendrier des réformes, on pourra se reporter à Coe et Snower (1997); le rôle de l'incertitude quant au résultat des réformes a été traité par Fernandez et Rodrik (1991).
5. Dans certains cas, en particulier pour les réformes du marché du travail qui assouplissent la législation sur la protection de l'emploi applicable aux contrats à durée indéterminée, la perception des coûts et avantages dicte l'attitude à l'égard de la réforme, un grand nombre de travailleurs sur contrat à durée indéterminée ayant tendance à surestimer la probabilité de perte de leur emploi, et les chômeurs, moins nombreux, ayant tendance à ignorer l'amélioration de leurs perspectives d'emploi à la faveur de la réforme.

6. L'influence des intérêts privés sur la conception des politiques publiques a été soulignée il y a déjà un certain temps par Stigler (1971) et Peltzman (1976).
7. Voir, par exemple, FMI (2004), Pitlick et Wirth (2003), Duval et Elmeskov (2005) et Høj et autres (2006).
8. Malgré tout, les réformes concernant certains aspects du marché du travail (par exemple, la protection de l'emploi et l'aide au revenu) semblent être plus facilement mises en œuvre en période d'expansion (Høj et autres, 2006).
9. Voir Høj et autres (2006). On considère parfois que les systèmes politiques présidentiels et les régimes de scrutin majoritaire favorisent les réformes structurelles. Mais, dans la pratique, les données empiriques sont plus fragiles pour la réforme structurelle que pour les réformes de politique macroéconomique comme l'assainissement budgétaire.
10. Dans la mesure où les revenus des travailleurs âgés et des retraités subissent tout particulièrement les effets du taux de rendement de l'épargne, on conçoit que ces catégories puissent être en faveur des réformes qui accroissent l'efficacité des marchés de produits et qui les rendent plus concurrentiels (Høj et autres, 2006). En revanche, les travailleurs âgés et les retraités s'opposent probablement aux réformes concernant les systèmes de retraite (voir, par exemple, Galasso, 2006).
11. Les réformes, surtout si elles concernent les marchés de capitaux, peuvent dans certains cas augmenter à court terme davantage la demande que l'offre; il faudra alors freiner la demande globale. De plus, dans les pays où les marchés de capitaux sont efficaces, même les réformes du marché du travail pourront accroître à court terme la demande globale, car la progression attendue de la production sera capitalisée dans les prix des actifs et stimulera donc la consommation. Malheureusement, un grand nombre des pays qui ont le plus besoin d'une réforme de leur marché du travail paraissent également compter parmi ceux où les marchés de capitaux ne joueront vraisemblablement pas ce rôle.
12. On trouvera dans Nicoletti et autres (2001) et, surtout, dans Duval et Elmeskov (2005) plusieurs autres arguments à propos de l'influence que l'orientation de la politique monétaire peut exercer sur la réforme structurelle.
13. Cela sera sans doute particulièrement vrai en cas de participation à un régime monétaire « strict » – notamment une union monétaire, pour laquelle il est en général plus coûteux de faire défection au régime de taux de change en vigueur que dans le cadre d'un dispositif « plus souple » comme un objectif de taux de change.
14. Pour Nicoletti et autres (2001) et, surtout, pour Høj et autres (2006) il n'existe guère d'éléments démontrant que l'autonomie monétaire joue un rôle tant au niveau des réformes globales des marchés de produits et du marché du travail qu'au niveau des différentes politiques. Duval et Elmeskov (2005), en revanche, concluent que la probabilité d'une grande réforme structurelle du marché du travail et des marchés de produits pourrait être plus forte de 5 à 20 points (ce dernier pourcentage étant valable pour les grandes économies plus fermées).
15. Dans une certaine mesure, les réformes structurelles peuvent elles-mêmes donner les moyens de procéder plus tard à un ajustement budgétaire. Par exemple, les réformes qui améliorent le niveau durable d'emploi ont également tendance à améliorer durablement les finances publiques, en ouvrant ainsi la possibilité de baisses d'impôts si la situation budgétaire de départ le permet. Pour des données empiriques démontrant l'existence de ce phénomène, voir van den Noord et Cournède (2006).
16. Van den Noord et Cournède (2006) concluent qu'en moyenne, dans les pays de l'OCDE où des réformes structurelles ont été mises en œuvre, les économies budgétaires estimées rendues possibles par l'amélioration de la politique structurelle l'emportent sur les coûts à court terme.
17. Les pays membres de l'OCDE se sont progressivement engagés dans l'ouverture des mouvements internationaux de capitaux depuis la signature, en 1961, du Code OCDE de libération des mouvements de capitaux.
18. Par exemple, on a établi l'existence de liens étroits entre la déréglementation des marchés de capitaux et la libéralisation des télécommunications (Li et autres 2001) et du transport aérien (Høj et autres, 2006).
19. Cela étant, la baisse des droits de douane paraît être associée rétrospectivement à une augmentation du coin fiscal sur le travail et à une plus grande générosité de l'indemnisation du chômage qui, si elle n'est pas intégrée à un système d'obligations mutuelles, peut nuire à la performance du marché du travail. Ces évolutions ont pu faire partie du règlement politique global qui a permis la libéralisation (Høj et autres, 2006).
20. Voir le chapitre 4 de cet ouvrage et le chapitre 6 d'OCDE (2006b).

21. Blanchard et Philippon (2004) soulignent le rôle qu'a joué la qualité des relations du travail dans l'évolution différente de l'emploi dans les pays européens ces trois dernières décennies.
22. Plusieurs organes de l'OCDE participent à l'examen mutuel, au niveau multilatéral, de la réforme structurelle sous ses aspects nationaux (par exemple, via les études économiques et les examens de la réforme de la réglementation), transnationaux (notamment pour l'emploi, la concurrence et la fiscalité) et internationaux (libéralisation des mouvements de capitaux, par exemple).
23. Plusieurs pays de l'OCDE ont créé des organismes qui ont essentiellement pour mission de conseiller le gouvernement et d'informer le public pour tout ce qui concerne la réforme structurelle; l'un des principaux exemples est la Commission australienne sur la productivité.
24. En Autriche, la nouvelle législation du travail prévoit une indemnisation de licenciement via un dispositif de compte individuel d'épargne, ce qui ne fausse pas les décisions des entreprises en matière d'embauche et de licenciement. S'inspirant en partie du système nordique de « flexicurité », plusieurs pays ont réformé leur assurance chômage dans une double optique d'activation et d'obligations mutuelles, qui s'efforce d'instaurer un équilibre entre une recherche d'emploi et/ou une amélioration de l'employabilité plus actives et la mise en œuvre de mesures actives du marché du travail plus efficaces, avec en arrière-plan la menace de sanctions pour le paiement des prestations.

### Bibliographie

- Bassanini, A. et R. Duval (2006), « Employment Patterns in OECD Countries: Reassessing the Role of Policies and Institutions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 486.
- Blanchard, O. et T. Philippon (2004), « The Quality of Labor Relations and Unemployment », *NBER Working Papers*, n° 10590.
- Brandt, N., J.M. Burniaux et R. Duval (2005), « Assessing the OECD Jobs Strategy: Past Developments and Reforms », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 429.
- Coe, D. et D. Snower (1997), « Policy Complementarities: The Case for Fundamental Labour Market Reform », *IMF Staff Papers*, vol. 44, n° 1.
- Conway, P. et G. Nicoletti (2006), « Product Market Regulation in the Non-Manufacturing Sectors of OECD Countries: Measurement and Highlights », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 530.
- Duval, R. (2005), « Fiscal Positions, Fiscal Adjustment and Structural Reforms in Labour and Product Markets », document en vue de la conférence sur les conséquences budgétaires des réformes structurelles, Commission de l'Union européenne, 2 décembre.
- Duval, R. et J. Elmeskov (2005), « The Effects of EMU on Structural Reform in Labour and Product Markets », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 438.
- Fernandez, R. et D. Rodrik (1991), « Resistance to Reform: Status Quo Bias in the Presence of Individual-Specific Uncertainty », *American Economic Review*, vol. 81, n° 5.
- FMI (2004), « Fostering Structural Reforms in Industrial Countries », *Perspectives économiques mondiales*, Washington DC.
- Galasso, V. (2006), *The Political Future of Social Security in Aging Societies*, The MIT Press, Cambridge, MA.
- Høj, J., V. Galasso, G. Nicoletti et T. Dang (2006), « The Political Economy of Structural Reform: Empirical Evidence from OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 501.
- Hoeller, P. et C. Giorno (2006), « Nothing Ventured, Nothing Gained: The Long-Run Fiscal Reward of Structural Reforms », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 493.
- Li, W., C.Z.W. Qiang et L.C. Xu (2001), « The Political Economy of Privatisation and Competition: Cross-Country Evidence from the Telecommunications Sector », *CEPR Discussion Papers*, n° 2825.
- Nicoletti, G., R.Haffner, S. Nickell, S. Scarpetta et G. Zoega (2001), « European Integration, Liberalization and Labor-Market Performance », in T. Boeri, G. Bertola et G. Nicoletti (éd.), *Welfare and Employment in a United Europe*, The MIT Press, Cambridge, MA.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2005), « Product Market Reforms and Employment in the OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 472.
- OCDE (2001), *Revue économique de l'OCDE : numéro spécial sur la réforme de la réglementation*, n° 32, Paris.

OCDE (2005), *Objectif croissance*, OCDE, Paris.

OCDE (2006a), *Objectif croissance*, OCDE, Paris.

OCDE (2006b), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, OCDE, Paris.

Olson, M. (1965), *The Logic of Collective Action*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Peltzman, S. (1976), « Toward a More General Theory of Regulation », *Journal of Law and Economics*, vol. 19, n° 1.

Pitlik, H. et S. Wirth (2003), « Do Crises Promote the Extent of Economic Liberalization?: An Empirical Test », *European Journal of Political Economy*, vol. 19, n° 3.

Stigler, G.J. (1971), « The Theory of Economic Regulation », *Bell Journal of Economics and Management Science*, vol. 2, n° 1.

Van den Noord, P. et B. Cournède (2006), « Short-Term Pain for Long-Term Gain: The Impact of Structural Reform on Fiscal Outcomes in the EMU », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 522.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16  
IMPRIMÉ EN FRANCE  
(12 2007 01 2 P) ISBN 978-92-64-03049-7 – n° 55428 2007

## Réformes économiques

# Objectif croissance 2007

Dans tous les pays de l'OCDE, les gouvernements s'emploient à renforcer la croissance économique en entreprenant des réformes structurelles. À partir d'un large ensemble d'indicateurs de politique structurelle et de performance économique, *Objectif croissance 2007* fait le bilan des progrès accomplis récemment dans la mise en œuvre des réformes et définit, pour chaque pays de l'OCDE, cinq priorités pour améliorer sa croissance. Les réformes préconisées concernent des domaines comme la réglementation des marchés de biens et services et du marché du travail, la fiscalité, les retraites, les aides au revenu, la santé et l'éducation, le but étant de stimuler la productivité du travail et l'emploi.

Cet ouvrage présente un ensemble d'indicateurs comparables à travers les pays, permettant à ceux-ci d'évaluer leurs performances économiques et leurs politiques structurelles dans un large éventail de domaines.

Ce numéro comporte en outre quatre chapitres analytiques qui portent sur les thèmes suivants :

- Les effets des politiques et des institutions sur l'emploi
- La réglementation des marchés de biens et services et la convergence de la productivité
- Le renforcement de la concurrence sur les marchés de biens et services
- Les facteurs influant sur la mise en œuvre des réformes structurelles

Cette publication offre un condensé de l'expertise acquise par l'OCDE dans ces différents domaines.

Les abonnés à ce périodique peuvent accéder gratuitement à la version en ligne. Si vous ne bénéficiez pas encore de l'accès en ligne à travers le réseau de votre institution, contactez votre bibliothécaire. S'il s'agit d'un abonnement individuel, écrivez-nous à :

[SourceOECD@oecd.org](mailto:SourceOECD@oecd.org)

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)



**ÉDITIONS OCDE**

ISSN 1813-2731  
ABONNEMENT 2007

ISBN 978-92-64-03049-7  
ISBN 92-64-03049-2  
12 2007 01 2 P

